CNE

Comité National d'Evaluation
des établissements publics à caractère
scientifique, culturel et professionnel

L'UNIVERSITE DE VALENCIENNES

ET DU HAINAUT-CAMBRESIS

Rapport d'évaluation **Novembre 1991**

L'évaluation de l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis était placée sous la responsabilité de Messieurs Hubert **Bouchet** et Raimond **Castaing**, membres du Comité.

Jeanne **Lamoure**, chargée de mission au Secrétariat Général du Comité, en a assuré la coordination.

Ont participé, à la demande du Comité, à l'évaluation de l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, chacun dans son domaine de compétence :

à titre d'experts :

Pierre **Alais**, professeur à l'université de Paris VI

Guy **Blaise**, professeur à l'université de Paris XI

Jean-Louis **Chaboche**, chef de division - ONERA

Jean **Froidure**, professeur à l'université de Toulouse Le Mirail

Françoise **Gerbod**, professeur à l'université de Paris X

Jean-Louis **Guinot**, professeur à l'université de Paris VI

Benoît **Jeanneau**, consultant au Comité national d'évaluation

Pierre de **Larminat**, chargé de mission - Commissariat général du Plan

François **Mahieux**, directeur des affaires techniques et des études - CSA

Francine **Masson**, conservateur en chef de l'Ecole Polytechnique

Jacques **Mazeran**, directeur de l'IUT de Saint-Etienne

Pierre **Perrier**, chef du département aérodynamique - Ets Marcel Dassault

Philippe **Rouyer**, professeur à l'université de Bordeaux III

Jean-Claude **Salomon**, inspecteur général honoraire de l'administration de l'Education nationale

Jean-Claude **Saut**, professeur à l'université de Paris XII

Serge **Tichkiewitch**, professeur à l'Institut National Polytechnique de Grenoble

au titre du Secrétariat Général du Comité :

Agnès **Leclère**, qui a assuré la gestion des missions

Muriel **Chaumet** et Marie-Noëlle **Soudit**, qui ont assuré la dactylographie du rapport

André **Staropoli**, secrétaire général du Comité

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Table des matières

Première partie : Vue d'ensemble

Le gouvernement de l'université 11

Le service universitaire d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUAOIP) 33
Vie de l'étudiant 39
La bibliothèque universitaire 45
La formation continue 53

Deuxième partie : Analyse sectorielle

L'institut des lettres, langues et arts (ILLA) 65

Présentation générale
Lettres modernes
Langues étrangères appliquées
Langues et civilisations étrangères
Communication

L'institut de sciences juridiques, économiques et de gestion (ISJEG) 91

Filière juridique
Filière financière et de gestion

L'institut des sciences et technologies (ISTV) 103

Présentation générale
Les enseignements
La recherche
Perspectives d'avenir

L'institut universitaires de technologie (IUT) 145

Présentation générale
Filière secondaire
Filière tertiaire

L'institut de préparation à l'administration générale (IPAG) 165

L'institut de formation et de recherches en pédagogie (IFOREP) 171

L'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de mécanique énergétique (ENSIMEV) 179

Conclusions et recommandations 193

Postface : réponse du président 201

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Première partie

VUE D'ENSEMBLE

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Le gouvernement de l'université

ORGANIGRAMME

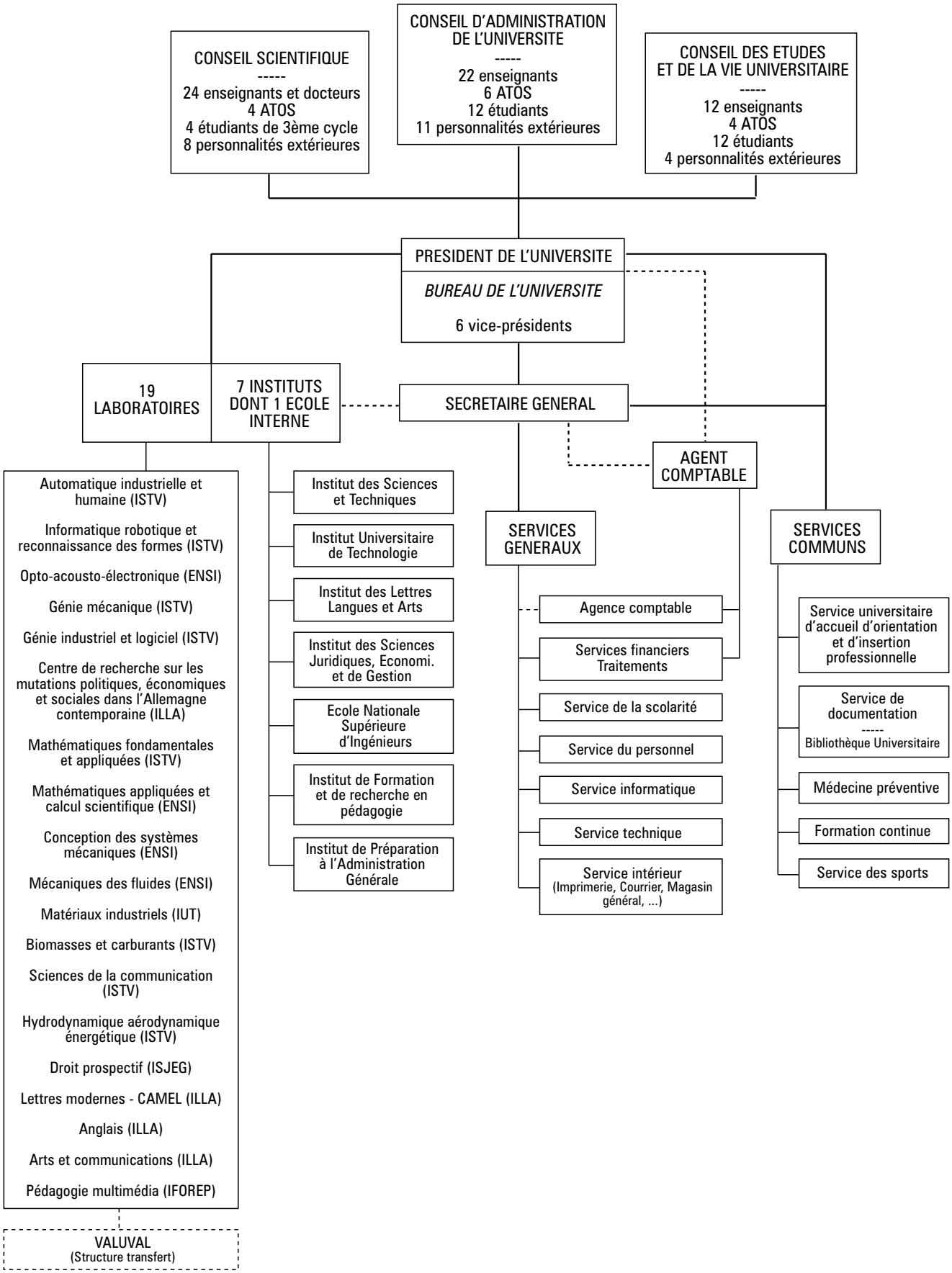

I - L'organisation

1 - Historique

Depuis 1964, date de création d'une antenne de la faculté des Sciences de Lille, universitaires et responsables politiques et socio-économiques du Valenciennois et du Hainaut-Cambrésis ont voulu donner une caractéristique particulière à ce qui allait devenir, en décembre 1978, l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis.

Cette volonté de choisir des "créneaux" spécifiques s'est accompagnée de la mise en place, progressivement, de structures administratives originales devant permettre un gouvernement efficace de l'université ainsi qu'une gestion financière cohérente et appropriée.

2 - Caractéristiques générales

L'université a voulu se donner une dominante scientifique et technologique tout en ayant un caractère pluridisciplinaire. Cette politique était en harmonie avec les trois missions fondamentales fixées, d'un commun accord, avec les responsables politiques et socio-économiques :

- accueillir tous les bacheliers et adultes dont il fallait élever le niveau de formation et de qualification dans une région de mono-industrie à fort taux de chômage,
- participer activement à la conversion économique du Valenciennois et du Hainaut-Cambrésis par la mise en place d'un réseau de laboratoires et d'ateliers de transferts performants,
- enfin constituer progressivement un pôle d'équilibre et d'attraction au sein d'une région qui veut construire son avenir dans le contexte européen.

Cet ensemble d'orientations donne à l'université, depuis sa création, une physionomie assez particulière :

. importance des effectifs d'étudiants de 1er cycle (encore près de 70% du total actuellement), conséquence d'une démocratisation de leur recrutement (plus de 24% d'étudiants boursiers et forte proportion de titulaires des baccalauréats de technicien F et G), (voir p. 4,5,6),

. développement de l'Institut Universitaire de Technologie datant de 1967,

. création d'une Ecole Nationale Supérieure d'ingénieurs de mécanique énergétique,

. développement de seconds et troisièmes cycles à vocation professionnelle,

. développement de nombreux laboratoires de recherche en relation avec le milieu économique,

. implantation de deux antennes, à Cambrai en 1982 et à Maubeuge en 1983, reconnues officiellement en 1986. Sont enseignés à Cambrai le DEUG A et le DEUST de "Productique du bâtiment" et à Maubeuge la MST de "Fabrication de matériaux nouveaux".

L'université ne souhaite pas se spécialiser dans les formations du seul secteur secondaire mais couvrir également les domaines juridique, économique et de gestion sans oublier celui de la communication et de la formation des enseignants, dans une région où leur recrutement, à tous les niveaux, pose problème.

Elle désire également mettre en place des formations courtes (type DEUST) pour permettre aux nombreux étudiants du premier cycle d'obtenir un diplôme utile, dès lors qu'il apparaît qu'ils ne pourront parvenir à un deuxième cycle universitaire.

3 - Les structures

Le souci de la présidence de l'université de pouvoir mener à bien une politique volontariste, cohérente et solidaire s'est traduit par un choix original des structures, l'existence de services universitaires communs à compétence globale, le développement de services généraux réels et la mise en place d'un important bureau auprès du président.

De manière originale, mais conforme à l'article 33 de la loi du 26 janvier 1984, l'université comporte sept composantes : cinq sont des instituts non dérogatoires, les deux autres sont un institut universitaire de technologie et une école nationale supérieure d'ingénieurs (mécanique - énergétique) (voir organigramme).

Lors de la création de l'université, l'institut universitaire de technologie, créé dès 1967, constituait la composante la plus ancienne. Quand de nouveaux statuts ont dû être élaborés en 1984, les diverses composantes ont souhaité, dans le souci d'établir un consensus interne, s'intituler également instituts, même si un caractère dérogatoire ne leur était pas attribué.

L'existence de ces instituts n'interdit nullement la mise en oeuvre d'une politique centralisée, volontairement acceptée, aussi bien dans le domaine financier que dans celui de la gestion des personnels et du patrimoine, comme il sera indiqué par la suite.

Les services communs universitaires créés conformément à la loi ont, à l'exception d'un seul, compétence pour l'ensemble des composantes de l'université.

C'est, en particulier, le cas de la bibliothèque universitaire qui n'est pas "doublée" par des bibliothèques d'instituts, y compris pour les deux unités dérogatoires (IUT et ENSIMEV). L'installation d'une annexe de la bibliothèque universitaire dans les bâtiments abritant l'institut des sciences juridiques, économiques et de gestion ainsi que l'institut de préparation à l'administration générale confirme son unicité.

Il en est de même pour le service universitaire d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle, ainsi que pour les services généraux qui, sous l'autorité du Président et du Secrétaire général de l'université, exercent leurs compétences pour l'ensemble des composantes, y compris les deux de statut dérogatoire.

Par contre, le service commun de formation continue ne concerne pas actuellement toute l'université. L'institut universitaire de technologie et l'institut des sciences et techniques ont, en effet, leur propre organisation de formation continue, compte tenu de leur développement déjà ancien ; certains des autres instituts ont également tendance à vouloir agir directement en ce domaine.

Outre le service financier (dont le responsable est en même temps agent-comptable) le service de la scolarité, le service du personnel, le service technique et le service intérieur gèrent l'ensemble des activités de l'université, chacun dans leur domaine.

De cette manière sont optimisés les moyens de gestion dont dispose l'établissement et réparties au mieux les charges auxquelles il doit faire face, par exemple la gestion globale de tous les locaux d'enseignement notoirement insuffisants.

C'est à une semblable préoccupation qu'obéit le service général, très remarquable, d'informatique. Ce service, en effet, ne s'occupe pas seulement de la gestion informatisée du fonctionnement général de l'université (finances - scolarité - administration générale - plan

bureautique) ; il est également en charge de l'utilisation des moyens informatiques des activités pédagogiques de chaque composante, de la gestion de la bibliothèque universitaire en coordination avec la recherche et enfin d'un centre de calcul, reconnu par le Ministère de l'Education nationale. Ce centre s'intéresse notamment aux activités de recherche de l'université. Il comporte un conseil de gestion présidé par le chef du service informatique qui coordonne les moyens en provenance de l'Etat et, notamment, de la Région.

Le responsable du service vise tous les marchés informatiques soumis à la signature du Président dans le souci de coordonner et d'optimiser les moyens en matériel et en personnel.

Il n'est possible d'y parvenir que parce que tous les intéressés sont étroitement associés à la définition de leurs besoins et à l'élaboration de la politique informatique.

La pertinence de cette organisation a été doublement reconnue puisque, d'une part, le responsable du service d'informatique de l'université est aussi conseiller à la Direction des Enseignements Supérieurs et que, d'autre part, l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis a été retenue pour une opération-pilote dans le domaine de la gestion informatique.

Cette structure centralisée de l'université est complétée par la présence, auprès du Président, de dix vice-présidents [1], ce qui, au premier abord, pourrait paraître contradictoire avec une gestion efficace, coordonnée et rapide.

Il apparaît, cependant, que ces vice-présidents ne disposent d'aucun service propre et qu'ils n'ont pas, non plus, la "supervision" des services généraux placés sous l'autorité du Secrétaire général et du Président. Chacun d'entre eux, à l'exception du premier vice-président (également en charge de la commission des finances) qui remplace, en tant que de besoin, le Président, a des compétences précises dans un secteur particulier. Le vice-président chargé de la pédagogie suit essentiellement les problèmes de dérogations sollicitées par les étudiants, le vice-président chargé de la formation continue est en charge du service commun la concernant, le vice-président en charge des statuts a des activités intermittentes, le vice-président "bâtiment et sécurité" devrait avoir un rôle éminent compte tenu des problèmes de locaux ; les vice-présidents chargés, l'un de la recherche et l'autre des relations internationales ont, au contraire, des fonctions permanentes plus évidentes. Il en est, sans doute, de même pour les vice-présidents chargés de la vie de l'étudiant et des personnels ATOS. Une organisation de ce type permet, certainement, d'associer beaucoup de membres de l'université à son gouvernement : il ne faudrait pas qu'elle constitue une lourdeur dans son fonctionnement, d'autant plus que la centralisation voulue par la présidence est destinée à permettre la mise en oeuvre d'une gestion cohérente et efficace.

---

[1] Depuis le 18 avril 1991, le nouveau bureau de l'université élu par les trois conseils de l'université comprend 6 vice-présidents ayant les domaines d'attributions suivants : politique financière, administration et statuts, recherche et études doctorales, formation, ressources humaines, relations internationales et actions culturelles extérieures, logistique.

4 - Les étudiants

Evolution des effectifs (1986-1990) [2]

Année	UVHC	Indice de progression	France	Indice de progression
1986-87	5 250	100	968 741	100
1987-88	5 363	102	980 404	101
1988-89	5 788	110	1 031 751	106
1989-90	6 644	126	1 114 654	115
1990-91	7 614	145	1 181 787	122

Répartition des effectifs par Institut ou Ecole (1990-1991)

UVHC	Effectifs	%	France	%
ISTV (Sciences)	2 168	28,5	Sciences	18,5
ILLA (Lettres)	1 959	26,0	Lettres	34,0
ISJEG (Droit,Gestion)	1 606	21,0	Droit/Sc. éco	21,0
IUT	1 520	20,0	IUT	6,0
ENSIMEV (ENSI)	168	2,0	Et. d'ingénieur	1,5
IFOREP	141	2,0		
IPAG	52	0,5	Autres	19,0
Total	7 614	100,0	1 181 787 (*)	100,0

(*) le total "FRANCE" inclut d'autres disciplines qui ne sont pas représentées à l'UVHC.

Distribution des effectifs par cycle (1990-1991)

	1er cycle	2e cycle	3e cycle	Total
UVHC	5 228	1 889	497	7 614
%	68,5	25,0	6,5	100,0
France	619 959	378 593	183 235	1 187 787
%	52,5	32,0	15,5	100,0

Les effectifs d'étudiants de Valenciennes ont augmenté de 45 % au cours des cinq dernières années, soit près de 8% par an en moyenne, pratiquement le double du taux moyen de progression observé au plan national. Cette croissance des effectifs s'est également réalisée de façon équilibrée ; même si le premier cycle de Valenciennes représente encore plus de 68 % du total (contre 52% au plan national), son poids diminue depuis 1986 alors que celui du deuxième cycle augmente.

Les composantes scientifiques et technologiques (ISTV, ENSIMEV et IUT) totalisent 50% des effectifs de Valenciennes (l'ISTV à lui seul représente près d'un étudiant sur trois), la proportion nationale pour les mêmes secteurs étant de 26 %.

---

[2] chiffres arrêtés au 15-12 de l'année considérée. Il convient d'ajouter quelque 300 inscrits supplémentaires chaque année.

Origine scolaire des étudiants premiers inscrits (1989-1990) (1)

	Droit ISJEG	Lettres ILLA	Sciences ISTV	IUT	Total	France*
Bac A	74	285		12	371	
B	115	84		88	287	
C	9	29	295	54	387	
D,D'	34	45	93	88	260	
E		2	49	80	131	
Bac général	232	445	437	322	1 436	
%	52 %	80 %	85 %	59 %	69 %	83,7 %
Bac F	25	8	63	128	224	
G	169	83		63	315	
H			1		1	
Bac technologique	194	91	64	191	540	
%	43 %	16 %	13 %	35%	26 %	10,9 %
Bac professionnel	11	2	1	-	14	
	2 %	0,5 %			1 %	5,4 %
Autres **	15	19	11	33	78	
%	3 %	3,5 %	2 %	6 %	4 %	
Total	452	557	513	546	2 068	
%	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

(1) L'ENSIMEV non comprise car il s'agit d'un concours national
***** France, étudiants français, 1988-1989.
******Autres : Equivalence baccalauréat, examen spécial, promotion sociale.

Origine socio-professionnelle des étudiants de l'UVHC

Catégorie socio-professionnelle	Droit (ISJEG)	Lettres (ILLA)	Sciences (ISTV)	IUT	ENSIMEV	UVHC	France
Professions libérales, Cadres supérieurs, Industriels, Artisans, Patrons d'industrie et de commerce	21,0	21,0	29,0	32,0	44,0	26,0	36,0
Cadres moyens	21,0	23,0	24,0	21,0	25,0	22,0	17,0
Ouvriers, Employés et Personnels de service	38,0	42,0	28,0	28,0	18,0	33,0	22,0
Autres (1)	20,0	14,0	19,0	19,0	13,0	19,0	25,0

(1) Agriculteurs, ouvriers agricoles, autres catégories, sans profession et sans réponse.

Répartition des étudiants selon le domicile des parents (1)

	Sciences		Lettres		Droit		IUT		ENSI		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Départe-ment du Nord	1 317	68%	1 481	90%	1 311	91%	1 131	80%	22	14%	5 262	77
dont Arrdt Avesnes	218	11%	290	17%	265	18%	180	12%	1	-	954	14
Arrdt Douai	114	5%	126	7%	137	9%	98	7%	3	2%	478	7
Arrdt Valen-ciennes	638	33%	789	48%	732	50%	478	34%	8	5%	2 645	38,7
Arrdt Cambrai	176	9%	197	12%	126	8%	111	7%	2	1%	612	8,9
Départe-ments limitro-phes *	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8
Autres régions **	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15

(1) Les pourcentages sont calculés par rapport à l'effectif total des Instituts ou Ecoles concernés.
* Pas-de-Calais, Aisne, Ardennes.
** Reste de la France.

La population étudiante de l'UVHC se caractérise par :

- une proportion élevée de bacheliers technologiques, notamment des bacheliers G, inscrits en Droit et en Lettres ;

- une forte présence d'étudiants issus de catégories sociales modestes, les premiers, sans doute, dans l'histoire de leur famille qui accèdent à l'enseignement universitaire ;

- une proportion élevée de boursiers, 24% à l'UVHC contre 17% au plan national ;

- un important recrutement local : 85% des étudiants viennent de la région Nord-Pas-de-Calais, et 39% environ de l'arrondissement de Valenciennes.

Ces caractéristiques confèrent à l'université une spécificité en tant qu'établissement qui doit accueillir et former une population qui en d'autres temps et dans un contexte économique différent n'aurait pas pu accéder à l'enseignement supérieur.

Evolution du nombre de postes d'enseignants à l'UVHC
(1988-1990)

	UNIVERSITE			ENSIMEV			IUT			Total UVHC		
	1988	1989	1990	1988	1989	1990	1988	1989	1990	1988	1989	1990
Enseignants-chercheurs												
Professeurs	25	28	31	7	7	7	9	10	10	41	45	48
Maîtres de conférences/ maîtres-assistants	65	75	86	7	9	10	25	25	24	97	109	120
Assistants	12	12	11	1	1	1	17	17	15	30	30	27
TOTAL	102	115	128	15	17	18	51	52	49	168	184	195
Enseignants du second degré												
Professeurs agrégés	3	6	11	-	-	1	8	8	10	11	14	22
Professeurs certifiés	7	7	10	-	-	-	24	25	25	31	32	35
PTA Lycée	-	-	-	-	-	-	4	3	3	4	3	3
Adjoints d'enseignement	1	1	1	-	-	-	1	-	-	2	1	1
PTA ENSAM	-	-	-	-	-	-	2	1	1	2	1	1
CPTE ENSAM	-	-	-	-	-	-	1	2	2	1	2	2
TOTAL	11	14	22	-	-	1	40	39	41	51	53	64
Autres												
Lecteurs	4	4	5	1	1	1	3	3	3	8	8	9
Allocataires Ens. supérieur	1	1	1	1	-	-	1	1	-	3	2	1
Allocataires Ens. et recherche	-	-	-	-	-	-	2	2	2	2	2	2
Attachés temporaires ER	2	2	4	-	-	-	-	-	3	2	2	7
TOTAL	7	7	10	2	1	1	6	6	8	15	14	19
TOTAL GENERAL	**120**	**136**	**160**	**17**	**18**	**20**	**97**	**97**	**98**	**234**	**251**	**278**

Les personnels enseignants de l'université (stricto sensu)
(1990-1991)

	ISTV	ISJEG	ILLA	Total
Professeurs	20	4	7	31
Maîtres de conférences/maîtres assistants	51	11	24	86
Assistants	6	2	3	11
Professeurs agrégés	6	1	4	11
Professeurs certifiés	4	-	2	6
Adjoints enseignement	1	-	-	1
Lecteurs	-	-	5	5
Alloc. enseignement supérieur	1	-	-	1
Alloc. enseignement et recherche	-	-	-	-
Attaché temp. E.R.	3	1	-	4
Total	92	19	45	160 (1)

(1) Le total comprend 4 professeurs certifiés affectés au service de sport.

Les enseignants-chercheurs représentent 70% des personnels enseignants de l'UVHC ; 17% relèvent de la catégorie A mais cette proportion varie sensiblement selon l'unité : 90% à l'ENSIMEV, 19% à l'université, 10% à l'IUT (données 1990).

Les enseignants du second degré représentent 23% de l'effectif global, l'IUT en étant l'utilisateur le plus important. A l'université, le poids des enseignants du secondaire progresse de 9% en 1988 à 14% en 1990.

Le ratio moyen "étudiants par enseignant" est de 27,4 en 1990, mais de fortes disparités existent entre les unités : il est de 37,0 à l'université, de 15,5 à l'IUT et de 8,4 à l'ENSIMEV. Au sein même de l'université, le ratio varie considérablement entre les instituts : ISJEG : 1/84,5 ; ILLA : 1/43,5 ; ISTV : 1/23,5. Ces ratios, au niveau national, sont respectivement : 1/62 en Droit ; 1/35 en Lettres ; 1/15 en Sciences.

II - La gestion

1 - Gestion administrative et financière et gestion des personnels

Afin d'assurer un véritable gouvernement de son établissement, le Président de l'université s'inspire d'un certain nombre de principes de gestion tant dans le domaine financier que dans celui de l'administration des personnels.

Tout d'abord, et bien que ce ne soit pas évident de prime abord, la politique générale définie s'applique aussi bien aux cinq instituts non dérogatoires qu'à l'Institut Universitaire de Technologie et à l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs. Pour ces deux dernières composantes qui reçoivent directement du Ministère leurs dotations en crédits et en personnels, il s'agit d'un accord accepté volontairement.

Le principe général qui guide la présidence est que toutes les activités qui concernent l'entretien, la maintenance et le fonctionnement ordinaire et extraordinaire des locaux demeurent centralisées. Les crédits qui les concernent ne figurent donc pas dans les budgets des composantes mais au niveau des services généraux de l'université.

Il en est de même pour les crédits relatifs au paiement des personnels sur crédits de l'université.

Les diverses composantes ne disposent donc en propre que des subventions relatives aux activités d'enseignement et de recherche.

Ces principes concernent l'ensemble des ressources, qu'il s'agisse de celles provenant de l'Etat, des droits d'inscription des étudiants, ou des collectivités locales (si elles ne font pas l'objet de contrats).

Seules les contributions provenant de la taxe d'apprentissage, de la formation continue ou de contrats de recherche sont conservées par les divers instituts qui en "ristournent" un certain pourcentage aux services centraux.

Cette politique générale est acceptée, au nom d'une certaine solidarité, par l'ensemble de l'université, ce qui mérite d'être souligné - chaque directeur de composante a, d'ailleurs, pour les crédits qu'il gère, délégation de signature du Président.

Autre point significatif : l'université n'est pas le siège de diverses associations animées par des enseignants-chercheurs. C'est l'université elle-même, en tant que telle, qui participe à quelques associations comme Eurodéveloppement. C'est aussi, et surtout, elle qui est à l'origine de la création d'une association loi 1901 qui se propose de valoriser la recherche universitaire du Valenciennois et du Hainaut-Cambrésis, VALUVAL. Celle-ci joue un rôle d'interface entre l'UVHC et l'environnement socio-économique et rassemble autour de l'université des collectivités territoriales, des organismes institutionnels et des entreprises. VALUVAL organise la collaboration entre l'UVHC et les partenaires extérieurs et aide ceux-ci à utiliser les ressources en laboratoires, ateliers de transfert et les compétences de l'université. Dans ce cadre général, il est donc possible d'apprécier les ressources et les dépenses de l'université pour l'année 1989 (derniers comptes financiers connus).

2 - Analyse financière

Les ressources

En ce qui concerne **les ressources** (Annexe n° 1), il apparaît que sur un total de 79 612 294 F, la subvention de l'Etat (hors salaires) atteint 38,5% (soit 30 616 698 F) et que, par conséquent, les autres ressources que se procure l'université se montent à 48 995 596 F (soit 61,5%).

Le montant des traitements des personnels d'Etat, qui ne figure pas dans le budget de l'établissement ,est de 46 148 961 F, ce qui est une faible proportion.

Certains points du budget méritent d'être soulignés :

a) Dans la subvention d'Etat, on doit noter la part très importante du crédit de cours complémentaires 9 847 731 F (plus de 32% du total), qui est le signe d'un sous-encadrement très grave en personnels enseignants.

b) Le crédit correspondant à l'appellation "autres subventions" de l'Etat atteint, pour 1989, plus de 12 MF. Il comporte un crédit exceptionnel de 3 260 000 F de cours complémentaires attribué en 1988 mais utilisés sur le plan financier en 1989. Par contre, le reste provient de 21

subventions affectées, de montants divers et de natures variées (Annexe n° 2) dont on peut se demander si, pour certaines d'entre elles, il n'y aurait pas lieu de procéder à un regroupement dans le cadre de l'autonomie universitaire. Ainsi en est-il, de manière plus substantielle, à partir de 1990, pour le crédit des cours complémentaires désormais "fondu" dans la subvention générale d'activité d'enseignement.

c) La participation financière des collectivités locales apparaît comme particulièrement importante (plus de 22,8 MF, soit près de 29% du budget). On doit noter, cependant, que celles du département et celle de la municipalité de Valenciennes sont modestes et ne correspondent à aucune affectation recommandée. Il est vrai que ces deux collectivités sont très sollicitées pour les investissements en locaux.

La subvention de la Région qui correspond à une politique contractuelle dépasse 6 MF et celle du Fonds d'industrialisation du bassin minier (FIBM) correspond à une dotation annuelle de l'ordre de 8 à 9 millions de francs. Les documents budgétaires font figurer le FIBM dans la rubrique des collectivités locales, ce qui peut se concevoir.

d) Les ressources propres, au sens strict, comportent notamment :

- un montant assez faible des droits d'inscription universitaire (12,7%, soit 4,1% du budget de l'université) qui trouve son explication dans le nombre particulièrement élevé de boursiers qui en sont dispensés (24% des effectifs).

- des crédits relativement conséquents provenant de la taxe d'apprentissage (16,25% des ressources propres) et surtout de la formation continue (27%), principalement pour l'IUT. En outre les diverses prestations externes atteignent 17% des ressources propres.

Enfin le montant des prestations internes qui doit figurer dans le compte financier de l'université paraît important : 6,3 MF soit 24% des ressources propres. Il résulte de la centralisation financière du système de gestion qui a pour conséquence le paiement par les composantes de nombreuses prestations aux services centraux de l'université (téléphone, poste, etc...) ou les unes aux autres. Cela, bien entendu, n'enrichit pas l'ensemble.

On constate donc, globalement, par l'examen du dernier compte financier certaines caractéristiques de l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis :

- insuffisance des emplois d'Etat pour l'enseignement qui justifie de très importants crédits de cours complémentaires,
- très bonne insertion de l'université dans son milieu régional que démontre l'attribution substantielle de crédits des collectivités locales,
- origine modeste du quart des étudiants qui sont boursiers,
- une certaine importance des crédits de formation continue et de la taxe d'apprentissage.

La contexture des comptes financiers des précédentes années est à peu près semblable.

Les dépenses

En ce qui concerne la répartition **des dépenses** de l'université, elle doit s'apprécier en considération des principes généraux d'une organisation centralisée de l'université qui a des effets dans son fonctionnement.

Ne sont, en effet, répartis aux diverses composantes (autres que l'IUT et l'ENSIMEV) sur la base des normes ministérielles que les crédits relatifs aux activités pédagogiques. Pour les crédits recherche "non fléchés", un système propre à l'université a été mis en place, fondé sur l'attribution de "points recherche" résultant de trois critères (nature de l'équipe, nombre de chercheurs et qualité des chercheurs). Pour toutes les autres dépenses d'infrastructure, la gestion est centralisée au niveau des services généraux de l'université selon une politique

soumise pour avis à la commission des finances. Il en est de même pour les crédits servant à rétribuer les personnels.

Les remarques suivantes peuvent donc être formulées à partir des annexes n° 3 et 4.

a) Une priorité certaine est donnée aux crédits destinés à l'enseignement initial qui atteignent 51% des dépenses réparties par fonction.

b) La part réservée à l'administration est de l'ordre de 11%, ce qui n'est pas excessif compte tenu de l'organisation de l'université.

c) La part des crédits recherche toutes origines atteint 22%.

Mais une autre approche de la structure des dépenses par secteurs d'analyse selon le système GFC de l'université permet pour l'exercice 1988 de faire trois constatations :

- la part considérable des cours complémentaires et des conférences, déjà connue,

- le montant des crédits destinés à rétribuer les personnels non enseignants (ATOS), plus de 5% des dépenses, et enfin l'importance du crédit informatique pour l'année 1988 et qui correspond à une informatisation de l'université pour l'ensemble de ses activités (25% des dépenses).

Un examen comptable détaillé des finances de l'université est de la mission des corps de contrôle de l'Etat. Cependant, il a été constaté dans les services de l'agence comptable qu'en fin d'exercice 1989, le total cumulé des réserves comptables s'élevait à 17 MF et que sur cette somme plus de 7 MF n'avaient pas encore été engagés, la cause en étant la date tardive de notification de nombreux crédits affectés, notamment par le Ministère. Il y a là un problème qui mérite d'être souligné et étudié par les autorités compétentes.

Commentaires

Quoiqu'il en soit, l'analyse budgétaire fait apparaître les graves difficultés que rencontre l'université en raison de son sous-encadrement en personnels. L'importance excessive des **cours complémentaires** et le crédit substantiel destiné à rétribuer sur le budget de l'université des personnels non enseignants sont l'illustration de ce sous-encadrement (voir p. 12 sur les personnels non enseignants).

Tout d'abord, en ce qui concerne les personnels enseignants, aussi bien les documents fournis par l'université pour la présentation de son contrat quadriennal de développement qu'un récent rapport de l'Inspection générale de l'administration de l'Education Nationale (juin 1989) font état d'une insuffisance de postes statutaires ; à la rentrée 1989, 251 emplois (198 enseignants-chercheurs et 53 de type second degré) soit globalement 1 pour 27 étudiants, et 1 pour 40 hors IUT et ENSI (1 pour 37 en 1990, voir p. 8).

La création à la rentrée 1990 de 29 emplois supplémentaires compte tenu des augmentations d'effectifs n'a guère modifié la situation plaçant l'université de Valenciennes parmi les plus mal encadrées de France : le rapport potentiel-charges est inférieur à 50% pour l'université stricto sensu, égale à 50% à l'ENSIMEV et de l'ordre de 54% à l'IUT.

La conséquence en est, bien évidemment, d'une part, un nombre considérable de cours complémentaires dont les crédits figurent au budget et dans les comptes financiers (plus de 9 MF en 1989) et d'autre part, des charges d'enseignement excessives confiées à des enseignants de l'université, notamment de statut de second degré. On peut s'interroger lorsqu'il apparaît qu'au cours d'une année universitaire un enseignant peut assurer plusieurs centaines d'heures supplémentaires. L'agence comptable, pour sa part, exige que l'ordonnateur certifie le service fait et elle constate elle-même si le cumul financier autorisé est respecté.

De plus, lorsqu'il est fait appel à des enseignants ou des personnalités extérieures, nécessairement nombreux, des frais de déplacement doivent être pris en charge par l'université, ce qui grève son budget.

On peut constater à cette occasion que par rapport à un montant de plus de 79 MF (compte financier 1989), les salaires de l'Etat sont de 46 MF, proportion très inférieure à celle que l'on observe dans les autres universités.

Il est évident que les créations d'emplois n'ont pas correspondu à Valenciennes au développement d'une université à vocation d'abord technologique, même si le recrutement peut apparaître plus difficile qu'ailleurs.

Ces considérations ne peuvent être que renforcées par les activités de formation continue, analysées par ailleurs, et qui sont dispensées aussi sous forme de cours complémentaires.

3 - Les personnels non enseignants

En ce qui concerne l'état des personnels non-enseignants, la situation est véritablement très déficiente. Le rapport précité de l'Inspection générale de l'administration ne peut que constater à la rentrée 1990 le sous-encadrement de cette université : soit 1 emploi d'Etat pour 45 étudiants alors que pour une université polyvalente, certaines études de l'Inspection générale aboutiraient à un rapport global voisin de 1 pour 35.

Le tableau fourni par l'université (Annexe n° 5) montre que celle-ci ne dispose globalement que de 169 emplois. En outre, les emplois de catégorie A sont en proportion insuffisants pour le secteur administratif (8). La création à la rentrée 1990 de 8 emplois d'ingénieurs et techniciens (dont 2 pour l'ENSI) est évidemment totalement insuffisante d'autant plus qu'au début de 1991, aucune organisation du recrutement n'a encore été décidée par le Ministère.

Pour tenter de remédier à une telle situation, l'université a été contrainte de recruter des personnels sur ses propres crédits, soit au total actuellement 34 emplois équivalents temps plein, dont 17 affectés à l'entretien du campus.

Les personnels ainsi recrutés le sont par un contrat signé du Président ou du Secrétaire général (ou contresignés s'il s'agit de l'IUT ou de l'ENSI). Le Ministère a été, d'ailleurs, amené, non seulement à admettre de pareils recrutements, comme ailleurs, mais à accorder en 1990-1991 une subvention spécifique pour le recrutement de 4 nouveaux "hors statut". Aucun emploi n'a, par contre, été attribué pour la délocalisation de Maubeuge ni pour les bâtiments loués, faute de locaux, à Valenciennes. Il faut aussi remarquer que l'horaire de tous les personnels non-enseignants correspond bien à l'horaire hebdomadaire de la fonction publique, soit 39 heures par semaine qui sont effectivement accomplies. Par contre la durée des congés annuels est celle de l'ensemble des universités, soit 49 jours ouvrables. On retrouve ici un état de fait qu'un seul établissement ne peut changer.

Cette insuffisance notoire de personnels administratifs rend difficile le fonctionnement des services généraux dans une université qui se veut centralisée.

Ainsi, le service du personnel, directement rattaché au secrétaire général, ne dispose que de 3,8 personnes. Il devra récupérer la gestion des traitements (3 personnes) actuellement assurée par le service financier. L'informatisation de sa gestion n'aboutira pas à réduire son effectif. L'agence comptable et le service financier qui ont le même responsable (depuis 1981) disposent de 16 personnes (compte tenu des temps partiels). Informatisés, ils peuvent répondre, à tout moment, aux demandes des directeurs de composantes, ordonnateurs de leurs crédits.

Plus que quantitatif, ce serait un besoin qualitatif d'un fonctionnaire de catégorie A qui serait souhaitable pour les nouveaux aspects de la politique contractuelle.

Enfin le service informatique, qui possède une compétence sur l'ensemble des activités de l'université, doit être impérativement renforcé par des ingénieurs et techniciens de haut niveau. Un effort minimal a été fait à la rentrée 1990 par la création d'un emploi (non encore effectivement concrétisée) mais il devrait être poursuivi.

Même si la pénurie peut obliger les gestionnaires d'une organisation à faire preuve d'imagination et de rigueur, il n'est pas possible d'accepter pareille distorsion dans le service public universitaire.

C'est, pourtant, ce qui apparaît également à l'examen des locaux dont dispose l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis.

4 - La gestion des locaux de l'université

Implantée dans une région à population jeune, qui éprouve le grand désir d'effectuer des études supérieures malgré un passé de sous-scolarisation prononcée, l'université doit faire face à une croissance particulièrement élevée du nombre d'étudiants originaires à plus de 80% du département du Nord.

Le déficit en locaux correspond à 40 000 m2 à l'horizon 1995 dont 10 000 m2 seront programmés en urgence dans le cadre de la première tranche du plan Université 2000, conformément au contrat d'établissement. Les installations principales de l'université sont situées sur un vaste campus à Aulnoy-lès-Valenciennes - Le Mont-Houy, soit 33 495 m2 (dont 6000 m2 pour les activités d'enseignement de l'université stricto sensu).

Pour faire face aux rentrées 1989 et 1990, compte tenu de la livraison à l'ENSIMEV d'un bâtiment de 2 000 m2 (mais destiné aux seuls étudiants de l'Ecole avec possibilité d'utilisation limitée en tant que de besoin) l'université a utilisé des locaux loués dans les friches industrielles sur les berges de l'Escaut et à la Sollac-Valenciennes. Elle a également bénéficié de locaux provisoires mis à sa disposition par la municipalité au centre ville - Boulevard Harpignies - pour l'Institut de sciences juridiques, économiques et de gestion (voir tableau en annexe 6).

Les évolutions prévisibles

D'après les prévisions du "Projet de schéma académique de développement concerté des formations post-baccalauréat", il y aurait 46% d'augmentation du nombre de bacheliers dans l'académie de Lille entre 1988 et 1993. Dans ce contexte, l'UVHC (voir le contrat quadriennal de développement 1990-1993) compterait en 1993 10 600 étudiants. Cette croissance résulterait non seulement d'un flux d'étudiants chaque année plus substantiel mais aussi du développement normal des formations au niveau des 2e et 3e cycles, plus diversifiés, qui augmenterait le stock.

C'est pourquoi la Présidence de l'université, tout en demandant l'aide légitime de l'Etat pour des constructions de locaux, imagine des solutions variées faisant intervenir notamment la municipalité de Valenciennes. Ainsi, la location, en 1990, d'un bâtiment sur les berges de l'Escaut (ancien moulin COSTIMEX) remis en état par la ville de Valenciennes, suivie d'autres aménagements peut-elle se transformer en location-vente. On pourrait y installer un secteur des arts, des activités de formation continue.

Pour la rentrée de 1994, l'université (hors IUT et hors ENSI) aura besoin de 40 000 m2 de constructions supplémentaires ; il est envisagé d'implanter 16 000 m2 sur le Mont-Houy et 24 000 m2 en ville dont 12 000 m2 de locaux neufs. La ville de Valenciennes accepterait de

participer à la construction en ville des bâtiments universitaires. Il s'agit notamment de mettre à la disposition de l'université au 1er octobre 1993 12 000 m2 sur le site Hospice général - Hippodrome, sous réserve d'obtenir une subvention de 20 MF, et de construire 9 000 m2 en urgence, à condition que l'Etat les reprenne dans 3 ans au prix de revient.

Le projet de réalisation du "Poumon vert", ensemble d'installations sportives, de détente et de loisirs universitaires et publics, d'un montant estimé à 26 MF, associe également la municipalité de Valenciennes, les collectivités territoriales et l'université.

L'université a opté pour un développement bipolaire. Plutôt que de développer ses activités exclusivement sur le campus du Mont-Houy le choix a été fait de constituer un véritable pôle universitaire en centre ville, complémentaire de celui du Mont Houy. Il s'agit là d'un choix important qui ne serait pas, d'ailleurs, dicté par la seule perspective d'obtenir ainsi des aides substantielles de la municipalité mais aussi par le fait qu'il serait ainsi plus aisé de faire appel à la collaboration de personnalités extérieures pour les disciplines juridiques, économiques et de gestion et pour les actions de formation continue.

Il va de soi, par ailleurs, que l'installation d'une antenne à Maubeuge et la participation à l'antenne universitaire (Lille-Valenciennes) à Cambrai nécessitera des aides conséquentes des deux municipalités dans le domaine des locaux, ce qui est déjà le cas.

L'université, plus aisément que pour la création d'emplois qui ne peut dépendre que du seul Etat, a donc la possibilité de faire intervenir les collectivités locales et notamment la municipalité pour promouvoir une politique de développement de son patrimoine qui est indispensable et doit recevoir l'appui majeur de l'Etat.

PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

L'organisation centralisée d'une université jeune, dynamique et en plein développement apparaît heureuse. Il est souhaitable de veiller à ce que les vice-présidents n'assument pas de responsabilités recoupant les compétences des services généraux.

La politique centralisée relative aux infrastructures est très positive ; il faut systématiquement informer les instituts et l'ENSIMEV du coût qui les concerne pour ne pas les "déresponsabiliser". Le nouveau coût d'entretien des locaux neufs de l'ENSIMEV en est un exemple.

La politique relative aux constructions, achats ou location de locaux dont l'université a un besoin évident et qu'elle développe avec la municipalité de Valenciennes doit être menée en étroite liaison avec le ministère de l'Education nationale, doublement impliqué : financement des locaux et, par la suite, attribution d'emplois et de crédits de fonctionnement.

Il va de soi qu'il appartient au ministère de l'Education nationale de faire cesser progressivement le sous-encadrement en personnels enseignants-chercheurs et non enseignants de l'université.

L'attribution de 21 subventions de fonctionnement ordinaire, toutes affectées, ne paraît pas de bonne gestion et mériterait un regroupement laissant plus d'autonomie à une université qui se veut responsable.

ANNEXE N° 1

Ressources de l'université
(Comptes financiers 1989)

	Activités générales et enseignement		Recherche		Total
	Fonction-nement	Investis-sement	Fonction-nement	Investis-sement	
Coût du personnel Etat					46 148 961
Ministère					
Subventions					
- activités	3 078 876		1 073 832		4 152 708
- surfaces	2 793 197		463 652		3 256 849
- surcoût recherche			188 100	513 982	188 100
- spécifiques		554 000			513 982
Renouvellement matériel		2 721 300		407 919	554 000
Autres subventions	8 794 109				12 103 328
Cours complémentaires	9 847 731				9 847 731
Total Ministère	24 513 913	3 275 300	1 725 584	921 901	30 616 698
Collectivités locales					
Région	3 079 119	200 000	542 962	2 370 312	6 192 393
Département	11 750				11 750
Municipalité	3 253	517 000			520 253
Autres	5 130 415	3 566 705	1 408 109	5 984 763	16 089 992
Total Collectivités locales	8 224 537	4 283 705	1 951 071	8 355 075	22 814 388
Ressources Propres					
Droits d'inscription	3 339 123				3 339 123
Taxe d'apprentissage	4 255 673				4 255 673
Formation continue (IUT inclus)`	2 169 722	1 418 677			3 588 399
Contrats de recherche			3 331 771	168 323	3 500 094
Avances de l'ANVAR					
Vente de publications	1 350				1 350
Prestations de services :					
- prestations internes	6 356 830				6 356 830
- prestations externes	4 482 755				4 482 755
Produits financiers	549 997				549 997
Autres produits exceptionnels	106 987				106 987
Total Ressources propres	21 262 437	1 418 677	3 331 771	168 323	26 181 208
Total général (1)	54 180 887	8 977 682	7 008 426	9 445 299	79 612 294

(1) Fonctionnement

ANNEXE N ° 2

Autres subventions de l'Etat

Intitulé	En KF
Locations	313
CIO	45
Actions internationales	105
Système télématique	220
Complément ILLA (prép. concours)	64
2e année Deug Cambrai	650
Maubeuge	196
Filière EEA	41
Magistère	227
AIP	707
Sports	92
Médecine	66
BU	984
IPAG	93
TCC	60
IFOREP	150
Subv. exceptionnelle ENSI	139
Formation continue	400
Idée Force	100
IPT	661
IUT	20
Heures compl. dernier trimestre 1988 (en 1989 il a été encaissé 5 trimestres d'HCE c'est pourquoi le 4e trimestre 88 a été isolé)	3260

Coût des personnels Etat

1986 : 40 904 138
1987 : 43 841 558
1988 : 46 198 927
1989 : 46 148 961

ANNEXE N ° 3

Structure des dépenses (GFC - secteur d'analyse)
(Année 1988)

	Montant	%
A - Hors rémunération de personnels		
- Infrastructure		
Bâtiments et installations techniques	1 259 929	2,92
Nettoyage	86 091	0,20
Gardiennage		
Chauffage et climatisation (y compris fluides)	980 523	2,28
Fluides hors chauffage	950 297	2,20
Voiries et réseaux	110 799	0,25
Espaces verts	35 745	0,08
Terrains de sports et installations sportives	35 139	0,08
Autres	461 765	1,07
- Autres charges isolées		
Reprographie	2 149 215	4,99
Techniques audiovisuelles	1 187 030	2,76
Documentation - IST	1 349 903	3,13
Télécommunication	796 550	1,85
Informatique	15 455 952	35,94
Courrier - Affranchissement	506 888	1,17
Achat de matériel scientifique		
- Charges non isolées	17 638 845	41,01
Sous-total	43 004 671	100,00
B - Rémunération de personnels		
ATOS : Infrastructure.....)	3 012 081	18,00
Hors infrastructure.)		
Enseignement-conférences	3 724 497	22,27
Chercheurs	2 000 992	11,97
Heures complémentaires	6 323 782	37,80
Divers	1 665 177	9,96
Sous-total	16 726 529	
Total	59 731 200	100,00

ANNEXE N° 4

Dépenses
Répartition par fonction

	Année 1986	**Année 1987**	**Année 1988**
A. Administration et gestion	7 115 567	7 939 083	7 132 053
C. Actions commerciales	-	-	-
E1. Enseignement initial	23 837 215	23 819 406	31 896 555
E2. Enseignement continu	1 530 434	5 795 098	7 574 932
L. Infrastructure immobilière	5 649 489	3 999 982	313 249
RO. Recherche sur contrats	1 272 647	2 329 290	3 623 224
R1. Recherche subventions Etat	2 070 805	1 517 777	2 117 967
R2. Recherche nucléaire	-	-	-
R3. Recherche autres organismes	9 405 158	10 388 536	8 460 360
R4. Recherche autres	-	-	-
R : TOTAL	12 748 610	14 235 603	14 201 551
X Activités diverses	274 671	3 792 663	772 538
AUTRES	-	-	-
Montant des mandatements	63 904 596	73 817 438	61 890 878

ANNEXE N° 5

Postes et contrats des personnels non enseignants au 01/06/1991

GRADES	Nombre de postes	SG + SC	IUT	ISTV	ENSI	Lettres	Droit	IPAG	IFOREP	Vacants (1)
Secrétaire général	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Agent comptable	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-
APASU	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-
AASU	5	3	-	-	1	0,50	0,50	-	-	-
SASU	12	3	1	1	1	1	1,50	0,50	-	3
Adjoint administratif S. ext	20	11	4	3	1	-	1	-	-	-
Agent administratif S. ext.	4	2	1	1	-	-	-	-	-	-
Ouvrier professionnel										
1e catégorie	2	1	-	-	-	-	-	-	-	1
2e catérogie	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-
3e catégorie	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Agent spécialiste	13	12	-	-	-	1	-	-	-	-
Chef surveillant	2	2	-	-	-	-	-	-	-	-
Agent de service	3	3	-	-	-	-	-	-	-	-
Conducteur auto	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Préposé téléphoniste	2	2	-	-	-	-	-	-	-	-
Infirmiers	2	2	-	-	-	-	-	-	-	-
Ingénieur recherche	6	-	1	1	1	-	-	-	-	3
Ingénieur d'études	16	4	2	3	3	1	-	-	-	3
Assistant ingénieur	6	2	2	-	1	-	-	-	-	1
Technicien	18	5	2	5	2	1	-	-	-	3
Adjoint technique	8	3	3	1	1	-	-	-	-	-
Agent technique	7	6	-	1	-	-	-	-	-	-
Secrétaire d'administration R.F.	9	4	1	1	-	1	-	-	-	2
Adj. administratif R.F.	17	9	3	-	1	-	2	-	-	2
BU conservateur	2	1	-	-	-	-	-	-	-	1
BU Biblio. adjoint	3	3	-	-	-	-	-	-	-	-
Magasinier spécialisé BU	6	5	-	-	-	-	-	-	-	1
Total	169	88	21	17	12	5,50	5	0,50	-	20
Vacataires	34									

(1) Postes vacants : postes non pourvus par des titulaires

ANNEXE N° 6

Etat d'occupation des locaux par grands secteurs disciplinaires

Secteurs disciplinaires	Locaux construits affectés à l'Université Mont-Houy	Locaux loués ou mis à sa disposition	Total	Nombre d'étudiants	Nombre de m2 par étudiant
Sciences et Techniques	3200 m2	320 m2 (bat. modulaires Mont-Houy) 1800 m2 Sollac Valenciennes 700 m2 antenne de Cambrai 900 m2 antenne de Maubeuge	6920 m2 dont 3720 m2 loués ou mis à sa disposition	2168	3,19 (norme : 9 m2)
Lettres Langues et Arts	3000 m2	160 m2 (bat. modulaires Mont-Houy) 150 m2 Sollac Valenciennes 700 m2 Moulin Valenciennes	4010 m2 dont 1010 m2 loués	1959	2,05 (norme : 3 m2)
Disciplines Juridiques Economiques et de Gestion		2270 m2 Bd Harpignies Valenciennes	2270 m2 dont 700 m2 loués	1606	1,41 (norme : 3,5)
IUT	16000 m2	60 m2 (bat. modulaires Mont-Houy) 50 m2 Sollac Valenciennes	16110 m2 dont 110 m2 loués		
Ecole d'Ingénieurs Mécanique Energétique	2000 m2		2000 m2		
Formation et Recherche en Pédagogie		2000 m2 situés à Denain	2000 m2 loués		
Bibliothèque	1500 m2	100 m2 Bd Harpignies Valenciennes	1600 m2 dont 100 m2 mis à sa disposition		

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Le service universitaire d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUAOIP)

I - La structure

Le service a reçu son statut actuel le 3 juillet 1986. Il succédait à un service universitaire d'information et d'orientation créé en 1972.

La directrice du service, maître de conférences en mathématiques, assume cette fonction en plus de son service normal d'enseignant (mais ne fait pas de recherches). Elle est en outre vice-présidente de l'université chargée de la vie de l'étudiant.

Elle est invitée permanente au Conseil des études et de la vie universitaire ; ce conseil semble d'ailleurs ne jouer qu'un rôle assez formel.

Le service travaille particulièrement en liaison avec la scolarité pour la diffusion de l'information et la publication des statistiques ; il est en relation avec le CROUS pour donner régulièrement les informations sur les admissions en résidence, le service social, les aides financières. L'assistante sociale tient une permanence dans les locaux du service.

Il participe à la coordination régionale des services homologues qui regroupe les trois universités de Lille, celles d'Amiens et de Valenciennes.

II - Les activités

Elles se classent sous quatre rubriques :

1 - Information : le service organise chaque année une journée "portes ouvertes" et participe à de nombreux forums, carrefours des métiers ainsi qu'au Salon de l'Etudiant [(1)]. Il participe à la publication d'un Guide de l'étudiant, plaquette commune aux universités de Lille et de Valenciennes et diffusée aux élèves de terminale de l'académie. Il effectue l'envoi des dossiers d'admission, de pré-orientation, de pré-inscription et des fiches de présentation des filières. Il édite aussi des brochures "prolongation d'études" destinées aux étudiants achevant un DEUG ou un DUT, un bulletin d'information mensuel et la revue de presse de l'université.

2 - Accueil et orientation : ils consistent à organiser l'accueil lors de réunions de pré-rentrée, la présentation des voies de poursuite d'études à l'issue du 1er cycle et à répondre aux demandes d'entretien individuel ; le nombre de ces derniers, environ 200 par an, est limité par le temps que le service peut y consacrer. Ces entretiens qui portent sur un large éventail de questions, depuis les débouchés professionnels jusqu'aux aides sociales, jouent un rôle essentiel pour les étudiants ; ils permettent par ailleurs au service de bien percevoir les difficultés auxquelles se heurtent les jeunes ainsi que certains travers de leurs comportements (par exemple le choix d'un premier cycle en fonction de sa localisation -proche du domicile- plutôt que de sa finalité).

[(1)] Jusqu'en 1989, car, n'ayant pas été satisfaites de l'organisation de ce salon, les universités du Nord se sont tournées vers une autre formule, "Tremplins".

3 - Aide à l'insertion professionnelle : le SUAOIP centralise les informations concernant les stages et a entrepris la diffusion, en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Valenciennes, des caractéristiques des stages intégrés au cursus des études par institut et par mot-clé ainsi que des offres et demandes de stages sur le centre serveur de la CCI. La poursuite de cette opération est subordonnée au tour que prendront les relations entre l'université et la CCI, destabilisées par la récente dénonciation des conventions qui les liaient (cf. chapitre sur la Formation continue). Un relais APEC a été créé en 1981 dans le service. Un conseiller d'orientation avait monté un module de préparation à l'insertion professionnelle en DESS de productique mais le départ de ce conseiller a empêché, pour le moment, de continuer.

4 - Promotion de l'université : cet aspect de l'activité du service comprend l'accueil des personnalités visitant l'université -chefs d'entreprise, journalistes, délégations étrangères- mais ne concerne pas les autres aspects des relations extérieures, confiés à un service spécialisé avec lequel le SUAOIP a peu de rapports. En revanche, il comprend les relations avec la presse. Celles-ci donnent lieu à la rédaction de nombreux communiqués et articles largement repris par les "medias" régionaux et nationaux (journaux, radio, TV) d'information générale ou spécialisée. Le service est à juste titre fier de son livre de presse, dont il pense qu'il est l'un des plus complets des universités françaises et qui présente toutes les activités de formation initiale et continue, de recherche, de transfert de technologie... Cela rEprésente incontestablement une excellente valorisation de l'université.

III - Les moyens

Le personnel comprend, outre le directeur, un ingénieur d'études qui est, en fait, un attaché de presse travaillant pour l'ensemble de l'université, deux personnes à temps partiel (80%), l'une SASU, l'autre adjoint administratif, et deux conseillers d'orientation à mi-temps.

Ses moyens financiers, en tout état de cause très limités, sont difficiles à apprécier exactement sans comptabilité analytique. Le service n'a aucune ressource propre.

Le service dispose de 140 m2 de locaux sur le campus, dans le bâtiment de l'IUT. Il est équipé d'un micro-ordinateur Macintosh et d'un minitel. Il a besoin d'un deuxième poste de travail sur Macintosh, d'un compatible PC, d'une télévision avec magnétoscope et d'un répondeur téléphonique.

IV - Vers une réorganisation pour l'efficacité

La directrice du service regrette de n'avoir pu jusqu'ici établir de plan de travail à long terme, faute de personnel et de participation plus active des enseignants. Elle souhaite néanmoins réorganiser ses activités en quatre secteurs placés chacun sous la responsabilité d'un enseignant :

- information - accueil
- orientation

- aide à l'insertion
- relations avec les milieux professionnels

Est également à l'étude la création d'un service d'accueil, d'orientation et de suivi des étrangers.

Une telle organisation, reposant largement sur le volontariat, devrait néanmoins se sentir épaulée par l'attribution de moyens supplémentaires.

Une forte proportion des étudiants de Valenciennes n'appartient pas aux catégories familières de l'enseignement supérieur. De plus, l'origine géographique d'un nombre important d'entre eux ne les a pas placés aux endroits où l'information circule sur ce sujet. Afin de résorber cette inégalité qui vise à éviter aux étudiants de se "fourvoyer", un service personnalisé d'orientation doit être proposé. Les moyens actuels du SUAOIP ne lui permettent pas de rendre ce service d'un type nouveau qui justifierait une mise en point expérimentale.

La mise à jour de la documentation est faite actuellement par le secrétariat. L'accomplissement régulier de cette tâche nécessiterait un poste de documentaliste.

D'autre part, le SUAOIP affirme une vocation d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants qui ont achevé leur cursus. Cohérente avec la volonté générale d'articulation de l'université avec le tissu économique et social, cette participation à l'entrée de l'étudiant dans la vie professionnelle doit se poursuivre. Il faut des moyens. Ceux qui sont actuellement affectés à cette mission ne suffisent pas à la conduire à bonne fin. Il convient d'y remédier.

Convenablement doté, le SUAOIP deviendrait alors un lieu d'expérimentation pour l'ensemble des universités placées dans une situation analogue.

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Vie de l'étudiant

I - Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU)

Il est composé de 12 enseignants (collège A : 6 ; collège B : 6), 12 étudiants, 4 IATOS et 4 personnalités extérieures. Au cours de l'année 1989-1990, le CEVU s'est réuni une fois par trimestre, le taux de participation aux réunions par catégorie étant pour les enseignants de 70%, pour les étudiants de 25%, pour les IATOS de 70% et pour les personnalités extérieures de 50%. Les domaines d'intervention du CEVU concernent la pédagogie et la vie dans le campus.

Le principal problème réside dans la difficulté de communication entre l'administration et les différentes catégories ; l'insuffisance d'installations de rencontre et d'animation constitue assurément un frein à la communication interne.

Les perspectives essentielles consistent donc à renforcer les moyens de communication actuels (diversification des supports) et relancer des activités et des animations socio-culturelles.

D'autre part, des contacts sont actuellement en cours avec une société "interfaces" pour introduire sur le campus, dans le cadre du projet "Maison de l'étudiant", des activités économiques de type services telles que banque, poste, laverie, crèche...

II - Conditions matérielles

1 - Le campus et les locaux

Les locaux et installations de l'université sont regroupés en majorité sur le campus du Mont-Houy situé à 4 ou 5 km du centre ville mais il existe trois autres implantations en ville (dont une importante pour l'ISJEG), une à Denain (l'IFOREP) et deux antennes à Cambrai et Maubeuge.

Le campus est agréable, bien entretenu et apprécié des étudiants, sauf des juristes et des économistes qui ne sont pas satisfaits de leurs conditions actuelles d'installation en ville.

2 - Les transports

Les transports en commun desservant notamment le campus sont assurés par la compagnie SEMURVAL. Jugés peu satisfaisants par les étudiants et les enseignants qui les utilisent (fréquence insuffisante, longueur des trajets, service interrompu à 20 heures), la SEMURVAL et le syndicat des communes qui gèrent ce service de transports en commun, viennent d'y apporter des améliorations (ligne spécifique, horaires aménagés)..

3 - La restauration

Le campus dispose d'un restaurant universitaire de 600 places au Mont-Houy géré par le CROUS ; on y sert environ 2000 repas par jour dont la qualité est très généralement appréciée. La seule critique qui lui est adressée concerne la durée de l'attente, qui peut dépasser 1/2 heure en période de pointe. Le CROUS gère aussi deux cafétérias, l'une attenante au restaurant, l'autre dans la résidence universitaire, également appréciées.

L'université demande la construction d'un second restaurant universitaire dont la capacité serait d'environ 600 places avec 3 à 4 rotations.

4 - Le logement

La résidence universitaire, située sur le campus, comporte 800 chambres et 5 appartements pour des couples. Elle est bien tenue et son responsable considère que les résidents sont "relativement sages et disciplinés".

La capacité de cette résidence est loin de permettre de satisfaire toutes les demandes. Le CROUS opère donc une sélection sur critères sociaux. Il cherche par ailleurs des chambres en ville ou dans les environs et met les étudiants qui le demandent en relation avec les propriétaires.

Les possibilités d'accueil ne pouvant satisfaire toutes les demandes de logement en ville ou à proximité du Mont Houy et les étudiants étrangers n'étant pas toujours acceptés par les propriétaires, le CROUS a dû mettre en place un service d'hébergement qui s'étend sur un rayon de 15 km.

La résidence ferme du 13 juillet au début septembre (sauf pour les couples) et les résidents qui le désirent peuvent être logés pendant cette période à Villeneuve d'Ascq ou à Lille.

L'université demande l'accroissement des capacités d'hébergement en tissu urbain dans les 6 ans à venir, au rythme de 300 chambres par an.

Equipements divers

Il s'agit d'équipements mis à la disposition des étudiants. Ils comprennent 4 photocopieurs dont 2 à la bibliothèque et 2 à l'imprimerie -le prix de la photocopie est de 0,50 F-, des moyens de reproduction (reproduction de mémoires, thèses, etc...), des moyens informatiques (micro-ordinateurs, imprimantes). On dispose de 20 salles informatique équipées dont certaines en réseau. L'accès y est libre durant les cours et les temps libres mais contrôlé pendant les heures d'inoccupation. Il existe également des moyens audiovisuels dans les instituts.

Salles de réunion et de spectacle

Aucune salle de réunion n'est réservée aux étudiants, ce qui se comprend compte tenu de la pénurie de locaux, mais ils ont la possibilité d'utiliser l'une des deux salles des conseils quand elles sont libres et le grand amphithéâtre de 250 places pour les assemblées générales. Dix des seize associations d'étudiants disposent d'un petit local.

Il n'y a pas non plus de salle de spectacle spécialisée mais des séances de projection et de ciné-club ont lieu dans le grand amphi. Les concerts sont organisés dans la grande salle de la cafétéria de la résidence universitaire qui peut accueillir 250 à 300 personnes.

Activités sportives et installations

Les installations sportives mises à la disposition des étudiants sur le campus comprennent un gymnase de 1 125 m2 (plus les annexes) pour les sports collectifs, le tennis, etc..., une salle annexe de 70 m2 pour les arts martiaux et la danse vouée à une destruction imminente. Le gymnase du campus est jugé insuffisant ; il est utilisé 65 heures par semaine (57 h pour l'enseignement et les compétitions, 8 h par le Club civil).

Les étudiants peuvent également avoir accès aux installations sportives de la ville (le Palais des sports du stade Nungesser, le stade de Cheminots, le stade Nungesser), dans certaines gratuitement, dans d'autres à titre payant. D'autres installations sont également utilisées après signature d'une convention (centre équestre de Wallers, patinoire, piscine et centre de voile de Valenciennes, centre d'aviron et tennis club).

La proportion d'étudiants pratiquant des activités physiques et sportives est de 30% sur le nombre global d'inscrits. Cependant, si le régime est la non-obligation, les activités physiques et sportives interviennent dans trois cursus à l'IUT, dans la filière Arts plastiques et à l'ENSIMEV selon des modalités différentes.

5 - La santé

La récente restructuration du service de médecine préventive a pour objet d'améliorer la qualité des prestations dues aux étudiants, notamment en matière de soins d'urgence. Outre les missions obligatoires, l'université s'engage à développer les actions d'information, de prévention et d'éducation sanitaire. De même elle contribuera, dans le respect de la législation en vigueur, à la mise en oeuvre d'une médecine de prévention des personnels. Enfin, en liaison avec l'Office Municipal des Sports et le Centre Hospitalier de Valenciennes, elle initiera des actions de médecine du sport. Il n'y a pas de service pour handicapés mais un groupe de réflexion sur ce point a été mis en place récemment.

La médecine préventive de l'UVHC emploie 2 infirmiers, la fréquentation de ce service s'élevant à plus de 110 passages par jour.

III - Activités

1 - Organisations étudiantes

Il existe en principe une "Corpo" par filière. C'est beaucoup mais elle se sont regroupées depuis peu dans une Fédération des Etudiants de Valenciennes (FEV) qui a plus de poids dans les contacts et les négociations avec les partenaires extérieurs ; elle obtient par exemple des réductions pour les spectacles.

Les Corpos sont sans doute inégalement actives mais un de leurs rôles importants est l'organisation des "Zinzins" (soirées) qui, d'une part, servent à remplir leurs caisses, d'autre part contribuent à la bonne ambiance - et même, au dire de certains, à la pluridisciplinarité !

2 - Action culturelle

Depuis une dizaine d'années, un "institut culturel" (ICU) fonctionne grâce à un noyau d'enseignants et aux étudiants de quelques Corpos, sous la responsabilité d'un des vice-présidents de l'université. A la rentrée 1989 s'est créé un comité dénommé "Centre estudiantin de formation, d'animation et de culture" (CEFAC) qui a pris en main la gestion de l'ICU et va exercer ses activités sous le nouveau sigle.

L'ICU - CEFAC dispose de deux animateurs et d'une secrétaire à mi-temps, de deux bureaux et il reçoit une subvention annuelle qui avoisine maintenant 100 000 F.

Il assure le fonctionnement de trois activités permanentes :

- une troupe théâtrale qui groupe 40 à 50 étudiants chaque année et monte une pièce, ;
- une chorale de 30 choristes qui donne des concerts à l'université, dans le Valenciennois, dans le Nord et parfois à l'étranger ;

- un journal universitaire qui paraît cinq à huit fois par an ;

et d'une série d'actions ponctuelles : expositions, conférences, concerts, stages de photo et de vidéo, voyages culturels, soutien à des activités proposées par des étudiants...

Cependant, le responsable de l'action culturelle estime que l'impact de ces activités reste relativement faible à l'intérieur comme à l'extérieur de l'université. Il souhaiterait l'amélioration des moyens matériels et une plus grande implication de ses collègues.

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

La bibliothèque universitaire

I - Organisation

1 - Structure administrative

La bibliothèque universitaire de Valenciennes est un service commun de documentation, régi par l'arrêté du 4 juillet 1985. Elle constitue une section unique et pluridisciplinaire.

Elle a beaucoup changé de personnel de direction dans les trois dernières années, et dans des conditions qui n'ont pas toujours permis de transmettre informations et méthodes. De ce fait, beaucoup des renseignements obtenus sont fragmentaires.

2 - Budget

Avec la contractualisation, la bibliothèque a profité de l'augmentation des dotations de l'Education nationale depuis 1990. Mais, par ailleurs, la forte proportion d'étudiants boursiers exonérés de droit n'a pas permis à la bibliothèque d'accroître également ses ressources en fonction de l'accroissement du nombre d'étudiants.

Le budget 1990, en augmentation par rapport au budget 1989 de 34% pour les ouvrages et de 5% pour les périodiques, fait apparaître une dépense documentaire annuelle de 180 francs par étudiant inscrit à l'université. Presque suffisante dans une bibliothèque traditionnelle, cette somme ne permet pas à la bibliothèque de Valenciennes de constituer les fonds qui lui manquent : elle permet seulement de suivre le courant des nouveautés.

3 - Les locaux

La bibliothèque universitaire de Valenciennes est répartie physiquement sur deux sites, de très inégale importance : la bibliothèque du Mont-Houy, qui offre 1400 m^2 et la bibliothèque de droit au boulevard Harpignies qui représente environ 100 m^2.

On ne peut considérer comme des bibliothèques les quelques centaines d'ouvrages généraux et de référence répartis entre Maubeuge et Cambrai.

Mont-Houy

Les locaux du Mont-Houy sont récents, ouverts en 1985. De ce fait, ils sont propres, plaisants et bien agencés. Par contre, si l'espace réservé aux chercheurs - 30 places - est presque suffisant en l'état actuel, l'espace affecté aux étudiants de premier et second cycles est totalement insuffisant. On aboutit à 0,25 m^2 de bibliothèque par étudiant et à une place assise pour 30 étudiants. Il n'est pas inutile dans ce contexte de rappeler les normes prévues par le VIe plan pour les bibliothèques universitaires : 1,50 m^2 par étudiant, une place assise pour 6 étudiants en lettres et une pour 10 en sciences.

La salle de lecture est bondée, donc très bruyante et peu propice à un travail personnel réel. L'absence de lieu de vie et de rencontre pour les étudiants sur le campus accentue les problèmes d'occupation de la bibliothèque : on y vient pour se rencontrer, pour passer le temps

entre deux cours, au détriment de ceux qui viennent vraiment utiliser les ressources documentaires de la bibliothèque pour leur travail.

Seule une extension significative des surfaces de la bibliothèque pourra résoudre ce problème.

Boulevard Harpignies

Les cours de droit ont lieu dans des bâtiments provisoires. La bibliothèque est dans les mêmes conditions que le reste des activités en droit : locaux inadaptés, malcommodes, sales, et totalement insuffisants. De plus, l'organisation des deux salles ne permet pas de surveillance réelle et le taux de vol est très élevé.

Par ailleurs, les conditions de travail pour le personnel de la bibliothèque affecté au droit sont anormales : aucun bureau fermé, aucun endroit pour effectuer les rangements et pré-classements. Certes, le travail de préparation se fait à la bibliothèque du Mont-Houy, mais cela n'exclut pas la nécessité d'un espace de travail fermé pour le personnel, isolé des salles de lecture.

Les divers entretiens avec la direction de la bibliothèque et avec le secrétaire général de l'université font espérer une solution assez rapide : la section de droit de l'université devrait occuper rapidement de nouveaux locaux, prévus dans le réaménagement d'un bâtiment ancien. Il faudra être très attentif à l'organisation de la bibliothèque : éviter l'éclatement en plusieurs espaces ou une répartition sur plusieurs étages, et prévoir des besoins en surface autant en fonction de l'augmentation du nombre des étudiants que de l'accroissement des collections.

Une évaluation trop étroite de ces deux derniers critères au Mont-Houy aboutit aujourd'hui à un établissement totalement insuffisant moins de cinq ans après son ouverture.

4 - Le personnel

La bibliothèque universitaire de Valenciennes dispose de 12 postes pourvus en personnel de bibliothèque. Cela représente un encadrement de 1,5 agents pour 1000 étudiants. La moyenne nationale, déjà fort insuffisante, est de 3,45 agents pour 1000 étudiants. A titre de comparaison, les bibliothèques allemandes ont 6 agents pour 1000 étudiants.

La bibliothèque assure une ouverture de 45 heures par semaine. C'est bien là que réside le problème car les magasiniers ayant d'autres attributions que le prêt, ne peuvent pas toujours assurer une présence à l'accueil ; dans ces conditions, la bibliothèque a recours aux moniteurs étudiants. Elle en a actuellement 6, plus un CES, ce qui représente 2,8 emplois à temps plein supplémentaires. C'est là une situation qui pour être fréquente dans les bibliothèques universitaires n'est pas saine. Autant le rôle des moniteurs étudiants dans l'ouverture de la salle de micro-informatique est tout à fait justifié et normal, car il s'agit d'un service très spécifique, que la bibliothèque héberge, et qui est un "plus", ajouté au service normal d'une bibliothèque, autant il est regrettable que l'ouverture et le prêt, qui sont des fonctions essentielles de la bibliothèque, ne puissent être assurées à Valenciennes qu'avec des moniteurs étudiants.

Cette situation a pour conséquence une très grande difficulté à assurer un minimum de discipline dans les salles : les moniteurs "ne font pas le poids" auprès des étudiants, mais surtout, l'accueil n'étant pas assuré par des professionnels des bibliothèques, il est beaucoup plus difficile d'assurer la nécessaire formation à l'utilisation des ressources offertes par la bibliothèque.

L'équipe professionnelle de la bibliothèque est beaucoup trop restreinte. Il faudrait, au niveau d'exécution des tâches matérielles, au moins deux magasiniers supplémentaires, de façon qu'au moins les fonctions liées au prêt (ouverture et enregistrement des transactions) puissent être assurées avec la présence régulière d'un professionnel.

Néanmoins, le manque de personnel le plus criant concerne les bibliothécaires-adjoints et les conservateurs. Une bibliothécaire-adjointe à 80% s'occupe du prêt entre bibliothèques de sorte que les deux bibliothécaires-adjoints cumulent toutes les tâches techniques et une bonne partie des tâches scientifiques. L'augmentation des crédits documentaires (sans augmentation de personnel) a provoqué une surcharge considérable de travail. Seule l'affectation de 2 à 3 bibliothécaires-adjoints au minimum pourrait rééquilibrer la situation.

La bibliothèque de Valenciennes, outre le manque de personnel, souffre d'un autre mal : l'instabilité de la direction. Sur deux postes de conservateur affectés à la bibliothèque, un seul est pourvu, celui de la direction. Or, en quatre ans, la bibliothèque a changé quatre fois de directeur. Il serait indispensable d'assurer des conditions telles que la permanence de la direction puisse être assurée sur plusieurs années : la nomination d'un deuxième conservateur devrait être un élément de plus grande stabilité.(1)

II - Fonctionnement

1 - Les collections

La bibliothèque universitaire de Valenciennes est une bibliothèque récente, dont les collections se sont diversifiées au fur et à mesure de l'introduction des nouveaux enseignements et des habilitations.

Il semble que les besoins en documents liés aux premier et second cycles soient couverts ponctuellement, selon les demandes des enseignants. Mais il est évident que la bibliothèque ne peut avoir de fonds dans les disciplines littéraires et scientifiques traditionnelles, ce qui pénalise surtout les chercheurs dans les disciplines fondamentales.

Par contre, la couverture est naturellement beaucoup mieux assurée dans les disciplines plus récentes et à finalité professionnelle qui sont la caractéristique de l'université de Valenciennes.

Le fonds de périodiques, qui traduit bien la richesse d'une bibliothèque, est très significatif à cet égard : la bibliothèque possède environ 600 titres de périodiques vivants, dont 40% sont scientifiques. Sur ces titres, plus d'un quart sont des périodiques en informatique, ce qui correspond bien aux orientations générales de l'université.

Par contre, le fonds de périodiques consacrés au droit à la bibliothèque du boulevard Harpignies est dérisoire : moins d'une centaine ... (2)

La part des périodiques dans les dépenses documentaires traduit bien aussi la structure du public de la bibliothèque, qui accueille une majorité d'étudiants du 1er cycle.

---

(1) Le 2e poste est pourvu depuis la rentrée 91.

(2) La situation s'est améliorée au cours de la dernière année universitaire.

Traditionnellement les périodiques sont davantage utilisés par les chercheurs, et, dans une bibliothèque scientifique d'étude et de recherche, représentent environ 2/3 des acquisitions. A Valenciennes, les périodiques ne représentent que la moitié des dépenses documentaires ... ce qui correspond à la nécessité de constituer un fonds.

Pour l'heure, les collections de la bibliothèque répondent à la structure de l'université, mais il faudra veiller à suivre l'évolution et l'extension de la recherche pour ne pas risquer d'appauvrir le fonds.

2 - Relations avec les enseignants

Les changements fréquents à la tête de la bibliothèque ne sont pas très favorables à l'établissement de relations suivies avec les enseignants. Néanmoins, les demandes de ceux-ci sont, dans l'ensemble, satisfaites.

L'augmentation sensible des crédits de la bibliothèque depuis deux ans a permis dans ce domaine une amélioration très significative.

Mais la bibliothèque souffre, comme d'autres secteurs de l'université, du manque de professeurs. Les enseignants, trop peu nombreux, pas toujours résidents, n'ont pas beaucoup de temps à consacrer au problème documentaire. Disposant souvent de bibliothèques bien structurées ailleurs qu'à Valenciennes, ils n'ont pas toujours le réflexe de prévenir la bibliothèque à temps des besoins documentaires prévisibles de leurs étudiants. Ceci est particulièrement net en droit. Une bibliographie présentée trop tard ne peut être fournie dans des délais satisfaisants, d'autant que la bibliothèque manque de personnel à tous les niveaux, ce qui allonge les délais de mise à disposition des ouvrages.

3 - Relations avec les autres bibliothèques

Il n'existe pas sur le campus du Mont-Houy de bibliothèques très structurées en dehors de la bibliothèque de l'université. Certes, l'IUT et l'Ecole d'ingénieurs disposent de ressources documentaires propres, mais cela tient à leur statut d'exception et à la spécificité des besoins de ces établissements. La bibliothèque n'entretient aucune relation avec elles ; par contre, les relations sont plus étroites avec les bibliothèques des laboratoires de l'université. Ceux-ci ont quelques titres de périodiques, qui complètent le fonds de la bibliothèque. Pour l'heure, la bibliothèque devra veiller à suivre d'aussi près que possible l'évolution de ces bibliothèques spécialisées, afin d'éviter un éclatement des ressources documentaires.

La bibliothèque entretient par ailleurs des liens assez étroits avec la bibliothèque municipale. La collaboration entre les deux établissements se traduit par l'édition d'un catalogue commun des périodiques, qui constitue un très bon outil de référence.

4 - Les nouvelles technologies

La bibliothèque universitaire du Mont-Houy est bien équipée dans le domaine des nouvelles technologies et offre à ses usagers des services satisfaisants. Outre une salle de micro-informatique en libre service, qui permet aux étudiants d'utiliser des microordinateurs et des logiciels, elle offre une station de lecture de CD ROM en libre accès.

Pour l'heure, le fonds de CD est surtout constitué de bibliographies générales, mais il devrait déjà permettre une initiation aux techniques de la recherche documentaire en ligne.

La bibliothèque offre aussi un service de recherche documentaire automatisée. Relativement peu connu, il est surtout utilisé par les étudiants en thèse. Le prix élevé des recherches en ligne et la spécialisation des bases réservent de fait ce service aux chercheurs.

5 - L'informatisation

La bibliothèque dispose d'ores et déjà d'outils de gestion informatique pour le prêt, le catalogage et la comptabilité.

Prêt et catalogage sont dissociés et gérés par des logiciels différents. Le catalogue n'est pas consultable en ligne.

Dans les mois qui viennent, la bibliothèque va utiliser un système intégré, qui devrait apporter une simplification et une harmonisation des procédures, et la possibilité, à terme, d'avoir en réseau les diverses localisations de la bibliothèque.

Cependant, le processus d'informatisation, qui va nécessiter, d'une façon ou d'une autre, la reprise et la description de l'ensemble du fonds va demander un effort supplémentaire à une équipe professionnelle réduite. La montée en charge du système devra certainement s'accompagner de recours à des personnels temporaires, pour éviter un impact trop lourd sur les tâches normales de la bibliothèque, en particulier le traitement des acquisitions.

6 - Le service

La bibliothèque assure actuellement un service d'accueil et de prêt de documents pour les étudiants de premier et de second cycles, ainsi que pour les chercheurs. Elle touche la moitié des étudiants inscrits à l'université.

Les usagers étudiants, des premier et second cycles, se plaignent du bruit, ceux du troisième cycle réclament davantage de documents.

Le taux de satisfaction semble donc moyen, mais cela tient d'une part à l'étroitesse des locaux et d'autre part à la faiblesse numérique de l'équipe professionnelle de la bibliothèque.

L'encadrement des jeunes étudiants, leur initiation aux pratiques documentaires ne peuvent être correctement assurés par manque de personnel qualifié. De la même façon, l'information auprès des jeunes chercheurs sur les services tels que la recherche documentaire en ligne et le service de prêt entre bibliothèques ne peut être assurée systématiquement.

La direction actuelle de la bibliothèque est bien consciente du problème. Des solutions seront certainement mises en place à la prochaine rentrée, mais elles passeront certainement par une collaboration étroite avec les enseignants, ce qui sera peut-être rendu difficile par la faible disponibilité de ceux-ci.

Néanmoins, la progression régulière des statistiques de prêt, supérieure à la progression du nombre des étudiants, montre que la bibliothèque remplit, aux yeux de l'extérieur, assez bien sa mission. Il est important de noter que dans l'enquête de satisfaction menée par SCP Communication en mai 1989, la bibliothèque universitaire est le service qui recueille le plus fort taux de satisfaction : 20% de très satisfaits et 30% d'assez satisfaits.

7 - Les délocalisations

L'étroitesse des locaux et la diversification des enseignements ont provoqué un éclatement de l'université, qui a, en dehors de Valenciennes, deux centres : Maubeuge et Cambrai. La bibliothèque universitaire fournit quelques ouvrages à ces centres, mais on ne peut parler à leur sujet de bibliothèques. Il sera nécessaire d'examiner très soigneusement les besoins de la documentation dans les centres délocalisés pour ne pas avoir de services au rabais. Ces centres devront offrir à leurs étudiants des conditions décentes d'accès à la documentation, avec des collections suffisantes et un personnel qualifié, dans des locaux adéquats.

Là encore, la bibliothèque universitaire devra veiller à organiser et à fédérer l'activité de ces centres, pour optimiser les collections et les services et éviter l'éclatement.

La bibliothèque universitaire du Mont-Houy est une bibliothèque récente dans une université en pleine évolution. Elle souffre d'un manque d'assise et de stabilité, mais elle est très ouverte aux nouvelles disciplines. Elle rend aussi correctement que possible les services normaux d'une bibliothèque à ses usagers.

Cependant, elle représente une structure fragile : son fonctionnement n'est assuré que par le recours à des emplois instables.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Il est impossible à la directrice, en l'état actuel, de faire face à la fois aux problèmes posés par l'augmentation normale de l'activité liée à l'augmentation du nombre des étudiants et à la définition et la mise en oeuvre des structures de documentation nouvelles liées à la diversification des enseignements, au développement de la recherche et à la délocalisation prévus dans les plans du développement de l'université.

Il est prioritaire de renforcer la direction de la bibliothèque en nommant rapidement un conservateur sur le poste non pourvu, faute de quoi le service documentaire unifié, que connaît actuellement l'université et qui est un atout réel, risque d'éclater en ministructures incohérentes.

De la même façon, seule une direction forte, et une équipe professionnelle suffisante, dotée de moyens corrects, pourront accompagner la délocalisation.

Les faiblesses de la bibliothèque tiennent à sa jeunesse, mais cette jeunesse est aussi un atout formidable, à condition qu'elle soit confortée par des structures solides, moyens financiers, locaux et surtout personnels.

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

La formation continue

I - Présentation générale

1 - Le contexte

Pour l'activité de formation continue, la région Nord-Pas de Calais et le Valenciennois présentent des traits spécifiques assez marqués.

Dans la région, la formation continue occupe une place relativement importante, qui n'est sans doute pas sans lien avec un niveau moyen de formation initiale inférieur à la moyenne nationale ainsi qu'avec le taux de chômage élevé dont souffre tout particulièrement le bassin de Valenciennes. Alors qu'en termes de population active, le poids de la région dans la nation est de 6,5%, sa part dans la masse financière concernant la formation, toutes sources confondues, est de 7,4%. Cela vient surtout des financements publics qui atteignent 9,4% du total national alors que la contribution des entreprises ne dépasse pas 5,8%.

En ce qui concerne la formation délivrée par les seuls établissements d'enseignement supérieur, la part de la région Nord-Pas de Calais est de 11% en heures-stagiaires et de 11,6% en volume de financement toutes sources confondues. Dans ce domaine, la région est très au-dessus de la moyenne nationale ; en termes de volume de financement par habitant actif, elle vient en seconde position, juste après la Lorraine.

L'offre de formation est structurée par quelques pôles particulièrement importants tels que le CUEEP de Lille et, à Valenciennes même, le Groupement Hainaut-Cambrésis, l'un des plus gros organismes consulaires de formation de France.

La place de l'université de Valenciennes dans ce dispositif est honorable. Le responsable de la formation continue au Conseil régional en parle comme d'un partenaire sérieux ; l'avis du Délégué régional à la formation professionnelle est un peu plus réservé, il ne semble pas considérer l'université comme une force très importante.

2 - La structure

Pendant les premières années, l'activité de formation continue de la jeune université a été assurée par un service commun qui, sous l'impulsion de son directeur de l'époque et en s'appuyant principalement sur l'IUT et sur l'ISTV, a connu un développement rapide et a établi de bonnes relations avec les milieux professionnels.

Par la suite, des tensions apparues entre la présidence et les composantes les plus engagées dans la formation continue ont conduit en 1985 à l'éclatement, chaque composante reprenant la responsabilité de ses actions, et le service commun voyant son rôle réduit, d'une part à assurer la coordination, d'autre part à conduire lui-même les actions de formation qui n'étaient revendiquées par aucune composante.

Ce service, dans sa forme actuelle, a été créé par une délibération du Conseil d'administration en date du 14 mars 1985 sous le nom -qu'il portait déjà précédemment- de Centre d'éducation permanente et de promotion économique et sociale (CEPPES). Il a amorcé en 1989 une nouvelle phase d'expansion.

En tant que service commun, il est chargé d'assurer, dans le cadre des orientations définies par le Conseil d'administration, "les fonctions d'intérêt commun nécessaires à la cohérence de l'intervention de l'établissement dans le domaine de la formation continue", en

particulier la coordination des diverses actions et la représentation de l'université auprès des organismes locaux, régionaux, nationaux et internationaux de la formation professionnelle. Il a aussi une mission d'impulsion, de conseil et d'organisation auprès des composantes ainsi que d'animation de la réflexion sur les finalités de la formation continue à l'université.

Par ailleurs, il développe ses propres actions dans les domaines qui ne relèvent pas des autres composantes ou services de l'université.

Le directeur du CEPPES est nommé par le Conseil d'administration sur proposition du président avec un mandat de quatre ans. Le directeur actuel, par ailleurs maître de conférences en anglais, est en fonction depuis février 1989. Sans avoir officiellement le titre de vice-président, il est considéré comme tel au sein du Conseil d'administration. Il est assisté d'un conseil consultatif de la formation continue composé de personnels de l'université impliqués dans les actions de formation continue, d'usagers et de personnalités extérieures. Ce conseil ne se réunit qu'une fois par an et il ne joue qu'un rôle trop formel pour être en mesure d'élaborer et de proposer au Conseil d'administration une véritable politique de formation continue.

C'est une des raisons pour lesquelles le directeur du CEPPES a obtenu la création, à côté du conseil consultatif, d'un conseil de gestion de la formation continue destiné à la fois à donner une réelle impulsion, à renforcer la coordination et à assurer la cohérence de la stratégie de formation continue. Ce conseil comprend les représentants formation continue des composantes, mandatés par leurs directeurs, et leurs responsables administratifs. Il se réunit en principe deux fois par trimestre sous la présidence du directeur du CEPPES.

II - Activités

1 - L'activité dans son ensemble

En 1989, l'Université de Valenciennes a enregistré l'inscription de 2207 adultes dans ses divers cycles de formation continue. L'activité se répartit ainsi entre le CEPPES et les autres composantes :

	Stagiaires	Heures-stagiaires	Chiffre d'affaires (KF)	%
CEPPES	908	120 012	2 298	22,7
IUT	619	203 150	4 454	44,1
ISTV	317	109 919	2 529	25,1
IFOREP	279	28 041	538	5,3
IPAG	34	10 600	101	1,0
ISJEG	50	7 300	179	1,8
Total	**2 207**	**479 022**	**10 099**	**100,0**

Selon l'origine des ressources, le chiffre d'affaires total se répartit comme suit : Etat : 42,8% ; Région : 28,8% ; Entreprises et participations individuelles : 28,4%. De 1987 à 1989, le chiffre d'affaires global s'est accru de 56%, la progression étant particulièrement forte pour la

participation des entreprises et des individus (76%) et pour celle de l'Etat (62%), moindre pour celle de la région (28%).

En termes de nombre de stagiaires, l'accroissement de 1987 à 1989 est de 55% ; en heures-stagiaires, de 90%.

Les ressources provenant de la formation continue représenteraient, en 1989, 11,7% du budget de l'université mais ce chiffre n'a pu être vérifié ni, surtout, comparé à une moyenne nationale, faute de données à cet égard. On peut signaler au passage que deux universités aussi dissemblables -sauf par leurs effectifs d'étudiants- que Paris IX-Dauphine et Valenciennes réalisent en formation continue des chiffres d'affaires très comparables. Celui de Dauphine est un peu inférieur mais il est assuré à 70% par des employeurs, avec un volume d'heures-stagiaires bien moindre mais des tarifs sensiblement plus élevés.

2 - Les formations du CEPPES

Les activités de formation propres au CEPPES couvrent, pour l'essentiel trois domaines : la préparation à l'examen spécial d'accès aux études universitaires (ESEU), les formations linguistiques et, enfin, des actions se rapportant, sous une forme ou sous une autre, à la lecture et désignées sous le terme un peu barbare de "lecturisation".

L'UVHC, comme d'ailleurs l'Université de Lille I, considère avec raison qu'il est de sa mission de service public de donner une place privilégiée à l'ESEU dans une région marquée par de forts taux d'échec scolaire ou d'abandon précoce des études. La formation ESEU permet une mise à niveau des connaissances et une ouverture culturelle propre à redonner confiance à des personnes ayant arrêté leurs études parfois depuis longtemps ; elle est donc un véritable instrument de promotion sociale. Elle propose, selon le niveau des candidats, deux étapes préparatoires, une étape diplômante et une étape post-diplôme préparant plus précisément aux études universitaires ; l'ensemble comporte deux branches, l'une littéraire, l'autre scientifique, avec une durée variant de un à quatre semestres. 80% des stagiaires sont demandeurs d'emploi.

Le centre ESEU de Valenciennes est l'un des plus importants de France, apparemment le second après Lille I, avec plus de 700 stagiaires en 1990. Cependant, le nombre de diplômes délivrés reste modeste : 77 en 1989, dont 56 pour l'option littéraire.

Une enquête, réalisée par la Délégation académique à la formation (DAFCO) de Lille sur le devenir des reçus à l'ESEU à Valenciennes, montre que les 2/3 des diplômés de 1987 ont ensuite poursuivi jusqu'à Bac+2, +3 et même +4.

Par ailleurs, tout en développant ses formations linguistiques, le CEPPES lance actuellement un projet d'enseignement du "français langue étrangère" destiné d'une part à des étudiants étrangers venant poursuivre leurs études en France, d'autre part à des salariés étrangers envoyés en France par leur entreprise, voire à des salariés nationaux. La formation, soit courte et "à la carte", soit linéaire et longue (36 semaines), sera sanctionnée par les diplômes élémentaire et approfondi de langue française (DELF et DALF).

3 - Les formations des Instituts

A travers la diversité des actions de formation des Instituts, deux caractéristiques semblent ressortir :

- d'une part une mise en valeur efficace auprès des entreprises, bien au-delà des limites du Valenciennois, des compétences les plus "pointues" de l'université, sur lesquelles elle est peu concurrencée ;

- d'autre part un effort d'intégration systématique de la dimension formation continue dans les cursus nouveaux -ce qui peut parfois rendre assez floue la distinction entre formation initiale et formation continue.

Sans passer en revue l'ensemble de ces formations, on se limitera ici à quelques observations concernant l'Institut le plus actif en formation continue, l'IUT, et l'un des moins engagés, l'ISJEG.

L'IUT pratique la formation continue depuis l'origine ; en 1989, il a réalisé 44,4% du chiffre d'affaires total et 43,3% des heures-stagiaires. Il conduit beaucoup de formations diplômantes, tant dans le secteur secondaire -génie mécanique et productique, maintenance industrielle, etc.- que dans le secteur tertiaire -gestion, techniques de commercialisation- et également des actions de perfectionnement non sanctionnées par un diplôme. Ses stagiaires viennent de toute la moitié nord de la France, y compris la région parisienne. Il cherche actuellement à développer son ouverture européenne. Il s'efforce par ailleurs de "mélanger" ses publics étudiants et adultes et d'individualiser, en partie, ses formations. Il entend en outre développer des actions impliquant des collaborations entre ses départements.

A l'inverse, l'Institut des sciences juridiques, économiques et de gestion n'a qu'une activité très réduite en formation continue : en 1989, cette activité s'est limitée à des préparations à différents diplômes et unités de valeur de la filière menant à l'expertise comptable. Tout en admettant que des besoins existent, la responsable explique le faible engagement de son institut par le manque de locaux et le manque d'enseignants. La seconde raison est moins discutable que la première car, si l'insuffisance des locaux est réelle, elle ne devrait pas constituer un obstacle dirimant.

L'IPAG a, lui aussi, une activité de formation continue. Il conduit des préparations d'adultes à des concours internes ainsi que des préparations à des concours de la Sécurité sociale (voir sur l'activité de formation continue de l'IPAG p.). L'ILLA, pour sa part, se limite strictement à la formation initiale. C'est pourquoi des formations qui relèveraient normalement de sa compétence sont prises en charge par le CEPPES.

4 - Le CEPPES, service commun

En tant que service commun, le CEPPES est chargé de remplir les fonctions d'intérêt commun nécessaires à la cohérence de l'intervention de l'établissement dans le domaine de la formation continue, ce qui se traduit par trois missions essentielles :

- coordonner les actions de formation continue des différentes composantes de l'université ;

- susciter et organiser des actions inter-composantes ;

- assurer la représentation de l'établissement auprès des organismes locaux, régionaux, nationaux et internationaux de la formation professionnelle.

L'exercice de ces fonctions est financé par un prélèvement de 6,18% sur les recettes de formation continue (sur lesquelles un autre prélèvement de 8,8% est opéré pour couvrir les charges communes de l'université).

L'examen de la situation actuelle oblige à constater que le service commun ne remplit ses missions qu'imparfaitement, ce qu'il est le premier à déplorer.

Les tâches administratives, la préparation et l'exécution du budget, la gestion financière des actions, les divers compte rendus sont assurés normalement.

Il n'en va pas tout à fait de même pour l'information du public, son accueil, la prospection, faute, d'une part, de moyens matériels et notamment de locaux adaptés à un accueil et une information efficaces -les demandeurs errent parfois un certain temps avant de trouver la bonne porte-, d'autre part d'une tendance assez naturelle des composantes à prospecter pour leur propre compte, indépendamment du service commun et parfois sans même le tenir informé, ce qui peut créer des quiproquo et des situations embarrassantes. Vis-à-vis des instances régionales ou nationales, auxquelles l'université a tout intérêt à présenter un interlocuteur unique, il arrive aussi que soient entreprises des démarches multiples, insuffisamment contrôlées.

D'une manière générale, malgré le progrès que constitue la mise en place du conseil de gestion et malgré les bonnes relations personnelles qui existent entre les responsables, la coordination laisse quelque peu à désirer. Par exemple, bien que l'organisation d'actions inter-composantes fasse partie des missions du service commun, aucune action de ce type n'existe.

Très sensible à ces difficultés, le CEPPES s'efforce de faire auprès des instituts la preuve de son utilité, de démontrer dans l'action quotidienne l'intérêt d'une coordination plus affirmée ; il pense qu'il y réussirait mieux s'il disposait de moyens supplémentaires lui permettant de rendre des services accrus aux composantes ; mais comme ces dernières ont déjà tendance à trouver lourd le prélèvement financier du service commun, on se trouve devant un cercle vicieux...

III - Bilan

1 - La formation continue à la croisée des chemins

L'examen des différents éléments constituant la formation continue de l'UVHC fait apparaître un certain nombre de points forts et aussi des points faibles. Récapitulons-les.

Parmi les forces sur lesquelles peut s'appuyer l'université dans ce domaine figurent d'abord ses compétences scientifiques et technologiques, qui s'étendent sur un champ relativement large et dont beaucoup sont orientées vers des débouchés professionnels. Ces compétences ont évidemment beaucoup contribué, avec la recherche et les transferts de technologie, à la constitution d'un bon réseau de relations entre l'université et les milieux professionnels de son environnement proche ou même lointain.

L'importance de la formation continue est reconnue et affirmée par l'université et par plusieurs de ses composantes : l'ISTV, l'IUT, l'IFOREP et même l'IPAG, à l'intérieur desquelles certains enseignants s'impliquent fortement et font preuve de dynamisme. En revanche, il faut ranger parmi les points faibles la participation réduite de l'ISJEG, l'abstention complète de l'ILLA ainsi, bien sûr, que l'engagement très inégal des enseignants. Quant à l'ENSI, il paraît difficile aujourd'hui de faire un pronostic sur le développement de sa formation continue. Dans l'ensemble, les chiffres montrent une croissance remarquable ces dernières années, croissance à laquelle le CEPPES a évidemment contribué.

Autres éléments positifs : le soutien de l'Etat -par l'intermédiaire, notamment, de la DRFP- de la région Nord-Pas de Calais et une assez bonne insertion dans les diverses structures qui animent la région. De même, un bon climat de coopération avec les autres organismes de formation continue relevant de l'Education nationale, en premier lieu le Centre Université - Economie d'Education Permanente (CUEEP) de Lille I mais aussi les GRETA de la région de Valenciennes et le centre associé du CNAM sont à inscrire parmi les points forts.

A l'opposé, un certain nombre de facteurs et d'insuffisances limitent et risquent, dans une certaine mesure, de compromettre les chances de développement de la formation continue ; cela donne à penser que l'université est aujourd'hui placée devant des choix.

Le premier élément de faiblesse n'est guère imputable à l'université elle-même : il s'agit de la pénurie de moyens humains et matériels qu'elle subit :

- Personnel enseignant : un seul poste d'enseignant-chercheur affecté à la formation continue, une charge de travail répartie sur un nombre de personnes insuffisant de sorte qu'en 1989, les intervenants ont assuré en moyenne 163 heures de formation en plus de leur service statutaire, la charge hebdomadaire de certains dépassant 35 heures. Il est à noter qu'en 1989, sur les 251 enseignants de l'établissement, 103 sont intervenus en formation continue, soit 41% ; les intervenants extérieurs, comprenant beaucoup d'enseignants du second degré, étaient au nombre de 161.

- Personnel administratif : au CEPPES comme, semble-t-il, dans les autres composantes, bien qu'une partie des personnels soient rémunérés sur ressources propres et qu'il soit fait appel aux contrats emploi-solidarité, les effectifs disponibles ne permettent d'assurer que les tâches indispensables ; certaines fonctions, telles que l'accueil, le conseil ou le suivi des stagiaires, ne sont pas suffisamment développées.

- Locaux et équipements : les contraintes étant fortes au sein de l'université, la formation continue devra utiliser de plus en plus des locaux extérieurs, dans la mesure où l'équipement nécessaire n'y met pas obstacle, ce qui peut avoir une incidence sur les coûts et sur les besoins en personnel car le suivi d'actions géographiquement dispersées en exige.

Un autre type de difficultés rencontrées par la formation continue est lié aux rapports ambigus existant entre l'université et le Groupement Hainaut-Cambrésis dépendant des Chambres de commerce. Ce Groupement a pris une place très importante dans la région. L'université estime le volume de son activité à 2,5 millions d'heures-stagiaires mais, quand on interroge le Groupement lui-même, il fait état seulement de 1,5 million d'heures-stagiaires en formation continue -plus de trois fois plus que l'UVHC- auxquelles s'ajoutent des activités de formation initiale. Le développement du GHC repose sur son dynamisme commercial et son aptitude remarquable à ne laisser échapper aucune source de financement, quitte à chercher à l'extérieur les concours nécessaires pour réaliser les opérations dont il a obtenu l'attribution.

Ce puissant et encombrant voisin, installé aux portes de l'université, est pour elle à la fois un concurrent et un partenaire qui puise dans ses ressources de compétence et ne manque pas de se prévaloir de formations organisées en collaboration avec l'université et sanctionnées par les diplômes officiels. En effet, un certain nombre de conventions ont été conclues entre le Groupement et l'université qui, de son côté, en attendait notamment un élargissement de ses relations avec les entreprises. Les conditions de mise en oeuvre de conventions manquant souvent de clarté, l'université les a récemment dénoncées en bloc, tout en laissant la porte ouverte à la négociation d'un nouvel accord. Cette décision, qui a évidemment fait monter la tension, paraît prudente.

Reste enfin le problème crucial évoqué ci-dessus à propos des difficultés qu'éprouve le service commun à contrebalancer la tendance à l'autonomisation des composantes et à assurer une indispensable coordination.

Questionnés sur ce sujet, les responsables de la formation continue des composantes se montrent attachés à l'autonomie dont ils jouissent en ce domaine depuis 1985, autonomie qu'ils ressentent comme un progrès par rapport au régime antérieur et qui est sans doute un facteur de motivation et de dynamisme. Ils ne récusent cependant pas l'utilité d'une coordination qui, inévitablement, leur impose des contraintes et des obligations. Jouent-ils le jeu ? En général, oui, mais non sans quelques fausses notes ici où là, telles qu'une initiative ou un projet dont le service commun n'a connaissance que tardivement ou par hasard. D'autre part, on ne peut pas affirmer que la formation continue de l'UVHC soit perçue à l'extérieur comme une organisation soudée avec des responsables clairement identifiés. Le fait qu'à côté du dépliant du CEPPES, qui présente bien l'ensemble des forces, certains instituts diffusent des dépliants qui leur sont propres et où ils n'apparaissent pas comme partie d'un ensemble, le fait que de multiples noms d'interlocuteurs, adresses, numéros de téléphone figurent dans divers documents, le fait aussi que le CEPPES ne soit ni situé ni équipé pour centraliser l'accueil et l'information du public contribuent certainement à maintenir une image brouillée.

A l'intérieur même de l'université, la relative faiblesse de la fonction de coordination ne permet pas de faire jouer toutes les synergies qui pourraient exister sous la forme d'actions inter-composantes ou simplement grâce à une utilisation plus rationnelle des moyens.

2 - Recommandations

Dans la pratique, un meilleur développement des activités de la formation professionnelle continue nécessite une véritable politique commune de l'UVHC. Au-delà des ressources qui pourront en résulter, elle est de nature à intégrer davantage l'université dans le tissu économique.

Un service commun de plein exercice, tel que le prévoit la loi, sera de nature à conforter l'action déjà importante mais dispersée des instituts.

Doté de moyens humains et matériels suffisants, celui-ci :

- assurera l'unicité de la présence commerciale de l'UVHC au dehors. Un interlocuteur principal, sinon unique, facilitera l'efficacité et l'expansion du secteur de formation continue de l'UVHC par ses partenaires extérieurs.

- disposera de la légitimité nécessaire à la mobilisation de toutes les ressources de l'UVHC.

Bien entendu, les renforcements et restructurations nécessaires doivent être menées avec le plus grand soin pour ne pas démobiliser les actuels intervenants à l'UVHC dans la formation professionnelle continue. Du fait de l'histoire et dans les conditions actuelles, la volonté d'harmoniser doit être clairement affichée dans une perspective commerciale d'union des efforts.

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Deuxième partie

ANALYSE SECTORIELLE

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

L'Institut de Lettres, Langues et Arts (ILLA)

I - Présentation générale

L'UVHC est d'abord une Université à dominante scientifique (Institut des sciences et techniques, IUT, ENSI...). Les "littéraires" ont eu du mal à s'y affirmer. Mais la croissance régulière de leurs effectifs a obligé à compter avec eux.

La composante intitulée Institut de lettres, langues et arts comporte les unités suivantes : Lettres Modernes, Langues étrangères appliquées (LEA), Langues et Civilisations Etrangères (Anglais, Allemand), filière Communication. L'Institut a un Président, différent du Directeur, et qui est une personnalité locale (il y a 8 personnalités extérieures sur 26 membres dans le Conseil de l'Institut). Le Conseil élit pour un mandat de 3 ans, au sein des personnalités extérieures, celui de ses membres qui est appelé à le présider.

L'institut a un projet clair, celui de ne pas se limiter au 1er cycle (ce qui a été longtemps le cas en Lettre), le 2e cycle étant assuré à Lille), et de rééquilibrer les cursus en faveur des 2e et 3e cycle. La maîtrise de Lettres modernes a fonctionné pour la première fois en 1989-90 ainsi que la licence d'anglais. Les projets visent à compléter les cursus d'anglais, (maîtrise) d'allemand (licence/maîtrise), à diversifier la licence et la maîtrise LEA par un enseignement d'espagnol.

L'autre projet, clairement affirmé, est le développement des filières professionnelles, appuyé sur des DESS (DESS "négociateur du commerce international", DESS "Arts et communication") et la volonté de travailler à la formation des maîtres et des formateurs en Lettres et en Langues, ceci dans le cadre d'un IUFM où tous les intéressés espèrent être partie prenante.

1 - Cohérence interne

Les échanges entre les différentes sections sont satisfaisants, les rapports étroits entre les enseignants de Lettres modernes, Langues et civilisations étrangères, Langues étrangères appliquées, Arts plastiques. En particulier, l'organisation des enseignements de langues pour les Lettres modernes, de français pour les autres diplômes, est satisfaisante.

Avec les autres "instituts", au contraire, il semble que les liens soient pratiquement inexistants. Pas de contact avec l'IUT, où le secteur "techniques d'expression" fonctionne de manière autonome par rapport à des enseignements équivalents donnés, par exemple, en LEA. L'Institut de Formation et de Recherche en Pédagogie n'entretient aucun lien organique avec l'Institut de Lettres, ce, qui paraît regrettable dans la perspective du DEUG rénové qui comporte une orientation professionnelle.

2 - Les étudiants

En 1989/90, le taux des boursiers de l'ILLA est de 29 % (moyenne nationale : 17 %, moyenne UVHC : 24 %). Pour la même année, les étudiants de l'ILLA issus de professions libérales et cadres supérieurs représentent 13,7 % (moyenne nationale : 31,2 %), le pourcentage de ceux qui viennent de milieux ouvriers s'élève à 31 %. Notons enfin la répartition par sexe. Alors que les composantes de l'UVHC à vocation scientifique et technologique accueillent entre 75 % et 88 % de garçons, la proportion s'inverse en Droit avec 60 % de filles et surtout en Lettres avec 80 % de filles.

C'est pour tenir compte de l'origine socio-professionnelle de ses étudiants et pour pallier leurs manques culturels que l'ILLA a décidé d'alourdir les horaires dans le premier cycle.

Evolution du nombre de diplômés

Année	LETTRES ET SCIENCES HUMAINES						
	Premier cycle				Second cycle		
	DEUG LM	DEUG LCE	DEUG LEA	DEUG AP	Licence LM	Licence LEA	Maîtrise LEA
87/88	41	33	31	81	15	12	2
88/89	50	59	46	51	26	15	2
89/90	67	57	47	32	35	23	4

3 - Les enseignants

L'ILLA dispose de 45 enseignants : 7 professeurs, 24 maîtres de conférences, 3 assistants, 6 enseignants du second degré dont 4 professeurs agrégés et 2 certifiés, et 5 lecteurs. La croissance régulière des effectifs aggrave le sous-encadrement de l'ILLA en personnels enseignants et non enseignants (voir p. 8 et 11). Les créations de postes d'enseignants n'arrivent pas à compenser l'accroissement des besoins. Il arrive aussi (par exemple en 1991) que des postes créés restent vacants.

4 - Les personnels non enseignants

Le déficit de l'ILLA est ici important : trois agents administratifs et demi (assistés d'un technicien audiovisuel) assurent la totalité des charges d'accueil, de la gestion des locaux, des enseignants vacataires extrêmement nombreux, des examens, de secrétariat de direction.

Des dysfonctionnements de tous ordres s'ensuivent : aux périodes de pointe, il est impossible de faire marcher ensemble information, orientation, préparation des emplois du temps, des heures complémentaires ; la plaquette de rentrée sur les enseignements n'était pas disponible pour toutes les composantes de l'ILLA par manque de personnel et de matériel : une seule dactylo et une vieille machine à écrire, un seul micro-ordinateur qui sert à trop de programmes : donc impossible de le bloquer pour traitement de texte.

La gestion des notes devient particulièrement difficile au moment des dossiers de bourse ; la saisie des notes reste manuelle.

La création d'un poste nouveau niveau BTS trilingue dont la rémunération est faible (5400 F) est une aide mais il est difficile de trouver un bon candidat à ce niveau d'embauche ; il faudra passer beaucoup de temps à la/le former. D'autre part, la surcharge de travail est telle qu'il est très difficile de participer au plan de formation des personnels mis en place par l'UVHC ; même si on est par chance en stage, on est perpétuellement dérangé pour résoudre des problèmes urgents.

Le recours aux vacataires n'est pas une bonne chose ; pas plus que le recours aux heures complémentaires pour les cours : cela obère gravement le budget de l'ILLA et interdit l'achat de matériel de secrétariat ou de matériel pédagogique.

5 - Locaux - Implantation

L'institut est, dans son ensemble, implanté sur le Campus du Mont-Houy. Mais les départements d'Arts plastiques, option Communication audiovisuelle sont installés en ville, ce qui entraîne de nombreuses difficultés (partage entre deux sites des administratifs, du directeur ; le plus souvent absence de possibilité de contact administratif pour les étudiants basés en ville, l'essentiel de l'administration se trouvant au Mont-Houy).

Prévu pour 1 200 étudiants, le bâtiment qui héberge l'ILLA en reçoit 2 000 environ. D'où des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité de plus en plus intolérables : impossibilité de circuler dans les couloirs à certaines heures de fin de cours, manque de sanitaires (5 seulement pour l'ensemble de l'ILLA), absence de salle de travail pour les étudiants dans les intervalles entre deux cours... Malgré cela, on ne remarque ni graffiti ni dégradations, on ne signale pas de problème d'insécurité le soir dans cette zone du campus.

Si l'on prend en compte les normes ministérielles (3,25 m2 par étudiant), c'est 6 500 m2 - hormis les dégagements - qu'il faudrait pour les 2 000 étudiants de l'ILLA. Or, l'Institut ne dispose actuellement dans ce bâtiment que de 2 040 m2.

Pour l'avenir de l'Institut, ce problème de locaux est prépondérant. Les locaux actuels s'avèrent insuffisants pour accueillir le flux des rentrées 1991-1992. La municipalité voudrait installer l'institut en ville, "ranimer" la ville en y implantant une partie importante de l'université. Dans leur ensemble, enseignants et étudiants semblent favorables à l'extension prévue de l'université sur le campus et souhaitent y rester. Il y a là une décision essentielle pour l'avenir.

6 - Vie sur le campus

Les étudiants sont heureux sur le campus - fort agréable il est vrai. Ils aimeraient y rester, et ne souhaitent pas une université en ville. Mais la cité universitaire qui se trouve sur le campus est trop petite. Ils se verraient bien habiter en ville, et venir travailler dans la journée sur le campus, avec un système de transport bien organisé.

Or, beaucoup d'entre eux habitent loin, mettent 1 h 1/2 à 2 h pour faire le trajet dans chaque sens, se plaignent du coût des transports, de la mauvaise organisation des correspondances. L'infrastructure, correcte au début, ne s'est pas adaptée à la croissance des effectifs.

Il faudrait des chambres supplémentaires (de préférence en ville) et des tarifs spéciaux pour les transports.

Ces difficultés sont accrues par de mauvais emplois du temps (inévitables, étant donné le nombre important de chargés de cours qui ont déjà une activité principale). Beaucoup de cours ont lieu tard, ce qui pose de gros problèmes aux étudiants habitant loin.

Le restaurant universitaire et la bibliothèque, bien que trop petits, recueillent tous les suffrages.

II - Les Lettres modernes

1 - Les étudiants

On dénombre 511 inscrits en 1990 dont 344 en DEUG (233 en première année), 132 en licence et 35 en maîtrise. La proportion d'étudiants titulaires d'un baccalauréat de technicien s'élève à 25,3% en 1ère année, 5,4% en 2e année, 5,3% en licence et 2,8% en maîtrise. Les filles représentent 85% des effectifs. Près de 30 % des effectifs sont boursiers.

2 - L'organisation des études

Le DEUG

Le cursus a été récemment rénové. Il comporte un enseignement annuel de base en littérature comparée, linguistique, méthodologie de la littérature française, latin, une langue vivante niveau bac, au choix : allemand, anglais, espagnol, italien, russe ; une UV d'expression écrite et orale ; une UV d'option (informatique, histoire de l'art, 2e langue, ou initiation à l'économie).

En 2e année, au second semestre il comporte une UV préprofessionnalisation (journalisme - relations publiques ; métiers de la publicité, communication dans l'entreprise, concours de recrutement de l'enseignement - étude des genres, approches critiques). Cette dernière UV pose problème : en ce qui concerne les métiers qui ne sont pas l'enseignement, 48 heures ne semblent pas pouvoir introduire une vraie sensibilisation. Il faudrait utiliser l'option pour construire un projet cohérent.

Pour ce qui concerne l'enseignement, il s'agit seulement d'un renforcement disciplinaire, non d'une sensibilisation au métier d'enseignant, qui impliquerait une courte expérience pédagogique, et son analyse.

Licence et Maîtrise

La licence propose, sans choix, 3 UV portant sur la littérature française, 1 UV de littérature comparée, 1 UV de latin, 1 UV de langue vivante, 1 UV de linguistique, et 2 UV à choisir entre trois (Histoire de l'art, critique contemporaine, technique d'expression)

L'ensemble est solide, mais ne comporte aucune ouverture professionnelle. Les 2 UV dites "optionnelles" ne pourraient-elles pas être repensées dans cette optique, en continuité des UV du DEUG ?

En maîtrise, trois groupes ont été ouverts, avec 35 étudiants inscrits, en 1990. Le quatrième groupe n'a pas été ouvert cette année, en l'absence d'un enseignant de XVIe siècle. Cela représenterait évidemment un investissement assez important, mais le nombre d'étudiants devrait croître.

CAPES de Lettres modernes (concours interne)

Il est préparé depuis trois ans. Il a été impossible d'avoir des renseignements précis sur les inscrits comme sur les reçus. Il y aurait une vingtaine d'inscrits mais n'est rien précisé sur le nombre d'assidus. Pour les reçus de l'année dernière, l'estimation varie entre 0 et 2.

Il ne semble pas qu'un effort "psychologique" suffisant soit fait pour cette préparation. Certes 173 heures figurent à ce titre sur le tableau de répartition des heures d'enseignement, soit environ 7 heures par semaine, ce qui permet d'organiser un enseignement correct pour moins de 20 personnes. Il semble, d'après le secrétariat, qu'en réalité davantage d'heures y sont consacrées. Pour quel profit, si personne n'est reçu ?

Il semble que ni les étudiants, ni les enseignants ne croient - malgré son actuelle facilité - le CAPES à la portée des Valenciennois. Les étudiants, public de boursiers en ascension sociale, peu armés culturellement, voient, semble-t-il, le concours d'instituteur comme le but suprême. Ils sont d'autre part attachés à leur région, qu'ils n'ont pas envie de quitter, et se méfient d'un concours national comme le CAPES. Il y a là un grave problème qu'il faudra reprendre très attentivement dans le cadre du futur IUFM.

Les étudiants jugent qu'ils ont trop de matières (il n'y a pourtant que celles obligatoires, du DEUG et de la licence, plus une option) ; ils se plaignent de la difficulté des exercices, en particulier du commentaire composé (dont la technique leur semble très différente selon les professeurs). Ils reconnaissent cependant qu'ils progressent, et ceci grâce à l'effort de méthode que les enseignants leur imposent (en particulier au premier semestre du DEUG, axé sur la méthodologie). Le rythme leur paraît toutefois assez rapide. La linguistique, la littérature comparée paraissent leur poser des problèmes.

La "Corpo" édite des documents utiles aux étudiants salariés. Les enseignants sont disponibles pour répondre aux questions des étudiants, leurs cours sont jugés clairs, mais le discours général est "je n'arrête pas de travailler, j'ai l'impression que je n'en sortirai jamais...". Favorisés par le système d'UV, les étudiants ont cependant peur d'être bloqués par certaines matières, la compensation n'existant pas.

Ils utilisent régulièrement les bibliothèques, pas seulement celle du campus, mais celles de leurs villes (celle de Vieux-Condé est paraît-il admirable).

Efficacité de la formation

L'érosion est très importante. 25 % des étudiants accomplissent normalement leur 1ère année (avec au moins 6 UV sur 8) 25 % encore arrivent à ce résultat en 2 ans. Quant aux 50 % qui restent, que deviennent-ils ? Il n'a pas été possible de le savoir.

Les débouchés professionnels

Dans l'ensemble, à part quelques vocations d'instituteurs, les étudiants interrogés ne savent pas à quoi ils se destinent. Il apparaît qu'ils n'ont aucune idée des débouchés possibles, et que dans ce pays atteint si fortement par la récession on n'imagine pas ce qui pourrait se créer.

3 - Les enseignants

L'équipe est très insuffisante : 1 seul poste de professeur, 7 maîtres de conférences, 1 assistant, 3 professeurs agrégés. Elle a cependant été fortement renforcée l'an dernier (2 professeurs agrégés, 2 maîtres de conférences supplémentaires) mais 50 % de l'enseignement est encore assuré par des chargés de cours.

Pour 1990 les demandes de postes font apparaître un professeur agrégé de Lettres classiques (latin et techniques d'expression) pour 1991, 1 professeur agrégé de Lettres modernes. Cette politique, sans doute justifiée par le désir de résorber des heures complémentaires nombreuses, est dangereuse à long terme. La "pyramide" des grades risque de se déséquilibrer encore davantage. Il faudrait un second poste de professeur. On doit reconnaître cependant que, dans le cas de Valenciennes, il ne semble pas y avoir de luttes internes entre les professeurs agrégés et les personnels titulaires de l'enseignement supérieur, comme c'est parfois le cas ailleurs. Les professeurs agrégés sont bien intégrés. L'équipe est jeune dans l'ensemble, également répartie entre hommes et femmes. Elle se partage équitablement les tâches, en fonction de la spécialisation de chacun, et non des niveaux d'enseignement. Les chargés de cours fonctionnent surtout en 1er cycle. Ils y assurent près de la moitié des enseignements. Ils assurent aussi pour 50 % la préparation au CAPES.

L'équipe pédagogique semble bien fonctionner. Il y a un responsable du DEUG, un responsable de la licence ; la maîtrise vient juste d'être instituée. Chacun est responsable de son groupe de maîtrise. Les réunions d'enseignants sont régulières.

4 - La recherche

Il existe un centre d'analyse du message littéraire (CAMEL) fondé sur une équipe solide et active, mais qui ne s'appuie sur aucun DEA.

Il est vrai que jusqu'à présent, il n'existait même pas de maîtrise de Lettres modernes. Le responsable du CAMEL souhaite laisser passer un ou deux ans avant de demander le DEA, afin que la maîtrise ait fourni un lot de chercheurs potentiels. Un autre poste de professeur serait aussi indispensable au fonctionnement de ce DEA.

En l'absence de DEA, c'est à des colloques et à des publications que se consacre le CAMEL.

- *Les Valenciennes* (n° annuel de revue) [1].
- *La collection Parcours*, qui donne, de temps en temps, un numéro centré sur un auteur (par exemple 3 communications sur Michaux), sur une méthode ou sur une question.

Le centre porte le titre très général de Centre d'analyse des messages littéraires, de manière à pouvoir intégrer tous ceux qui le souhaitent dans un projet commun. Les enseignants de linguistique travaillent avec Lille III, les latinistes avec Paris IV. Le Centre n'est installé nulle part. Il partage 10 m2 avec l'informatique.

Il mérite d'être reconnu : son activité est régulière et de très bonne qualité. Il serait cependant souhaitable qu'un poste de professeur vienne étayer cette équipe.

5 - Ouvertures

Ces "lettres modernes" donnent l'impression d'être un peu repliées sur elles-mêmes, sur leurs propres difficultés, qui sont grandes : un public studieux, mais mal préparé par ses études antérieures pour les études littéraires - 98 % de filles -, issues de milieux ouvriers ou de cadres moyens, sans beaucoup d'idées sur les débouchés possibles de leurs études, auxquelles, avec ténacité, les enseignants essaient de donner connaissances et méthode.

---

[1] Trois départements de l'ILLA dont le département d'anglais collaborent à la réalisation de cette revue.

Il est vrai que les ouvertures sur la ville sont difficiles. Celle-ci n'avait pas jusqu'à l'an dernier de programme culturel structuré ; les conférences données l'an dernier par les universitaires à l'occasion du bicentenaire de la Révolution n'ont pas eu d'auditeurs.

Il y a peu de rapports avec l'étranger : quelques-uns avec Sarrebrück ; Bruxelles, toute proche, n'est guère connue.

III - Les langues vivantes étrangères appliquées (LEA)

1 - Le projet et les structures

Dans une université à dominante technologique et professionnelle, il paraît normal d'avoir accordé la priorité à la filière professionnelle des Langues Etrangères Appliquées. Les LEA offrent un cursus complet : création du DEUG en 1973, de la licence et de la maîtrise "Affaires et Commerce" en 1975 et enfin d'un DESS en 1990.

L'ILLA a attendu le début des années 90 pour ajouter aux LEA un cursus complet de LCE Anglais et Allemand. Mais l'Institut s'est doté d'entrée de jeu des structures monodisciplinaires traditionnelles de LCE (un département d'Anglais + un département d'Allemand) pour gérer la filière multidisciplinaire de LEA. Si les DEUG B d'anglais et d'allemand –et bientôt les seconds cycles LCE correspondants– possèdent avec ces départements des structures de gestion adéquates, il a fallu attendre mai 1991 pour la création d'un département LEA.

2 - Les étudiants

On dénombre 474 étudiants en 1990 dont 347 en DEUG (226 en première année), 70 en licence et 57 en maîtrise. La proportion d'étudiants titulaires d'un baccalauréat de technicien s'élève à 6,7%. Les filles représentent 89% des effectifs.

Le choix des langues apparaît comme un "choix négatif". Priorité semble donnée pour des raisons socio-économiques à la sédentarité : c'est la proximité géographique qui conduit le plus souvent à s'inscrire à l'UVHC. L'éventail des disciplines littéraires offertes par l'ILLA étant fort limité, il ne reste que les langues pour qui ne veut ni des Arts ni des Lettres Modernes. Le choix de LEA équivaut pour beaucoup à “langues sans littérature” étant donné l'ignorance de l'existence de matières d'application (droit, économie, gestion, informatique, ...).

L'information reçue en Terminale ne donne pas satisfaction : pas de réunion avec des enseignants ou des étudiants de LEA : les conseillers d'orientation seraient souvent mal informés sur l'ILLA.

Même pénurie d'informations à l'entrée de l'UVHC : la plaquette d'information rédigée par les enseignants n'était toujours pas publiée début décembre faute de moyens suffisants à la disposition du Secrétariat. L'information se fait essentiellement au cours d'une réunion de rentrée en présence d'enseignants de toutes les disciplines.

Le DEUG C rénové avait prévu un semestre d'orientation. L'expérience a conduit à l'abandonner : la plupart des changements de filière ont lieu au cours du premier mois, et au plus tard avant Noël.

3 - L'organisation des études

Les LEA de l'UVHC comportent :
– un premier cycle avec Allemand, Anglais, Espagnol (ou 2 langues au choix)
– un second cycle, mention “Commerce Extérieur” avec Anglais et Allemand (habilitation demandée pour l'espagnol en licence pour 1991 et en maîtrise pour 1992)
– un DESS “Négociateur trilingue du Commerce International”, créé en 1990.

Le DEUG C LEA, qui fonctionne depuis 1973, a été rénové et organisé en semestres ; mais le semestre d'orientation est plutôt réduit -un mois- et les tests de niveau n'ont pas de caractère contraignant, pas plus que l'organisation en groupes de niveau pour rentabiliser les résultats des tests. Or, l'université recrute essentiellement sur le plan local et la proportion des bacheliers technologiques (F, et plus encore G) ou de bacheliers A et B un peu ou assez faibles est plus grande à l'UVHC qu'ailleurs.

L'organisation des études se caractérise par la multiplication des unités de valeur. Au lieu de faire dans le premier cycle un seul module de chacun des trois ensembles obligatoires (langue A + langue B + matières d'application), c'est-à-dire trois modules par année, on a choisi la politique de l'éclatement en trois fois trois UV, soit neuf UV par an. Même chose en licence et en maîtrise.

La multiplication des UV sembler aller de pair avec :

- l'inflation des horaires, particulièrement dans le premier cycle (21 heures 30 hebdomadaires en première année, au lieu des 15 heures de la maquette nationale, 20 heures en deuxième année, au lieu de 15 heures, 21 heures 30 en licence, au lieu de 17 heures et 14 heures en maîtrise),

- l'inflation du nombre des examens, toute matière enseignée faisant obligatoirement l'objet d'une épreuve : 17 (ou 19 ?) examens en première année (12 ou 13 écrits + 5 ou 6 oraux), 19 en deuxième année (14 écrits + 5 oraux), 21 en licence (15 écrits + 6 oraux) et 15 en maîtrise (11 écrits + 4 oraux).

4 - Efficacité de la formation

Le taux de réussite pour le DEUG LEA en deux ans reste faible d'après les calculs des enseignants : 17% du flux d'entrée de 1987. Le DEUG en trois ans donne des résultats plus optimistes, 19% environ du flux 1986.

Les chiffres sont plus inquiétants en maîtrise LEA, où le taux de réussite s'élève à 14% en 1990. Depuis septembre 1990, il a été mis en place, en licence et en maîtrise, un jury de fin d'année. Le principe de bloc (Anglais - Allemand - matières spécialisées) a été retenu. Le cas des étudiants à qui il ne manque qu'une UV de DEUG, de licence ou de maîtrise à l'issue des épreuves de seconde session, fait l'objet d'un examen spécifique de la part du jury.

Quelle que soit la méthode de calcul statistique on se rendra compte aisément que le taux de réussite est particulièrement faible en LEA (1er et 2e cycle), ce qui est étonnant au regard des résultats nationaux nettement plus élevés.

Les comparaisons statistiques sont difficiles. Il est donc indispensable que le travail de collecte de données sur les flux étudiants et le devenir des cohortes soient impérativement poursuivi mais que les méthodes soient très sensiblement affinées.

5 - Les étudiants LEA et leurs réactions

Beaucoup d'étudiants ont choisi LEA pour faire des langues sans bien appréhender le niveau de difficulté. Faire des langues, c'est-à-dire pas de littérature, davantage de civilisation mais pas nécessairement de la gestion, du marketing, du commercial, cela devient évident en licence et en maîtrise et il est un peu tard. De toute façon, peu de gens arrivent en maîtrise LEA ; certains se tournent aujourd'hui vers le CAPES.

Très conscients du fait que la maîtrise de la langue est cruciale dans les deux langues, ils considèrent que la mise en place de cours de soutien, récemment mais de façon confidentielle, est une très bonne chose et que les étudiants faibles devraient être tenus d'y assister.

Les étudiants unanimes pensent que le travail en laboratoire d'anglais, surtout, devrait être développé et qu'il faudrait revoir la place de la phonétique et de la phonologie : trop de théorie et pas assez de pratique de la parole et de la conversation. Les cours de grammaire allemande en 2e année sont plus efficaces que leurs homologues en anglais.

De façon générale et plus particulièrement en licence, c'est l'UV d'anglais qui fait barrage : des examens plus modulaires et un jury de fin d'année aideraient beaucoup d'étudiants à passer au niveau supérieur, ce qui les encouragerait à travailler mieux et plus.

Pour ce qui concerne les matières d'application, la nouvelle génération fait de l'informatique et du traitement de texte en accès libre ; c'est bien. Pour des matières comme le droit et le marketing (surtout en licence/maîtrise puis en DESS), les étudiants pensent qu'il n'y a pas assez de pratique. Ils se sentent mal préparés au stage qui est un moment très important : apprendre à se présenter, à utiliser ses connaissances ; savoir rédiger un CV ! Ils suggèrent une convention avec l'APEC, la création d'un fichier d'entreprises au sein du SUAIOP.

Pour l'avenir, ils apprécieraient le développement de l'espagnol et souhaiteraient que le russe et le néerlandais puissent être choisis dès le DEUG et continués en licence.

Le problème majeur soulevé est, au delà de l'image incertaine de LEA, l'organisation administrative de la filière. Les étudiants ont mis en place une "corpo" qui souhaite dépasser le stade convivial (le bar LEA) pour aider (polycopie) les étudiants, mais ceci implique une existence autonome et claire d'un département LEA car la "corpo" tient lieu de lieu de rencontre et d'information informel. Le conseil d'UFR est une structure lointaine et complexe d'autant que le département n'existe pas, que les responsables langue LCE pour LEA changent souvent et que de toute façon leur dévouement n'a pas de cadre administratif de consolidation. Ils sont bien disponibles entre deux cours pour parler de problèmes mais il n'y a pas d'institution de dialogue. De même, comme le secrétariat de l'ILLA est notoirement sous-encadré et sous-équipé, l'existence officielle d'un département LEA à l'intérieur de l'ILLA permettrait d'exiger des moyens plus substantiels.

6 - Les enseignants

Il faut reconnaître que l'ILLA dans ses composantes Langues et LEA souffre d'un grave déficit d'encadrement.

Si on veut bien noter que le service moyen en anglais d'un professeur est en 1989-90 de 247 h et en 1990-91 de 286 h, que le service moyen d'un maître de conférence est de 272 h en 1989-90 et de 364 h en 1990-91, que celui des lecteurs est de 326 h en 1989-90 et de 292 h en 1900-91, on comprendra que les enseignants globalement (et bien sûr au niveau des maîtres de conférence) n'aient pas beaucoup de temps pour conseiller et guider leurs étudiants qui en ont grand besoin.

La situation n'est pas aussi inquiétante en anglais/espagnol mais il n'y a qu'un titulaire et, sur 1088 heures TD dispensées, 192 h seulement sont sur un poste permanent. Le DEUG LEA anglais/espagnol commence à se développer et la licence (puis la maîtrise) vont démarrer. C'est dire combien dans l'ensemble pour l'ILLA, l'amélioration quantitative des résultats n'est pas seulement une affaire de contenu de cours ou de niveau d'étudiants mais aussi d'encadrement.

15 enseignants permanents en anglais pour répondre aux exigences de la filière LCE et LEA avec licence et maîtrise LCE en 1990 et 1991, c'est bien peu ; 13 vacataires, c'est trop. Les enseignants de langue des autres composantes de l'UVHC hors ILLA sont mieux lotis ; pourquoi ne pas faire appel à eux notamment en LEA ?

En espagnol, un enseignant permanent, c'est trop peu ; en russe, enseignement qui doit se développer, 156 heures complémentaires, c'est dérisoire.

Pour ce qui concerne les matières d'application en LEA, l'informatique est soumise à une pression difficilement supportable (1 seul enseignant) alors que l'UVHC s'enorgueillit, à juste titre, d'être une université scientifique et technologique de poids. Sans sous-estimer les charges pédagogiques en administrations qui sont les leurs, ne pourrait-on pas distraire quelques enseignants pour venir épauler le maître de conférences solitaire à l'ILLA ?

7 - Bilan

En termes de politique générale, comme l'UVHC est à forte dominante technologique, industrielle et professionnelle depuis son origine, il était tout à fait normal que la filière LEA ait été la première filière complète (DEUG 1973, licence/maîtrise 1975, DESS 1990) dans le domaine des langues (anglais et allemand) ; avec la mise en place pour l'espagnol de la licence en 1991 et de la maîtrise en 1992, il y aura là un ensemble pédagogiquement viable et de bonne qualité.

Cependant, en termes de politique générale de l'UVHC, on reste étonné de voir le peu de collaboration réelle entre les enseignants de langue de l'ILLA (dont dépendent toutes les langues enseignées à l'UVHC et notamment le cursus LEA) et ceux des autres composantes de l'UVHC, notamment de l'ISTV qui assure une grande part de cours avec des enseignants permanents et quelques vacataires. On comprend mal que dans la même université et surtout au niveau du DEUG (1ère année en particulier) les mêmes enseignements, et surtout les mêmes enseignants travaillant en équipe, ne puissent intervenir de manière concertée : qu'il s'agisse de la langue enseignée en LEA de première année ou de la langue enseignée à des techniciens, quel que soit le domaine d'application, il s'agit de la langue pratique de tous les jours dont il s'agit de maîtriser les structures de base pour pouvoir ultérieurement entrer dans des registres plus pointus appelés langue de spécialité. Il serait souhaitable de coordonner l'enseignement des langues dans les divers instituts de l'université, sans nier la spécificité des langues appliquées à certains domaines.

Certes le service de formation continue essaye de mener une action très pertinente en langues vis à vis d'utilisateurs divers, mais il serait utile de recommander à l'UVHC de penser une politique des langues de façon plus globale au moins au niveau du DEUG. Même si la filière LEA est en licence et en maîtrise une filière "affaires et commerce", il ne serait pas mauvais que les mêmes enseignants puissent intervenir aussi bien dans les fonctions de langue-service que de langue-matière fondamentale en 1ère année d'université. Des méthodes communes pour la langue orale (toujours en première année) rendraient plus facile, notamment pour les techniciens de laboratoire surchargés, l'utilisation des laboratoires de langue, au moins en anglais.

RECOMMANDATIONS

Cette analyse conduit aux recommandations suivantes :

La création du département de LEA peut aider à susciter une structure permanente de dialogue entre les étudiants et les enseignants. Cette structure pourrait prendre la forme d'un **Conseil Pédagogique Paritaire des LEA** rassemblant un certain nombre d'enseignants de toutes les disciplines et un nombre égal de délégués étudiants de toutes les années du cursus.

Il paraît urgent d'**améliorer l'information** des étudiants en amont et en aval, c'est-à-dire aussi bien au lycée qu'à l'entrée à l'université et en cours d'année.

Cela ne pourra pas se faire tant que le **secrétariat** ne sera pas doté de **moyens suffisant**s, en particulier pour assurer la publication et la diffusion des documents d'information réalisés par les enseignants.

Même si le manque de moyens en locaux et en personnel enseignant en freine actuellement la réalisation, la **création d'un enseignement de soutien dans toutes les langues** demeure l'une des priorités dans une filière qui accueille une population étudiante défavorisée sur le plan socio-culturel.

D'une manière générale, il serait souhaitable d'**améliorer les outils statistiques** concernant l'organisation des enseignements et le devenir des étudiants. Dans l'état actuel des renseignements fournis, il était difficile d'acquérir une vue suffisamment nette de l'utilisation des moyens dont disposent les LEA et les LCE, ainsi que du devenir des étudiants et de leur taux de réussite.

IV - Langues et civilisations étrangères

A - LE DEPARTEMENT D'ANGLAIS

1 - Les étudiants

On dénombre 529 inscrits en 1990 en DEUG dont 343 en 1ère année. La proportion d'étudiants titulaires d'un baccalauréat de technicien s'élève à 26,4% en 1ère année et à 14,8% en 2e année. Les filles représentent 82,3% des effectifs.

2 - L'organisation des études

Le DEUG B Anglais

On se contentera d'insister sur la mise en place de procédures de jury global pour pallier les inconvénients d'un système où les UV sont trop nombreuses. L'initiative très intéressante que constitue l'UV "anglais oral et dossier de presse" en 2e année se heurte sans doute dans les faits aux difficultés de trouver assez facilement des journaux anglais et américains à Valenciennes, en dehors des quelques abonnements de la bibliothèque, et aux problèmes financiers des étudiants pour qui il ne doit pas être aisé de faire ce qui est demandé : la préparation de cette UV exige que les étudiants effectuent des séjours prolongés en pays anglophones durant les deux années de DEUG. Le découpage en UV autonomes est suffisamment sélectif pour qu'on n'interdise pas, en plus, aux étudiants de passer cette UV s'ils n'ont pas obtenu les UV "Grammaire - Phonologie - Compréhension ou Traduction". Il vaudrait mieux avoir un bloc des 3 UV précédentes.

Licence et Maîtrise

La licence répond au schéma classique avec 4 UV obligatoires et une option dont l'UV "introduction à la critique contemporaine" est plus spécialement recommandée aux futurs enseignants mais dont le programme ne paraît pas évident à cet égard ; il vaudrait mieux un module de didactique dans l'UV "Langue anglaise, diachronie et synchronie".

Le régime des contrôles dans l'UV "littérature anglaise et américaine" paraît bien lourd [(1)] : deux fois 3 heures d'écrit (anglais + américain), admissibilité + oral. Il vaudrait mieux 4 heures et tirage au sort à l'écrit (entre anglais et américain) et automatiquement à l'oral le domaine qui n'est pas sorti à l'écrit. Parmi les 101 premiers étudiants à la licence qui démarre cette année, 40 possèdent les 4/5èmes du DEUG. Les résultats de cette licence 1991 risquent d'en souffrir.

CAPES et Agrégation

En études anglaises l'ILLA a souffert de ne pas avoir de licence ni de maîtrise. L'ouverture de la licence d'anglais en 1990 puis de la maîtrise en 1991, de la licence LEA anglais-espagnol (1991) et de la maîtrise (1992), vont permettre à l'ILLA de compléter ces cursus. La mise en route de deux DESS en 1990 (Gestion des affaires européennes et internationales ; Négociateur trilingue) va assurer à l'UVHC un très utile niveau bac + 5 pour

---

(1) Des modifications ont été décidées pour la rentrée 1991 en vue d'alléger la structure et les modalités de contrôle de cette UV.

le devenir professionnel des étudiants locaux et un bon recrutement au-delà de la clientèle locale, qui a déjà commencé.

Préparer les étudiants (anglais, allemand) au CAPES, voire à l'agrégation paraît une bonne option d'autant plus que la formation des maîtres est affirmée par l'UVHC comme priorité en accord avec les autres universités de la région. Pour ce qui est de l'anglais, l'UVHC obtient comparativement beaucoup de postes d'assistants (pour ses étudiants) en Grande Bretagne.

3 - Les remarques des étudiants du département d'anglais

Il y a peu de place à la bibliothèque et pas de salles de travail à l'ILLA. Les emplois du temps sont pleins de trous. Il faut donc venir sur le campus qui reste difficile d'accès (malgré une nouvelle ligne de bus) et sans salles de travail. Sans parler des problèmes des cours qui ont lieu en ville et sur le campus ! Quand on a trouvé une place à la bibliothèque, il y a peu d'ouvrages, et notamment de dictionnaires pour travailler sur place. Il n'y a pas ou si peu de journaux anglais et il est difficile de s'en procurer à Valenciennes, de même que des ouvrages en anglais.

L'absence de structures d'accueil pour les étudiants est largement mise en avant. Le secrétariat de l'ILLA a beaucoup de mal à faire face malgré sa bonne volonté ; les enseignants sont débordés et les étudiants, notamment les nouveaux, manquent d'information et de lieux de rencontre. Il y a bien la "corpo" et le bar LEA, mais il n'y a pas de club d'anglais. Personne ne semble connaître l'existence (réelle) des délégués élus étudiants. Il est difficile d'avoir des contacts réguliers avec les lecteurs (eux aussi très pris).

Sur le plan pédagogique, les séances de laboratoire sont insuffisantes pour des raisons de place mais aussi de conception du programme. Les cours de compréhension/conversation sont trop artificiels pour qu'on puisse valablement s'y exprimer. En ce qui concerne l'apprentissage de la langue, les étudiants considèrent qu'ils font trop de phonétique et de phonologie sans en saisir la portée et l'utilité véritables.

Pour ce qui est de la littérature et de la civilisation, les étudiants sont satisfaits de l'accent mis sur le contemporain ; le bon équilibre entre domaines anglais et américain est apprécié ; ils souhaiteraient mieux se préparer à l'explication de texte.

4 - Les enseignants

Les enseignants d'anglais de l'ILLA ont le sentiment d'être surchargés. L'augmentation des flux, les efforts pas encore récompensés pour augmenter le rendement du système, l'absence de véritable équipe de recherche, expliquent que beaucoup de maîtres de conférences en anglais n'aient plus envie de faire d'efforts de recherche, tant que les conditions d'encadrement et les conditions matérielles, concernant notamment les locaux, ne seront pas améliorées.

5 - La recherche

En anglais, il faut prévoir de manière urgente un véritable développement de la recherche ; le dossier consulté n'est pas d'une qualité évidente, ce qui ne veut pas dire que la qualité des travaux répertoriés dans le dit dossier, soient discutables. Le département d'anglais collabore à la revue locale "Les Valenciennes" et à la collection "Parcours" des presses universitaires de Valenciennes.

Mais on retrouve ici le manque de personnel, l'absence de plusieurs spécialistes dans un même domaine, conjointement avec l'inégale répartition du travail entre des maîtres de conférences submergés qui ne peuvent pas faire de recherche et des enseignants de rang magistral.

Pour bâtir une équipe de recherche, il faut un programme et des personnes effectivement présentes pour l'animer. Dans le cadre du plan de quatre ans on ne voit pas poindre un quelconque projet de DEA en anglais à la suite de la mise en place de la licence, de la maîtrise et du CAPES : or d'après les articles sur des questions de littérature et de communication interculturelles contemporaines dans l'espace anglophone, il y a quelque chose d'original à faire en liaison avec les universités de la région Nord. On trouverait là une utilisation plus efficace des crédits annuels de recherche.

L'université de Valenciennes est au 4e ou 5e rang en France pour les contrats européens (Erasmus et Comett) ; elle attache du prix au développement des relations internationales. Les contrats Erasmus (comme il en existe pour les LEA) ne suffisent pas : il faut développer la recherche, comme c'est le cas en allemand.

B - LE DEPARTEMENT D'ALLEMAND

1 - Les étudiants

Le DEUG d'allemand connaît une augmentation particulièrement rapide de ses effectifs ; le nombre d'inscrits en première année est passé de 22 étudiants en 1986 à 69 en 1990 ; l'effectif de la deuxième année a plus que doublé, passant de 20 à 48 étudiants pendant la même période.

24 étudiants sur 32 proviennent des Bac A et B, comme le montre l'analyse des flux d'entrée 1988 (Bac A : 19, B : 5, C : 1, D : 2, F : 1, G : 4). Les meilleurs étudiants ne font pas l'allemand, en tout cas pas à Valenciennes. En général, les enfants de parents ayant déjà fait des études préfèrent aller à Lille ; les autres restent pour la plupart à Valenciennes. Interrogés sur les raisons de leur choix en faveur de Valenciennes, les étudiants du DEUG B ont donné pour première raison le fait qu'il y ait moins d'étudiants qu'à Lille et qu'il existe ici de bons contacts avec leurs enseignants. D'abord "complètement perdus" à l'entrée en faculté, ils se disent vite "soutenus par leurs professeurs".

Le problème majeur est celui du faible niveau culturel des bacheliers. L'enquête faite par les enseignants auprès des nouveaux bacheliers à la rentrée 1990 donne une idée de la situation. Ont lu un ouvrage en allemand : aucun. Ont été une fois au théâtre : aucun. Ont séjourné en Allemagne : 10 sur 69, le plus souvent grâce aux jumelages entre municipalités. A cela s'ajoute le déséquilibre entre les apprentissages de l'expression orale et ceux de l'expression écrite dans l'enseignement secondaire : l'écrit reste trop souvent négligé par rapport à l'oral. D'où l'illusion créée par les notes d'allemand au baccalauréat.

Tout ou presque reste à faire pour ce qui concerne l'information au lycée. Le Goethe-Institut avait permis en 1983/84 d'organiser des contacts entre les enseignants d'allemand de l'ILLA et leurs collègues des collèges et lycées de la région. Ces contacts ont été abandonnés. Une journée "Portes ouvertes" avec participation d'étudiants de première année a eu lieu en mai : des étudiants d'anglais y ont participé, pas ceux d'allemand, qui n'avaient pas été prévenus.

Aucune procédure particulière d'orientation en DEUG d'allemand n'existe. Au moment de la rentrée, les nouveaux bacheliers assistent à une réunion de présentation de l'ensemble de l'université, puis à des réunions organisées au sein de chaque UV. Il n'y a pas de réunion globale au niveau de la première année du DEUG d'allemand. Les étudiants semblent regretter cette carence, ainsi que l'absence de délai de réflexion pour le choix des options.

2 - L'organisation des études

La cohérence du projet LCE (Lettres et Civilisations Etrangères) Allemand avec les objectifs prioritaires de l'UVHC et les besoins de la région est évidente.

Nouvelle étape sur le chemin qui éloigne l'UVHC de ses origines d'ex-antenne délocalisée de premier cycle pour en faire une Université à part entière offrant des cursus complets, la contractualisation a permis d'obtenir l'habilitation pour un second cycle d'allemand avec création de la licence en 1991 et de la maîtrise en 1992 en vue de la préparation au CAPES.

La région manque d'enseignants : c'est en formant et en recrutant sur place davantage de professeurs d'allemand que l'on freinera l'émigration des enseignants venus d'autres régions et que l'on stabilisera le corps enseignant des collèges et des lycées.

L'augmentation rapide des effectifs du DEUG a permis de constituer un vivier suffisant pour le second cycle.

La cohérence de la structure pédagogique avec le cursus n'est pas moins évidente : l'existence d'un département d'allemand représente la meilleure structure de gestion d'une filière à dominante monodisciplinaire.

Le secteur optionnel (1 UV en première année + 1 UV en deuxième année), le français (1 UV en première année) et la seconde langue (1 UV en première année) sont réduits au minimum réglementaire pour laisser à l'allemand le maximum de place : 3 UV sur 6 en première année et 5 UV sur 6 en deuxième année, soit 8 UV sur 12, les deux tiers de l'emploi du temps (20 heures hebdomadaires sur les 30 heures environ des deux années). Si la tendance à la spécialisation se renforce en seconde année (5 UV sur 6), les horaires hebdomadaires montrent que l'allemand occupe déjà 9 heures en première année pour passer à 11 heures en seconde année.

Autrement dit, on assiste à un renforcement notable des enseignements d'allemand qui dépassent de près de 43 % les horaires de la maquette nationale (20 heures au lieu de 14 heures). Compte tenu du niveau culturel de la majorité des étudiants, cette stratégie paraît justifiée si l'on veut tenter de compenser les handicaps de ces étudiants dans la perspective de la compétition nationale qu'ils devront affronter lors des concours de recrutement des enseignants du CAPES et de l'agrégation. Il y a cohérence entre l'organisation des enseignements et l'analyse des besoins des étudiants de Valenciennes.

Quant aux étudiants du DEUG C (LEA), ils ont 7 heures d'allemand en première année et 7 heures en deuxième année, c'est-à-dire 14 heures au lieu des 10 heures minimum de la maquette, soit un dépassement de 40 %. Autrement dit, les étudiants des deux filières semblent traités de façon quasi identique, ce qui serait normal si le niveau des bacheliers était le même ici et là. Mais dans la mesure où l'on a insisté sur la faiblesse relative du niveau des étudiants de LEA, on peut se demander si cette égalité formelle ne recouvre pas en réalité un choix implicite en faveur des plus favorisés (LCE), puisqu'elle revient à ne pas tenir compte des besoins d'encadrement pédagogique plus grands des plus handicapés (LEA).

Une dernière observation paraît corroborer ce constat. D'une manière générale, l'organisation des enseignements semble meilleure en filière B : moins d'u.v. et surtout moins d'examens. Ici encore, l'existence d'un département d'allemand permet une gestion plus adéquate de la filière LCE à dominante monodisciplinaire, alors que la filière LEA, qui du fait de sa nature pluridisciplinaire en aurait un plus grand besoin, est, au contraire, restée privée d'une structure propre de régulation.

3 - Efficacité de la formation

Le taux de réussite, si l'on considère le nombre de diplômes de DEUG attribués par rapport au nombre d'inscrits en deuxième année, est plutôt encourageant. On observe une progression très sensible - et surtout régulière - d'année en année : on est passé de 50 % en 1986/87 à 70 % en 1898/90.

Le taux de passage en seconde année demeure relativement stable et se situe autour d'un tiers des étudiants : 31 % du flux 1985, 23 % du flux 1986, 33 % du flux 1987 et 31 % du flux 1988.

Le Conseil pédagogique au sein du département d'allemand n'a pas fonctionné régulièrement les années passées. Lors de l'entretien avec les étudiants, ceux-ci ont exprimé à plusieurs reprises des demandes qui mériteraient de faire l'objet d'une discussion avec les enseignants (par exemple, insuffisance des TP d'oral en laboratoire, absence de self-service en laboratoire, absence d'enseignements de soutien, etc.). Malgré le bon climat qui règne sur le plan individuel entre étudiants et professeurs, il semble que les étudiants ne parviennent pas à poser ce genre de problèmes faute d'un lieu de dialogue institutionnalisé. Les enseignants ont confirmé que le conseil du département d'allemand était limité aux enseignants d'allemand titulaires et vacataires et qu'il n'y avait pas de représentation étudiante.

4 - Les enseignants

Le département d'allemand dispose de 2 professeurs, 3 maîtres de conférences, 2 assistants et 1 lecteur.

Si l'on s'en tient au seul indicateur du recours à des vacataires (les autres indicateurs étant parfois difficiles à interpréter), on constate que les 754 heures d'enseignement assurées par ceux-ci représentent l'équivalent de 4 postes complets. Or, il faut replacer ce problème dans la perspective du développement rapide de l'allemand : triplement des effectifs de première année du DEUG B en 5 ans, mise en place d'un second cycle complet LCE en 1992/93. Dans ces conditions, on peut s'étonner de la modicité des demandes de créations de postes d'allemand formulées dans le cadre de la contractualisation : 1 lecteur en 1990 + 1 maître de conférences pour 1991 et rien au-delà...

5 - La recherche : le Centre de Recherche sur l'Allemagne contemporaine (CRAC)

La place du CRAC dans le projet de l'UVHC

Créé en 1981 avec 5 chercheurs, le CRAC en compte 15 aujourd'hui. Il était à la fois difficile et impératif de localiser des actions de recherche à Valenciennes : aux problèmes de résidence s'ajoutait celui de la masse critique (le département d'allemand possède seulement 2 professeurs, 3 maîtres de conférences, 2 assistants et un lecteur). Surmonter ces handicaps constituait déjà une réelle performance.

Il faut souligner la cohérence entre les objectifs du CRAC et ceux de l'UVHC. En choisissant le champ de la civilisation allemande contemporaine, le CRAC a créé un pôle de recherche qui s'accorde avec la dominante technologique et professionnelle de cette université. Composante indispensable de la filière LCE, l'étude de la civilisation joue un rôle encore plus important en LEA. Elle concerne, de surcroît, potentiellement tous les autres Instituts, qu'ils soient de nature scientifique, technologique ou juridique. D'autre part, les activités d'information liées à la revue "Allemagne d'aujourd'hui", à laquelle le CRAC participe activement, contribuent au rayonnement de l'UVHC. Indiquons pour mémoire le bilan de ces dernières années : en 1988 ,89, 90, organisation ou co-organisation de 12 colloques, participation à 19 colloques, à 12 émissions de radio, réalisation de deux numéros spéciaux de la revue "Allemagne d'aujourd'hui", sans compter quelque 104 publications diverses en 4 ans.

Programme et réseaux de recherche

On est, à première vue, frappé par le décalage entre l'ampleur des programmes et la taille restreinte de l'équipe de recherche. Le CRAC affiche simultanément cinq axes prioritaires de recherche :

– un projet à dominante économique et sociologique : "les problèmes et la politique de l'emploi en RFA" ;
– un projet à dominante historique et politique : "la RFA et la RDA quarante ans après leur fondation. Bilan critique" ;
– un projet à visée à la fois sociologique, historique, linguistique et psychologique sur "la communication interculturelle avec application aux domaines de la négociation commerciale et de l'acquisition d'une langue étrangère" ;
– un projet de nature historique sur "l'émigration et la résistance allemandes" ;
– enfin, un cinquième projet à la fois économique et culturel sur "la culture : facteur économique".

Or, l'équipe ne dispose que de 2 professeurs et de 3 maîtres de conférences titulaires d'allemand à l'UVHC. On se trouve donc en présence d'un projet par enseignant...[1]

Le CRAC a toutefois mis en place un dispositif lui permettant de compenser sa faiblesse numérique : il s'agit de nombreux réseaux de recherche français et européens avec lesquels collaborent la plupart de ses membres :

– sur le plan régional, le CRAC est fédéré au laboratoire CNRS GO 004 de Lille, l'"Institut Fédératif de Recherche sur les Economies et les Sociétés Industrielles" (IFRESI), dont il est membre fondateur. Il appartient également au "Réseau Documentaire Régional en Sciences de l'Homme et de la Société".

– sur le plan européen, il mène ses recherches sur la "communication interculturelle avec application au domaine de la négociation commerciale et de l'acquisition d'une langue étrangère" en coopération avec les Universités de Hamburg, de Sarrebrück et de Düsseldorf (Allemagne), ainsi qu'avec celle d'Eindhoven et de Tilburg (Pays-Bas). Il est à la fois membre fondateur et, à l'heure actuelle, seul partenaire français du groupement international de recherche sur "la communication internationale dans le domaine des affaires", constitué en 1989 à Eindhoven et connu sous le nom de "Groupe d'Eindhoven" ou "IBC" ("International Business Communication"). Il étudie, par ailleurs, un projet de coopération avec l' "Institut für Zeitgeschichte" de Munich concernant l'étude des activités du Consulat Général de Tchécoslovaquie à Marseille et à Monaco de 1938 à 1941. Il envisage enfin de mener le programme sur "la culture : facteur économique" en liaison avec l'Institut d'Aménagement du Territoire de l'Université de Dortmund (Allemagne).

---

[1] Il convient de noter que lors de sa dernière réunion de travail, le CRAC a réduit ses recherches à deux axes prioritaires.

Diffusion et production de connaissances

Le CRAC a développé, à côté de ces réseaux de recherche, d'importants réseaux visant à l'information d'un large public. Des liens étroits tant personnels qu'institutionnels existent entre le CRAC et la revue *"Allemagne d'aujourd'hui"*, dont le rédacteur en chef est directeur adjoint au CRAC. Il coopère également avec le Centre d'Information et de Recherche sur l'Allemagne Contemporaine (CIRAD, Paris), avec qui il a publié, de 1988 à 1990, six études sur la politique de l'emploi en RFA, dont trois réalisées par des enseignants-chercheurs de Valenciennes.

On pourrait se demander si la disproportion entre l'ambition des programmes et la modicité du nombre des chercheurs ne tend pas à privilégier la recherche-information du grand public au détriment de la recherche-production de savoirs nouveaux. Ceci ne saurait constituer un reproche, surtout lorsque l'on songe aux lacunes de l'information des Français sur l'Allemagne, comparée à la masse et à la qualité globale de l'information des Allemands sur la France. Cela dit, l'un des objectifs majeurs du développement du CRAC dans les prochaines années devrait tendre à un rééquilibrage entre les deux missions de diffusion et de création de connaissances sur l'Allemagne contemporaine.

Cette recommandation rejoint la demande d'habilitation de formation doctorale faite par le CRAC pour 1991-92. Le département d'allemand possèdera, en effet, à ce moment-là, un cursus complet de LCE et une équipe de recherches qui a fait ses preuves dans le domaine de la civilisation. Pour l'instant, on observe encore une faible participation du CRAC à des jurys de thèses (1 en 1988/89 et 1 en 1989/90). Pour conforter cette orientation, il serait sans doute souhaitable de susciter des coopérations interdisciplinaires réelles. Il ne s'agit plus seulement "d'interdisciplinarité interne" entre germanistes "civilisationnistes", germanistes "littéraires" et germanistes "linguistes". Ce qu'il faudrait développer au vu des programmes de recherche de l'équipe, ce serait plutôt une autre forme d'interdisciplinarité consistant à faire travailler ensemble sur des projets précis des germanistes, des historiens, des économistes, des juristes, des sociologues, ... Le CRAC ne cesse, certes, de faire appel à des spécialistes de diverses disciplines, mais c'est en général pour des numéros spéciaux de la revue "Allemagne d'aujourd'hui" ou pour l'organisation de colloques : il s'agit alors plutôt de pluridisciplinarité par juxtaposition de prestations monodisciplinaires diverses. Les réseaux et les collaborations dont s'est déjà entouré le CRAC lui offrent sans aucun doute la possibilité d'aller plus loin dans la voie de la pluridisciplinarité intégrée, s'il le décide.

6 - L'Allemand dans les autres instituts

Il existe à Valenciennes un climat général de bonne coopération entre scientifiques et littéraires, qui se traduit par une certaine solidarité financière des scientifiques et par la mise en place de services communs (laboratoires de langues, formation continue...), dont tous tirent profit. Un exemple caractéristique : l'IUT a "prêté" au département d'allemand l'un de ses lecteurs depuis 1988.

Sur le terrain, l'enseignement de l'allemand dans l'ensemble de l'UVHC se présente sous deux aspects fort contrastés : ouverture vers l'extérieur et cloisonnement à l'intérieur. L'effort d'ouverture internationale est remarquable : réaction positive pour surmonter les handicaps de la sédentarité et de l'esprit "casanier" d'une grande partie des étudiants.

Cela dit, l'enseignement de l'allemand à l'UVHC se caractérise aussi par son fonctionnement éclaté. Il n'y a pas de politique globale de l'allemand reposant sur une stratégie concertée et un pool commun des moyens en personnel enseignant. Chaque Institut s'est doté de sa propre équipe de germanistes, composée de vacataires et de quelques titulaires (2 professeurs certifiés à l'IUT, des vacataires ailleurs). Hors de l'ILLA, on ne se plaint pas du manque de moyens : le nombre des heures d'enseignement et les équipements sont, en général, jugés satisfaisants. On souhaiterait toutefois dans plusieurs Instituts développer

l'enseignement de l'allemand en deuxième langue. Bref, chaque équipe travaille de façon autonome au sein de son Institut sans le moindre contact avec le département d'allemand.

S'il donne apparemment satisfaction, le système n'en a pas moins certains inconvénients, lorsqu'il s'agit de formations voisines offertes dans deux Instituts différents. C'est le cas, semble-t-il, pour LEA et "Techniques de Communication" de l'IUT. Il n'existerait aucun contact entre ces deux secteurs. Or, un nombre croissant d'étudiants de ce département de l'IUT, ainsi que des BTS, viennent en licence LEA. Par ailleurs, l'IUT travaille avec l'Université de Sarrebrück sur les aspects interculturels des échanges commerciaux. Or, l'un des projets du CRAC –le centre de recherches du département d'allemand– porte sur le même sujet, étudié avec... la même Université. Mais CRAC et IUT s'ignorent, semble-t-il.

Autre exemple de l'isolement relatif du département d'allemand : la formation continue –service commun de l'UVHC– assure l'enseignement des langues avec la participation de divers titulaires ou vacataires des autres Instituts, mais pas avec ceux de l'ILLA.

7 - Faiblesses et points forts

Au risque de caricaturer, on serait tenté de caractériser le département d'allemand en deux mots : dynamique et "autocentré".

Dynamisme du département d'allemand –mais aussi tendance au repli sur son entité disciplinaire. On l'a déjà noté à propos de la première mission qui lui fut confiée par l'université, la création du cursus LEA. A la structure pluridisciplinaire requise pour le pilotage de cette formation, on a préféré la structure monodisciplinaire traditionnelle, c'est-à-dire la création d'un département d'allemand à côté de celui d'anglais. La seconde mission –mise en place d'un cursus complet LCE– ne peut que conforter cette tendance. Sur un autre plan, le CRAC se heurte à un problème analogue : malgré la nature foncièrement pluridisciplinaire de ses projets, il a du mal à s'associer à des historiens, des économistes, des sociologues, des juristes, ... sur des programmes précis de production de connaissances nouvelles. Même tendance à un certain isolement au sein de l'UVHC. Quelles qu'en soient les raisons, il demeure regrettable que le département d'allemand ne soit pas associé à l'enseignement de cette langue dans les autres Instituts et pour la formation continue.

Les moyens manquent, c'est évident. Mais est-ce seulement affaire de moyens ? Ne s'agit-il pas aussi de l'effet d'une certaine conception de la germanistique qui considère que sa mission essentielle ne concerne que la filière LCE, qui se résigne –souvent à contre-cœur– à y ajouter les LEA, mais qui se désintéresse plus ou moins de tout le reste, qu'il s'agisse de missions de formation continue ou encore de formation initiale dans les autres secteurs de l'enseignement supérieur ?

V - La filière "communication" de l'ILLA

1 - Les étudiants

On dénombre pour 1990/91, 83 étudiants en DEUG (46 en première et 37 en seconde année), 62 étudiants en MST dont 35 en deuxième année et 5 inscrits en DEA.(1)

2 - L'organisation des études

La section "Arts Plastiques" a été créée, en 1973, comme unité décentralisée de Lille III. Elle conduisait à un DEUG. En 1977, Lille III a abandonné -provisoirement- (2) sa filière Arts Plastiques, mais la section de Valenciennes a continué, en faisant appel d'une part à des enseignants de l'université, d'autre part à des enseignants des écoles d'art de Valenciennes (Ecole des Beaux-Arts, Ecole Académique de Valenciennes).

En face de la formation technique dispensée à l'ISTV, il est apparu nécessaire pour l'ILLA de développer un pôle complémentaire à dominante culturelle : le DEUG "Arts Plastiques - Option Communication" fut habilité en 1984.

Les premières démarches pour obtenir la création d'un second cycle se heurtent à un refus du ministère. A partir de 1986, une diplôme universitaire est mis en place pendant trois ans. En 1989, est créée la MST "Arts et Communication" dont la première promotion sortira à l'été 1991 ; l'année suivante, le DEA. Une filière complète est donc désormais mise en place à l'ILLA ; son évaluation s'effectue à un moment où l'ensemble du dispositif n'a pas encore produit tous ses effets.

Le rôle des stages apparaît déterminant (4 semaines en première année, 6 semaines en seconde année de MST). Les étudiants expriment leurs difficultés à maîtriser des équipements de production dont la filière audiovisuelle de l'ILLA ne dispose pas. Par exemple, pour les montages de diapositives, l'ILLA possède un système d'enchaînement de deux projecteurs, et les entreprises où ils peuvent intervenir sont équipées d'ordinateurs pouvant piloter un nombre important de projecteurs (8, 16, 32). Il y a à l'évidence un "gap" qualitatif entre les deux.

L'ILLA est sous-équipé en audiovisuel (1 banc de montage pour 200 étudiants ; les enseignants, pour sortir de l'impasse, s'interrogent sur l'opportunité d'un jumelage avec un collège voisin mieux équipé).

3 - Les moyens

La plupart des enseignements de la filière "Arts de la Communication" ont lieu dans un très beau bâtiment hors du campus (friche industrielle magnifiquement rénovée dite "Le Moulin") mais la formation pratique en audiovisuel continue à se faire dans les locaux spécialisés du campus, ce qui oblige les étudiants à des déplacements difficiles. La filière ne

---

(1) statistique partielle : il y a au total 16 inscrits en DEA Sciences et techniques, Arts Image et Communication.

(2) Lille III a rétabli cette filière l'année suivante en s'appuyant sur le fait qu'elle avait continué à fonctionner dans l'antenne de Valenciennes.

dispose même pas d'un secrétariat pour joindre d'urgence un élève ou un professeur. Pour ce faire, on doit traverser la ville en voiture. Or, il n'y a pas de véhicule de service et l'usage des transports en commun impose deux changements entre les lignes d'autobus.

Il n'y a pas de gardiennage, ce qui pour l'instant n'est pas très grave puisque le matériel dont dispose la filière reste très réduit. Le seul technicien de l'ILLA partage son temps entre le campus et le "Moulin". Les charges, à effectif constant, augmentant de 15% par an, des dysfonctionnements importants sont à redouter.

Le corps enseignant est motivé, mais semble assez hétérogène dans sa problématique (histoire de l'art - arts plastiques - nouvelles technologies).

En résumé, la filière Arts et Communication reste très marquée par la formation aux arts plastiques et gagnerait à voir se développer une approche des techniques de communication, faute de quoi elle risque de rester à un niveau de théorie désincarnée.

4 - La recherche

Les formations de la filière communication de l'ILLA s'appuient sur deux laboratoires de recherche : le laboratoire des sciences de la communication de l'ISTV et le laboratoire "Arts et Communication" rattaché à l'ILLA. S'agissant de ce dernier laboratoire, comme pour le premier, on attend du DEA dont l'habilitation a été accordée cette année [(1)] qu'il apporte une certaine cohérence aux actions de recherche principalement orientées par les axes personnels des enseignants-chercheurs.

Les thèmes de recherche actuels sont aussi divers que l'art baroque dans la région Nord-Pas de Calais (inventaire, recherche sur les supports interactifs pouvant donner accès à ce patrimoine), la sémiologie des rapports textes-images à partir de l'oeuvre de René Char, des recherches sur l'image expérimentale ou la poétique.

Le laboratoire "Arts et Communication" ne semble pas en mesure aujourd'hui de drainer un financement extérieur suffisant. La jeunesse des diplômes nouveaux mis en place a empêché jusqu'ici de percevoir la taxe d'apprentissage et donc d'engager des actions suffisantes de partenariat pour mettre en place, pour le financement des formations, un dispositif comparable à celui de la filière audiovisuelle de l'ISTV.

PROBLEMES ET RECOMMANDATIONS

La filière audiovisuelle de l'ILLA possède un caractère tout à fait particulier au sein de l'Institut, riche d'avenir mais prometteur de graves tensions : la formation aux arts plastiques et à la communication nécessite et fait appel à des moyens (m2, équipement, techniciens d'accompagnement) sans rapport avec ceux utilisés par l'université pour les langues et les lettres. Il y a donc un germe de déséquilibre certain au sein de l'Institut. Ce déséquilibre est renforcé par la présence à l'ISTV de la filière audiovisuelle. La filière de l'ILLA a été créée dans un esprit de complémentarité avec celle de l'ISTV (mettre des artistes en face des techniciens). Mais l'ISTV, quels que soient les manques indiqués par ailleurs, souligne, par les moyens dont il dispose à l'intérieur et par la "part de marché" qu'il a su conquérir à l'extérieur, la fragilité de la filière de l'ILLA. Cette situation se traduit, au niveau des étudiants, par des comparaisons, des craintes devant l'avenir professionnel.

[(1)] L'habilitation de ce DEA n'a pas été renouvelée pour 1991/92, sans que le laboratoire ait pu faire état des résultats après 6 mois de fonctionnement.

L'évolution du secteur audiovisuel, mais également celui des entreprises remettent en cause la distinction, voire l'opposition, d'une approche scientifique et d'une approche artistique des métiers de la communication.

Pense-t-on que pour l'infographie, il sera possible à toutes les entreprises de disposer d'une part du coup de crayon d'un bon graphiste et d'autre part du savoir faire d'un bon technicien ? Les profils polyvalents seront de plus en plus recherchés. Les créatifs ne doivent plus ignorer les techniques. Ils doivent en maîtriser l'usage (à défaut de participer à leur évolution en maîtrisant leur ingénierie). Les étudiants doivent en conséquence avoir accès à des équipements performants, à la pointe de ce que sait produire aujourd'hui l'industrie.

Les limites de l'éclatement

L'existence au sein de la même université de deux filières de formation aux métiers de la communication s'explique historiquement par le souci de corriger une approche trop technicienne du secteur. Cette complémentarité "conceptuelle" est bonne. Mais elle se traduit dans les faits par un véritable "éclatement" :

- éclatement des formations : chaque filière protége son "marché" sans rapprocher dès le niveau des formations pratiques les professionnels qui auront à vivre leurs métiers dans la plus grande symbiose possible.
- éclatement géographique, entre le campus où se développe l'ISTV avec ses moyens lourds, et le Moulin dont les principaux moyens sont artistiques (deux belles salles d'Arts Plastiques).
- éclatement des financements : la perspective pour l'ILLA, doté d'une filière enfin complète de formation, de pouvoir accéder à la taxe d'apprentissage pour développer son financement hors de la dotation universitaire, se heurtera à un écueil : celui d'un redéploiement des fonds déjà versés à l'ISTV, car le milieu professionnel concerné est en grande partie le même.

Ressentis par les étudiants et par les enseignants de la filière artistique, ces éclatements mettent aujourd'hui l'université dans une situation instable. Il serait sans doute préférable de la traiter "à froid", sauf à faire le pari que la tension perceptible chez les étudiants de l'ILLA saurait s'évacuer par lassitude ou par un quelconque phénomène de "combustion lente" équivalent.

Proposition pour la création d'un institut de la communication

La proposition de regrouper dans un nouvel institut les deux filières de formation au-delà du DEUG résulte directement du projet initial qui avait conduit à créer une filière Arts et Communication à l'ILLA [(1)]. Mais les règles du jeu, l'histoire sont trop différentes entre cette filière et la filière Communication de l'ISTV pour que la complémentarité s'instaure naturellement.

Cette proposition risque de se heurter aux projets des deux filières existantes. Mais que serait le Canada sans le Québec ? C'est la question que pourraient avoir à se poser les responsables de l'ILLA ou de l'ISTV si l'opération proposée se réalisait...

L'intérêt d'un tel dispositif réside dans le renforcement des objectifs pédagogiques. La complémentarité des formations pourrait se vivre dans la proximité. Ce qui est déjà amorcé au niveau du DESS et du DEA pourrait l'être au niveau des enseignements pratiques de chacune des deux MST.

Des économies d'échelle pourraient en résulter pour les investissements comme pour le fonctionnement. Le rassemblement des étudiants pendant les cours théoriques ou généraux

---

[(1)] Un département réunissant les deux filières (ILLA, ISTV) vient d'être mis en place.

diminuerait la pression exercée sur les enseignants-chercheurs et les rendrait plus disponibles pour d'autres tâches moins répétitives. La conception coordonnée des investissements laisse espérer qu'un minimum de personnel supplémentaire (IATOS) permettrait un usage rationalisé (création d'un ou deux postes de gardien). La reconstitution d'un groupe de techniciens, aujourd'hui dispersés après la suppression du service audiovisuel de l'université, permettrait d'assurer les permanences nécessaires, de faire face aux pointes d'activité de l'Institut. Les profils et les spécialités des enseignants pourraient être diversifiés. La recherche de financements extérieurs pourrait être renforcée et coordonnée. Rien ne serait pire en effet pour l'université qu'une mise en concurrence non coordonnée de la recherche de financements extérieurs s'opérant sur le même marché professionnel.

A l'inverse, on peut penser que le rapprochement des deux filières permettrait de dégager un poste spécifiquement affecté à cette fonction et au développement des relations extérieures (formation continue et relations internationales) du nouvel Institut.

*
* *

Consacrant la synergie des deux filières, optant résolument pour la formule qui a fait le succès de la filière audiovisuelle de l'ISTV, deux décisions apparaissent fondamentales pour le succès d'un tel rapprochement :

- la nomination, à la tête du nouvel Institut, d'une personnalité extérieure, connue dans le milieu professionnel de la communication,

- l'adhésion des étudiants au projet qui pourrait se traduire par la généralisation du système de la "corpo" de la filière audiovisuelle de l'ISTV à tous les étudiants du nouvel Institut (participation interne au pilotage de la formation, animation du réseau des anciens élèves).

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

L'Institut des Sciences juridiques, économiques et de gestion (ISJEG)

Créé il y a dix ans seulement, l'Institut des Sciences juridiques, économiques et de gestion (ISJEG) est la plus jeune composante de l'UVHC. Destiné au départ à servir de support au DEUG Droit et à la maîtrise de techniques comptables, il a complété depuis la gamme de ses enseignements, mais sans sortir de ces deux filières qui correspondent assez bien aux besoins de la région.

Actuellement, l'ISJEG comprend les disciplines proprement juridiques, une MST "Techniques comptables et financières" et un DESS de gestion des affaires européennes et internationales.

I - La filière juridique

S'agissant des disciplines proprement juridiques, l'établissement est maintenant en mesure d'offrir aux étudiants une formation de base dans l'ensemble satisfaisante ; il n'a toutefois pas encore acquis la crédibilité d'une véritable faculté de droit. Nous nous proposons d'analyser les causes de cette situation comme de suggérer quelques moyens d'y remédier.

Dans l'état actuel des choses, c'est-à-dire en cette année universitaire 1990-91, l'Institut des Sciences juridiques, économiques et de gestion de Valenciennes est habilité à délivrer les diplômes de Capacité, de DEUG, de Licence et de Maîtrise en droit. Cela représente une filière presque complète et permet en tout cas aux étudiants d'envisager après cela une insertion professionnelle, d'autant plus que le DEUG est aménagé de manière à offrir aux plus motivés d'entre eux un accès à la Maîtrise des Sciences et Techniques comptables et financières, qui constitue par ailleurs dans le domaine de la gestion un des points forts de l'établissement.

On ne peut donc qu'approuver les efforts qui ont été déployés par ses directeurs successifs pour obtenir l'autorisation de délivrer les diplômes qui forment un tout indissociable (DEUG, licence, maîtrise) et représentent la base d'une formation juridique initiale.

1 - Les étudiants

Cette politique s'est révélée appropriée aux besoins de la région puisqu'elle a attiré de nombreux étudiants, soit 112 en capacité, 1 035 (757 + 278) en DEUG, 263 en licence, 99 en maîtrise. Soit un effectif total de 1509, auquel on peut ajouter les 71 inscrits en Maîtrise de Sciences et techniques comptables qui comprennent une quinzaine de juristes.

Cela constitue un ensemble important qui a augmenté régulièrement ces dernières années (568 inscrits en 1ère année en 1988 pour 757 aujourd'hui), et devrait maintenant se stabiliser.

Evolution du nombre de diplômés

Années	Droit et Sciences économiques			
	Premier cycle		Second cycle	
	Capacité	DEUG	Licence	MST CF
1987/1988	10	236	116	34
1988/1989	9	154	117	25
1989/1990	7	150	103	22

2 - L'organisation des études

Le 1er cycle

Il s'agit ici d'une population moins homogène que dans la plupart des facultés de Droit, dans la mesure où elle comprend pour moitié des bacheliers F et G dont la formation générale est insuffisante pour qu'ils puissent s'adapter rapidement aux méthodes de l'enseignement supérieur.

C'est pourquoi les responsables ont cru utile de répartir les étudiants en deux groupes selon la nature de la formation reçue. Cela partait d'une bonne intention et permettait d'apporter une assistance pédagogique particulière aux bacheliers G afin de les remettre progressivement à niveau.

Mais la méthode utilisée a été assez mal perçue par les intéressés qui se sont sentis diminués par ce classement et coupés de leurs autres camarades. Cette impression a été aggravée au moment de l'examen par la différence de sujets et plus encore de résultats entre les deux groupes. L'écart entre le taux de réussite des bacheliers traditionnels (40%) et celui des bacheliers G (15%) est apparu, en effet, du fait de la séparation, beaucoup plus saisissant et a été ressenti comme une anomalie. Il n'est pourtant pas plus prononcé qu'ailleurs, mais il joue à Valenciennes sur une plus forte proportion et cela crée un climat regrettable qu'il faut bien prendre en compte. Les enseignants de l'institut devraient réfléchir, en tenant compte des expériences des autres composantes, sur la mise en oeuvre des actions d'orientation et de soutien mieux adaptées aux caractéristiques des étudiants de première année.

Le choix d'un second cycle général

Ce parti mérite d'être approuvé, même si les étudiants n'ont pas tout de suite compris qu'une spécialisation trop précoce risquait de compromettre leur formation fondamentale. Ils ont craint en particulier, lorsqu'a été ouverte en 1990 une maîtrise de droit, que ce diplôme sans mention particulière ne leur ouvre pas les mêmes portes que les maîtrises spécialisées en droit privé ou en droit public qui existent dans la plupart des grandes Facultés.

Mais les intéressés ont maintenant mesuré que l'accès en 3e cycle dépendait plus de leurs résultats dans les disciplines principales que de l'intitulé du diplôme.

Les responsables des Sciences juridiques de Valenciennes ont certainement eu raison de concentrer leurs efforts sur l'enseignement de base sans privilégier, en licence comme en maîtrise, le droit privé ou le droit public.

Cette option était, en effet, la plus réaliste compte tenu de l'encadrement en personnel enseignant dont disposait l'établissement au moment où l'habilitation à délivrer ces diplômes lui a été accordée (licence en droit 1984, maîtrise 1989). Elle était aussi la seule conforme aux intérêts des étudiants qui gardent ainsi leur liberté de choix au stade du 3e cycle. Enfin la formule va dans le sens de l'orientation que prennent aujourd'hui la plupart des Facultés de

Droit et qui vise à atténuer le clivage droit privé - droit public qui s'avère de plus en plus artificiel avec l'interpénétration croissante de ces matières dans la pratique actuelle.

Mérites et faiblesses du dispositif

Les méthodes adoptées pour aider les étudiants à acquérir la meilleure formation juridique possible, compte tenu du handicap culturel d'une forte proportion d'entre eux, paraissent donc pédagogiquement appropriées.

On a pu mesurer aussi sur place le mérite qu'avaient les enseignants, souvent surchargés, à travailler dans un cadre aussi fruste (cf. infra) sans bibliothèque digne de ce nom, ni bureau où se réfugier entre les cours ou séances de travaux dirigés. Et les étudiants reconnaissent le dévouement et la compétence de leurs maîtres qui ont su créer un climat de compréhension et de confiance assez sympathique. De ce point de vue, l'expérience est incontestablement positive, car il n'est pas certain que dans une plus grande université la très forte proportion d'étudiants de Valenciennes mal préparés pour accéder à l'enseignement supérieur aurait trouvé l'assistance pédagogique dont ces étudiants ont besoin en premier cycle.

S'agissant de la préparation à l'insertion professionnelle, les passerelles établies entre le DEUG Droit et la maîtrise des sciences et techniques comptables et financières offrent un débouché intéressant aux étudiants les plus motivés ; il s'agit là d'un dispositif original et bien rodé qui constitue un point fort de l'Institut d'études juridiques, économiques et de gestion de Valenciennes.

L'orientation vers les carrières administratives ne semble pas, en revanche, être encouragée comme il conviendrait. Il est bien possible que les candidats ne soient pas très nombreux. Mais cette désaffection s'avère souvent irraisonnée et il incombe aux enseignants de vaincre la crainte qu'inspirent les épreuves des concours administratifs, de moins en moins justifiée par les temps qui courent.

Enfin il y aurait lieu de corriger certaines anomalies, qui s'expliquent sans doute par l'insuffisance du nombre des enseignants. Il s'agit de la pratique qui consiste à confier à des assistants non docteurs la responsabilité d'un enseignement magistral (Droit civil en 1ère année de DEUG) ou d'un Institut (IPAG).

3 - Situation du corps enseignant et incidences sur la recherche

Pour répondre à l'une de ses missions (cycle complet de 4 années de Droit), l'ISJEG dispose de 17 emplois (4 postes de professeur, 11 de maître de conférences et 2 d'assistant). Ce potentiel est assurément insuffisant et surtout déséquilibré.

D'une part, en effet, il ne comporte pas le minimum d'emplois de professeurs sans lequel l'établissement ne parviendra jamais à constituer des équipes de recherche crédibles dans les deux disciplines fondamentales du droit privé et du droit public.

De l'autre, les deux emplois d'assistants sont très loin de couvrir les besoins. Comme ce cadre est en voie d'extinction, la situation de ce côté ne peut que s'aggraver du fait que l'ISJEG n'a droit à aucune attribution d'allocataires de recherche. Il faudrait donc qu'elle puisse s'entendre avec une faculté voisine dotée de DEA pour qu'elle consente à lui rétrocéder les allocataires moniteurs originaires de Valenciennes, ce qui reste très problématique.

Mais cette insuffisance de postes ne serait qu'un moindre mal si elle ne se doublait pas de la difficulté de les pourvoir. Deux des trois emplois de professeur se trouvent, en effet,

actuellement vacants [1]. Et le départ d'un professeur de droit public pour Lille et d'un professeur de droit privé pour Amiens crée momentanément un vide d'autant plus vivement ressenti qu'ils avaient l'un et l'autre beaucoup contribué par leur dynamisme à lancer l'institution. Il conduit aussi à s'interroger sur les raisons plus profondes de cette instabilité du corps professoral.

Bien des éléments se conjuguent pour décourager les bonnes volontés : l'absence de moyens de recherche, l'isolement intellectuel, l'incertitude qui pèse sur l'avenir du pôle valenciennois pour les disciplines juridiques, la persistance d'une installation provisoire dans des baraquements particulièrement inhospitaliers. Tels sont les principaux facteurs avancés par les enseignants eux-mêmes pour expliquer que l'ISJEG n'attire guère et ne parvienne pas non plus à retenir ceux qui avaient pourtant tenté l'expérience.

4 - La recherche

On ne peut pas s'attendre dans ces conditions à une recherche collective très intense.

A la faveur d'une bonne entente entre économistes et juristes, un laboratoire commun a pu cependant être constitué en 1985 et ses premières activités lui ont valu d'être classé par le CNRS dans la catégorie B1. Depuis le départ de son responsable, en 1989, ce laboratoire est tombé en sommeil.

Actuellement dénommé "Institut du développement et de la prospective", il est dirigé par un professeur relevant de la 6e section. Mais le thème choisi : "les technologies nouvelles" se prêtait assez bien à des rapprochements entre l'économie et les mécanismes juridiques. De sorte que publicistes et privatistes ont pu, chacun dans leur spécialité, contribuer à la systématisation d'un droit des technologies nouvelles en liaison avec un enseignement créé en maîtrise dans ce domaine d'avenir.

A cette amorce de recherche collective, il faut ajouter les travaux individuels de plusieurs enseignants portant sur la réglementation boursière, le droit comptable, les ordres et la déontologie professionnelle, les problèmes de la sécurité routière... Autant d'études qui montrent que, malgré des conditions peu stimulantes, on s'efforce de maintenir à l'ISJEG un courant d'activités de recherche.

5 - Moyens administratifs et installations matérielles

Il suffit de pénétrer dans les locaux (on n'ose pas dire les bâtiments) du boulevard Harpignies pour mesurer au premier coup d'oeil qu'on est sans doute là dans un des établissements d'enseignement supérieur les plus misérables de France. Il s'agit, en effet, pour toute la partie affectée aux enseignements juridiques, de simples baraquements où l'on a parqué, en attendant mieux, les étudiants et qui ne comportent aucun endroit où ceux-ci puissent se retrouver en dehors des cours, de sorte qu'ils envahissent à ces moments-là la salle de lecture qui se transforme en parloir.

Les services administratifs ne sont pas mieux installés : le directeur partage son bureau avec l'attachée d'administration universitaire chargée du secrétariat général.

Cette personne n'est, elle-même, affectée que partiellement à l'établissement et doit se rendre chaque matin aux services centraux de l'Université où d'autres tâches lui sont

---

[1] Depuis l'expertise, un maître de conférences de Droit privé en poste à Valenciennes a réussi l'agrégation de Droit privé et a été nommé sur place.

confiées. Disposant à peine de deux secrétaires à temps complet, elle ne peut donc pas se consacrer à la gestion de la scolarité des 1500 étudiants dont elle a la charge avec le suivi qui serait nécessaire.

Pour sortir de cette sous-administration criante, une première mesure s'impose : affecter complètement à l'ISJEG l'attachée qui assiste le directeur et cela dès la rentrée prochaine. Car on ne fera croire à personne qu'une disposition de cette nature, qui répond à la plus élémentaire rationalité administrative, ne soit pas à la portée des autorités locales, universitaires ou municipales. La réinstallation de l'établissement dans de véritables bâtiments à construire ou aménager s'avère également de plus en plus nécessaire si l'on veut couper court à un découragement général qui conduit tout droit à l'échec de l'implantation des études juridiques à Valenciennes. Mais on comprend bien que cette opération d'envergure, et qui a trop tardé, puisse soulever des problèmes complexes, notamment d'ordre financier.

Dans le débat actuellement ouvert sur ce point et qu'il appartient aux autorités politiques nationales et locales de trancher, on se bornera à verser un argument d'ordre strictement universitaire. Face à la difficulté qu'éprouve l'ISJEG à attirer et retenir des enseignants de valeur, l'implantation d'une faculté de droit et des sciences économiques en centre ville offrirait assurément aux responsables de l'établissement un atout supplémentaire dans leur politique de recrutement. Il serait, en effet, illusoire de croire qu'on puisse obtenir du jour au lendemain des enseignants nommés à Valenciennes qu'ils s'y installent tous avec leur famille. Il faut donc tenir compte des besoins d'un corps enseignant qui, pendant une période transitoire, restera pour une part navettiste et lui rendre le séjour le plus agréable possible. Ce qui suppose la proximité de la gare, des hôtels et restaurants ainsi qu'une installation où ils disposent de bureaux confortables pour se réfugier et d'une documentation scientifique pour travailler.

Ce n'est cependant là qu'un aspect à prendre en considération parmi beaucoup d'autres contraintes dont la complexité ne nous échappe pas.

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

De toutes ces observations il résulte que l'ouverture des deux premiers cycles de droit à Valenciennes répondait sans doute à un besoin et que les responsables successifs de l'ISJEG ont fait de leur mieux, avec les moyens dont ils disposaient, pour donner à des étudiants d'un niveau très inégal une formation de base aussi adaptée que possible.

L'encadrement n'en reste pas moins insuffisant et il serait déraisonnable de se lancer dans d'autres créations tant qu'on ne sera pas parvenu à pourvoir les deux emplois de professeur vacants. On peut recommander une amélioration de la formation des étudiants, si l'on veut que la valeur de la maîtrise de droit délivrée par l'Université de Valenciennes soit reconnue par les autres facultés de droit dotées d'un 3e cycle, ce qui ne semble pas encore être le cas.

Cette étape franchie, rien n'interdit alors de faire des projets et d'envisager la création d'un DESS en rapport avec les possibilités des milieux professionnels de la région et les aptitudes de la moyenne des étudiants. De ce point de vue, les activités contentieuses et de conseil juridique et fiscal d'entreprises conviennent mieux que le droit des affaires européennes et internationales qui exige une connaissance approfondie des droits étrangers et des mécanismes complexes des marchés mondiaux.

De toute manière, il ne saurait être question d'ouvrir des filières de 3e cycle aussi pointues sans disposer de professeurs particulièrement qualifiés pour les animer. L'initiative risquerait de n'être pas prise au sérieux et toute fuite en avant de ce genre irait à l'encontre de l'intérêt bien compris de l'établissement en altérant sa réputation au regard des autres facultés de droit.

L'avenir des sciences juridiques à Valenciennes dépend donc pour une part de la modération et du réalisme des universitaires eux-mêmes. Mais il dépend aussi de la volonté de l'Etat et des autorités locales. Sans leur concours financier pour la construction ou l'aménagement de bâtiments appropriés, il ne faut pas espérer, en effet, renverser la tendance au découragement et à l'évasion des enseignants.

La réponse que le Ministère de l'Education nationale apportera à cette question cruciale sera ainsi très révélatrice et permettra de savoir si, dans l'esprit actuel de l'administration centrale, l'ISJEG de Valenciennes n'est qu'un centre de délestage pour les premières années d'études ou s'il doit devenir une faculté de droit de plein exercice.

II - La filière financière et de gestion

1 - La Maîtrise de Sciences et Techniques Comptables et Financières (MSTCF)

Cette MSTCF est bien connue dans les milieux intéressés à la Gestion. Elle fait partie des maîtrises créées dans la décennie 70 et qui ont su s'imposer rapidement. On peut faire les constats suivants à partir des données brutes :

Les étudiants

Les promotions sont relativement conséquentes, de l'ordre de 30 étudiants en moyenne, un peu au-dessus en 1989 et en 1990. Au total, avec les étudiants qui repassent certaines UV (on ne peut pas véritablement parler de redoublants) ce sont 71 inscrits en 1990-1991. Il n'y a pas de défection significative entre la 1ère et 2e année. Le recrutement est essentiellement effectué dans le département du Nord. Les DUT fournissent un fort contingent (13 sur 34 en 1990) et les BTS peuvent être admis en forte proportion (19 sur 34 en 1990). Il est à noter que les bacheliers G2 réussissent bien (9 sur 28 en 1988, 10 sur 32 en 1989 et 14 sur 31 en 1990, soit plus du tiers) et que les baccalauréats scientifiques y sont en proportion sensiblement égale. A Valenciennes, le recrutement est essentiellement fourni par l'IUT et les Sections de Techniciens Supérieurs, ce qui n'est pas le cas dans d'autres MSTCF où l'on trouve, selon les cas, des dominantes "Droit" ou "Sciences économiques".

L'organisation des études

Le programme mis en oeuvre est lourd (900 h d'enseignement en 1ère année, 780 en 2ème année, plus un stage en entreprise de 8 semaines avec mémoire de validation). Il est découpé en 10 UV académiques, 1 dite de grand oral et 1 "Stage". Cela donne des emplois du temps particulièrement chargés (de 7 à 8 heures par jour, sur 4 jours et demi).

Il s'agit bien d'une filière professionnalisante dans laquelle les enseignements généraux restent importants (expression, psychologie, langues, mathématiques) où les disciplines d'ouverture juridiques et économiques tiennent une grande place, mais avec des enseignements de spécialité, à forte teinture professionnelle, représentant environ le tiers de la formation d'ensemble.

L'un des critères de succès -ou tout au moins de reconnaissance- d'une MSTCF est constitué par les résultats obtenus aux UV n° 13 et 14 du DECF (Diplôme d'Etudes Comptables et Financières) qui ouvre la voie de l'expertise comptable. A part l'année 1989 qui fut très

mauvaise, même au niveau national, la MSTCF de Valenciennes a obtenu en 1988, comme les années précédentes, d'excellents résultats qui la situent en très bonne place dans l'ensemble des MSTCF.

La région fournit l'essentiel des stages, ce qui montre l'intérêt des milieux professionnels pour cette formation.

Les enseignants

Manifestement cette Maîtrise, qui est née de l'initiative d'un groupe d'enseignants de l'IUT (département GEA), est restée très proche de la maison mère avec 10 enseignants, sur 20, issus de l'IUT... ce qui n'empêche pas l'éclectisme dans le recrutement. Quant on sait à quel point le département GEA souffre du sous-encadrement, on ne peut que souligner le mérite des enseignants qui s'impliquent dans cette filière de second cycle mais celui aussi des enseignants de l'ISJEG qui s'y sont peu à peu attachés.

Cependant, il apparaît à l'évidence qu'avec des enseignants surchargés de travail, il est difficile d'obtenir une disponibilité suffisante. Tout en comprenant parfaitement les causes, les étudiants regrettent d'avoir beaucoup de difficultés à établir des contacts et une concertation avec leurs professeurs.

Ce problème d'enseignants est grave. Il faut rappeler que Valenciennes n'offre pas encore suffisamment de possibilités pour fixer des professeurs et pour attirer des maîtres de conférences. La création de postes d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche permettrait peut-être de recruter d'anciens diplômés désireux de poursuivre et de préparer l'avenir de cette manière.

Les locaux

Le problème des locaux est ici véritablement difficile. Hébergée par l'IUT qui est de plus en plus saturé, la MSTCF travaille dans de très mauvaises conditions matérielles (on parle de salle aveugle, de cours dans des couloirs, d'absence de secrétariat véritable...). La bibliothèque se réduit à une armoire car celle de l'institut de rattachement est au centre ville -et d'ailleurs pas du tout adaptée à ce type de formation- ; celle du Mont-Houy est assez peu fournie et offre des horaires très mal adaptés. Comme il n'y a pas de bureaux pour les professeurs, ceux-ci sont d'autant plus difficiles à rencontrer (voir plus haut). En bref, les conditions de travail sont assez médiocres.

Malgré ces handicaps sérieux, l'impression générale donnée par les étudiants est bonne et leurs critiques sont formulées avec le souci d'améliorer une formation qui globalement les satisfait. Ils sont contents de l'ambiance de travail, ont conscience de suivre une formation appréciée et d'y trouver l'essentiel de ce qu'ils cherchaient : un contact avec la réalité des entreprises, un diplôme reconnu, des débouchés assurés, des poursuites d'études possibles.

La critique essentielle -outre celles qui viennent d'être présentées- porte sur la lourdeur des études qui laisse peu de place à l'expression personnelle, à l'initiative extérieure. C'est le problème des MSTCF que d'imposer un horaire lourd, indispensable pour atteindre les objectifs, tout en voulant s'interdire le bachotage et laisser un peu de temps personnel aux étudiants. Il y a là une demande forte de la part des étudiants. Peut-être y aurait-il, selon les interlocuteurs valenciennois, une voie possible de déconcentration par la création de DESS bien ciblés, venant en prolongement ?

Pourtant, les étudiants s'efforcent de développer des activités extérieures en rapport avec leur savoir-faire ; on peut citer à cet égard leur opération d'aide fiscale aux personnels au moment des déclarations d'impôt. Il y en aurait sûrement d'autres avec un peu plus de liberté d'action et de disponibilité.

Il convient enfin de noter :

- que la préparation au concours organisée en septembre sur 3 semaines est jugée de très bonne qualité par les étudiants ;
- qu'un accord de coopération avec la MSTCF de Lille permet aux deux filières d'éviter une concurrence qui serait mal venue ;
- que les relations avec l'environnement professionnel sont bonnes et attestées par la participation aux enseignements (8 vacataires), par les stages offerts, par la taxe d'apprentissage collectée (quoique d'un montant limité), par les offres d'emploi.

Sur ce dernier point, cependant, on peut regretter qu'une organisation de suivi n'existe pas ; mais les étudiants ont l'intention de mettre en route une étude sur les débouchés et l'insertion professionnelle.

En conclusion, il ne fait aucun doute que la MSTCF de Valenciennes est un point fort de cette université : elle est reconnue et recherchée, ses diplômés sont appréciés, la qualité de la formation attestée. Elle souffre de deux maux majeurs :

- des conditions matérielles de travail mauvaises,
- un manque d'enseignants stables et disponibles.

La pérennisation de seconds cycles de ce type, qui correspond bien à la vocation technologique de cette université, est pourtant bien nécessaire.

2 - Le DESS "Gestion des Affaires Européennes et Internationales"

Le diplôme vient d'être habilité. Ce DESS s'inscrit dans le contexte d'ouverture internationale dont l'UVHC souhaite faire un axe de développement. La dominante "technologique" de cette université est dans ce cas habilement valorisée par la création d'un 3e cycle.

Les étudiants

La première promotion a été recrutée en 1990. Elle compte 15 étudiants, effectif prometteur pour une première année, d'autant que 35 dossiers "recevables" ont été examinés. Sur les 15 inscrits, 2 viennent de la région parisienne, 1 de Nice et 5 de Lille. D'autre part, la présence de 9 diplômés MSTCF, si elle confirme la vocation de ce DESS, n'empêche pas son éclectisme avec le recrutement de 2 titulaires de maîtrises de Sciences Economiques, 2 de Droit public, et 1 LEA.

La filière s'adresse aux étudiants qui ont déjà acquis une solide formation en gestion et pratiquent au moins une langue étrangère. L'exemple type concerne la formation MSTCF complétée par les Unités de Synthèse, mais d'autres profils sont envisageables, tels :

- MSG option finance-comptabilité,
- MIAGE,
- Ecoles de commerce (EDHEC, SUP de Co, ...),
- juriste, économiste ou fiscaliste.

L'objectif de ce diplôme est d'offrir aux "super-techniciens" que sont les diplômés d'une MSTCF une alternative à la filière comptable pour valoriser des compétences "générales" et des possibilités de poursuites d'études qui leur sont souvent déniées. Incontestablement, il y a là une réflexion judicieuse qui a su mettre en synergie une opportunité locale (MSTCF), une volonté politique de l'université (dimension internationale), un besoin du marché (demande de gestionnaires tournés vers les affaires internationales) et

la nécessité d'une ouverture vers le haut pour la faculté de Droit, Sciences économiques et Gestion.

Si la qualité de la formation est au rendez-vous, on peut penser que cette création devrait rapidement connaître un réel succès.

L'organisation des études

Il s'agit bien d'un DESS, avec un programme ambitieux mais qui paraît équilibré et motivant pour des étudiants ayant déjà une vision élevée du monde des affaires et plus particulièrement de la gestion.

La durée des études académiques est de 21 semaines ; celle du stage est au moins de 3 semaines (6 conseillées) avec production d'un projet soutenu devant un jury en septembre. Il paraît possible -et peut-être souhaitable- d'envisager un ensemble un peu plus conséquent, notamment pour le stage, sur la durée d'une année.

Les moyens

On doit regretter, dans ces conditions, que cette filière nouvelle n'ait pas été davantage soutenue : pas de poste créé, ni de subvention de l'Etat. C'est l'université et plus particulièrement la "faculté" (ISJEG) qui puise sur ses ressources le financement de la formation ce qui, au demeurant, ne saurait pallier l'absence d'un enseignant "permanent".

Le responsable de la filière semble très déçu par le manque de coopération de l'université : il se plaint que des engagements n'ont pas été tenus en matière de locaux notamment. Certes, le problème est particulièrement grave dans toute l'université, mais il semble bien que pour ce nouveau diplôme, il atteigne des proportions qui sont de nature à le remettre en cause. Alors même que la filiation IUT (départements tertiaires)/MSTCF/DESS est évidente, aucune salle n'a été trouvée sur le campus du Mont-Houy pour ce DESS qui fonctionne donc en ville dans des conditions très mauvaises (ISJEG saturé dans des locaux inadaptés). Sans préjuger la manière dont se sont établis les rapports matériels entre le responsable de la filière et les structures de l'université, on peut regretter qu'un minimum ne semble pas avoir été fait pour donner, à ce 3e cycle nouveau et qu'on peut juger prometteur, un peu plus de moyens.

Pour les animateurs de cette nouvelle filière, l'objectif de fixer à Valenciennes des enseignants-chercheurs est au coeur de leur motivation "universitaire" : c'est en effet en offrant à des maîtres de conférences et professeurs des enseignements motivants, de haut niveau et susceptibles d'ouvrir sur la recherche que l'on créera les bases d'un véritable développement de cette université. L'avenir dira si leur stratégie a été payante, mais elle paraît judicieuse.

CONCLUSION

En conclusion, cette filière nouvelle paraît avoir été bien pensée et semble avoir démontré, par son premier impact en milieu étudiant, qu'elle est bien ciblée.

Elle offre indiscutablement à des enseignants une perspective nouvelle et elle est donc, a priori, une chance à saisir pour cette université par trop déséquilibrée au-delà de ses premiers cycles.

Elle manque cependant cruellement de moyens ; pourra-t-elle se maintenir longtemps dans des conditions de vie aussi précaires ? On peut se poser la question.

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

L'Institut des Sciences et des techniques (ISTV)

I - Présentation générale

L'Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes (ISTV) est la plus importante des sept composantes de l'université, dont elle constitue l'épine dorsale. Parmi ces composantes, seuls l'IUT et l'ENSIMEV ont un statut dérogatoire ; l'ISTV, comme les autres Instituts, relève du régime général des universités ; notons cependant que chaque Institut conserve ses recettes propres.

L'ISTV s'est doté d'un conseil qui comporte, sous l'autorité du Président, du Directeur de l'ISTV et du Directeur adjoint, un collège enseignant de 14 membres (7 A et 7 B), un collège IATOS de 3 membres, un collège étudiants (2 du 1er cycle, 3 du 2e cycle, 3 du 3e cycle), un collège personnalités extérieures composé du Président du Conseil Régional, du Président de la Chambre de Commerce, des maires de Cambrai, Maubeuge et Valenciennes et de 8 responsables d'entreprises ou d'associations ; y sont membres de droit le Secrétaire Général, l'Agent Comptable et les responsables pédagogiques.

1 - L'architecture de l'ISTV

Premier cycle

Le premier cycle comporte des formations de DEUG et de DEUST, portant sur deux années. L'orientation des étudiants, issus des baccalauréats C,D,E ou F, est schématisée par le tableau ci-après :

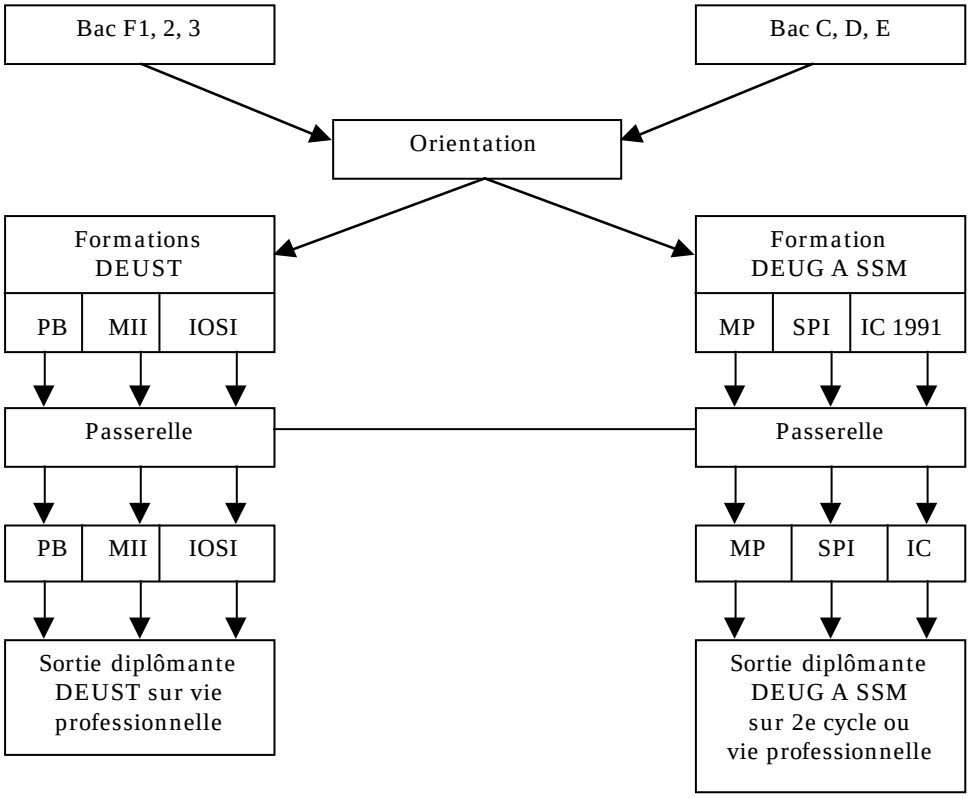

Les trois composantes du DEUST sont :

- PB : Productique du Bâtiment (localisé à Cambrai)
- MII : Micro-Informatique Industrielle (Valenciennes)
- IOSI : Informatique d'Organisation et Systèmes d'Information (Valenciennes)

et celles du DEUG :

- MP : Mathématiques, Physique (Valenciennes et Cambrai)
- SPI : Sciences Physiques pour l'Ingénieur (Valenciennes)
- IC : Informatique et Communication (ouvrira à la rentrée 91 à Cambrai)

Des passerelles sont envisagées à l'intérieur d'une même formation, DEUST ou DEUG. Mais en fait seul le passage DEUG - DEUST correspond à une réalité. Aussi le DEUST risque-t-il d'apparaître (ce n'est toutefois pas le cas, semble-t-il, à Cambrai) comme un sous-produit du DEUG et non pas comme une formation de niveau égal.

Second cycle

Les filières du second cycle (voir tableau) comportent :

- trois MST : Productique, Matériaux Nouveaux (ouverte à la rentrée 1990 à Maubeuge), Communication et Audiovisuel.

- deux licences-maîtrises : Technologie Mécanique (ouverture rentrée 1991), Mathématiques.

- un Magistère Image sur trois ans.

En raison de la forte spécialisation de ces filières et de leur finalité professionnelle, il y a très peu de passerelles possibles. Il n'y a pas de filière de formation scientifique générale, ce qui implique, après le premier cycle, un départ vers Lille des étudiants qui voudraient recevoir une telle formation.

Troisième cycle

En formation de 3e cycle (voir tableau) on compte :

- trois DESS : Productique, Informatisation et Communication Homme-Machine (ICHM), Management de la Communication.

- quatre DEA : Automatique Industrielle et Humaine (AIH), Génie Mécanique et Energétique (GME), Electronique, Ultrasons et Imagerie (EUI), Mathématiques : demande en cours de co-habilitation avec Lille.

- trois doctorats : Automatique Industrielle et Humaine (AIH), Génie Mécanique et Energétique (GME), Electronique, Ultrasons et Imagerie (EUI).

Architecture des 2ème et 3ème cycles

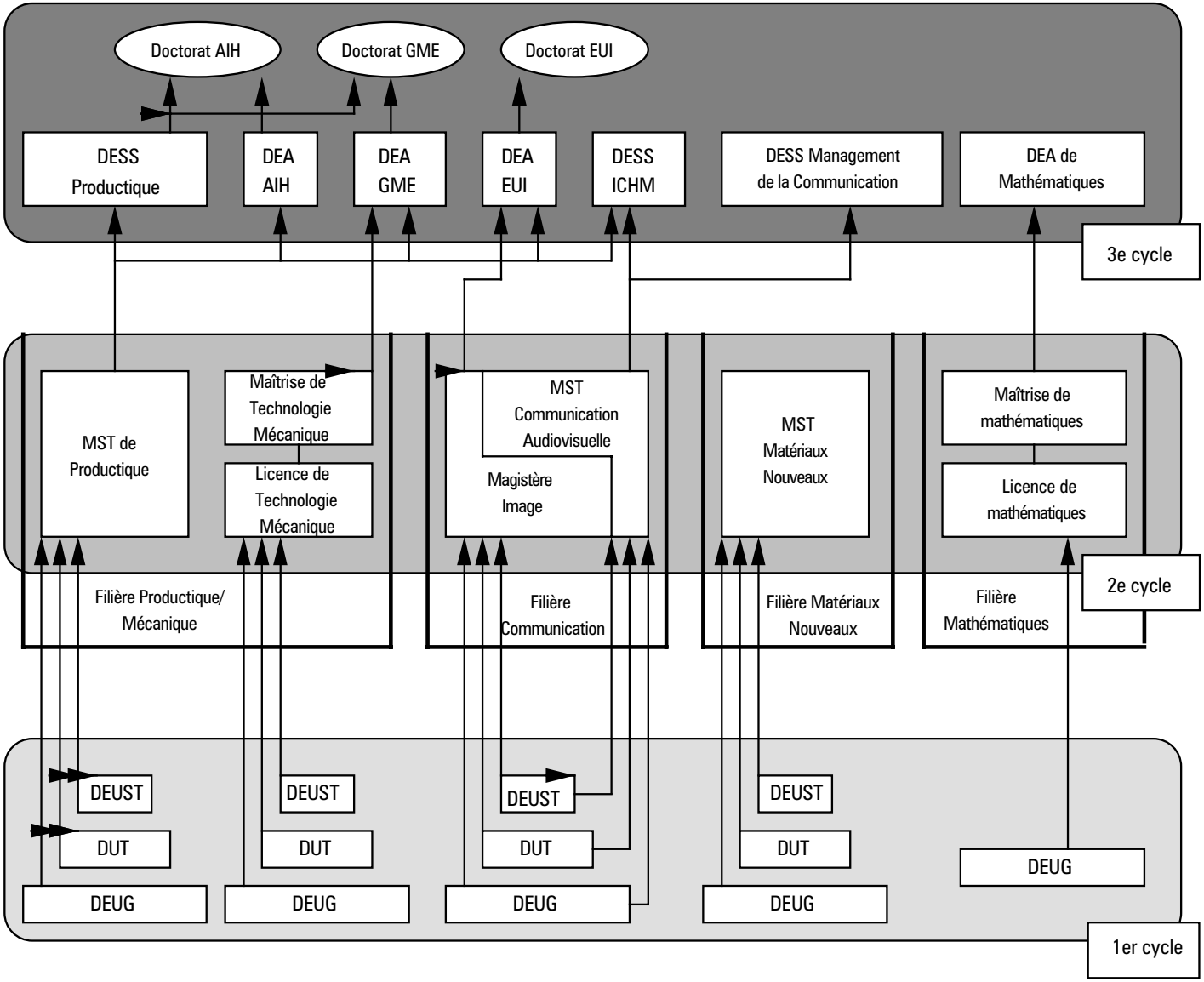

Le prolongement vers le 3e cycle de la MST Matériaux Nouveaux qui vient d'ouvrir à la rentrée 1990 n'est pas encore envisagé. Les passerelles offertes entre le 2e et le 3e cycle sont extrêmement nombreuses. Il conviendra de mesurer l'intérêt de certaines d'entre elles, compte tenu de l'extrême spécialisation des filières du second cycle.

Les laboratoires de recherche

On recense 8 laboratoires rattachés à l'ISTV :

- LMFA : Laboratoire de Mathématiques Fondamentales et Appliquées
- LGM : Laboratoire de Génie Mécanique (URA1401)
- LHAE : Laboratoire d'Hydrodynamique, Aérodynamique et Energétique
- URIAH : Unité de Recherche en Informatique et Automatique Humaine (URA 1118) qui regroupe deux laboratoires :
  . LAIH : Laboratoire d'Automatique Industrielle et Humaine
  . LGIL : Laboratoire de Génie Industriel et Logiciel
- LBCR : Laboratoire de Biomasse et Carburants de Remplacement
- LSC : Laboratoire des Sciences de la Communication
- LIRF : Laboratoire d'Informatique, Robotique et Reconnaissance des Formes

Les DU et la formation continue

La formation continue à Valenciennes s'appuie sur la création de DU d'une part et d'autre part sur les enseignements spécialisés des filières technologiques. Elle couvre tous les diplômes nationaux jusqu'à bac + 5. Les DU ouverts en formation continue sont au nombre de quatre :

- DU Automatique et Informatique Industrielle (DU AII)
- DU Informatique d'Organisation et Systèmes d'Information (DU IOSI)
- DU Architecture et Construction Informatique (DU ACI)
- DU Informatique et Système Homme-Machine (DU ISHM)

Ces DU répondent à un besoin ponctuel exprimé par les milieux professionnels ou servent à préparer l'ouverture d'une filière universitaire. C'est ainsi que le DU Caractérisation de matériaux nouveaux ouvert à la rentrée 89 s'est transformé, à la rentrée 90, en première année de la MST Matériaux Nouveaux.

La formation continue accompagnée de la délivrance d'un DU impose une inscription universitaire d'étudiant. S'y inscrivent en général des personnes en situation de demandeur d'emploi. Au contraire, les personnes en activité professionnelle qui suivent la formation continue à temps partiel sans délivrance de diplôme ne sont pas inscrites à l'université et n'apparaissent donc pas dans les effectifs de l'ISTV.

2 - Les liens de l'ISTV avec les autres composantes de l'Université

Le caractère pluridisciplinaire de l'université, qui se manifeste à travers 7 instituts couvrant les lettres, le droit, les langues, l'économie et les sciences, ne semble pas avoir été mis à profit au niveau de la formation des étudiants. Les liens de l'ISTV avec les autres Instituts sont faibles : il y a quelques échanges d'enseignants avec l'IUT ; des enseignants de l'Institut des Lettres, des Langues et des Arts (ILLA) interviennent en 3e année du Magistère et au DESS Audiovisuel et Management de la Communication.

Par contre, il y a trois grands domaines de formation dans lesquels on ne trouve pratiquement aucune interaction :

- les langues : l'enseignement des langues à l'ISTV est totalement indépendant dans son recrutement, sa structure et sa pédagogie de l'ILLA. Certes la qualité et l'organisation de cet enseignement sont très bonnes, mais il est dommage qu'il n'y ait pas au moins des contacts pédagogiques avec les linguistes de l'université.

- les mathématiques : on trouve des équipes d'enseignants à l'IUT, à l'ENSIMEV et à l'ISTV. Il y a quelques échanges d'enseignants pour assurer une partie des 900 heures de mathématiques enseignées dans les filières autre que la filière mathématiques. Par contre, il y a deux laboratoires de recherche, l'un à l'ENSIMEV, l'autre à l'ISTV, qui n'ont aucun contact scientifique. Leur regroupement en un département permettrait de rompre un isolement exprimé par les mathématiciens eux-mêmes.

- la filière de l'audiovisuel : elle concerne pour l'ISTV le Magistère Image et la MST plus le DESS Management de la Communication, pour l'ILLA la MST et le DEA Arts et Communication. Créées dans un souci de complémentarité, ces deux formations apparaissent totalement disjointes : moyens financiers indépendants, localisation géographique des enseignements différente, prospection séparée du marché de l'emploi. La création d'un Institut de la Communication qui regrouperait les deux formations serait tout à fait souhaitable.

3 - L'implantation de l'ISTV

Le bâtiment principal de l'ISTV est localisé sur le campus universitaire de Valenciennes au Mont-Houy. L'ISTV y partage avec l'ILLA une surface de 6000 m2 pour la formation de 4000 étudiants environ, ce qui correspond à 1,5 m2/étudiant alors que la norme est de 9m2/étudiant. Cette superficie est couverte par 15 salles de TD (pour gérer 40 groupes), des bureaux, deux amphithéâtres (100 et 250 places), 4 salles de TP, un atelier audiovisuel et dans des bâtiments en préfabriqué des salles de TP d'informatique et d'automatique industrielle.

A cela, il faut ajouter :

- un bâtiment de 2200 m2 loué à la Sollac et situé à 4 km du campus sans moyen de liaison,
- un atelier inter-établissements de productique (AIP) de 2500 m2 situé à Denain (11 km de Valenciennes) et partagé avec d'autres centres de formation,
- une antenne à Cambrai (32 km de Valenciennes) où le premier cycle disposera de 1000 m2 à la rentrée 91 en attendant de disposer de 1800 m2 dans un bâtiment financé par les collectivités locales,
- une antenne à Maubeuge (37 km de Valenciennes) où s'est installée la MST Matériaux Nouveaux qui disposera à la rentrée 91 de 1200 m2 dans un bâtiment nouveau financé par le Conseil Général du Nord.

Les laboratoires rattachés à l'ISTV couvrent sur le campus de Valenciennes une superficie de 2036 m2.

Le problème le plus urgent à résoudre sur le campus de Valenciennes est celui des locaux. L'exiguïté actuelle met en péril la prochaine rentrée universitaire si rien n'est fait. Il convient que le projet prévu soit exécuté sans retard, à savoir :

- installation au coeur de Valenciennes de la Faculté de Droit. Ce déménagement libérerait 6000 m2,

- construction d'ici fin 93 des 10000 m2 de locaux d'enseignement prévus au contrat plan.

Si ce plan est exécuté, 16000 m2 supplémentaires pourraient être partagés à la rentrée 94 entre l'ISTV et l'ILLA. Ces dispositions permettraient de régler une situation d'urgence, sans que pour autant les étudiants puissent être accueillis dans les conditions fixées par les normes.

II - Les enseignements

L'université de Valenciennes se fait un devoir d'accueillir tous les étudiants qui demandent à s'y inscrire, sans limitation de quota. Cette position de principe a été prise pour ne pas ajouter, à la paupérisation de la région créée par la crise économique, un appauvrissement intellectuel supplémentaire. L'université est en effet le seul pôle de formation intellectuelle de haut niveau qui puisse soutenir un redressement économique de cette région du Hainaut-Cambrésis. C'est dans cette optique que les problèmes d'orientation initiale et de diversification pédagogique ont été l'objet à l'ISTV d'une attention toute particulière.

1 - Le premier cycle

1.1 - Le DEUG A Sciences et Structures de la Matière (SSM)

L'ouverture du 1er cycle scientifique remonte à 1964, à une époque où Valenciennes était encore une antenne de Lille. Le 1er janvier 1979, l'université de Valenciennes est créée. Rénové dans le cadre national en 1984, le DEUG est réactualisé localement en 1989, après qu'en octobre 1987 une antenne du DEUG ait été implantée à Cambrai.

La population globale du DEUG s'élève en 1990-91 à 414 étudiants en 1ère année (dont 72 à Cambrai) et 364 étudiants en 2e année (dont 47 à Cambrai). Il faut y ajouter des étudiants de CPGE inscrits en DEUG (191 en 1ère année et 164 en 2e année) qui sont dispensés de l'examen de DEUG 1ère année en vue de s'inscrire en 2ème année, s'ils sont inscrits en Mathématiques spéciales après avoir été inscrits en DEUG 1ère année l'année précédente. Notons également qu'une "mise à niveau" organisée en 1989-90 a été abandonnée depuis ; nous y reviendrons.

Le centre de Valenciennes recrute sur toute la région ; il est fait toutefois obligation aux étudiants résidant dans l'arrondissement de Cambrai de s'inscrire sur place. Un certain nombre d'étudiants demandent le transfert de leur dossier de Valenciennes à Cambrai où ils espèrent trouver des conditions d'étude plus favorables. A Cambrai, 79% des étudiants sont titulaires d'un bac C. A Valenciennes les bacheliers C (52,5%), D (36,5%) et E (5,7%) constituent au total près de 95% de la population, les 5% restants concernant quelques bacheliers F et des entrants sur équivalence.

Les taux de réussite au DEUG A, exprimés en nombre de diplômés/nombre de présents, sont tombés à Cambrai, en 1ère année, de 85% en 1988-89 à 60% en 1989-90, passant en revanche de 60% à 70% en 2e année (soit un "rendement" total sur deux ans de 45% en 1989-90). A Valenciennes, le taux de réussite en 1989-90 est de 71,5% en 1ère année et 55% seulement en 2e année (soit un "rendement" total sur deux ans de 39%) ; ce faible taux de réussite en 2e année, reconnu comme lié à la non-différenciation des enseignements, devrait être amélioré par les modifications apportées à la rentrée 1990-91*. La durée moyenne des études en DEUG s'élève à 2,76 ans ; les dérogations à 4 ans sont assez largement accordées ; celles à 5 ans sont surtout accordées à des étrangers. Après le DEUG, 60% des reçus vont en licence, 25% en MST, 10%

entrent en école d'ingénieurs ; les 5% restants entrent dans la vie active (enseignement privé ou concours administratifs). La moitié seulement des étudiants qui échouent en 2e année de DEUG redoublent. Les autres vont vers les concours administratifs ; aucun ne va vers l'IUT. Par ailleurs, les quelques étudiants des IUT qui viennent en DEUG ne réussissent généralement pas.

Orientation initiale et réorientations

Les dossiers de pré-inscription (850 pour la rentrée 1989), déposés en mai-juin, sont examinés par un conseil de préorientation qui propose une filière de DEUG ou de DEUST (voir tableau "Architecture du 1er cycle" au § I.1.1). 400 étudiants environ entrent en DEUG. Un enseignement uniformisé leur est dispensé pendant une "période d'observation" de 2 à 4 semaines. C'est à l'issue de cette période que se détermine véritablement l'orientation de l'étudiant, en accord avec les équipes pédagogiques : passerelle DEUG-DEUST et choix de la filière à l'intérieur du DEUG ; il s'avère dans les faits qu'il y a très peu de changements d'orientation par rapport à la préorientation initiale. Pendant le semestre qui suit, les enseignements de base sont communs aux différentes filières du DEUG pour permettre d'éventuelles réorientations ; la spécialisation vient ensuite. A l'issue de la 1ère année de DEUG une seconde réorientation intervient éventuellement, après quoi la filière choisie est maintenue jusqu'au diplôme.

Notons que ces modalités d'orientation n'ont pris effet qu'à partir de la rentrée 1990-91 ; elles amélioreront très vraisemblablement le "rendement" du DEUG ; on peut craindre cependant qu'elles ne parviennent pas à réduire notablement le fort taux de défection en première année (20% des inscrits) qui apparaît à peu près incompressible*.

Le contenu du cursus

Dès la 1ère année deux branches (MP et SPI) sont offertes à l'étudiant de DEUG ; les horaires hebdomadaires sont indiqués dans le tableau ci-dessous ; ils ne se différencient qu'en seconde année.

Horaire annuel du DEUG Sciences

	1ère année			2ème année			
	MP	SPI/PC	IC	MP	SPI	PC	IC
Mathématiques	221	182	182	238	140	140	98
Physique	162	182	162	161	154	126	70
Mécanique	-	-	-	70	70	70	56
Chimie	91	91	-	-	-	168	-
Informatique	78	84	130	56	70	56	126
Langues vivantes	39	39	52	42	42	42	42
Techniques d'expression	26	26	52	-	-	-	84
Préprofessionnalisation	-	-	26	56	140	-	126
Total	**604**	**604**	**604**	**623**	**616**	**602**	**602**

Les enseignements de base en mathématique, physique et chimie y sont identiques dans leur contenu mais diffèrent par la pédagogie qui se veut plus abstraite en MP, plus expérimentale en SPI et dans la future branche IC (Informatique et Communication) qui sera

* On constate de fait en juin 1991 un taux de réussite en 1ère année du DEUG A de 78% des présents à l'examen (67,9% des inscrits). On ne peut exclure que cette amélioration du taux de réussite soit lié à la moindre sévérité, évoquée plus loin, de l'examen de passage de 1ère en 2ème année. Il reste que cette amélioration du taux de réussite s'accompagne d'une réduction très significative (de 20% à 13%) du taux de défection en 1ère année ; c'est là un résultat que l'on n'osait guère espérer.

créée à la rentrée 1991. En seconde année, à l'enseignement général s'ajoute un enseignement de "pré-professionnalisation" qui consiste en un choix de trois ou quatre modules parmi la vingtaine qui sont offerts, et qui couvrent un très large éventail de disciplines allant de la psychologie de l'enfant aux mathématiques pures en passant par la physique et la communication. Les modules concernant la formation des maîtres seront vraisemblablement appelés à disparaître après la création d'un IUFM ; par contre la mise en place du DEUG IC à la rentrée 1991 amènera probablement à en créer de nouveaux.

Les conditions de travail

La pénurie d'enseignants oblige tous les titulaires à faire entre 30 et 50 heures complémentaires, voire plus, par an, au-dessus des normes GARACES ; à cette charge s'ajoute celle des tâches administratives. 42% des besoins seulement sont couverts par des enseignants en poste ; sur 30 enseignants de mathématiques au DEUG, 13 sont des extérieurs venant du secondaire. Tous les enseignants titulaires de Cambrai "émargent" également à Valenciennes ; en outre l'absence de laboratoires de chimie à Valenciennes fait que les enseignants de cette discipline ont leur activité de recherche à Lille. De façon générale, la mobilité de grande ampleur à laquelle se trouvent contraints les enseignants de Valenciennes n'est pas de nature à faciliter leur tâche.

Il n'y a aucun personnel administratif ou technique universitaire sur l'antenne de Cambrai ; l'administration et les travaux techniques y sont assurés par du personnel municipal. A Valenciennes le premier cycle ne dispose que d'une unique secrétaire pour 1000 étudiants, plus une demi-secrétaire pour les mathématiques ; il n'y a qu'un seul technicien pour l'ensemble du DEUG.

Comme nous l'avons vu, les problèmes de locaux sont en passe d'être réglés à Cambrai. La situation est beaucoup plus dramatique à Valenciennes où l'exiguïté des locaux impose des horaires d'enseignement très en dehors des normes : jusqu'à 20 h en semaine et 16 h le samedi. Il n'y a pas de salle de travail pour les étudiants et la bibliothèque est notoirement trop petite ; les enseignements sont très dispersés géographiquement, ce qui introduit des trous dans les emplois du temps. Ajoutons que les enseignants ne disposent en moyenne que d'un bureau pour quatre personnes.

La pédagogie

Ces conditions de travail difficiles ne rendent que plus méritoires les efforts pédagogiques accomplis dans le premier cycle : diversification du DEUG assez large pour s'adapter au spectre des étudiants, et qui se traduira à la rentrée 1991 par la création du DEUG IC à finalité professionnelle marquée, débouchant sur les maîtrises et les 3e cycles de l'audiovisuel ; volonté de combattre l'échec en créant des enseignements de DEUG originaux plutôt qu'en s'acharnant à couler dans un moule traditionnel une population hétérogène. C'est une démarche assez spécifique de l'ISTV qui mérite d'être suivie avec attention.

C'est ainsi que la "remise à niveau" a été abandonnée (son rendement était à peu près nul et ses effets psychologiques désastreux pour l'étudiant) au bénéfice d'une orientation systématique, conduite avec sévérité et qui semble plutôt bien acceptée par les étudiants.

L'expérience a permis de constater qu'un redoublement en 1ère année était presque toujours suivi d'un redoublement en 2e année, ce qui menait à un DEUG en 4 ans avec dérogation pour la 4e année. Compte tenu de l'orientation dès l'entrée à l'université, il a été décidé de traiter avec moins de sévérité le passage de 1ère en 2e année de façon à permettre un redoublement sans dérogation. Ce système a l'avantage de faire gagner un an à l'étudiant, sans pour autant que son niveau soit plus faible qu'après deux redoublements, mais il a l'inconvénient de diriger vers le second cycle des étudiants qui de toute évidence s'y trouveront en difficulté. Aucun règlement en effet ne peut empêcher un étudiant titulaire du DEUG de s'inscrire en 2e cycle dans la filière de son choix en dépit des conseils et des mises en garde de ses enseignants.

La formation des maîtres est prise très au sérieux dans une région notoirement sous-encadrée en professeurs du second degré dans les disciplines scientifiques. C'est ainsi qu'une formation continue par unités capitalisables a été mise sur pied jusqu'au niveau licence pour les enseignants PEGC des collèges. Un DEUG en quatre ans par unités capitalisables sera également mis en place pour les étudiants salariés.

A ces choix pédagogiques et disciplinaires s'ajoute une réflexion sur le contenu et l'adaptation des programmes à la population étudiante. Les enseignants sont unanimes à déclarer que les bases mathématiques et physiques acquises dans le secondaire sont insuffisantes. On relève par exemple des lacunes en mathématiques sur les espaces vectoriels et en physique on constate que l'étudiant "touche à tout" sans vraiment acquérir un raisonnement physique solide. Il serait nécessaire de renforcer l'enseignement des mathématiques. Or les enseignants de mathématiques attirent l'attention sur le fait que le volume horaire des mathématiques à tendance à diminuer alors qu'il faut souvent "partir à zéro" et que les mathématiques fondamentales tiennent une place de plus en plus restreinte. D'autre part, il faudra réfléchir à une diversification plus large des programmes entre les filières et poursuivre l'effort d'adaptation de la pédagogie à la population étudiante. Tel est le cas par exemple de la filière SPI dont le gros des effectifs est constitué de bacheliers D et E qui n'ont pas reçu dans le secondaire les mêmes enseignements, ni suivi la même pédagogie. Tout cela, bien sûr, ne concerne pas que le seul ISTV !

Plus ponctuellement, l'enseignement de la chimie souffre du manque d'implantation de laboratoires sur le site de Valenciennes. Un effort considérable a été fait pour créer un enseignement de chimie en 1ère année de DEUG (avec un volume horaire réduit par rapport à la physique), mais en 2e année il a été jusqu'à présent inexistant et ne sera enseigné dans le futur que sous forme d'option. Il serait souhaitable, compte tenu des filières Matériaux offertes en second cycle, que l'enseignement de la chimie soit renforcé*.

L'avis des étudiants

Dans l'ensemble, il y a plus de "satisfaction" à Cambrai qu'à Valenciennes et ceci en raison de conditions de vie meilleures : enseignement entièrement localisé sur le site, bon contact avec les enseignants, moins de "stress" qu'à Valenciennes. Les critiques portent essentiellement sur l'organisation et les moyens matériels :

- le manque de moyens reprographiques rapides à Cambrai fait que les polycopiés de cours ou d'exercices ne sont pas toujours distribués à temps,
- l'exiguïté de la bibliothèque à Valenciennes et le manque de salles de travail ont des conséquences certaines sur le travail personnel fourni par les étudiants,
- le matériel de travaux pratiques est jugé satisfaisant, mais insuffisant en volume,
- la dispersion des emplois du temps par manque de locaux est l'objet, à Valenciennes, de la plainte la plus vive exprimée par les étudiants.

L'image du DEUG à l'extérieur

Le DEUG est une formation à peu près inconnue des milieux professionnels. Cela n'est pas étonnant car ils n'interviennent pas dans cet enseignement et il n'y a pas de stage en entreprise. Plus grave est le fait que la population ignore également la formation du DEUG qu'elle assimile à celle de l'IUT implanté en premier dans la région. Il conviendrait de rechercher les moyens de faire connaître le DEUG dans la population et surtout dans les établissements secondaires.

---

* Une filière Chimie a été effectivement mise en place à Valenciennes en 1990-91 dans le cadre SPI du DEUG A pour alimenter la MST de Maubeuge (voir plus loin)

Conclusion

Les réformes mises en place, notamment dans les modalités d'orientation, à la rentrée 1990-91, semblent à même d'améliorer très sensiblement une situation du DEUG qui - à Valenciennes tout au moins - n'était pas très satisfaisante. Toutefois, si les objectifs pédagogiques et disciplinaires sont clairement définis, les moyens en personnel et en installations pour les atteindre apparaissent très insuffisants.

A Cambrai, la situation matérielle paraît devoir être réglée à brève échéance avec la construction d'un bâtiment. Cela permettra, d'après les responsables, de porter la capacité étudiante à 250 alors qu'elle n'est actuellement que d'une centaine. Mais alors se posera le problème du manque d'enseignants. En toute hypothèse, il paraît tout à fait raisonnable qu'aucun second cycle ne soit envisagé pour l'instant à Cambrai.

A Valenciennes, on ne voit pas comment les problèmes matériels les plus aigus pourront être surmontés à la prochaine rentrée autrement que par des palliatifs : construction de préfabriqués, location d'usines...

Il est certain que la précarité de la situation matérielle actuelle risquera, si elle doit se prolonger, de compromettre les efforts considérables menés par les enseignants de Valenciennes pour faire de l'université un pôle de rayonnement intellectuel sur toute la région.

1.2 - Les DEUST

Les deux DEUST implantés à Valenciennes, MII et IOSI, ont un enseignement général identique : mathématiques appliquées, informatique et langues. A cela s'ajoutent des enseignements spécifiques axés sur les langages informatiques et les logiciels en DEUST IOSI et sur l'outil logique en MII (microprocesseurs, automatique...). Pour le DEUST PB l'enseignement général comporte en plus de l'économie et de la comptabilité, et les enseignements spécifiques sont axés sur la technologie, l'énergétique et l'économie du bâtiment ainsi que sur l'outil informatique pour la gestion et la conception de plans et de logiciels. Travaux pratiques, stages et projets complètent ces formations. Les programmes de chaque DEUST sont cohérents et les formations bien ciblées sur les ouvertures professionnelles.

<u>Le DEUST Productique du Bâtiment (PB)</u>

Ouvert pour la première année, ce DEUST répond à une demande du secteur professionnel de Cambrai. Implanté dans les anciens locaux des Maisons Familiales, il vise à préparer des hommes devant jouer le rôle d'interface entre les différents intervenants du bâtiment, et compétents dans le domaine informatique.

C'est à l'initiative du Président du Conseil de l'ISTV qu'a été créée cette formation, bien adaptée à un secteur qu'il connaît bien. Le petit nombre d'étudiants formés doit trouver sans difficultés un débouché dans la région de Cambrai, le DEUST étant reconnu par les conventions collectives. Le recrutement de ce DEUST très professionnalisé et qui correspond à un besoin est assez facile et ne présente pas l'aspect d'échec de celui de Valenciennes.

Cette formation est principalement soutenue par la ville de Cambrai qui a fourni les locaux, et doit en fournir d'autres. Des solutions locales sont trouvées pour les repas et le logement. Il ne semble pas y avoir de problèmes pour trouver des enseignants. Le seul problème reste l'absence d'ATOS attaché à Cambrai. Là encore, la ville de Cambrai a détaché deux personnes assurant tant l'entretien que le secrétariat.

Le DEUST Informatique d'organisation et Systèmes d'information (IOSI)

Cette formation, qui remonte à 1984, ne concernait dans le passé qu'une 2ème année (recrutement à bac + 1). Il existe depuis la rentrée 1990 une 1ère année. L'objectif est l'informatique de gestion pour des fonctions d'analyste programmeur. En 1ère année, le premier semestre est celui du DEUG SPI, le second (d'ailleurs commun aux trois DEUST) est spécifique. En 2ème année peuvent être intégrés des étudiants de DEUG SPI 1ère année ou des DEUG 2ème année après échec.

Le corps enseignant vient à 40% des milieux professionnels ; aucun enseignant de rang A n'y participe. Une seule réunion pédagogique est programmée en fin d'année. Les services sont comptés en heures complémentaires. La formation dispose d'un technicien ; deux secrétaires ISTV gèrent ensemble DEUG et DEUST. Les étudiants partagent la même salle de TP avec ceux du DU AII.

La filière complète de deux ans n'existant que depuis cette année, on ne peut apprécier que les flux de la 2ème année existant antérieurement. Les candidats sont de l'ordre de 50, avec un DEUG 1ère année validé ou en difficulté à l'issue d'un DEUG 2ème année. La sélection se fait sur dossier et la promotion est stabilisée à 20. Le taux de réussite est de 70% et les étrangers comptent pour 25% de la promotion.

L'effectif pourrait augmenter car la demande industrielle locale et régionale est soutenue et permanente dans ce domaine ; mais le manque de place s'y oppose. Les débouchés sont professionnels ; un seul étudiant par an "en moyenne" poursuit en second cycle. Il ne faut pas s'en étonner car la demande est forte et les rémunérations proposées tout à fait attractives. Il n'existe pas d'associations d'anciens, mais le responsable les réunit une fois par an à son initiative.

Le DEUST Micro-informatique Industrielle (MII)

L'objectif de ce DEUST est de former des techniciens opérationnels en milieu industriel dans le domaine de la microinformatique. Réalisé en parallèle avec une formation sur Dunkerque, il pose quelques problèmes, tant par son mode de recrutement que par son équipe pédagogique.

Son recrutement s'opère à ce jour en 2ème année à partir d'étudiants de DEUG A. A la fin de la 1ère année de DEUG, un classement est réalisé pour le DEUG. Un autre, utilisant les mêmes notes mais avec d'autres coefficients, est réalisé pour l'entrée en DEUST MII. Un étudiant peut donc être admis en DEUST sans être admis en DEUG 2ème année. L'inverse est théoriquement possible, mais un étudiant admis aux deux continue normalement son cycle d'études de DEUG. C'est ainsi que cette filière ressemble très fortement à une sortie à profil bas, et qu'un étudiant de DEUST se trouve être en situation d'échec. Sur 250 DEUG A, 125 continuent en deuxième année, et 15 passent en DEUST. Ces 15 étudiants sont entrés par un DEUG, avec des espoirs de longues études, et se retrouvent en DEUST, passablement désorientés.

Une expérience est lancée pour orienter, dès la fin du premier trimestre, les étudiants de DEUG ayant des difficultés en DEUST première année. Il faut que tout soit mis en oeuvre pour que les étudiants sachent dès leur inscription que le DEUST est pour eux la porte de sortie la plus vraisemblable, afin de supprimer cette notion d'échec. La situation du DEUST PB à Cambrai prouve que cela est possible. Une discussion avec des élèves actuellement en DEUST montre très nettement le désarroi de ceux-ci, se retrouvant du jour au lendemain dans une formation qu'ils ignoraient, sans en connaître les débouchés, sans même savoir si le diplôme est connu ou reconnu par la profession.

L'équipe pédagogique de ce DEUST pose également problème. Son responsable est le responsable d'une filière semblable à l'IUT. Les formations sont très voisines, et font peut-être double emploi, le tri à l'entrée en moins, bien sûr. Il est vrai qu'une formation en premier

cycle n'est que rarement attirante pour les universitaires, et d'autant plus si cette formation apparaît comme "une voie de garage". Les problèmes de locaux de l'ISTV font que 80% des enseignements de cette formation se passent à la SOLLAC.

2 - Les DU et la formation continue

La formation continue à Valenciennes s'appuie d'une part sur les enseignements spécialisés des filières technologiques, en couvrant tous les diplômes nationaux jusqu'à bac + 5, d'autre part sur des diplômes d'université ; il n'existe pas de vraie filière continue d'un standard scientifique équivalent à celui de la formation initiale et les enseignants de rang A s'investissement très inégalement dans les formations proposées. Il serait bien sûr souhaitable que les DU pussent être homologués par les conventions collectives, ce qui aiderait les demandeurs d'emploi lors de l'embauche ; c'est là un problème complexe qui pourrait trouver une issue plus simple si le MEN accréditait les formations qui le méritent.

Le DU Automatique et Informatique Industrielle (DU AII)

C'est une formation sur 2 ans, à raison de 2 jours par semaine, qui est dispensée dans les locaux de l'ISTV ; sa création remonte à 1982. Elle accueille des candidats du niveau bac, ou bac - 1 ou - 2, dont l'expérience professionnelle autorise une validation d'acquis. L'objectif est de former des techniciens de maintenance ou d'exploitation. Sur une vingtaine de candidats, un jury en sélectionne chaque année environ 12, sur dossier. La formation est payée par les entreprises (environ 48000 F par an) et le public est de ce fait essentiellement français.

Un seul professeur pratique dans l'équipe enseignante qui est à 80% ISTV et à 20% ENSIMEV ; les charges de service sont comptabilisées en dehors des services normaux. Un technicien de l'ISTV prépare les TP. La pédagogie s'articule autour de 6 modules d'une centaine d'heures chacun. Les thèmes abordés sont : Méthodes d'analyse, algorithmique Pascal et C ; Logique combinatoire et séquentielle ; Principes et méthodes des asservissements continus ; Architecture, programmation, émulation des microprocesseurs ; EEA ; un dernier module est constitué par un projet. Les étudiants ont accès à la bibliothèque universitaire et ils disposent d'une salle de TP ouverte jusqu'à 21 h.

La formation est prévue sur deux ans mais la durée moyenne est un peu supérieure, les stagiaires des PME/PMI mettant en général 3 ans à l'achever car l'entreprise donne la priorité à son activité ; par ailleurs 50% seulement des stagiaires achèvent leur formation. Le niveau des promotions déçoit un peu les enseignants. En conclusion, cette formation semble bien correspondre à un besoin des entreprises, mais elle souffre d'une part du fait qu'elle n'est pas agréée par le MEN, d'autre part du fait de l'instabilité des stagiaires venant de PME.

Le DU Informatique d'organisation et Systèmes d'information (DU IOSI)

Ce DU a le même programme que le DEUST du même nom (680 h), mais avec un calendrier différent ; la formation s'étend sur 2 ans à raison de 2 jours par semaine. Cette contrainte d'emploi du temps rend nécessaire une équipe enseignante distincte, ce qui permet d'ailleurs une adaptation de l'enseignement à un public différent de celui du DEUST (le bac peut être remplacé par un diplôme équivalent ou par une expérience professionnelle).

Des moyens insuffisants en personnel et en locaux ne permettent pas d'assumer la demande qui est forte. Les promotions sont d'environ 12 par an, avec les mêmes difficultés d'instabilité que pour le DU AII.

Le DU Architecture et construction, informatique (DU ACI)

Initialement agréé en 1988 par le ministère au titre des actions expérimentales, puis non agréé, ce DU est actuellement en cours de réagrément. C'est une formation jeune qui veut répondre à un constat : l'informatique ne pénètre pas facilement le monde du bâtiment dans les PME, entreprises traditionnelles. Elle ne s'adresse donc pas aux grands groupes ni aux cabinets d'architectes de taille internationale mais se fonde sur l'idée originale, à encourager, qu'un créneau de cette nature est à occuper pour de petites entreprises et des cabinets à vocation régionale.

La formation est de 760 h en 7 modules capitalisables ; elle aura lieu à partir de 1991 dans l'antenne de Cambrai avec le DEUST Productique du bâtiment. L'objectif est de former des professionnels à double compétence, techniciens du bâtiment aptes à "interfacer" les outils de l'informatique de conception, de gestion, de communication dans toutes les activités du bâtiment.

C'est une formation jeune et originale dont le corps enseignant est composé de 35% ISTV et 65% d'enseignants extérieurs dont un architecte et un expert juridique. Un professeur y participe ; les réunions sont fréquentes. Les 7 modules peuvent être acquis en une ou deux années ; ils couvrent la conception de l'espace (dominante), l'énergétique-domotique, l'économie de la construction, les aspects réglementaires et juridiques, la communication, l'outil informatique (dominante) ; le dernier module est un projet. Le nombre de candidats (demandeurs d'emploi, salariés, titulaires d'un bac ou équivalent) est de l'ordre de 25 ; 16 sont admis après sélection sur dossier. Le taux de réussite a été de 70% en 1990.

Son aspect pluridisciplinaire donne du dynamisme à cette intéressante formation qu'il faut encourager et dont il faut espérer que la situation administrative sera réglée auprès du ministère.

Le DU Informatique et système homme-machine (DU ISHM)

Cette formation a pour objectif de combler la discontinuité entre des DEUG et le DESS ICHM dans une filière qui est la spécialité de la maison. Il est une réponse locale à l'absence de formation de second cycle dans la spécialité, due au refus d'habiliter une MST ICHM. Ce DU est inscrit au titre des actions expérimentales ; sa situation est cependant bancale car, formation de 1200 heures, elle recrute à bac + 2, mais débouche à bac + 3 donc sans sortie immédiate sur le DESS ; elle ne peut donc pas telle quelle créer la filière ICHM souhaitée.

L'enjeu mobilise les "rangs A" : 3 professeurs participent au personnel enseignant (80% ISTV, 20% ENSIMEV) ; par contre aucun ATOS ne participe à cette formation. Le recrutement est essentiellement régional, avec 60% de Français. Il se fait sur dossier ; en 1989, 15 étudiants ont été admis sur 18 candidats ; 12 ont été reçus, 3 seulement ont intégré la MST Productique.

Le cursus est organisé pour créer une filière, en se développant selon 5 modules capitalisables : Mathématiques appliquées et informatique ; Système expert, IA, automatique ; Ergonomie du poste de travail et interface homme-machine ; Coopération homme-machine dans les systèmes bureautiques et de production ; Formation humaine, droit, organisation. La motivation essentielle pour organiser cette formation est d'établir une cohérence avec la recherche produite au LAIH. Pour compenser l'aspect précaire de cette formation, les enseignants travaillent en véritable équipe pédagogique.

En conclusion, cette formation jeune manque encore de reconnaissance, mais le dynamisme ne lui fait pas défaut. Elle souhaite combler un vide dans la filière ICHM, spécialité originale de Valenciennes, mais elle ne débouche que sur un diplôme universitaire à bac + 3, solution peu satisfaisante pour le but recherché. Pour une meilleure cohérence et la mise en filière d'un domaine dont Valenciennes s'est fait une spécialité quasi-unique et

réputée dans le domaine de la recherche, il convient de recommander fortement l'habilitation d'une MST ou tout autre cadre administratif à venir, genre maîtrise d'ingéniorat.

3 - Les filières de formation supérieure

- Les mathématiques

Ce n'est que tout récemment qu'un second cycle de mathématiques a été implanté à Valenciennes. Il devrait se poursuivre par un DEA de mathématiques qui a fait l'objet d'une demande de cohabilitation avec Lille I.

La licence de mathématiques

La licence a été créée en octobre 1989. Les objectifs étaient de fixer sur place les étudiants intéressés par les mathématiques et de répondre aux besoins criants en enseignants du secondaire de la région Nord. L'accent est donc mis sur la préparation au CAPES. Cela se traduit au niveau du programme (classique) par la présence d'une UV de géométrie.

Le public étudiant est essentiellement local. En 1990-91, sur 70 étudiants inscrits, 69 proviennent du Hainaut-Cambrésis, 15 sont allocataires d'enseignement, 10 boursiers et 6 salariés. Ces chiffres confirment le rôle de promotion sociale joué par l'Université de Valenciennes.

La licence est organisée en 5 UV annuelles (topologie et calcul différentiel 90h, variables complexes 90 h, intégration-probabilités 120 h, géométrie 90 h, informatique 108 h), soit un total de 498 h. La délibération est globale (sauf pour les salariés qui bénéficient d'un système d'UV capitalisables). Il y a 2 partiels (décembre et mars) et deux sessions d'examens. La charge totale d'enseignement (2 groupes de TD) est de 913 h en équivalent TD. Pour 1991-92, on s'attend à une centaine d'inscrits, soit 3 groupes de TD, ce qui posera des problèmes de locaux et d'enseignants.

L'équipe pédagogique comprend 11 enseignants (3 professeurs, 6 maîtres de conférences, 1 attaché temporaire d'enseignement et de recherche, 1 professeur agrégé). La concertation est bonne. Six représentants étudiants élus siègent au conseil de certificat qui traite notamment des modalités du contrôle continu et des problèmes pédagogiques éventuels. Les étudiants semblent très satisfaits de l'enseignement : ils apprécient sa qualité, le suivi pédagogique, les effectifs raisonnables (comparés par exemple à ceux de Lille).

Les points noirs évoqués par les enseignants et les étudiants sont liés à la délocalisation. En effet, les enseignements sont entièrement délocalisés dans des bâtiments loués à la SOLLAC (filière d'USINOR), situés à 3 kilomètres du campus à Trith-St Léger. Il y a une navette de bus opérant environ toutes les demi-heures. Les étudiants peuvent déjeuner sur place au restaurant d'entreprise. Les locaux sont bruyants. Les enseignants ont obtenu deux bureaux et un ATOS (gardien). Une conséquence regrettable de la délocalisation est que les étudiants utilisent peu la bibliothèque universitaire, située sur le campus. Celle-ci semble par ailleurs relativement bien pourvue en livres, mais est invivable parce que trop petite. Les divers projets d'extension ne semblant pas pouvoir aboutir avant plusieurs années, les problèmes de locaux vont empirer avec l'accroissement du second cycle de mathématiques.

Les crédits de fonctionnement de la licence pour 1990 hors reprographie, téléphone, informatique, bibliothèque, étaient de 72 000 F dont 50 000 F dépensés en équipements pour le traitement de texte. Ils sont de 22 000 F en 1991.

Par ailleurs, il n'y a pas de secrétaire affectée uniquement au 2ème cycle de mathématiques (il existe un demi-poste de secrétaire pour la recherche en mathématiques, l'autre 1/2 service étant assuré dans une autre discipline). Il est urgent que les mathématiques disposent d'un poste à temps plein. La frappe des textes (devoirs, examens,...) est assurée par les enseignants.

Les résultats sont très satisfaisants. En 1989-90, sur 45 inscrits (dont 8 salariés), 38 étaient présents (dont 7 salariés) et 29 ont été reçus (soit 64% des inscrits et 76% des présents). Ces bons résultats s'expliquent en particulier par une orientation efficace ("sélection" des étudiants titulaires du DEUG ayant obtenu des notes convenables en mathématiques). Cette politique a soulevé des réserves au niveau de la Présidence et du Rectorat et n'a pas été poursuivie cette année, contre l'avis des enseignants de mathématiques qui estiment à juste titre que seuls devraient s'inscrire en mathématiques les étudiants y réussissant raisonnablement au niveau du DEUG. L'abandon de cette politique conduit les enseignants à penser que les résultats seront moins bons en 1990-91* .

Parmi les 29 reçus de 1989-90, 20 sont inscrits en maîtrise de mathématiques à Valenciennes (dont 11 qui préparent le CAPES), 4 sont inscrits en maîtrise d'informatique à Lille, 2 enseignants dans des établissements du secondaire.

La maîtrise de mathématiques

Elle a été créée en octobre 1990. Les objectifs affichés sont : offrir un second cycle de mathématiques complet sur place ; préparer aux concours de l'enseignement secondaire ; compléter la formation des enseignants de mathématiques de la région ; permettre la préparation ultérieure d'un DEA.

La maîtrise est organisée en 3 UV semestrielles obligatoires (algèbre 105 h ; géométrie différentielle 105 h ; analyse fonctionnelle 105 h), plus 2 UV optionnelles à choisir parmi : analyse numérique (100 h), géométrie algébrique (100 h), statistique mathématique (100 h), informatique (100 h). Le volume horaire par étudiant est de 525 h. La charge globale est de 625 h en équivalent TD.

Faute d'enseignants, les deux dernières options ne sont pas assurées (il n'y a donc pas de choix !). L'UV d'analyse numérique est entièrement enseignée par un ATER, ce qui n'est pas très raisonnable. L'équipe pédagogique comprend 5 professeurs, 2 maîtres de conférences, 1 attaché temporaire enseignement-recherche.

On retrouve à ce niveau l'effet du manque criant d'enseignants-chercheurs de mathématiques à l'université de Valenciennes. En particulier il manque un professeur pouvant enseigner les probabilités et les statistiques et un analyste numéricien. Il ne faut pas sous-estimer les difficultés à faire de tels recrutements : un poste de professeur de probabilités n'a pu être pourvu faute de candidats...

Les modalités de contrôle des connaissances sont les mêmes qu'en licence, de même que les difficultés liées à la délocalisation (seule une UV est enseignée sur le campus, le reste à Trith-Saint Léger) et au manque de secrétariat.

De même que ceux de licence, les étudiants de maîtrise apprécient la formation. Il se plaignent toutefois du nombre restreint d'ouvrages de niveau maîtrise à la BU.

Conclusions sur la licence et la maîtrise. Perspectives

Compte tenu des difficultés mentionnées plus haut, le second cycle de mathématiques fonctionne correctement. Il y a cependant de la frilosité chez les enseignants à envisager

---

* Ceci semble s'être malheureusement vérifié.

(parallèlement à ceux, fondamentaux, de l'enseignement secondaire) d'autres débouchés, par exemple les mathématiques appliquées. Les enseignants (et a fortiori les étudiants) ne semblent pas conscients de l'importance de ces débouchés. En raison de l'organisation des études en UV, les adaptations nécessaires sont techniquement faciles et relativement peu coûteuses (par exemple une option d'analyse numérique en licence, une option de type "calcul scientifique", avec petit projet personnel, en maîtrise,...).

Une diversification permettrait aussi une meilleure préparation des étudiants au DEA, dont la demande (en cohabilitation avec Lille I) vient d'être faite. A noter que les 11 étudiants de CAPES semblent intéressés par un DEA.

Par ailleurs, les mathématiciens valenciennois ne souhaitent pas actuellement (par manque de moyens) assurer la préparation sur place au CAPES et à l'agrégation. Enfin une certaine crainte se manifeste vis à vis des IUFM : ne risquent-ils pas de restreindre notablement le flux des étudiants en maîtrise ?

Autres enseignements de second cycle

La philosophie étant que des enseignements de mathématiques doivent être assurés par des mathématiciens quelle que soit la filière, environ 750 h d'enseignement sont effectuées dans diverses MST (productique, ...), en partie en heures complémentaires.

- Informatique, Automatique et Productique

La MST Productique constitue la seule maîtrise de l'ISTV dans ce domaine. Elle constitue l'un des piliers de l'ISTV. Elle trouve son prolongement naturel dans le DESS Productique ; les quatre options qu'elle comporte (conception mécanique assistée par ordinateur (CMAO), maintenance, gestion industrielle, informatique industrielle) permettent en principe aux étudiants de poursuivre par le DESS Informatisation et Communication homme-machine, par le DEA Automatique Industrielle et humaine. C'est la seule maîtrise de l'ISTV (dans l'attente d'une filière Technologie mécanique qui n'atteindra son régime de croisière que dans trois ans) où peut puiser le DEA de Génie mécanique et Energétique.

La MST et le DESS Productique

Les quatre options que propose la MST Productique sont relayées par deux options du DESS Productique : CAO et Informatique et maintenance industrielle. Les flux actuels de 90 étudiants en MST (2 ans) et 57 en DESS (1 an) doivent être portés prochainement à 100 et 70 respectivement. Les recrutements se font sur titres : DEUG A ou DUT principalement en MST ; MST, maîtrise ou diplôme d'ingénieur en DESS. Un candidat sur huit est admis. Parmi les entrants à la MST, 28% ont un DEUG A, 63% un DUT et le reste un BTS. Le recrutement est réalisé à 40% sur la région Nord, à 67% pour le nord de la France. Les étudiants sortant avec le DESS sont embauchés comme ingénieurs ; 41% d'entre restent dans la région Nord et 32% vont dans la région parisienne.

La formation complète représente 2400 heures, une moitié en tronc commun, l'autre en option. Deux projets en laboratoire (120 et 130 heures) et deux stages industriels (12 et 15 semaines) sont compris dans cet horaire. 250 heures de projet sont effectuées dans les laboratoires de recherche et sous l'encadrement de ceux-ci. Ces projets donnent une forte teinture aux étudiants sortant de l'ISTV, car ils ont été souvent confrontés à des problèmes concrets et sont donc souvent directement opérationnels. De ce fait la formation MST plus DESS est très appréciée dans le milieu industriel. Le fait que ces jeunes diplômés sont embauchés au niveau ingénieur a amené l'ISTV à proposer la transformation de cette formation en formation d'ingénieurs ; un dossier est actuellement soumis à la commission des titres. Il convient d'être très réservé sur cette proposition. La proportion de travaux pratiques, projets en laboratoire et stages industriels, qui représentent au total plus d'une

année sur les trois, et l'origine de recrutement des étudiants (63% DUT et BTS) devraient tout naturellement pousser à présenter cette formation sur le moule "formation DECOMPS" en formation initiale. Quand bien même ce titre apparaîtrait moins prestigieux que le titre classique d'ingénieur, on ne voit guère ce que l'ISTV pourra proposer d'autre, en collaboration avec l'IUT et l'ENSIMEV, dans cette filière spécifique.

Le fort recrutement en DUT, outre les questions de principe qu'il peut soulever, peut poser pour certaines options un problème de fond ; c'est le cas à Valenciennes pour l'option "maintenance". Les élèves y sont pour moitié issus du département Maintenance de l'IUT voisin. Des enseignants sont communs aux deux établissements, la matière n'étant pas indéfiniment extensible, les étudiants sont donc confrontés à une certaine redite et ils en sont conscients. Le regroupement avec l'informatique industrielle en DESS permet sans doute de limiter les dégâts à ce niveau. Ne faudrait-il pas regrouper ces deux options également en MST ?

Cela dit, il faut souligner le dynamisme de la plupart des élèves rencontrés, leur formation très concrète y étant sans doute pour quelque chose, et la présence d'une junior entreprise PRODUCTECH en plein essor.

Le DESS Informatisation et Communication homme-machine (ICHM)

Créé en 1984, ce DESS est une prolongation directe des travaux du laboratoire d'automatique industrielle et humaine (LAIH) lui-même fondé en 1973. Ce laboratoire constitue dans sa spécialité un pôle quasi-unique en France et d'excellente réputation ; le DESS profite directement de cette situation positive. Notons que le choix d'une formation type DESS et non DEA résulte de la forte demande des industriels dans cette spécialité. Ces particularités méritent d'être notées pour souligner la volonté de proposer une filière issue de la recherche mais orientée vers des débouchés professionnels.

Cette formation de 600 heures est organisée à partir des thèmes suivants : communication homme-machine, modélisation de l'opérateur humain et ergonomie, formation juridique et commerciale, organisation juridique et formation humaine, applications, projet, stage industriel de 3 mois. Les outils scientifiques correspondants puisent dans les nouvelles technologies de l'information et des systèmes de communication.

Elle ne constitue pas toutefois le dernier niveau d'une filière puisqu'il n'existe pas en amont une formation de second cycle de même dominante. Cette singularité conduit les responsables de la formation à proposer une filière de second cycle sous la forme d'une MST (projet de création à la rentrée 1992-93 d'une MST Système homme-machine), complétant le projet d'établissement de façon plus homogène et assurant un recrutement plus centré sur la région.

Les locaux utilisés sont ceux de l'ISTV et le manque essentiel est une salle de travaux pratiques d'environ 200 m2.

Le corps enseignant est universitaire à 80% ; 20% est socio-professionnel. Parmi les universitaires 40% appartiennent à l'ISTV, 40% relèvent des autres composantes de l'université. Pour la couverture des heures enseignants, la situation est moins claire : le partage des heures entre service normal statutaire des enseignants-chercheurs et heures complémentaires est difficile à établir car les services sont globalisés. On peut estimer à environ 40% du total les services rémunérés en heures complémentaires ; mais la part propre aux extérieurs n'a pu être établie. Il conviendra d'estimer quel est le déficit en services normaux devant être couvert par des recrutements. L'âge moyen des enseignants est de l'ordre de 40 ans. Il s'agit donc d'un corps jeune.

Il faut souligner que la même politique générale de globalisation des services a pour conséquence qu'aucun personnel IATOS n'est affecté spécifiquement à la formation. On peut le regretter, compte tenu des besoins, en particulier de ceux qui sont liés à l'exploitation et à la

maintenance des systèmes informatiques. Les méthodes modernes d'enseignement utilisant des systèmes informatiques doivent raisonnablement s'accompagner des compétences techniques absolument indispensables à l'exploitation économique de ces systèmes. La demande, formulée par le responsable de la formation, de recrutement d'un ingénieur systèmes informatiques, type IE2, ne se justifie toutefois que si elle est en temps partagé avec d'autres formations ayant le même besoin, auquel cas elle doit être fortement appuyée.

Le flux d'étudiants est d'environ 20 par an. Le taux de réussite est supérieur à 90%. Du fait de l'absence d'une filière continue sur l'université dans la spécialité, le recrutement est régional, voire national, et très peu local. C'est à la fois une force et une faiblesse. Force car la formation acquiert ainsi une réputation nationale. Faiblesse puisque le recrutement ne peut être stabilisé par les connaissances en amont des étudiants, assurant une homogénéité continue des promotions, donc une évaluation plus fine de la qualité de la formation. Le faible recrutement local est, semble-t-il, la conséquence de la mise en filière de la productique par la MST et le DESS.

L'équipe enseignante se réunit à plusieurs reprises dans l'année, sur plusieurs points. Tout d'abord pour le recrutement des étudiants, qui se fait sur dossier, complété par un entretien pour les candidats en formation permanente. Puis, pour la réactualisation des programmes au cours d'une réunion annuelle du conseil de perfectionnement de la formation. Un point intéressant concerne le suivi des étudiants diplômés. Il se fait par fiche renseignant sur l'insertion professionnelle des étudiants ; cet ensemble de fiches est géré par la corporation étudiante, de sorte que l'insertion et la carrière de 75% de la population diplômée sont suivies. C'est assez exemplaire dans le cadre universitaire.

Si l'on met à part un horaire total jugé trop volumineux, une répartition entre cours et TD qui laisse trop peu d'heures à ces derniers, une charge de travail jugée déséquilibrée entre les différentes matières et le manque d'ouvrages spécialisés, la promotion rencontrée affiche une satisfaction générale. Les budgets (25 KF en équipement et 30KF en fonctionnement au titre de 1990) ne semblent pas soulever de problèmes particuliers.

En conclusion, il s'agit d'une formation "qui marche". Elle correspond à un besoin en aval et l'insertion des diplômés ne pose pas de problème.

La difficulté essentielle provient de l'amont, c'est-à-dire du recrutement des étudiants. Il a été noté que la mise en filière des autres composantes absorbe l'essentiel des flux des étudiants locaux. Cette situation justifie la demande du responsable de ce DESS de mettre en place une filière de second cycle adaptée au DESS. Le cadre administratif proposé est une MST. On peut recommander au responsable de cadrer son projet sur les futures formations d'ingéniorat, dans l'hypothèse où la tutelle les mettrait en place.

Le DEA Automatique Industrielle et Humaine (AIH)

Notons que dans le titre du DEA, le terme "humaine" est considéré comme prépondérant par le responsable.

Ce DEA a été crée en octobre 1982 ; les premiers diplômés sont sortis en juin 1983. La remarque de non-continuité de filière, faite à propos du DESS ICHM, a également valeur ici, mais dans une mesure moindre. Il faut noter que les promotions diminuent sensiblement depuis 5 ans (42 diplômés en 1986, 18 diplômés en 1990 sur 25 étudiants présents aux examens). Ce tassement est conséquence de la mise en filière de la Productique qui draine ses étudiants vers le DESS correspondant. On peut noter de façon générale que cette mise en filière à bac + 5 de la Productique a fragilisé les autres formations voisines, le caractère attractif d'une formation à bac + 5 et à vocation professionnelle, dans un domaine très demandé par l'aval, expliquant les flux prioritaires des étudiants vers la filière Productique qui "fidélise" sa population étudiante depuis la première année de MST. Cette situation ne conforte pas la position du DEA AIH qui doit rechercher plus loin son recrutement. De l'avis du responsable de la formation, le recrutement doit s'orienter vers une plus grande sélectivité afin d'améliorer

la qualité de la promotion sans diminuer les effectifs. L'insertion des étudiants en stage de DEA ne pose pas de problème en raison de la présence sur le campus d'une unité associée CNRS (URA 1118) regroupant trois laboratoires d'accueil pour lesquels la thématique de recherches (automatique industrielle et humaine, génie industriel et logiciel...) est une spécialité maison particulièrement bien placée sur le plan national. Cet environnement de qualité doit présenter pour les candidats un pouvoir attractif fort, qu'il conviendrait de mieux exploiter pour rééquilibrer la promotion entre étudiants français et étrangers.

La tendance générale est en effet à une décrue du recrutement local (la mise en régime du DESS ICHM est une explication acceptable) et à un accroissement du recrutement d'étrangers. Cette situation est peu satisfaisante et doit être corrigée, car les objectifs de la formation ne sont pas en cause. On peut aussi noter le trop faible pourcentage d'étudiants titulaires d'un diplôme d'ingénieur (environ 25% d'ingénieurs dans la formation) ; cette situation n'est d'ailleurs pas une caractéristique de Valenciennes. Le taux de réussite est, pour l'année 90, de 72% sur les étudiants présents aux examens, valeur à peine suffisante en DEA et témoignant d'une difficulté à recruter de "bons" étudiants nationaux. Cette formation doit-elle se faire mieux connaître ?

Quant au devenir des diplômés du DEA, un tiers des étudiants poursuit en formation doctorale, un tiers a un emploi. Le reste n'est pas connu.

La part des heures d'enseignement assurée par des personnels de l'ISTV est de l'ordre de 90%, le reste relevant de conférenciers extérieurs. 11 enseignants de Valenciennes contribuent à la formation, dont 6 professeurs. L'harmonie des programmes et la qualité des intervenants constituent incontestablement un point fort. De même, l'âge moyen des enseignants (environ 40 ans) en fait un corps jeune.

Aucun IATOS n'intervient dans cette formation. La carence est évidente, et les remarques faites pour le DESS valent ici. La modernisation des domaines enseignés doit s'accompagner d'une reconversion des spécialités des IATOS, autant que d'un effort d'accroissement du potentiel humain. Le souhait formulé par le responsable de la formation est le recrutement d'un IE2. Ici encore, ce recrutement se justifie s'il est en temps partagé avec d'autres formations. On peut suggérer un recrutement commun DEA-DESS.

La colonne vertébrale de la formation, qui fait son originalité et sa force, est la mise en cohérence des domaines suivants : conception et gestion des systèmes de production, système homme-machine, traitement et théorie de l'information, analyse de données. L'objectif est de mettre en perspective les méthodes indispensables pour la conception des moyens fortement automatisés des appareils de production, quand la part humaine est indispensable. La quantité croissante d'information à connaître et interpréter, dans les grands systèmes de production, est telle que des méthodes de pré-traitement sont impératives pour que l'homme puisse aborder ces tâches nouvelles de conception et supervision avec efficacité. Le programme du DEA répond à cette demande, intermédiaire entre les structures traditionnelles de la production et le "tout robotisé".

Du fait que le DEA est très ancré sur l'unité associée CNRS, les enseignants ne se rencontrent pas dans des réunions formelles, à l'exception des deux réunions du jury. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement de la formation. Mais la campagne de renouvellement des DEA a conduit à plusieurs réunions, aux termes desquelles des aménagements ont été proposés. De plus, une association d'anciens du DEA est créée depuis peu. Depuis la création du DEA (1983), 140 français et 113 étrangers ont été diplômés. Le nombre de candidats est de 150 à 200 par an, mais actuellement la proportion entre Français et étrangers admis s'établit à 1 pour 2, ce qui conduit le responsable de la formation à devoir réagir pour mieux équilibrer les promotions. Une observation a été faite : le déséquilibre serait dû à un recrutement trop sélectif pour les candidats français. Il est vrai que le système d'évaluation pour les étudiants avec diplômes français est certainement bien plus fiable et stabilisé que son homologue étranger maghrébin, origine qui constitue le contingent essentiel

de nos recrutements extra-nationaux. Il reste que ce problème de recrutement et de rééquilibrage est sensible et qu'une amélioration est souhaitable.

L'enquête conduite auprès des étudiants de DEA montre une satisfaction de la moyenne d'entre eux, avec quelques observations. Certains domaines ne sont pas jugés assez développés alors qu'il existe des redondances entre certains cours. Les documents annexes sont jugés en nombre insuffisant. Il est probable que des réunions de l'équipe pédagogique pourraient facilement améliorer cette situation. Les étudiants, depuis leur rentrée (l'enquête a été faite 2 mois après la rentrée), n'ont consacré aucun temps personnel au travail correspondant à l'enseignement. Le travail commencera à l'approche des examens... De plus, ces étudiants ne se sentent pas assez guidés par les enseignements suivis. Il est clair qu'une meilleure économie du temps et une plus grande efficacité seraient obtenues par des TD, qui n'existent pas actuellement. Ainsi, pour le DEA, deux recommandations sont à faire : une équipe pédagogique qui fonctionne, des TD qui encadrent sans excès le travail des étudiants. Les doctorants ont aussi été rencontrés. Tout va bien, sauf les locaux qui sont insuffisants, la coopération entre les trois laboratoires qui forment l'URA, qui est souhaitée plus effective, et le besoin exprimé de cours encadrés, pendant la thèse, de séminaires d'approfondissement...

Tout cela justifie la réflexion qui est actuellement conduite pour constituer une école doctorale sur Valenciennes, école qui devra (selon une recommandation forte de l'expert exprimée auprès des responsables, se situer dans le champ des sciences de l'ingénieur.

En conclusion, cette formation est fondée sur une thématique originale, correspondant à un vrai besoin ; elle est bien assise sur les laboratoires de qualité qui constituent l'URA 1118. Les étudiants n'ont pas de problèmes d'insertion, que ce soit en doctorat ou dans l'entreprise. Parmi les améliorations qui peuvent être apportées, la plus importante concerne le recrutement, avec un rééquilibrage en faveur des candidats français.

- Génie Mécanique et énergétique

Bien que l'université de Valenciennes soit très attachée à la composante génie mécanique de par ses origines, il sera surtout ici question de la formation doctorale en génie mécanique et énergétique. La filière complète de Technologie mécanique prévue pour ouvrir à la rentrée 1990 a vu son ouverture reportée à la rentrée 91 par la mise en place d'une licence de Technologie mécanique, qui sera suivie d'une maîtrise en 1992.

La licence de Technologie mécanique

Cet enseignement a commencé en formation continue, permettant la formation de professeurs actuellement en poste ; un dossier d'habilitation a été déposé en 1989. Elle devrait être prolongée par la maîtrise correspondante. Elle est affichée licence d'enseignement, conduisant au CAPET Génie Mécanique, mention productique.

Les programmes de la formation continue, marqués par une forte coloration mathématique, automatique, mécanique, sont bien adaptés à des enseignants du technique à qui il faut redonner une formation scientifique. Ils ne conviendraient pas à une formation initiale recrutant des élèves sur un DEUG A. La technologie de construction ou de fabrication ne s'improvise pas, et ce n'est pas avec 130 h d'enseignement que l'on peut espérer former quelqu'un dans ce domaine. La teinture mécanique, automatique pourrait à la rigueur convenir pour une formation au CAPET mention conception ; il serait utile que le responsable de la formation prenne contact avec les Inspecteurs généraux des Sciences et Techniques qui dirigent ces concours.

Les programmes deviennent parfaitement cohérents si cette licence, habilitée comme licence de technologie mécanique, est en fait une filière d'alimentation du DEA, qui lui

manque aujourd'hui cruellement. Pourquoi alors ne pas la déclarer comme telle ? On peut aussi s'interroger sur l'incidence qu'aura la mise en place d'un IUFM.

Le DEA de Génie Mécanique et Energétique

Le programme de ce DEA, qui fournit une formation complémentaire dans les principaux thèmes de la Mécanique et de l'Energétique, au travers d'une approche pluridisciplinaire illustrée par de nombreux cas spécifiques, concerne essentiellement :

- Lois de comportement et d'endommagement des matériaux du génie mécanique,
- Modèles mécaniques et thermomécaniques en petites et grandes déformations,
- Cinématique des machines et mécanismes, dynamique des grandes structures,
- Ecoulements turbulents des fluides, couches limites, jets et sillages,
- Mécanismes de transfert dans les machines, échanges thermiques, combustion,
- Conception assistée par ordinateur, génie logiciel, ingénierie mécanique.

Les développements concernent les structures mécaniques complexes, les procédés de mise en forme par déformation et par enlèvement, les machines volumétriques et les robots, les véhicules de transport, les ventilateurs, turbines et machines thermiques, les capteurs et les échangeurs.

Les cours s'articulent suivant deux options : solides et structures, fluides et énergétique, à raison d'une journée par semaine (130 heures au total dans chaque option). Le reste du temps est occupé par un stage de six mois en laboratoire. L'accueil est assuré pour la plupart des stagiaires dans les laboratoires de l'Université :

- Laboratoire de Biomasse et Carburants de remplacement (LBCR)
- Laboratoire de Conception des Systèmes Mécaniques et Energétiques (LCSME)
- Laboratoire de Génie Mécanique (LGM)
- Laboratoire d'Hydrodynamique, Aérodynamique et Energétique (LHAE)
- Laboratoire de Mécanique des Fluides (LMF)

ou dans des établissements extérieurs : Ecole d'ingénieurs de Lille, Ecole d'ingénieurs de Douai, Faculté Polytechnique de Mons.

Les orientations du projet pédagogique s'appuient sur une approche professionnelle, tournée vers les applications industrielles. Elles visent d'une part à répondre à une forte demande de collaborateurs de haut niveau dans le domaine de la mécanique pour les secteurs d'activité les plus variés (sidérurgie, transformation des métaux, fabrication de machines, production d'équipements industriels, véhicules de transport, construction navale, construction aéronautique), d'autre part à maintenir dans la région des cadres responsables, intéressés par la mécanique, pouvant occuper des fonctions de chef de produit, chef de projet, chef de service, chargé de recherche...

Parmi 150 candidats, le DEA en sélectionne une soixantaine dont 50 environ s'inscrivent finalement. Le taux de réussite est de 70 à 75%, dont les deux tiers environ restent ensuite pour préparer une thèse de doctorat.

En ce qui concerne les moyens, deux difficultés sont à souligner, qui correspondent à la situation générale de l'université de Valenciennes, et à son développement rapide. Elles concernent d'une part le personnel enseignants-chercheurs, qui correspond à un taux d'encadrement inférieur à 50%, d'autre part les locaux disponibles, qui couvrent seulement 25% des besoins.

- Matériaux nouveaux

Il ne s'agit pas ici d'une filière complète, mais d'un enseignement de second cycle dans le cadre d'une MST. La prolongation par un 3ème cycle est toutefois envisagée.

La MST Fabrication et utilisation de matériaux nouveaux

Cette maîtrise installée à Maubeuge a pris le relais, à la rentrée 1990, d'un DU qui fonctionnait depuis deux ans. Le DU a été supprimé de ce fait et la maîtrise créée se trouve rattachée à l'ISTV. C'est la seule formation de type universitaire sur la région de Maubeuge. A ce titre, elle reçoit un soutien actif de la part des instances municipales par la mise à disposition de locaux provisoires.

C'est une maîtrise à finalité professionnelle dont les enseignements sont conçus en continuité sur deux ans. Elle bénéficie en matière de formation pratique de la proximité du Laboratoire des Matériaux Industriels installé dans le CRITT Céramiques fines techniques. La capacité actuelle de recrutement est d'une trentaine d'étudiants par an.

L'effectif retenu pour cette année d'ouverture est de 27 étudiants, parmi lesquels 22 DUT, 1 BTS et 4 DEUG (dont 2 CPGE). Il est clair que les étudiants voient dans cette maîtrise une continuité de la forme d'enseignement pratiquée dans les IUT et une possibilité d'acquérir un complément de formation qui les assure de trouver un emploi dans un créneau porteur.

La première année commence par un certificat préparatoire (250 h d'enseignement sur 7 semaines) qui comporte 6 modules ; chaque étudiant doit, selon sa formation initiale, suivre 4 modules qui complètent sa formation initiale, le but étant d'homogénéiser la population de la maîtrise. Ce certificat ne comporte pas de mathématiques. La seconde partie de cette première année comporte 838 h d'enseignement (tout compris, avec TP et projets) répartis sur quatre "centres d'intérêt" : Chimie du solide, Physique du solide, Langages (incluant des mathématiques), Formation pratique.

L'effectif enseignant comporte 8 universitaires plus 1 professeur du CNAM, 4 certifiés ou agrégés, 2 ingénieurs et 4 thésards. Pour la plupart ces enseignants viennent de Valenciennes ou de Lille. Le budget est de l'ordre de 130 KF dont 24585 F de charge salariale pour 4 mois (secrétaire).

L'ouverture en 1991 d'une 2ème année, qui comportera un stage de 10 semaines mais dont les programmes ne sont pas encore arrêtés, demandera un recrutement d'enseignants (deux postes, un P et un MC, ont été demandés), mais aussi la construction d'un bâtiment de 1200 m2 localisé face au laboratoire du CRITT.

Il faut noter la mise en place à Valenciennes en 1900-91 d'une filière chimie dans le cadre SPI du DEUG A pour alimenter cette MST.

Le rayonnement de cette formation est prévu avec l'ouverture vers le programme EUROCERAM de développement technologique et industriel dans le secteur des céramiques de pointe, établi entre les pôles scientifiques de Wallonie, Nord/Pas-de-Calais, Limousin et région de Valence en Espagne. Notons enfin que l'ouverture sur le site de Maubeuge d'un IUT Mesures Physiques a été demandée avec l'idée qu'il pourrait constituer un vivier de recrutement pour la maîtrise.

Il apparaît donc assez clairement que, consciemment ou non, les fondateurs de cette MST voient en elle un prolongement naturel des études en IUT. La réponse qu'elle apporte au besoin de formation complémentaire exprimé par les titulaires d'un DUT se situe bien dans la ligne des préoccupations du moment, mentionnée notamment dans le rapport Decomps, mais on peut craindre qu'elle ne dérive vers une formation technologique trop étroite, spécifiquement adaptée aux titulaires d'un DUT et qui ne correspondrait pas vraiment à un

niveau ingénieur. Ce recrutement en IUT permettra-t-il d'autre part de tenir le niveau normal d'un enseignement de second cycle, ouvrant sur un 3ème cycle ?

Il conviendra que cette formation veille dans l'avenir à mieux équilibrer son recrutement entre titulaires de DUT et de DEUG, et qu'elle se mesure à la concurrence des formations nationales et internationales équivalentes ; on peut souligner à ce propos l'intérêt du programme EUROCERAM dont le CRITT est l'un des fleurons technologiques.

En conclusion, les objectifs visés par cette formation sont clairs et bien perçus par l'ensemble des enseignants et des étudiants : donner une formation professionnelle de pointe dans un créneau technologique porteur sur un long terme. Les responsables de cette filière se sont donné jusqu'à présent les moyens d'atteindre ces objectifs : enseignants spécialisés, environnement scientifique compétent (CRITT), infrastructure satisfaisante. Il ont préparé l'avenir immédiat (recrutement d'enseignants, construction d'un bâtiment, projet pédagogique). Il ne faudrait pas que des contraintes extérieures viennent compromettre le bon déroulement des opérations.

Il y a probablement dans la création de cette formation professionnelle un modèle à suivre pour d'autres centres universitaires, avec les conditions que cela implique :

- assurer une formation pratique sur du matériel professionnel,
- prendre appui sur un environnement de recherche technologique bien adapté, si possible de portée européenne,
- ne pas cloisonner le recrutement de la formation,
- veiller au maintien d'un haut niveau scientifique et technologique.

- Imagerie et audiovisuel

Il s'agit ici de la partie scientifique et technologique, rattachée comme telle à l'ISTV, d'une filière plus générale Communication et audiovisuel, dont l'aspect "Arts et Communication" relève de l'ILLA.

Cette filière "technique" s'est mise progressivement en place à partir de 1977 avec la création de la licence des Techniques audiovisuelles et de la maîtrise de Communication audiovisuelle. En 1988, on a créé le magistère "Image Ingénierie des systèmes audio, vidéo, nouvelles images". En 1989, le DESS de communication audiovisuelle, mis en place en 1986, devient "Management de la Communication audiovisuelle" ; ce DESS a été délivré pour la première fois en 1990. Les autres diplômes le seront à la fin de l'année universitaire 1990-91 pour le Magistère Image et de l'année universitaire suivante pour la MST. L'évaluation, même si certains éléments de la filière sont de tradition plus ancienne, porte donc sur des cycles non rodés.

<u>La MST Communication audiovisuelle</u>

Cette MST a accueilli en 1990 43 étudiants dont 5 issus d'une classe préparatoire, 21 DEUG, 2 titulaires d'une licence EEA, un titulaire d'une licence de mécanique, un titulaire d'une licence de Physique et chimie.

Elle comporte 1850 h de cours, se répartissant en :

- Systèmes numériques (125 h) : analyse des systèmes, aspects logiciel et matériel des microprocesseurs.
- Electronique (225 h) : transmissions et antennes, transductions, traitement du signal analogique et numérique, télévision noir et blanc/couleur/numérique, circuits spécialisés, magnétophone, magnétoscope, caméra.

- Informatique (380 h) : programmation, langage C, infographie 2D et 3D, systèmes informatiques, méthodologie de stockage en numérique, traitement d'images, base de données, CAO des synoptiques, réseaux.
- Formation générale (380 h) : logique, mathématiques, physique, électronique, gestion, technique d'expression, gestion de production, droit de l'audiovisuel.
- Sciences humaines (360 h) : psychologie, sémiologie, esthétique et créativité, écriture de scénario, analyse de films, anglais.
- Techniques audiovisuelles (285 h) : photo, diorama, vidéo, son, montage, reportage télévision, éclairage, prise de vue caméra, conception, réalisation.

S'y ajoutent 11 semaines de stage, de février à mai, des projets et travaux professionnels.

On note dans cette MST un taux de réussite proche de 100% et un taux de défection très faible, qui sont l'expression d'une profonde "motivation" des étudiants de cette formation très finalisée.

Le Magistère Image

L'enseignement de ce magistère, dont l'intitulé complet est "Magistère Image Ingénierie des systèmes audio, vidéo, nouvelles images", est celui de la MST, avec un allègement des travaux pratiques et un renforcement des cours plus théoriques en vue de favoriser la capacité d'évolution des étudiants au cours de leur vie professionnelle. Sur les 22 admis en 1988, 3 ont échoué en fin de 1ère année ; sur les 19 admis en 2ème année, 2 ont échoué et 17 ont été admis en 3ème année. Cette 3ème année se fait dans le cadre des DEA et des DESS. Les choix de ceux qui y ont accédé par la première fois en 1990 se sont portés sur le DEA Electronique, Ultrasons et Imagerie (13), sur le DESS Management de la Communication Audiovisuelle (3) et sur le DESS Informatisation et Communication Homme-machine (1).

Le caractère très théorique de ce magistère est très bien adapté au DEA Electronique, Ultrasons et Imagerie, ce qui explique le choix massif de cette voie.

Le DESS Management de la communication audiovisuelle

Ce DESS admet des titulaires d'un diplôme de niveau bac + 4 ou équivalent assurant une compétence soit en sciences de l'audiovisuel, soit en communication. En 1990, sur 150 dossiers envoyés, 32 ont été retenus en liste principale ; un peu plus de la moitié (17) proviennent de la maîtrise de la Communication Audiovisuelle de Valenciennes, 3 de la MST Communication de Grenoble, 3 de la maîtrise Métiers de l'image et du son de Marseille, 3 d'une maîtrise Infocom (Lyon, Paris, Rennes), un de la maîtrise des Sciences économiques, un de l'Institut des Hautes Etudes Economiques et Commerciales, un de l'Institut Supérieur des Sciences, Techniques et Economie Commerciale.

L'enseignement représente 350 h de cours plus 20 semaines de stage, soit l'équivalent des 650 h d'un DESS scientifique. Il comporte :

- un pôle financier (choix des investissements, macro/micro économie, gestion financière comptabilité, marketing, gestion de production).
- un pôle technique de management (relations humaines/gestion de personnel, gestion/organisation d'entreprise, droit de l'audiovisuel, droit des sociétés, anglais).
- un pôle communication (stratégie de la communication, esthétique, techniques audiovisuelles, image et communication publicitaire, techniques d'écriture).

auxquels s'ajoutent un projet de communication et le stage de 20 semaines en entreprises qui a lieu de février à juin.

Ce DESS a un très bon taux de réussite, mais on note 30% de défections. Il conviendra de s'interroger sur ces défections si elles devaient se maintenir dans les prochaines années.

Le DEA d'Electronique appliquée à l'imagerie

Ce DEA, fortement marqué par l'étude et les applications des ultrasons, pourrait être rattaché à une filière mécanique, si cette filière n'était pas consacrée essentiellement, à l'ISTV, au génie mécanique. Il s'inscrit de ce fait plus logiquement dans la filière de l'audiovisuel (que nous avons intitulée "Imagerie et audiovisuel), dans la mesure où il a vocation à recruter essentiellement sur le Magistère Image, rattaché à cette filière qui constitue la partie technique d'une filière plus générale Communication et audiovisuel s'appuyant sur l'ISTV et l'ILLA.

Il n'est pas inutile de rappeler ici que le premier enseignement de 3ème cycle de Valenciennes a été celui du DEA d'Electronique et d'Automatique, cohabilité avec l'Université de Lille en 1976. Le premier DEA propre à ce qui était alors de Centre Universitaire de Valenciennes a eu le même intitulé : "Electronique et Automatique", et fut habilité en 1979. En 1983, trois formations distinctes : DEA d'Electronique, d'Automatique et de Mécanique respectivement, furent créées.

L'enseignement de 3ème cycle en Electronique est né tout à fait naturellement en symbiose avec le Laboratoire de Recherches en Electronique et Acoustique, implanté en 1968 avec la création de l'IUT. On peut donc dire que la spécialisation en Acoustique Physique est la composante de recherche la plus ancienne de l'Université. La première phase du développement de cet enseignement a été largement consolidée par la coopération bienveillante des laboratoires d'accueil des formations de 3ème cycle de l'Université de Lille. L'ISTV assure l'enseignement scientifique au niveau des trois cycles et peut donc, en principe, assurer naturellement le recrutement du DEA d'Electronique. Il n'y parvient cependant que partiellement. L'enseignement du DEUG A, qui concerne environ 1000 étudiants, avec une orientation "Sciences Physiques pour l'Ingénieur", offre 3 options, dont deux concernent "l'Informatique et la Communication" et "la Mécanique, l'Energétique et l'Electronique" et sont bien en amont du DEA. Mais l'enseignement de 2ème cycle, plus récent pour des raisons évidentes, est encore insuffisamment développé et offre des enseignements à finalités professionnelles différentes. Seules la Maîtrise de Sciences et Techniques de l'Audiovisuel, la Licence de Technologie mécanique et le Magistère Image sont en passe d'alimenter naturellement le DEA. Certains enseignants de DEA considèrent que cette relative inadaptation peut ne pas être dommageable pour autant qu'on relègue les enseignements à finalité professionnelle au second cycle, la culture générale acquise en 1er cycle en mathématiques et physique étant d'importance cruciale pour laisser aux étudiants un véritable choix d'orientation en 3ème cycle.

Cependant, dans l'état actuel, une partie des étudiants est de provenance extérieure à l'université, et souvent à la région.

L'équipe enseignante du DEA comporte huit professeurs et trois maîtres de conférences, dont l'âge moyen est de 40 ans et va de 28 à 52 ans. Deux d'entre eux sont professeurs à l'ISEN, les autres relevant de l'Université de Valenciennes.

Le recrutement des étudiants s'effectue sur dossiers. Les flux d'entrée sont passés de 17 inscrits dont 12 français en 1987 à 28 inscrits dont 23 français en 1990.

La nette augmentation à la dernière rentrée est corrélée à la première promotion diplômée du Magistère Image, qui semble devoir nourrir le DEA beaucoup plus efficacement. Les étudiants étrangers sont, pour la plupart, originaires d'Algérie et du Maroc. Un étudiant chinois et un étudiant libanais sont actuellement doctorants.

La "force de frappe" du Laboratoire d'Opto-acousto-électronique, qui pilote de fait le DEA au travers des enseignants qui en font partie en majorité, est localisée depuis longtemps dans l'Acoustique physique haute fréquence, l'Optoacoustique et leurs applications en Traitement du signal et dans la Caractérisation acoustique, les deux canaux pouvant conduire

à l'imagerie (Vidéoprojecteur haute définition à modulation optoacoustique, Microscopie acoustique). C'est ce qui explique l'association, dans le programme d'études offert, de l'enseignement des ultrasons, de leur production et de leur propagation, à l'enseignement de l'imagerie en général et des traitements divers associés, qu'on peut rencontrer en Génie biologique et médical (échographie), en Contrôle non destructif, en Acoustique sous-marine, pour ce qui est des ultrasons, mais aussi en Robotique, dans les Télécommunications et dans l'Audiovisuel.

La qualité des enseignants, qui sont avant tout des physiciens ayant le souci de l'application, est une garantie suffisante pour assurer le liant ou le ciment d'un programme d'études apparemment très ouvert.

A cet égard, la demande de changement d'intitulé du DEA en "DEA d'Electronique, Ultrasons et Imagerie" reflète mieux la réalité, puisque les ultrasons interviennent à peu près dans toutes les applications ou les expériences de recherche concernées.

Les laboratoires d'accueil qui sont, outre le Laboratoire d'Opto-Acousto-Electronique de l'ENSIMEV, le Laboratoire d'Informatique, de Robotique et de Reconnaissance des formes, le Laboratoire d'Acoustique de l'ISEN, le Laboratoire de Physique des Vibrations de l'IDN, auxquels s'ajoutera le Laboratoire des Matériaux Industriels, confirment l'orientation appliquée des enseignements. Ils offrent des stages aux étudiants de la formation, répartis sur toute l'année, avec l'espoir, de plus en plus difficile à concrétiser, d'en retenir certains en recherche de thèse. Cependant, beaucoup de stages s'effectuent aussi en milieu industriel et sont bloqués en fin d'année universitaire, ce qui fait que l'enseignement théorique est concentré en début d'année et sanctionné par un examen se déroulant fin janvier/début février.

Les étudiants sont en majorité satisfaits de l'organisation des enseignements, de leur volume et de leur répartition. Ils trouvent les enseignements cohérents, ce qui est important eu égard à l'ouverture affichée du programme, et reflétant bien les intentions affichées, mais relativement difficiles à suivre. Ils sont aussi satisfaits de la présentation des cours, critiquant parfois leur trop grande rapidité et le manque de documents polycopiés. Ils apprécient grandement la disponibilité des enseignants pour répondre aux questions qu'ils souhaitent leur poser.

Le devenir des étudiants ne pose aucun problème pour eux-mêmes, car l'offre en milieu industriel dépasse nettement la demande. Les élèves ingénieurs de l'ENSIMEV inscrits en DEA vont quasiment tous directement en milieu industriel, et souvent sont embauchés avant la fin de leur cursus. Les universitaires vont en milieu industriel soit directement, soit à l'issue d'une thèse. Mais le recrutement des doctorants est de plus en plus difficile pour des raisons financières qu'il n'est pas nécessaire de décrire. La sonnette d'alarme doit être tirée à ce sujet, mais c'est là un problème qui frappe nombre de DEA en France et nombre d'universités de par le monde.

Pour conclure, ce DEA est essentiellement le reflet d'un laboratoire, le laboratoire d'Opto-Acousto-Electronique, au travers de ses enseignants. Les deux pôles de l'enseignement : l'Acoustique physique d'une part, l'Imagerie et le traitement du signal d'autre part, pourraient constituer en d'autres lieux deux formations distinctes. Ces deux domaines se retrouvent en fait bien reliés ici au travers des applications étudiées depuis des décennies au laboratoire d'OAE, et de l'expérience des enseignants qui sont des physiciens de qualité ayant le "virus" de la physique appliquée.

Le flux des étudiants est en nette hausse en 1990 en raison de la sortie du Magistère Image ; cela ne paraît pas inquiéter les responsables du fait que les stages ne posent pas de problèmes, non plus que les débouchés. Leur principal souci est de retenir suffisamment de bons éléments en thèse, et éventuellement au-delà, afin de pérenniser l'encadrement et, à terme, l'enseignement de la formation.

III - La recherche

Huit laboratoires de recherche sont rattachés à l'ISTV ; ils comportent au total 85 chercheurs, 122 doctorants et 12,5 techniciens et administratifs. La composition de ces divers laboratoires et leurs budgets de recherche sont indiqués dans les tableaux ci-après :

Composition du personnel des laboratoires de l'ISTV

Labo, création, type, surface	Enseig. Cherch.		Cherch.	Inscrits en thèse			Personnel technique		
	A	B + C		allocat recher	étran-gers	Autres	MEN	CNRS	Autres
LMFA, 1970 recommandé 35 m2	5	12 dont plu-sieurs en thèse	0	-	2	-	1/2	-	-
LAIH, 1973 associé 400 m2	5	11 dont 1 en thèse	3	11	14	3	3	2	1
LGIL, 1979 associé* 250 m2	1	7 dont 2 en thèse	5	2	10	13	-	-	2
LIRRF, 1976 associé* 450 m2	1	5	5	1	15	-	1	-	-
LGM, 1980 associé 570 m2	3	7 dont 1 en thèse	1	12	1	14	3	-	-
LHAE, 1971 160 m2	2	2	4	-	15	6	-	-	-
LBCR, 1981 150 m2	-	1	-	-	2	1	1	-	-
LSC, 1976 25 m2	1	2	2	-	-	-	2 temps partiel	-	-

* Dans le cadre de leur intégration à l'URIAH

Budgets de recherche des laboratoires en KF (année 89/90)

	MEN	CNRS	Autres	Industrie	Région	Etranger	Total
				LMFA			
Dotation	62	-	-	-	-	-	
Contrats	-	-	-	-	-	-	62
				LAIH			
Dotation	275	256	-	-	-	-	
Contrats	-	-	500	1300	1000	100	3431
				LGIL			
Dotation	310	106	-	-	-	-	
Contrats	-	-	150	502	150	309	1527
				LIRRF			
Dotation	72	37	-	-	206	-	
Contrats	-	-	-	-	-	650	965
				LGM			
Dotation	92	-	-	-	-	-	
Contrats	120	42	-	950	421	15	1640
				LHAE			
Dotation	55	-	-	-	-	-	
Contrats	-	-	restes !	-	restes !	restes !	55
				LBCR			
Dotation	12	-	-	-	-	-	
Contrats	-	-	-	100	-	-	112
				LSC			
Dotation	22	-	-	-	-	-	
Contrats	-	-	77	170	-	-	269
Total	**1020**	**441**	**727**	**3022**	**1777**	**1074**	**8061**

1 - La recherche en mathématiques

Les mathématiciens de Valenciennes semblent souffrir particulièrement du risque de marginalisation qui, pour quelque discipline que ce soit, est inhérent à une répartition sur 3 établissements (ISTV, IUT, ENSIMEV). Le regroupement (ou la fédération) des mathématiques en un département doté d'une ligne budgétaire propre est souhaité par tous les mathématiciens locaux ; il doit être encouragé (la recherche restant structurée en 2 équipes). On peut regretter qu'un projet allant dans ce sens ait été refusé par le Conseil d'administration de l'université. En contrepartie, les mathématiciens pourraient sans complexe développer des contacts scientifiques avec d'autres laboratoires de l'université.

Par ailleurs, il faut déplorer que les mathématiciens ne disposent que d'un demi-poste de secrétaire. L'attribution d'un poste à temps plein apparaît comme une nécessité prioritaire.

La demande de cohabilitation d'un DEA de mathématiques avec Lille I est tout à fait justifiée (un DEA purement local serait peu raisonnable compte tenu du potentiel). Il sera alors souhaitable qu'au moins un cours de DEA ait lieu à Valenciennes, et indispensable que les mathématiciens locaux fassent un effort pour l'encadrement doctoral.

Nous examinons ici le laboratoire de Mathématiques fondamentales et appliquées qui est rattaché à l'ISTV et qui, malgré son intitulé, traite essentiellement de mathématiques pures.

Le laboratoire de Mathématiques fondamentales et appliquées (LMFA)

L'effectif de ce laboratoire recommandé par la Direction de la Recherche comporte 5 professeurs, 6 maîtres de conférences, 2 maîtres-assistants, 1 assistant, 2 ATER, 2 boursiers du CIES. La majorité de ses membres enseignent à l'ISTV ; 4 enseignent à l'IUT. L'âge moyen est 38 ans.

Divisé en quatre équipes, dont certaines ont une taille sous-critique, le laboratoire s'occupe essentiellement de géométrie et de théorie des nombres. Les thèmes concernent la géométrie des feuilletages, la géométrie des groupes de dimension infinie, la géométrie des singularités, l'homologie cyclique, les courbes et surfaces algébriques, la théorie des catégories et la théorie algébrique des nombres.

Les travaux publiés sont de bonne qualité. On note, par exemple, pour 1987-89, 13 publications dans des revues avec référé et 1 Lecture Notes chez Springer. Il y a cependant un peu trop de publications dans des revues "locales" ou mineures. Quatre professeurs (sur 5) publient régulièrement, mais seulement 3 enseignants-chercheurs B sur 9 (ceux qui ne publient pas font en fait un double service d'enseignement).

La qualité du laboratoire serait améliorée par une meilleure synergie entre ses membres (est-il raisonnable qu'une équipe relativement réduite soit éclatée en petites sous-équipes dont la coopération n'est pas très apparente ?) et par une plus grande ouverture de certains thèmes. Cela rendrait aussi le laboratoire plus attractif pour de jeunes chercheurs, dans la perspective de leur insertion dans la formation doctorale de Lille.

Le laboratoire a des contacts suivis avec des mathématiciens de Lille I : participation aux séminaires d'algèbre, de géométrie (les participants actifs sont en bonne partie valenciennois) ; colloques communs ; organisation de 5 journées à thèmes (dont 2 par des Valenciennois, et 1 à Valenciennes : feuilletages holomorphes, singularités, fibration de Milnor).

Une certaine condescendance de la part des mathématiciens lillois est mal acceptée. Il semble difficile de faire venir des Lillois à Valenciennes pour un séminaire commun par exemple.

Enfin deux colloques de géométrie ont été organisés au Maroc (Meknès 1989, Rabat 1990) par un professeur du laboratoire.

On ne peut s'empêcher de noter que les conditions matérielles de travail sont assez médiocres. Les bureaux sont surchargés ; le demi-poste de secrétaire est partagé avec les mathématiciens de l'ENSIMEV. Les crédits du MEN pour 1990 sont de 62 KF pour une vingtaine de chercheurs. Il faut y ajouter quelques crédits exceptionnels, utilisés essentiellement pour la micro-informatique (par exemple 25 KF en 1988 du Conseil régional, 50 KF de crédit d'équipement informatique venant de la Présidence de l'Université, ...). Une fois soustraites les dépenses "incompressibles" et l'abonnement aux revues (choisies essentiellement parmi les moins chères) qui revient à peu près à 30 KF, il reste environ 20 KF pour les missions, réservées en priorité aux voyages des Valenciennois. Les deux seuls chercheurs invités en 1989 venaient de Lille et d'Angers ; cela ne facilite évidemment pas les contacts avec l'extérieur, qui existent cependant (Louvain-la-Neuve, Cambridge, Liège, Maroc, ...).

On ne peut qu'espérer que la mise en place du Département de Mathématiques évoquée ci-dessus permettra d'améliorer les conditions de travail des mathématiciens de Valenciennes.

2 - Informatique, automatique et coopération homme-machine

Trois laboratoires, le laboratoire d'Automatique industrielle et humaine, le laboratoire de Génie industriel et logiciel et le laboratoire d'Informatique, Robotique et Reconnaissance des formes sont regroupés dans une même unité associée CNRS, l'Unité de recherche en informatique et automatique humaine (URIAH, URA 1118), dont le domaine d'études privilégié est celui du système homme-machine. C'est un domaine que l'évolution technologique accélérée des machines rend particulièrement évolutif, et qui est en même temps d'importance essentielle du fait que cette évolution devra impérativement s'accompagner d'une évolution simultanée de l'opérateur humain.

Cet ensemble représente environ 50% du potentiel de recherche de l'université ; il regroupe une centaine de personnes : 32 enseignants-chercheurs et chercheurs, 7 IATOS et ITA, 63 doctorants dont 65% sont d'origine française, cette proportion étant loin d'être uniforme pour les trois laboratoires.

Le recrutement des doctorants n'est fait que pour la moitié après un DEA ; l'autre moitié relève de dérogations (DESS issus d'un diplôme à finalité professionnelle, ingénieurs ENSIMEV qui acceptent difficilement une année supplémentaire de DEA avant la thèse lorsque des solutions équilibrées ne sont pas trouvées pour définir un vrai bi-cursus).

La production moyenne de l'URIAH est stabilisée à une dizaine de thèses par an ; la durée moyenne de 4 ans par thèse est acceptable pour des travaux présentant de nombreux développements de logiciels.

L'équipement général de l'URIAH est jugé satisfaisant par ses responsables, les laboratoires ayant bénéficié des aides du fonds d'investissement du bassin minier.

Le laboratoire d'automatique industrielle et humaine (LAIH)

L'activité de ce laboratoire, qui était déjà associé au CNRS avant son intégration dans l'URA, est centrée sur le système homme-machine : modélisation du comportement humain, particulièrement dans des tâches impliquant des processus cognitifs ; analyse des tâches à effectuer et élaboration d'une stratégie de répartition des tâches entre l'homme et la machine ; interface de communication multimedia qui aboutit au poste de travail du futur.

Ce domaine de recherches, d'une très grande importance pour tous les systèmes coopérants homme-machine, est une spécialité de Valenciennes, reconnue comme telle et quasi-unique en France. L'équipe y a clairement atteint le niveau d'excellence ; les résultats théoriques sont estimables et les applications concernent aussi bien le milieu industriel que la sécurité de la circulation des véhicules ou les applications militaires. La production scientifique est globalement satisfaisante : depuis 1987, 90 publications dans des actes de colloques, une quinzaine d'articles dont 6 dans des revues avec rapporteur. Le nombre relativement faible de publications dans des revues s'explique en grande partie par le fait que dans ce domaine encore jeune le nombre de revues est très faible. On note deux brevets et deux distinctions scientifiques récompensant des thèses en 1987.

L'équipe envisage de développer son activité dans deux directions essentielles :

- l'assistance à l'opérateur dans les périodes de dysfonctionnement du système homme-machine (l'un des thèmes sélectionnés concerne la sécurité des personnes et la sûreté de fonctionnement) ;
- le concept de coopération homme-système, et notamment la modélisation des activités décisionnelles humaines dans les systèmes complexes.

Le rayonnement de cette excellente équipe est attesté par le nombre de contrats dont elle bénéficie avec les grands organismes (MRT, DRET, PIRTEM, INRETS, ...), les industriels,

les universités étrangères. Elle mériterait que le CNRS lui apporte plus de moyens, notamment en personnel permanent de recherches.

Le laboratoire de génie industriel et logiciel (LGIL)

Cet ancien nom du laboratoire ne renseigne qu'insuffisamment sur son objectif scientifique ; il faut lui préférer le titre qui figure dans le rapport d'activité : Conception et gestion des systèmes de production et CFAO.

Ces deux directions de recherche se partagent en sous-thèmes :

- la première comporte la conception, la gestion et l'évaluation du système d'information d'unités intégrées de production, l'exploitation (outils graphiques, simulation, ...), la programmation hors-ligne des cellules robotisées ;
- la seconde concerne notamment les systèmes de modélisation, l'animation d'images synthétiques tridimensionnelles ; un sous-thème concerne la CFAO en confection.

Les travaux de l'équipe, intégrée au programme ARA du CNRS (1980-1985), ont débouché sur des méthodes, des modèles et des produits logiciels. Les perspectives s'ouvrent sur le développement de système intégré d'aide à la décision, l'amélioration du système de programmation explicite, l'interfaçage du système implicite avec le précédent, l'amélioration des logiciels et leur développement pour des applications intéressant les PME. Cette activité est très orientée vers les applications ; on ne saurait le lui reprocher. Par contre, la production scientifique depuis 1986 ne comporte aucune publication dans une revue à comité de lecture, aucun ouvrage de synthèse, aucune conférence invitée, alors qu'on relève sur la même période 34 publications sous forme d'actes de colloque à comité de lecture, 13 thèses, dont 2 de 3ème cycle et 2 DI, et 20 comptes-rendus de contrats. Il faut noter à cet égard que la nature des travaux menés par cette équipe ne conduit pas naturellement à publier dans des revues (qui sont d'ailleurs peu nombreuses).

Cela dit, l'équipe est très connue au niveau national (l'une des thèses soutenues a été couronnée par un prix d'honneur IET en 1988) ; elle participe à une ATP du CNRS, à des contrats européens. Le nombre de contrats industriels dont elle bénéficie prouve l'utilité des travaux conduits. L'équipe se donne pour objectif de développer plus de méthodes générales, plus de produits logiciels adaptés aux applications industrielles. Ces objectifs sont judicieux ; en particulier le développement de logiciels qui ne soient pas seulement des maquettes probatoires mais aussi des produits bien construits se justifie dans un cadre universitaire qui met l'accent sur la technologie.

Il s'agit pour conclure d'une bonne équipe, qui devrait se structurer par recrutement d'un deuxième rang A venant appuyer le seul rang A actuel, déjà bien chargé en responsabilités de "management" au sein de l'Université.

On souhaiterait que le CNRS apporte une aide en personnel à cette équipe à laquelle il n'a affecté jusqu'ici aucun chercheur et aucun technicien.

Le laboratoire d'informatique, robotique et reconnaissance des formes (LIRRF)

Le thème général d'activité de ce laboratoire concerne le langage et la programmation de tâches opératoires. La recherche y est organisée en deux sous-thèmes où l'on analyse respectivement, ce qui est traitement de l'information et ce qui est opératoire. Ces deux axes de recherche font l'objet des travaux de deux équipes d'importance numérique comparable.

Les travaux de la première équipe concernent l'"aide à la décision par la vision" (perception et analyse des scènes en vision artificielle). Des recherches y sont menées sur la vision stéréoscopique et la robot-vision (robot d'assemblage, engin-marcheur expérimental EMA-4) ; seule cependant la vision 2D de produits quasi-plats débouche actuellement sur des applications industrielles : zonage de peaux à partir de la reconnaissance de leur forme et

selon une découpe voisine des méthodes d'un expert industriel, détection de défauts en collaboration avec le Centre Technique du Cuir de Lyon, étude de textiles avec l'Institut Textile de France ; ces études se poursuivront dans le cadre d'un programme européen. Un autre aspect de ces travaux concerne la reconnaissance de la texture. L'équipe, dirigée par un professeur, comporte trois maîtres de conférences, 7 doctorants et 2 chercheurs DEA. Sa production scientifique s'est traduite pendant ces quatre dernières années par la production de 4 thèses dont 2 de 3e cycle et une de DI, 8 communications dans des congrès internationaux, 2 conférences invitées et des rapports de contrats.

La seconde équipe s'intéresse à l'"informatique des systèmes opératoires". L'implantation de programmes conférant à une machine la capacité d'exécuter des tâches non routinières se heurte à la difficulté de formuler des tâches effectuées par un opérateur humain sans que ce dernier soit contraint à recourir dans sa démarche à un schéma algorithmique préétabli. Dans cette optique, les travaux de l'équipe concernent :

- la spécification formelle des tâches opératoires ; une première étape a permis de construire les fondements du système de spécification MEPHISTO ;
- le langage et la programmation fonctionnelle des tâches ;
- la programmation de tâches en mode coopératif : description dynamique de la tâche en termes d'opérations admissibles, méthode de séquencement et de répartition des actions impliquées, communication et coopération dans un système multi-robot, représentation des connaissances en vision artificielle...

L'équipe est dirigée par un maître de conférences ; elle comporte deux autres maîtres de conférences, 1 attaché temporaire d'enseignement et de recherche, 10 doctorants, un animateur-recherche. Elle a produit au cours de ces quatre dernières années cinq thèses de doctorat, 26 communications dans des congrès internationaux et un rapport de contrat ; elle collabore avec l'IRIT-Toulouse, le laboratoire Artemis et l'INRIA.

Il apparaît que le choix des thèmes abordés par la LIRRF est judicieux et que de bons résultats partiels ont d'ores et déjà été atteints ; on peut se demander toutefois si l'étendue du programme de recherches n'est pas trop ambitieuse pour le nombre réel de chercheurs permanents ; parmi les "rang B" plusieurs semblent ne pas publier depuis quelques années ; un certain "dégraissage" a été suggéré, expliqué par une activité orientée vers l'administration de la part de maîtres de conférences qui "ont beaucoup donné pour faire tourner la maison".

On ne peut s'empêcher de noter la très forte proportion d'étrangers, très supérieure à la moyenne, parmi les doctorants. On l'explique par la difficulté de recrutement de chercheurs dans ce domaine relevant essentiellement de l'informatique ; cela est exact mais il reste que l'origine des doctorants singularise cette équipe, ce qui ne doit pas aider à la bonne insertion dans l'ensemble.

Il est annoncé un recentrage des activités sur le thème langage et programmation dans le cadre des systèmes homme-machine. Plus particulièrement analysées seront les méthodes relatives à la programmation par flots d'opérateurs pour spécifier des tâches imprédictibles, coopérantes...

Il apparaît pour conclure que cette composante est probablement celle qui se sent le moins à l'aise au sein de l'URIAH. Il convient de l'aider en lui conseillant de réduire l'équipe sur des acteurs productifs, de resserrer la thématique de recherche, de porter un effort tout particulier sur le recrutement de doctorants français, enfin de se tourner davantage vers les applications, notamment industrielles.

Le laboratoire de génie mécanique (LGM)

Créé en 1980, le LGM a été associé au CNRS (URA 1401) en février 1990. Par ailleurs le LGM, l'URIAH, le laboratoire de conception des systèmes mécaniques et énergétiques et le laboratoire de mécanique des fluides rattachés à l'ENSIMEV ont décidé de constituer un

groupement, le Laboratoire d'Automatique et de Mécanique (LAM) pour développer les technologies avancées pour la production.

Au-delà de ce groupement, les structures d'action du LGM sont constituées au niveau de Valenciennes par le Groupement de Recherches sur les Transports et le Groupement d'Etudes et de Recherches en Mécanique et Energétique (structure d'accueil du DEA), au niveau régional par le Groupement régional de la recherche sur les transports, le pôle génie industriel, le Firtech Métallurgie des matériaux, au niveau national par le groupement MECAMAT et le GRECO calcul des structures. Par ailleurs, le LGM entretient des relations internationales avec plusieurs universités européennes (Bath, Copenhague, Liège, Lisbonne, Mons, Nottingham).

Les objectifs scientifiques et techniques du LGM s'inscrivent dans une finalité générale qui consiste à :

- promouvoir l'intérêt pour les matériaux et la mécanique,
- motiver les jeunes cadres pour la recherche et le développement en mécanique,
- développer des méthodes efficaces associant connaissances physiques, modèles mécaniques et méthodes numériques.

Plus précisément, les domaines d'activité portent sur le comportement mécanique des matériaux, la statique et la dynamique des structures, les mécanismes et la tribologie. Les études se développent dans deux thèmes principaux :

- thermomécanique des matériaux et des surfaces de contact en grandes déformations,
- modèles et méthodes numériques pour la mécanique des grandes structures (modélisation des grandes déformations plastiques, simulation des procédés de mise en forme, comportement dynamique des grandes structures métalliques, ingénierie mécanique assistée par ordinateur).

Les équipements dont le laboratoire dispose à cet effet constituent un ensemble tout à fait correct et moderne. Le besoin d'une plus grande puissance de calcul commence toutefois à se faire sentir (un serveur de calcul devient nécessaire).

Le potentiel humain se situe pour les chercheurs au niveau de 23 équivalents temps plein. Le LGM emploie de plus 3 ITA. L'encadrement est assez nettement insuffisant, si bien que chacun doit assumer une part excessive de charges administratives et de représentations. Certaines semaines, les chefs de groupe du LGM ne sont disponibles pour les recherches que quelques heures.

Les locaux dont dispose le laboratoire (570 m2) sont répartis sur deux bâtiments distants de 150 m environ ; ils apparaissent clairement insuffisants et il apparaît indispensable que des locaux plus spacieux soient dégagés dans les délais les plus brefs.

Les résultats d'ensemble obtenus par le laboratoire attestent d'un très bon niveau scientifique qui justifie sa notoriété dans le monde scientifique et industriel. Ils se caractérisent notamment :

- par divers essais technologiques : essais de forgeabilité juste après solidification, simulations numériques en grandes déformations (par exemple extrusion-filtrage-pressage), mise au point de méthodes de réanalyse modale ;

- par une excellente intégration des méthodes numériques et des modèles dans le contexte de leur utilisation dans la pratique industrielle. Une grande partie des études réalisées est menée sous contrat de l'industrie (des transports ferroviaire ou routier, des systèmes de production, en particulier dans les industries de la mise en forme). L'association pour la valorisation de l'Université de Valenciennes, VALUVAL, créée récemment, est utilisée comme interface de communication avec les industriels.

Parmi les résultats significatifs, on peut signaler le développement d'un nouveau code pour l'analyse des structures mécaniques, ASTRID, offrant déjà d'assez larges possibilités, en particulier pour la simulation des opérations de mise en forme.

Les publications du LGM sont relativement nombreuses. Sur quatre années (1986 à 1989), on note 12 articles dans des revues (pas toutes cependant avec comité de lecture), 35 communications à des colloques avec actes, 21 à des colloques sans actes, 9 thèses, 40 rapports de contrat, pour un effectif de 10 enseignants-chercheurs. Un effort devrait être fait pour augmenter le nombre de publications, en particulier dans des revues à comité de lecture et reconnues internationalement. Certains travaux de haute qualité menés par le laboratoire méritent certainement un tel effort. Par ailleurs, le LGM participe au Comité de lecture de trois revues internationales et au Comité scientifique de 6 congrès.

Il s'agit à l'évidence d'un très bon laboratoire qui s'est ouvert de nombreux créneaux originaux. On aurait tendance à lui recommander de publier davantage dans des revues internationales à comité de lecture et de ne pas augmenter la proportion des études sous contrat industriel. Il conviendra qu'il veille à ne pas trop réduire les études à caractère expérimental au profit des travaux purement théoriques ou numériques.

Ses directions de recherche doivent être maintenues, éventuellement diversifiées. Peut-être pourrait-il, au-delà du développement des méthodes technologiques de caractérisation, aborder plus franchement la modélisation du comportement thermomécanique des matériaux en cours de solidification, en tenant compte des instabilités de microstructure.

Pour les problèmes de mise en forme, l'incidence de l'anisotropie induite par plasticité et par endommagement pourrait être abordée. Enfin, dans le domaine de la plasto-dynamique rapide, le champ d'action des méthodes d'analyse globale et locale des phénomènes apparaissant lors de collisions mériterait d'être élargi.

Le laboratoire d'hydrodynamique, aérodynamique et énergétique (LHAE)

Ce petit laboratoire de quatre enseignants-chercheurs ne dispose d'aucun technicien. Sa production scientifique s'est limitée jusqu'à présent à une publication dans des actes de colloques, plus une publication à paraître.

Il s'est spécialisé sur un axe privilégié de recherches, à savoir l'étude des structures (tourbillons, décollements stables...) apparaissant dans les écoulements libres au voisinage des parois. Les résultats obtenus expérimentalement et quasi-phénoménologiquement devraient être maintenant étayés par une approche théorique plus générale. Cette théorie des modes propres des écoulements tridimensionnels est difficile d'accès et trop peu développée, précisément à cause de l'absence d'approche mathématique convenable.

Un rapprochement devrait cependant être tenté avec les chercheurs étudiant la stabilité des écoulements à grand nombre de Reynolds et peut-être avec les numériciens si l'outil "ondelettes tridimensionnelles" se révélait capable de saisir de tels phénomènes de modes propres locaux d'écoulements tourbillonnaires. Sans cette ouverture, la recherche actuelle, intéressante phénoménologiquement, risque de se dessécher ou d'aboutir à des corrélations mal fondées. Un effort théorique -certes difficile- devrait lui assurer de meilleures bases, donner confiance dans la possibilité d'applications fiables ; il permettrait au laboratoire de développer, à partir de phénomènes mieux compris, des extensions dont l'utilité apparaît d'ores et déjà manifeste.

Le laboratoire Biomasse et carburants de remplacement (LBCR)

Créé en 1980 et rattaché à l'ISTV, ce laboratoire est issu de la demande de l'industrie à une époque où les carburants de substitution étaient prometteurs. Sa spécialité est la combustion

dans les moteurs thermiques polycarburants et à gaz et l'analyse des produits de combustion. Son personnel se réduit en 1990 à 1 enseignant-chercheur (MC) et 1 ingénieur d'études ; il compte trois thésards dont deux étrangers. Le LBCR est attaché à la formation doctorale de Génie mécanique et énergétique.

Il souffre de sa petite taille et d'une implantation très inconfortable ; il faut ajouter qu'il a aussi souffert, entre 1983 et 1986, du conflit thématique et hiérarchique qui a opposé le professeur qui le dirigeait à l'université. Il ne faut donc pas s'étonner dans ces conditions que le laboratoire se soit un peu replié sur lui-même. Faute d'un encadrement suffisant le recrutement d'étudiants de DEA est limité à 2 par an ; ces étudiants doivent actuellement aller à Lille pour acquérir une formation pratique sur les moteurs thermiques ; au motif que le matériel ne peut être confié à des débutants, il est demandé aux candidats à une thèse d'avoir une expérience professionnelle préalable.

Cela dit, l'activité scientifique du LBCR n'est pas négligeable au regard de ses effectifs. De 1984 à 1987 , 7 thèses (3ème cycle ou DI) ont été soutenues et 6 articles ont été publiés.

Les thèmes scientifiques traités sont de trois types :

- Mesure des caractéristiques de combustion des carburants : dans ce domaine le laboratoire a apporté des méthodes originales ;
- Carburants de substitution dans les moteurs diesel : les études ont notamment permis de conclure que l'huile de colza pouvait se substituer au fioul dans un diesel avec préchambre de combustion, sans réglage particulier du moteur ;
- Gazéification du charbon de bois et application aux moteurs thermiques : c'est là le sujet le plus original et le plus "pointu" du laboratoire.

Les perspectives pour l'avenir immédiat portent notamment sur l'analyse des particules dans les moteurs diesel et diesel-gaz et l'établissement de normes de pollution.

Il s'agit clairement d'un laboratoire dont le savoir technologique mériterait d'être mis en valeur. Il est bien implanté dans les milieux industriels ; son financement provient d'ailleurs à 95% de contrats de l'industrie.

Il serait souhaitable de lui donner un nouvel élan ; il faut notamment qu'il soit en mesure de dispenser un enseignement magistral et d'assurer une formation pratique sur les moteurs thermiques. Une solution pourrait être de constituer autour de la formation en Génie mécanique un grand laboratoire qui fédèrerait par exemple le LHAE et le LBCR et éventuellement quelques laboratoires de l'ENSIMEV avec le LGM. Une telle opération nécessiterait des investissements importants ; elle n'aurait de chances d'aboutir que si la Région participait au financement.

Le laboratoire des sciences de la communication (LSC)

Ce laboratoire créé en 1975/76 centre l'essentiel de ses activités sur l'écriture et la lecture de l'image. On peut se demander pourquoi, alors qu'il est intégré à la filière Audiovisuel et Communication qui est un des viviers de recrutement des laboratoires de l'ISTV, il ne recrute pour sa part aucun doctorant. Il faut en chercher probablement la raison dans le fait que les enseignants-chercheurs y sont confrontés à de lourdes tâches de formation (16h par semaine). Il faut considérer qu'au delà de l'activité de recherche personnelle des enseignants, ce seront surtout la mise en place du DEA, dont l'habilitation a été obtenue pour l'année 1990/91, et éventuellement la constitution souhaitable d'un Institut de la Communication, qui permettront à ce laboratoire de prendre son véritable essor*.

* Ce DEA n'a pas été réhabilité pour 1991-92 ; cela entravera la réalisation de projets engagés avec le Conseil régional.

La production scientifique du LSC n'est nullement négligeable ; on note par exemple depuis 1987 2 publications dans des revues avec rapporteur et des publications dans des actes de colloques.

Il faut noter également une cellule de recherche et de production de sons de synthèse par un système informatisé, souvent mise à contribution pour l'illustration sonore de produits audiovisuels fabriqués par des étudiants de l'ISTV.

Le LSC coopère avec d'autre laboratoires, tels que le Centre de recherches sur l'Allemagne contemporaine (URA CNRS 1032), le laboratoire d'automatique industrielle et humaine, le laboratoire d'aérodynamique, d'hydrodynamique et d'énergétique. Son fonctionnement est assuré à plus de 50% par des contrats industriels.

Compte tenu de l'action que mènent les enseignants-chercheurs qui le composent en matière de formation, on ne peut séparer l'évaluation de ce laboratoire de celle de la filière audiovisuelle de l'ISTV, qui donne l'impression d'une formation très cohérente et d'une bonne cohésion au sein du personnel enseignant, chez les étudiants et entre enseignants et étudiants. Cette formation est très marquée scientifiquement alors que les débouchés concernent, en tous cas dans l'imaginaire collectif des étudiants, des métiers traditionnellement plus techniques que scientifiques, à savoir ceux des techniciens et des "technico-artistiques" de la télévision.

IV - Les perspectives d'avenir

L'Institut des Sciences et Techniques souhaite mener une politique de développement s'inscrivant dans la continuité de celle qui a été définie à la création de l'université et poursuivie depuis, à savoir une politique de développement pluridisciplinaire à dominantes scientifique, technologique et professionnelle.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Nous avons déjà noté que l'ISTV constituait l'"épine dorsale" de l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis. Les atouts dont il dispose, parmi lesquels il faut souligner la présence de laboratoires de recherche de très bonne qualité, permettent de bien augurer de son avenir, à condition que quelques handicaps liés notamment à la pénurie de locaux, à un certain sous-encadrement et à la situation particulière de la région puissent être surmontés. Nous émettons ci-dessous quelques recommandations concernant les conditions qui devront être réunies pour que l'ISTV puisse mener à bien l'ambitieux programme de développement qu'il s'est fixé.

Recommandations d'ordre général

1. L'ISTV étouffe dans un carcan. Le manque de place conduit à des emplois du temps "passoire" et ne permet pas aux étudiants d'effectuer dans des conditions satisfaisantes un travail personnel sur le site. Il importe que les projets de nouvelles implantations soient exécutés sans retard si l'on ne veut pas mettre en péril les prochaines années, à savoir :

- Faculté de Droit transplantée dans la Ville de Valenciennes,
- Construction fin 93 des locaux prévus au contrat plan.

Cette "décompression" urgente ne suffira pas à placer l'ISTV dans une situation normale de confort. Il conviendra d'envisager sans retard des suites à ces premières opérations.

2. L'ISTV jouit d'une bonne réputation, mais il est souvent perçu d'une façon confuse et fragmentaire par la population et les très petites entreprises (assimilation de l'ISTV à l'IUT par exemple). Il serait souhaitable d'en donner une vision nette et plus globale. Mais le plus urgent serait de mieux faire connaître l'université aux élèves des établissements du second degré car il est clair qu'il y a un barrage à ce niveau. L'orientation proposée aux bacheliers est, par ordre hiérarchique : classes préparatoires, STS puis IUT et enfin Université. Il conviendrait de sensibiliser le rectorat à ce problème afin d'obtenir qu'une meilleure information circule dans les établissements.

3. Une formation professionnalisée de haut niveau ne peut se passer d'enseignements de droit, de gestion, de sciences économiques et de langues. Il est indispensable que des enseignements de qualité soient dispensés si l'on ne veut pas que les étudiants de l'université se trouvent pénalisés par rapport à ceux des écoles d'ingénieurs. Or ces enseignements sont le plus souvent dispensés par des vacataires extérieurs à l'université, sans contrôle pédagogique ni concertation entre les formations. Il serait souhaitable que l'ISTV profite du caractère pluridisciplinaire de l'université pour harmoniser ces enseignements et mieux les structurer pédagogiquement.

On pourrait imaginer la création de postes dans ces disciplines, à charge pour les enseignants nommés de prendre la responsabilité de ces enseignements à l'ISTV, sans pour autant supprimer totalement les vacataires.

4. La structure en Instituts de l'université a pour effet de cloisonner les forces d'une même discipline. Lorsque celles-ci dépassent une taille critique dans chaque institut, cela peut paraître sans importance. Mais dans le cas contraire cela présente de gros inconvénients comme par exemple l'isolement intellectuel de petites équipes ou la rivalité des formations au lieu de leur complémentarité. C'est cette constatation qui a amené les experts à recommander la création d'un département de Mathématiques d'une part et d'un Institut de la Communication d'autre part.

La création d'un Département de Mathématiques aurait pour effet de sortir les mathématiciens de l'isolement que beaucoup déclarent ressentir. Il leur permettrait de mieux gérer l'ensemble des enseignements de mathématiques de l'Université (ISTV, IUT, ENSIMEV) et probablement de s'ouvrir vers les autres disciplines scientifiques par un développement des mathématiques appliquées.

Un Institut de la Communication permettrait de regrouper les moyens financiers de l'ISTV et de l'ILLA, notamment en matière de contrats industriels, et d'assurer véritablement la complémentarité annoncée des formations.

5. Les étudiants demandent que les conseils prennent le temps d'évaluer les formations fraîchement créées. Il souhaitent également que les plaquettes délivrées par les formations soient mises à jour chaque année.

Recommandations concernant les formations

1. La situation du premier cycle est assez préoccupante : résultats médiocres en DEUG*; orientations en DEUST mal ressenties par les étudiants parce que venant d'un échec. Les enseignants ont pleinement conscience de ces problèmes. Il faut les encourager à mener l'orientation dès l'inscription (avec la flexibilité qui s'impose) avec l'idée que l'orientation en DEUST doit être présentée aux étudiants comme la porte de sortie diplômante la plus vraisemblable pour eux, et non pas comme une formation de niveau inférieur à celui du DEUG.

2. Les articulations entre les filières semblent avoir longtemps été insuffisamment pesées. La filière mathématique est complètement isolée. A l'inverse, il serait nécessaire de prévenir les étudiants de la MST Productique du degré de difficulté auquel ils s'exposent en choisissant le DEA GME**. Il conviendrait donc, d'une part d'exprimer un jugement de valeur sur les articulations, et d'autre part d'ouvrir certaines articulations entre, par exemple, les mathématiques et les autres filières.

3. La sélection en filière Mathématiques demandée par les enseignants eux-mêmes est à recommander, mais avec l'idée que cette sélection s'élargisse lors de la mise en place de filières de mathématiques appliquées qui pourraient accueillir les étudiants désireux d'élever leur niveau mathématique avant d'aborder la filière professionnelle de leur choix.

4. Les MST ne doivent pas être perçues comme le prolongement naturel des études en IUT. Il convient d'effectuer une sélection rigoureuse de ces étudiants et de veiller à un équilibrage des populations fondées sur le niveau et les aptitudes.

5. La situation de certains enseignements de 3ème cycle peut devenir préoccupante compte tenu du type de recrutement auquel il est procédé par la force des choses (AIH et ICHM par exemple). Il conviendrait d'explorer des solutions pour redresser cette situation.

6. Il est clair qu'une filière de formation scientifique générale manque. Elle est réclamée par les étudiants. Il serait souhaitable qu'elle puisse être rapidement mise en place.

Recommandations concernant le personnel

1. Une réduction du nombre trop élevé d'enseignants non statutaires s'impose (hormis les professionnels de certaines filières). De même, la réduction des heures complémentaires des enseignants statutaires est une nécessité si l'on veut maintenir un bon niveau de recherche.

2. Il y a nécessité de stabiliser le personnel administratif et technique vacataire pour assurer dans la continuité le fonctionnement des services communs (gestion des étudiants, administration...). Par ailleurs, des recrutements en personnel de service et de gardiennage s'imposent, ainsi que de techniciens et d'ingénieurs de haut niveau en mécanique.

3. De la discussion avec le personnel il ressort que l'information circule mal entre les instances de décision et le personnel. Il est souhaitable que le personnel s'organise mieux en choisissant des représentants qui assument leurs responsabilités au sein de la commission du personnel et que les instances de décision de l'ISTV veillent à assurer une bonne circulation des informations.

---

* La situation s'est toutefois nettement améliorée en 1991.

** Ces défauts sont longuement corrigés dans le tableau "Architecture des 2e et 3e cycles", récemment établi par l'université, qui est reproduit supra.

Recommandations concernant la recherche

1. Un laboratoire, le LBCR, doit être intégré dans une structure construite autour de la formation en génie mécanique.

2. Le LSC qui paraît être très actif au plan de la recherche ne forme aucun étudiant. Son intégration dans un Institut de la Communication et son alimentation par la création d'un DEA devrait lui permettre de se développer.

3. Le LMFA devrait être incorporé dans un Département de Mathématiques et fédéré aux autres laboratoires de mathématiques de l'université.

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

L'Institut universitaire de technologie (IUT)

L'IUT préexistait à l'Université ; celle-ci est, avant tout, née de cette présence, de cette équipe d'enseignants qui a su et voulu utiliser son potentiel pour élargir le champ d'action, limité sur le plan universitaire, de l'IUT. Longtemps, il y a eu dans les faits véritable identification, et l'on peut constater encore, dans la population, une confusion très grande.

C'est l'IUT qui, au départ, "héberge tout le monde". "Lorsque, dans les années 1975, la volonté de développer l'Université s'est affirmée localement, on savait qu'il y aurait peu de moyens et qu'on ne pourrait s'appuyer que sur l'IUT". Ce facteur historique est déterminant pour comprendre un certain nombre de phénomènes qui caractérisent l'IUT de Valenciennes et lui confèrent une originalité certaine.

I - Présentation générale

1 - Les étudiants et les études

Bien que Valenciennes soit une ville moyenne, son bassin d'emploi est important ; malgré la présence de 4 IUT dans le reste du département du Nord et de nombreuses sections de techniciens supérieurs, le vivier de bacheliers reste tout à fait suffisant. En 1989, il y a eu 4 002 dossiers de candidatures pour 570 places offertes et 4 080 en 1990 pour 620 places. Les deux départements tertiaires (GEA et TC) ont reçu 2371 dossiers en 1990 pour un peu plus de 300 places offertes (dans ces chiffres il y a nécessairement des doublons en matière de candidature).

Les 3 départements secondaires (GMP, Génie Mécanique et Productique ; MI, Maintenance Industrielle et GEII, Génie Electrique et Informatique Industrielle) ont totalisé 1 609 dossiers pour également un peu plus de 300 places.

Globalement, sur les 5 départements, les bacheliers technologiques représentent 30% de l'effectif de 1ère année, ce qui est un pourcentage honorable. Dans le détail cependant, les choses méritent d'être nuancées. Individuellement, certains départements affichent une politique malthusienne : c'est notamment le cas pour les départements tertiaires, avec 23% en TC contre 29% en moyenne nationale et 25% en GEA contre une moyenne de 36%. En GMP, le pourcentage est 35%, soit l'équivalent national. En MI, il est 33% contre 59% nationalement. En GEII, les 50% sont dans la norme.

Les explications ne manquent pas pour justifier ces faibles pourcentages. Un effort devrait pouvoir être fait cependant pour les améliorer ; il ne semble y avoir sur ce point aucune mauvaise volonté.

Le "rendement" des filières de l'IUT est assez différencié. Un calcul, fondé sur des moyennes issues des documents fournis par l'IUT, donne les chiffres suivants :

Départements	GMP	MI	GEII	GEA	TC
Base = Nombre d'étudiants inscrits en 1 ère année	100	100	100	100	100
Taux de rejet (abandon ou élimination) (%)	20	24	20	18	24
Taux de passage en 2e année (%)	61	65	74	75	73

On peut constater une sévérité générale plus forte que la moyenne nationale, sans qu'il y ait -sauf pour GMP- de très gros écarts, d'autant que plusieurs indices montrent que le rendement aurait tendance à s'améliorer. Le département GMP pose cependant un réel problème avec un taux de passage en seconde année comparable à ceux de certains premiers cycles universitaires. Le cas de ce département est d'ailleurs connu dans l'Université et à l'IUT et il fait l'objet de critiques qui apparaissent justifiées.

Evolution du nombre de DUT

Années	Départements				
	GMP	MI	GEA	TC	GEII
87/88	66	86	85	86	
88/89	69	90	94	89	29
89/90	77	85	107	92	37

Les poursuites d'études sont d'une manière générale en nombre très élevé, si l'on s'en tient au constat des données brutes rapportées à la finalité professionnelle de l'institution. Elles atteignent et, sans doute, dépassent 60% des diplômés en GEA et TC. Pour le département MI, elles sont de 59%, pour le département GMP, un peu plus de 50%...

On peut distinguer 3 voies principales de poursuites d'études :

- La voie noble : entrée en MST, Ecole d'ingénieurs, Ecole Sup de Co, autres filières universitaires (Maîtrise, Magistère,...) de 2ème cycle. Selon les départements, elle concernerait au moins la moitié des poursuites d'études et pourrait aller même au-delà, dans certains cas.

- La voie des "diplômes maison" à bac + 3 (par exemple le DEMI en tertiaire). En MI, elle attire environ 25% de ceux qui continuent au-delà du DUT. Ce pourcentage peut tomber à 10% en GEA ou TC.

- La voie du retour en arrière (1ère année de DEUG par exemple). Elle attire ceux qui n'ont pas trouvé de poursuite valorisante et qui, fuyant la vie active, cherchent un recours quelconque. Mis à part quelques cas de réorientations justifiées, on peut malheureusement estimer que 10 à 20% des diplômés se fourvoient dans cette direction.

Il est peut-être nécessaire de trouver des formules qui conduisent les IUT à accueillir davantage de bacheliers de techniciens ; il est surtout utile de mieux contrôler les poursuites d'études, notamment de limiter celles qui constituent un retour en arrière et une perte de temps et de favoriser celles qui garantissent une finalité professionnelle ; mais cela ne résoudra pas le problème posé par l'afflux dans les premiers cycles universitaires. Les étudiants, en grande

masse, ne peuvent être conduits en 1, 2 ou 3 ans après le bac à une insertion professionnelle que par un enseignement qui les prend réellement en charge, et ne les laisse pas livrés à eux-mêmes.

Il est également évident qu'ici -à la différence de ce qui existe ailleurs- l'étroite imbrication entre l'IUT et l'université, concrètement sensible au niveau des locaux, des moyens et aussi des hommes, conduit à une forme de banalisation universitaire de l'IUT. Les problèmes de recrutement et de poursuites d'études en sont nécessairement accrus.

2 - Les enseignants

L'IUT de Valenciennes compte 96 postes d'enseignants dont 57 relèvent de l'Enseignement Supérieur et 39 du Second Degré. Cela donne un potentiel théorique de service statutaire de 26 000 heures. Le nombre d'heures à assurer (en ajoutant CM, TD et TP) est de 49 600, en appliquant les Programmes Pédagogiques Nationaux. Le déficit "brut" est donc de l'ordre de 24 000 h.

L'application des normes actuelles avec les conversions CM/TD/TP et les correctifs à apporter dans les services conduit au résultat suivant :

- charge d'enseignement en heures équivalent TD : 44 034 pour la formation initiale
- potentiel d'enseignement en heures équivalent TD : 24 922 et 10 972 pour la formation continue, soit un taux de couverture de 41%.

Par ailleurs, les enseignants d'IUT (en particulier ceux des disciplines technologiques) ont effectué 3574 heures équivalent TD pour les composantes de l'université. Même si l'on tient compte de la nécessité institutionnelle de recourir aux vacataires issus de la profession (10% ou 15% selon les cas), le déficit en HETD reste encore considérable. Le ratio : "nombre d'heures complémentaires à assurer/nombre de postes" donne donc ici, comme ordre de grandeur, 160 h par enseignant et par an ! Il n'est donc pas étonnant que les enseignants de l'IUT de Valenciennes se plaignent principalement -comme dans la quasi-totalité des IUT de France- d'une surcharge d'autant plus considérable qu'il faut y ajouter :

- les années spéciales dans les départements tertiaires,
- les DUT en Formation Continue dans 4 départements,
- les Diplômes d'Université post-DUT,
- les opérations classiques de Formation Continue.

Il n'est pas exceptionnel de rencontrer à l'IUT de Valenciennes des enseignants (du secondaire ou du supérieur) qui assurent un service <u>complémentaire</u> de 10 h et plus par semaine !

Que faire ?

- Augmenter le nombre de postes, bien sûr ; mais dans la conjoncture actuelle, bien que ce soit indispensable, on ne peut espérer des dotations importantes de rééquilibrage alors que le problème est au contraire de développer l'accueil.

- Diminuer les horaires en repensant les programmes. Il est certain qu'en 20 ans, les programmes pédagogiques en IUT se sont alourdis et qu'une remise à neuf s'impose : des horaires de 35 heures hebdomadaires (comme pour GMP) sont beaucoup trop lourds et il y aurait sans doute un bénéfice général à tirer d'une réduction sensible qui allègerait en même temps la charge des enseignants en IUT.

4 - Les ATOS

Il est inutile d'insister sur l'insuffisance générale dans cette université en postes ATOS. L'IUT n'échappe pas à cette pénurie.

Il est cependant un point particulier sur lequel il est utile de s'arrêter : le MEN a créé pour l'IUT 47 postes ATOS dont 31 seulement lui restent affectés, les autres ayant été "mis en commun" avec l'université. Cela signifie que l'IUT n'a pas, à la différence de pratiquement tous les autres IUT, de services administratifs, financiers et techniques qui lui soient propres. Il en résulte une plus grande confusion encore entre l'IUT et les autres composantes ; l'absence d'un noyau organique qui a un rôle éminemment fédérateur dans la pratique (et qui se réduit ici au Directeur et à sa secrétaire, plus un chargé de relations extérieures sur ressources propres, plus deux enseignants chargés de mission pour la Formation Continue) contribue à la banalisation de l'IUT.

5 - Locaux et moyens matériels

L'IUT de Valenciennes est dans l'ensemble assez correctement pourvu.

En matière de locaux, aucun département de l'IUT n'est dans une situation comparable à certaines autres composantes de l'université (par exemple l'ISJEG). C'est pourquoi l'IUT héberge nombre de formations universitaires (par exemple la MSTCF). D'ailleurs, la gestion des locaux au Mont-Hoüy est centralisée ; elle respecte cependant la priorité des exigences pédagogiques des départements pour lesquels les bâtiments ont été conçus et construits.

Il est certain cependant que la saturation est atteinte et qu'il n'y a pratiquement plus d'élasticité : c'est sans doute ce qui explique que le DESS "Affaires Européennes et Internationales" n'ait pas été hébergé sur place. On peut donc conclure que, si l'Université de Valenciennes a pu s'appuyer pour son "décollage" sur les locaux de l'IUT, il n'y a probablement plus rien à espérer de ce côté-là ; l'IUT, aussi bien que l'université, a atteint les limites de saturation, ce qui interdit tout nouveau développement significatif avec le dispositif actuel.

En matière de moyens techniques, l'IUT de Valenciennes paraît très bien placé. D'une visite, même rapide, des ateliers des départements secondaires se dégage une impression très favorable : la série de machines à commande numérique dont dispose le département GMP représente une gamme complète et performante ; les installations en matière de Thermique du département MI sont également d'un très bon niveau -et jugées comme telles par les enseignants-.

Dans les départements tertiaires, les équipements informatiques sont également nombreux et de qualité.

Si les dotations officielles en provenance de l'Etat ne sont pas plus élevées à Valenciennes qu'ailleurs, il faut chercher ailleurs les causes d'une situation meilleure que la moyenne des IUT. Il paraît y en avoir trois :

- l'IUT de Valenciennes bénéficie d'une excellente image de marque dans son environnement socio-professionnel, qui lui vaut en retour des dotations importantes au titre de la taxe d'apprentissage. Cette ressource -2,66 MF en 1989- permet de financer chaque année des investissements importants.

- la Formation Continue assure actuellement des flux de recettes relativement élevés puisque dépassant en 1989 4,5 MF. Il est certain que le niveau des équipements bénéficie grandement de cette activité. D'ailleurs, selon le compte financier, au titre de la Formation

Continue, les investissements en équipement scientifique représentent en 2 ans près de 2,5 MF (1,05 en 1988 et 1,3 en 1989).

- le Fonds d'Industrialisation du Bassin Minier (FIBM) a également contribué de manière conséquente à l'équipement de l'IUT. Dans les deux années 1988 et 1989, cela a représenté près de 2 MF selon le compte financier. Le niveau technique excellent du département GMP doit beaucoup au FIBM selon les enseignants.

D'après les documents communiqués, l'IUT de Valenciennes a ainsi investi 4,15 MF en 1988 et 4,75 MF en 1989. Il est donc normal que quantitativement et qualitativement les équipements mis à la disposition des étudiants et des enseignants soient d'un excellent niveau.

6 - L'IUT et son environnement socio-professionnel

L'importance des relations extérieures de l'IUT se manifeste notamment par :

- les contacts nombreux des départements (intervention de vacataires, stages, offres d'emploi, ...)
- les flux financiers (taxe d'apprentissage, "sponsoring")
- la Formation Continue
- les transferts de technologie

L'IUT a créé un poste de chargé des relations extérieures sur ressources propres, ce qui est relativement exceptionnel. Manifestement cette initiative, déjà ancienne (plus de 10 ans), a été très utile. Elle a permis de drainer vers l'IUT et donc vers l'université des capitaux, des stages, des enseignants vacataires.

L'explosion de la Formation Continue est liée à deux facteurs :

- le succès des préparations au DUT, qui concernent désormais 4 départements avec un effectif global de 250 stagiaires (répartis sur 3 années de formation). Un tel volume d'auditeurs est une preuve de l'excellente image de l'IUT dans son environnement professionnel.

- le succès des formations post-DUT pour lesquelles le recours aux contrats de qualification est la démonstration à la fois de la nécessité pour les entreprises de telles formations (c'est en fait l'entreprise qui paye l'année d'étude complémentaire que le diplômé vient suivre avant d'entrer dans la vie active) et de la confiance dans la qualité des formations dispensées à l'IUT.

Le flux de ressources engendré par la Formation Continue est un facteur très important du développement de l'IUT et du maintien de son potentiel technique. Au sein de l'IUT on en est conscient. Mais par contre le fait que ce succès est grandement lié à l'image de marque de l'IUT, à la perception "globale" qu'en a l'environnement ne paraît pas être une idée très partagée malgré son évidence pour un observateur extérieur.

En conclusion, il ne fait aucun doute que les activités conjuguées -quoique indépendantes- de la cellule des relations extérieures et du service interne de formation continue ont été un facteur essentiel du rayonnement de l'IUT. L'IUT en tire des bénéfices importants qui sont essentiels pour ses équipements, et donc pour la qualité de ses formations. Mais les entreprises connaissent l'IUT avant tout... et le repliement lent, mais certain, des départements sur eux-mêmes pourrait rapidement avoir un effet très négatif.

II - La filière secondaire

Comme nous l'avons déjà noté, cette filière s'appuie sur trois départements : Génie mécanique et productique, Maintenance industrielle, Génie électrique et informatique industrielle. Le dynamisme des étudiants, ouverts et décidés, contraste un peu dans les deux premiers avec une certaine lassitude du corps professoral qui a atteint son quota d'affectation et ne peut être renouvelé que par les départs à la retraite.

La filière se prolonge par des diplômes d'université post-premier cycle constituant des formations à bac + 3.

1 - Le Département Génie Mécanique et Productique (GMP)

L'objectif du DUT Génie Mécanique et Productique est de préparer aux fonctions d'encadrement pour les différents services de conception et de production de l'industrie, l'accent étant mis notamment vers la compréhension et l'utilisation des systèmes informatisés dans toutes les phases de la vie du produit allant de sa définition à l'après-vente. Les études s'étendent sur 32 semaines en première année ; la deuxième année comporte 28 semaines d'enseignement proprement dit et 8 semaines de stage en entreprise.

Le département se compose de 17 enseignants-chercheurs, 11 enseignants de statut secondaire et 1 professeur ENSAM. Il recrute 120 étudiants sur 600 dossiers. En 1989, 50% des admis étaient issus d'un bac F1, 25% d'un bac E, 20% d'un bac C ou D et le reste sur examen spécial. La proportion de bacheliers E est en train d'augmenter au détriment de la formation F1 ; elle représente en 1990 près de 40% des étudiants recrutés. On peut regretter de voir ainsi se dessiner à Valenciennes une dérive bien connue pour l'ensemble des IUT. L'encadrement spécifique, touchant au maternement, que les IUT se sont donné pour règle afin d'accueillir les bacheliers techniciens attire de plus en plus des bacheliers généraux ; mieux placés pour suivre une formation théorique, ceux-ci représentent le meilleur "produit" pour le recrutement ; leur réussite au DUT est mieux assurée qu'une réussite au DEUG et ils visent ensuite des formations de type ingénieur ou MST.

Ce maternement des élèves de l'IUT se ressent dans leur comportement social. Si l'un d'entre eux est officiellement nommé aux différents conseils, cela reste marginal. L'information redescend difficilement vers la base, aucun journal interne ne permettant d'ailleurs ce transfert. Il est vrai que des problèmes de locaux ne permettent pas d'attribuer une salle spécifique aux étudiants.

Cela dit, la formation est d'un bon niveau et les programmes sont conformes à ce que l'on peut attendre. Cette formation est d'ailleurs reconnue par les industriels qui proposent aux étudiants un nombre de places d'embauche 10 fois supérieur à celui des diplômés. 80% des places ainsi offertes se situent hors de la région Nord, ce qui montre bien la reconnaissance nationale dont bénéficie l'IUT de Valenciennes.

2 - Le Département Maintenance industrielle (MI)

L'objectif du DUT Maintenance industrielle est d'assurer une formation technique polyvalente au niveau technicien supérieur et cadre moyen, l'accent étant mis plus particulièrement sur la maintenance des systèmes automatisés et sur les techniques de gestion de la maintenance.

Le département est doté de 15 postes d'enseignants-chercheurs et de 11 postes de statut secondaire. Il recrute lui aussi 120 étudiants par an, sur 600 dossiers.

Il faut souligner le réel problème que pose la représentation des diverses matières au sein du corps enseignant. La maintenance industrielle se fonde sur la mécanique, l'électricité et l'automatique. Dès le départ, la présence du département de génie mécanique a provoqué un certain déséquilibre dans le recrutement de mécaniciens. D'autre part la création des laboratoires de recherche en automatique il y a 7 ou 8 ans a provoqué le départ des automaticiens vers l'ISTV et l'ENSIMEV où ils trouvaient un travail plus intéressant ; il est très difficile à l'heure actuelle de recruter dans ce domaine pour l'IUT.

Le même problème de locaux se pose ici pour ce qui concerne les salles banalisées ; mais en outre le département connaît un problème supplémentaire du fait que les laboratoires et ateliers sont disséminés dans tout l'IUT, ce qui ne favorise pas les échanges entre matières. Cette dispersion ne facilite pas non plus le travail des ATOS qui restent trop peu nombreux : 1 ingénieur, 1 assistant d'ingénieur et 1 technicien.

Il n'en est que plus remarquable que les élèves soient très contents de leur sort, bien qu'ils regrettent un peu le déséquilibre entre les deux années, la première étant jugée trop théorique et la seconde trop pratique.

Soulignons pour conclure l'excellente qualité des manipulations proposées aux élèves : les manipulations de thermique industrielle ont été pensées pour le travail spécifique de la maintenance et permettent d'associer les différentes composantes de cette discipline ; le laboratoire d'analyse mécanique a su mettre en place des travaux pratiques de conception très moderne.

3 - Le Département Génie électrique et informatique industrielle (GEII)

L'objectif du DUT Génie électrique et informatique industrielle est de former des cadres polyvalents pour la conception, la réalisation, l'installation et l'entretien des systèmes automatisés (micro-informatique, automates programmables, asservissements, robotique). La formation de base alterne avec des stages en entreprise : 3 semaines en fin de première année et 8 semaines en cours de deuxième année.

Ce département est tout récent : il a été créé en 1987. Il fonctionne aujourd'hui avec deux groupes d'étudiants par année, soit un flux de 50 étudiants. Le fait que le nombre de candidats qui s'y présentent est de 600 comme dans les autres départements montre que sa réputation est déjà bien établie. Le recrutement est plus spécifique sur Valenciennes, l'Aisne et les Ardennes.

La jeunesse de ce département se retrouve dans son taux d'encadrement en personnel statutaire : 38%. Il comporte six enseignants-chercheurs et deux enseignants de statut second degré. Un ingénieur 3A, un technicien 2B et un poste de SASU complètent l'équipe pédagogique. Il est clair que ce département doit être prioritaire pour l'affectation de personnel. Le faible encadrement ne permet pas d'avoir un enseignant dans le domaine littéraire et le secteur de la communication s'en trouve perturbé. Une bonne liaison avec les pays étrangers est cependant réalisée, la dynamique des contacts extérieurs en génie mécanique ayant pu être transférée au génie électrique.

La construction de 1400 m2 de locaux techniques est prévue, les plans étant maintenant arrêtés et le financement assuré par le ministère et le FEDER. Un atelier automatisé de fabrication de cartes électroniques doit y être implanté, sur le modèle d'entreprises régionales telles Bull et La Redoute. Une salle informatique équipée en station Apollo permet de faire de l'IAO. Cela permettra d'alléger les difficultés de locaux qui sont au moins aussi grandes que

pour les autres départements ; les salles banalisées notamment sont d'autant plus manquantes que le département est servi après les autres.

Cela dit, le département GEII se caractérise par son rayonnement et son enthousiasme, qui s'expliquent sans doute par sa jeunesse mais dont il fait bien reconnaître qu'ils contrastent un peu avec la partie mécanique.

4 - Les "diplômes maison" à bac + 3

De nombreux diplômes post-DUT à finalité professionnelle affirmée ont été mis en place dans les IUT à travers toute la France (il y en a environ 175 à la rentrée 1990). Leur vocation est d'offrir à des diplômés DUT un complément de formation valorisant leur diplôme et assurant une insertion professionnelle progressive par le biais de l'alternance.

Ces diplômes répondent à une triple nécessité :

- répondre au voeu d'un nombre croissant d'étudiants de qualité de poursuivre leurs études au-delà du DUT,

- répondre à la demande des entreprises d'accueillir des techniciens supérieurs présentant un profil amélioré par rapport au DUT, soit dans le sens d'une ouverture de compétence (technico-commercial par exemple), soit dans celui d'une forte spécialisation, mais, dans tous les cas, avec acquisition d'une meilleure connaissance de l'entreprise,

- conserver aux IUT leur vocation technologique en fixant leurs diplômes sur des finalités professionnelles.

L'IUT de Valenciennes a mené à cet égard une action assez exemplaire en mettant en place au fil des années cinq formations de ce type dont l'une, le DEMI, relève du tertiaire et sera examinée plus loin. Trois d'entre elles constituent des diplômes d'études technologiques supérieure relevant totalement du secteur secondaire ; le DESTC, formant des technicaux-commerciaux peut être considéré comme "à cheval" sur le secondaire et le tertiaire.

Les diplômes d'études technologiques supérieures (DETS)

Ils sont au nombre de trois :

- le Diplôme d'études technologiques supérieures en automatisation et maintenance intégrée (DETS-AMI),
- le Diplôme d'études technologiques supérieures en management de la production (DETS-MP),
- le diplôme d'études technologiques supérieures en conception et fabrication assistées par ordinateur (DETS-CFAO).

Il s'agit (et il en sera de même pour le DESTC) de diplômes d'université sanctionnant une formation à bac + 3 mais dont en fait les cursus s'étalent sur 16 mois après le premier cycle (elles recrutent essentiellement des diplômés d'IUT ou des titulaires d'un BTS), à savoir 4 mois de formation "classique" à temps plein au sein de l'IUT et 12 mois de formation alternée entreprise/IUT. La formation en entreprise est donc relativement lourde ; ces diplômes sont financés exclusivement par les entreprises de la région.

Il faut prendre garde à ne pas comptabiliser les étudiants concernés comme poursuivant des études supérieures ; ces formations sont en fait des spécialisations ou des apports de double compétence mais n'ouvrent pas la voie à des études ultérieures amenant à un accroissement de qualification. Il faut souligner que ces divers diplômes d'université ont été mis en place en étroite coopération avec les milieux socio-professionnels.

Ces DETS sont clairement l'élément le plus positif poussant les enseignants à l'innovation ; ils sont le moteur qui tire et donne du dynamisme à l'équipe enseignante ; notons en passant que les nouvelles formations DECOMPS demandées avec l'ISTV et l'ENSIMEV pourraient constituer une nouvelle "locomotive". D'ores et déjà, ces formations ont permis de mettre en place des manipulations de CAO ou de production de bon niveau, avec un matériel correct, et de profiter de l'apport du FIBM.

Le diplôme d'études supérieures technologiques commerciales (DESTC)

Le DESTC a été créé en 1976 pour répondre à ce qu'on pouvait considérer comme une carence du système d'enseignement. La "fédération des négociants techniques" ne trouvait pas en effet sur le marché des techniciens de formation solide ayant par ailleurs des compétences assurées dans le domaine commercial ; les entreprises soulignent que de tels profils professionnels font défaut, au point que la concurrence entre elles est très vive pour s'en assurer les services. Les étudiants qui s'inscrivent dans cette formation n'ont aucun mal à trouver une entreprise d'accueil qui les paye pendant la durée de leurs études (contrat de qualification). Nous trouvons là le même type d'attitude que pour les trois DETS à vocation industrielle : les chefs d'entreprise y sont très attachés et ont participé à leur élaboration ; le rayonnement de ces diplômes va d'ailleurs bien au delà de la région de Valenciennes.

Conclusion sur ces diplômes d'université

Les animateurs de ces filières sont très conscients du fait que le diplôme n'a de valeur que dans la mesure où il permet de déboucher sur des emplois. Il est donc impératif que la formation soit adaptée à la demande, évolutive en fonction des réalités économiques, et garantisse un certain nombre de qualités au diplômé.

Il en résulte un niveau d'exigence qui est pour les entreprises une garantie de sérieux et pour les diplômés une assurance de reconnaissance rapide. Il se traduit par :

- une sélection rigoureuse à l'entrée ;
- une formation contraignante comportant pour les trois DETS et le DESTC près de 1000 heures de formation directe, dont 500 environ pendant que se déroule le travail en entreprise qui comporte dans tous les cas la rédaction d'un mémoire, véritable étude de conception/réalisation destinée à résoudre un problème technique ou économique précis posé par l'entreprise ;
- une validation des acquis avec contrôle continu, examen final et soutenance de mémoire en présence des professionnels.

Ces diplômes d'université connaissent à Valenciennes un succès croissant. Le plus ancien, le DESTC, date de 15 ans ; est venu ensuite le DEMI dans le secteur tertiaire ; la création des autres est beaucoup plus récente (1986 pour le DETS-CFAO, plus récemment encore pour les autres).

Il apparaît clair que le grand succès que connaissent ces formations apporte la preuve que des formations intermédiaires entre le niveau III des techniciens supérieurs et le niveau ingénieur correspondent à une nécessité.

5 - L'IUT et la recherche

Etat de la question

Le contraste est assez frappant entre l'inquiétude, pour ne pas dire le sentiment de découragement, que les enseignants-chercheurs en poste à l'IUT éprouvent quant à leurs possibilités de mener une recherche active et la qualité évidente du seul laboratoire de

recherches rattaché à l'IUT de Valenciennes, le laboratoire des Matériaux industriels, qui occupe il est vrai une situation très particulière du fait de son implantation dans les locaux d'un Centre régional d'Innovation et de Transfert technologique (CRITT).

Ces enseignants-chercheurs soulignent en effet :

- que les obligations d'enseignement sont très lourdes et qu'il n'est pas facile de les limiter parce qu'ils font partie d'une équipe pédagogique qui doit faire face ; l'enseignant-chercheur est pris dans la contradiction suivante : être solidaire de son équipe pédagogique... et la recherche passe au second plan ; privilégier la recherche... et se mettre en porte-à-faux par rapport à ses collègues.

- que le type même d'enseignement en IUT (1er cycle technologique) ne favorise pas l'accès à la recherche ; il n'y a pas en IUT de synergie enseignement/recherche. Cela pénalise gravement les enseignants qui sont soit obligés de chercher ailleurs cette synergie, soit tentés de promouvoir des prolongements sur place.

- qu'il n'y a pas de crédits de recherche pour les IUT et que donc un enseignant-chercheur n'a d'autre choix que d'aller s'investir ailleurs que dans sa filière de rattachement ou bien de créer en IUT des activités de recherche qui sont ignorées financièrement par les instances officielles et qui sont mal perçues du CNU, car obligées pour survivre de s'orienter vers la recherche appliquée et le transfert de technologie avec des contrats privés.

- que les équipements disponibles, les contacts avec l'extérieur, le type de formation donnée inclinent naturellement à penser la recherche en termes d'ouverture sur la réalité économique et industrielle plutôt qu'en termes de recherche fondamentale. Ils ont le sentiment que dans cette voie il n'y a pas d'espoir de reconnaissance et de valorisation par le CNU pour un enseignant-chercheur, donc pas d'espoir de carrière.

On peut faire avec eux un constat particulièrement douloureux : c'est bien à partir de l'IUT qu'ont commencé à émerger à Valenciennes des laboratoires de recherche ; avec le temps ces laboratoires ont servi de support aux filières universitaires classiques ; et peu à peu, pour toutes les raisons évoquées plus haut, l'enseignant-chercheur de l'IUT, soit se fait évincer de la recherche, soit se voit contraint de se désolidariser de l'IUT. On peut imaginer que ce soit un dilemme difficile à accepter.

D'où la demande qu'une attention soit apportée par les responsables de la recherche à la réalité des conditions de travail des enseignants-chercheurs en IUT ; que soient reconnues des situations différentes et qu'en particulier, on tienne compte de la disparité de situation entre un enseignant de l'Université qui a la possibilité de limiter son activité d'enseignant et de participer à des seconds et troisièmes cycles et celui de l'IUT, surchargé malgré lui d'heures d'enseignement dans son Institut qui ne dépasse pas -ou accidentellement- un niveau 1er cycle ! Que soient également reconnus et valorisés tous les travaux qui se font en IUT dans le domaine de la recherche finalisée et du transfert de technologie.

Sans méconnaître le bien-fondé de ces constatations, on ne peut manquer de remarquer que le laboratoire ci-dessus évoqué, animé par des enseignants-chercheurs de l'IUT de Valenciennes, a su se faire, comme nous allons le voir ci-dessous, une place enviable dans un domaine de haute technicité.

Le laboratoire des Matériaux industriels

Créé en 1983 par la reconversion du Laboratoire de Cristallographie métallurgique (créé lui-même en 1970), ce laboratoire s'est implanté depuis 1987 à Maubeuge dans les locaux du CRITT ; il y dispose de 1250 m2 pour la recherche, dans un bâtiment neuf financé par le Conseil régional et l'Aménagement du Territoire, et de 550 m2 d'atelier pilote.

Il s'est spécialisé dans l'élaboration de céramiques à partir de poudres et leur caractérisation morphologique, diélectrique, mécanique et thermique.

On trouve dans ce laboratoire du personnel géré par l'université (7 enseignants-chercheurs - 3 P, 3 MC et 1 assistant en thèse de 3ème cycle -, 16 thésards dont un préparant une thèse CNAM, 9 chercheurs CNAM préparant une thèse à temps partiel, 2 IATOS) et des personnels sous contrat gérés par le CRITT : 2 chercheurs préparant une thèse CNAM, 1 chercheur post-doctoral préparant une thèse d'habilitation, 3 administratifs dont 2 sous contrat et 1 détaché d'un partenaire du GIP, 1 agent de service vacataire. On notera le nombre important de thèses CNAM préparées dans ce laboratoire, qui traduit bien son insertion dans les milieux industriels.

Deux sources budgétaires l'alimentent : l'une universitaire par l'intermédiaire du ministère et de contrats CEE, l'autre industrielle par l'intermédiaire d'un Groupement d'Intérêt public (GIP) ; sur les 4728 KF représentant le budget 1990, l'apport du MEN est de 778,5 KF.

Le laboratoire est installé dans un bâtiment de grande qualité esthétique et conçu de manière très rationnelle pour l'activité scientifique. Il comporte, outre des moyens classiques d'élaboration des céramiques, des équipements très performants, tels qu'un équipement de coulage de céramiques en bandes actuellement unique en France.

L'activité scientifique s'articule autour de deux thèmes principaux :

- élaboration de matériaux céramiques pour des fonctions électriques et électroniques (piézoélectriques, isolants, céramiques multifonctions), soutenue par des études fondamentales sur le rôle des terres rares dans la structuration des céramiques et le mécanisme de densification des céramiques sous pression ;

- revêtements céramiques pour des fonctions thermo-mécaniques (résistance à l'usure, à la corrosion ; réalisation de barrières de diffusion et de composites céramique-métal).

Elle a donné lieu depuis 1987-88 à 2 thèses, 10 publications dans des revues internationales, 1 brevet, plusieurs rapports et 12 communications dans des conférences internationales.

Les premiers résultats encourageants obtenus sur le coulage en bandes des céramiques laissent à penser que dans un proche avenir la technique sera mise au point pour la fabrication industrielle de couches minces (30 à 50 micromètres) dont l'intérêt est considérable pour l'électronique.

Il faudrait citer bien d'autres réalisations ou projets qui s'inscrivent dans un domaine où la demande est de plus en plus pressante de la part des milieux industriels auxquels le laboratoire, en sa qualité de support du CRITT, est bien intégré ; cela lui permet d'ailleurs d'obtenir de nombreux contrats privés ou publics cautionnés par des industriels, à l'échelle nationale et européenne (11 contrats depuis 1987). Il faut noter que le CRITT est membre du réseau national des CRITT matériaux qui se met en place en France et qu'il est maître d'oeuvre pour la région Nord/Pas de Calais du programme EUROCERAM qui lie cette région à la Wallonie, au Limousin et à la région de Valence en Espagne.

De par les thèmes scientifiques développés et la formation du personnel chercheur, le laboratoire des Matériaux industriels apparaît comme un laboratoire de recherche d'ingénierie de pointe dans le domaine des céramiques. D'autre part, l'identification totale de ce laboratoire au CRITT lui confère une situation très particulière et assez privilégiée pour un laboratoire universitaire, celle d'être l'émanation des milieux industriels. Le nombre très important de thèses préparées -notamment de thèses CNAM- montre clairement que ce laboratoire est un "réservoir" de formation de haut niveau pour les industriels.

Parmi les laboratoires français de céramiques, celui de Maubeuge occupe une place d'excellence dans le domaine des céramiques piézoélectriques. Il jouit d'un rayonnement international, particulièrement à l'échelle européenne et sa production scientifique est fort honorable. Enfin, c'est un laboratoire qui présente une bonne dynamique scientifique à travers ses projets et qui se donne les moyens de ses objectifs.

Concluons par quelques remarques :

Comme son nom l'indique, le CRITT est un centre de transfert technologique. Or il ne semble pas qu'un tel transfert ait eu lieu malgré les résultats positifs obtenus. Certes le laboratoire est jeune et cela ne présente pas pour le moment de caractère de gravité, mais de l'aveu même des responsables il semble qu'il y ait des difficultés à opérer des transferts. La raison invoquée est que l'industrie n'est pas prête, à la suite d'une étude couronnée de succès, à reconvertir ses chaînes de production ou à investir dans de nouveaux procédés de fabrication. Si une aide devait être apportée à ce laboratoire, c'est bien dans ce domaine du transfert technologique, de la prise de licences et de brevets, qu'elle devrait se situer. Il faudrait inciter l'industrie française à prendre des risques.

Dans un autre ordre d'idées, on pourrait s'étonner que le laboratoire ait été rattaché à l'IUT et non pas à l'ISTV comme on aurait pu s'y attendre, et penser qu'il s'agit là d'une "grâce" accordée par l'université aux enseignants de l'IUT qui l'ont fondé. En fait le rattachement à l'IUT est historique ; on envisage prochainement son rattachement à l'ISTV. Les 7 enseignants-chercheurs du laboratoire Matériaux exercent à l'IUT ; la MST Fabrication et Utilisation de Matériaux Nouveaux a recruté essentiellement en IUT pour sa première année de fonctionnement ; la demande de création d'un IUT à Maubeuge est faite pour alimenter la MST locale ; enfin, le nombre particulièrement élevé de thésards CNAM dans le laboratoire est à rapprocher du fait que le CNAM est dirigé par des professeurs de l'IUT exerçant une activité de recherche dans le laboratoire même.

On voit ainsi se dessiner une démarche qui pourrait aboutir à la mise en place d'une formation universitaire comprenant le DEUG, le second et le troisième cycle, un laboratoire associant la recherche finalisée à une recherche plus fondamentale et académique.

III - La filière tertiaire

1 - Le département Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)

L'examen des données statistiques concernant ce département fait apparaître :

- un "rendement" satisfaisant avec des taux d'abandon et d'élimination en 1ère année un peu élevés (de 15 à 20%) mais avec des résultats au DUT en 2 ou 3 ans de l'ordre de 70% sur les inscrits en 1ère année, ce qui situe le département un peu en dessous de la moyenne nationale (75% selon le Rapport Forestier) mais dans des limites très acceptables.

- une certaine insuffisance en bacheliers technologiques (série G) avec un pourcentage de l'ordre de 25 à 30% contre 36% en moyenne nationale. Il faut cependant noter que l'ensemble des bacheliers scientifiques C et D représente en gros 1/3 de l'effectif et que les bacs G + B représentent donc beaucoup plus de la moitié. Il faut aussi noter que 15% des inscrits en 1ère année en 1990 avaient déjà fait une année d'études après le baccalauréat.

- un effort significatif en matière de préparation au DUT en formation continue avec mise en route chaque année d'une nouvelle promotion pour une durée de 3 ans... On a ainsi de 70 à 100 auditeurs inscrits en préparation au DUT chaque année en formation continue.

- une insuffisance d'encadrement -avec 15 postes d'enseignants pour accueillir plus de 270 étudiants en formation initiale et assumer environ 8 000 heures d'enseignement (sans parler de formation continue, ni d'autres missions).

Les apparences sont sauvées par le fait que sur ces 15 postes, 10 relèvent du second degré : avec une obligation de service de 384 heures par an, cela rend moins sensible la pénurie mesurée en heures complémentaires (il y en a près de 4 000 malgré tout, sans parler de la Formation Continue). Un enseignant fait en moyenne dans le département l'équivalent de 6 heures/semaine en plus de son service !

On constate une bonne ambiance de travail, une forte implication de l'équipe pédagogique avec une présence lourde qui est ressentie par les étudiants de manière très positive. On est frappé par la satisfaction dont témoignent les étudiants vis à vis de l'ambiance de travail, de l'image du département... "avoir un DUT/GEA à Valenciennes c'est bien". D'ailleurs, très clairement, à part l'entrée dans une grande école de commerce, la filière GEA est ressentie comme la plus porteuse d'avenir, la mieux placée.

Concernant les bacs technologiques, il n'y a aucune hostilité aux bacs G2 mais tout simplement le vivier stagne, voire décroît du fait des ouvertures nombreuses de STS.

Le pourcentage de bacs D s'explique par l'absence de filière correspondant à cette formation à Valenciennes (ni DEUG B, ni Médecine...). D'autre part, les étudiants confirment que le département est un recours en cas d'échec en CPGE pour des bacheliers scientifiques.

Le programme fixé au plan national par la Commission Pédagogique Nationale (CPN) est mis en oeuvre intégralement, ce qui donne un horaire relativement lourd pour les étudiants.

Le pourcentage de poursuites d'études est très élevé, de l'ordre de 60% des diplômés ; pourtant tout confirme que les offres d'emploi ne manquent pas (à condition de ne pas hésiter à quitter la région immédiate). Le niveau d'embauche est de l'ordre de 6500 F/mois pour une femme.

A l'analyse on s'aperçoit qu'un fort contingent poursuit des études qui sont un prolongement naturel en quelque sorte : Maîtrise de Sciences et Techniques Comptables et Financières (MSTCF), Maîtrise de Sciences de Gestion (MSG), Ecole Supérieure de Commerce, Magistère Ressources Humaines de l'Université de Lille, etc... Il faut y ajouter le DEMI (Diplôme Européen de Management International), diplôme d'Université post-DUT, conduisant en 1 an passé en totalité à l'étranger, avec stage en entreprise étrangère, à un titre commun à 3 universités (5 universités en 1990-91). (Voir plus loin ce qui concerne ce diplôme).

S'agissant des poursuites d'études, les enseignants sont conscients du problème. Ils pensent que les choses devraient évoluer avec le développement de l'université, la concurrence qui se fera plus vive à l'entrée des filières de 2e cycle, les rééquilibrages qui se manifesteront dès lors que les capacités d'accueil se démultiplieront. Ils considèrent au demeurant que le DEMI est un excellent exemple de ce que devrait être la poursuite d'études : en un an, après le DUT, une insertion professionnelle assurée par une formation complémentaire, en alternance, valorisant le diplôme obtenu sans le dévoyer. La coopération internationale est ici très efficace avec la participation de 3 universités, Valenciennes, Porthmouth, Bielefeld. Elle est en voie d'élargissement à 5 universités en 1990-91 (Espagne : Vic ; Pays-Bas : Rotterdam).

Dans le cas précis, les entreprises semblent apprécier cette formation qui suppose à la fois la maîtrise d'une langue, une vraie expérience d'entreprise, un apprentissage plus solide

des responsabilités. Une réflexion est en cours pour structurer encore davantage ce type de filière et peut-être la faire déboucher sur une formation à la carte, en fonction des demandes des entreprises.

On s'aperçoit aussi très vite que le département est très lié à son environnement socio-professionnel avec un nombre important de vacataires issus des entreprises ; cela peut aller jusqu'à obtenir d'un professionnel (spécialiste des relations humaines) de coordonner les activités de l'option "Personnel"... et cela se manifeste, évidemment, par la taxe d'apprentissage collectée. Cette qualité des contacts avec l'environnement se traduit aussi par l'aide de la Région -notamment pour la Formation Continue- et du fonds de reconversion du Bassin Minier.

En conclusion, il s'agit d'un département où l'on rencontre beaucoup de dynamisme et où l'atmosphère est à la fois conviviale et laborieuse. Les enseignants relevant du 2e degré y tiennent une place importante et trouvent là un champ d'action dans lequel ils s'impliquent avec efficacité.

On pourrait certes souhaiter que davantage de bacheliers G soient admis dans le département, mais il n'est pas certain que le vivier existe vraiment, au moins pour les bacs G2, l'expérience montrant, ici comme ailleurs, que les bacheliers G1 et G3 ont bien peu de chances de succès. Les étudiants se sentent pris en main, soutenus et envisagent pour la majorité des poursuites d'études dans lesquelles ils réussissent d'ailleurs bien.

Le département s'est fortement investi dans des filières post 1er cycle universitaire, soit classiques, comme la MSTCF, soit originales, comme le DEMI. On ne voit pas pourquoi on pourrait reprocher aux enseignants de se préoccuper du devenir de leurs étudiants et, puisque la demande est forte, pourquoi ils ne verraient pas d'un bon oeil les poursuites d'études, dès lors qu'elles représentent un prolongement normal. C'est peut-être du côté de l'orientation (retour en faculté 2e année, voire 1ère année, après un DUT) qu'il y aurait un sérieux effort à faire pour conduire davantage de diplômés sur les chemins de l'entreprise.

2 - Le département Techniques de Commercialisation (TC)

L'examen des données brutes apporte sur ce département les informations suivantes :

Un "rendement" qui se situe, selon le chef de département, aux alentours de 74% (en 2 ou 3 ans) pour une moyenne nationale évaluée à 78% (Rapport Forestier). C'est donc un résultat satisfaisant.

Malgré un progrès significatif en 1990, l'accueil de bacheliers technologiques (G3) reste inférieur à la moyenne nationale. Il est passé de 16% en 1989 à 23% en 1990, ce qui est un progrès important mais reste en deçà des 29% qui caractérisent l'ensemble des départements TC. Notons cependant que les bacs B + G + F représentent nettement plus de la moitié des effectifs.

Ce département, l'un des plus anciens de France, a consenti plusieurs efforts, qui méritent d'être notés, pour accroître les effectifs :

- création d'un 6ème groupe en 1990,
- ouverture d'une année spéciale,
- ouverture d'une filière de formation continue.

Ce sont donc désormais 150 étudiants qui peuvent suivre la filière normale, plus 25 récupérés à la suite d'un diplôme de 1er cycle (ou équivalent) en reconversion, et un groupe d'auditeurs en formation continue (effectif encore faible cependant).

La grande insuffisance se situe, ici aussi, au niveau du nombre de postes. Avec 15 postes pourvus (+ 1 lecteur de langues) et 3 vacants (2 maîtres de conférences et 1 attaché temporaire d'enseignement et de recherche), l'encadrement est faible pour 289 étudiants en 1990 et plus de 300 à la rentrée prochaine (sans parler de la formation continue). Il y a cette année 2 600 heures complémentaires et il y en aura plus de 3 000 l'an prochain. Comme pour beaucoup de départements tertiaires en France les postes de maîtres de conférences relevant des groupes 1 et 2 sont difficiles à pourvoir. Dans le domaine de la Gestion, cela devient parfois incompréhensible : le CNU a rejeté un candidat, muni d'une thèse de 3e cycle, vacataire dans un IUT sur la discipline (Marketing) depuis 5 ans et retenu par la Commission de Spécialistes... Ce poste est donc resté vacant !

Il faut souligner la créativité pédagogique, le sens de l'innovation dont fait preuve le département : de l'édition d'un guide du Valenciennois (15 000 exemplaires) à l'organisation de manifestations sportives régionales en passant par le "Forum" avec les entreprises, l'édition d'un annuaire de la promotion sortante ou la participation au "Raid de la Voix du Nord", ..., les étudiants vivent leur département comme une entreprise ; d'ailleurs, avec les stages d'été obligatoires et le stage inclus dans les études, le diplômé passe 12 semaines dans l'entreprise en deux ans de scolarité ; le foisonnement de projets leur apporte en outre la permanence d'une réalité concrète.

Evidemment, tout cela n'est possible que par une étroite relation avec l'environnement socio-professionnel : les "sponsors" sont nombreux pour les documents édités et les offres d'emplois ne manquent pas. Le département indique 3 ou 4 offres pour chaque étudiant désireux de travailler après son DUT, et l'éventail des offres est très large.

L'ambiance de travail paraît excellente. Les enseignants du 2e degré (7) sont très fortement impliqués mais l'ensemble participe, notamment les assistants (au nombre de 6 !) qui semblent avoir renoncé à leur carrière pour s'adonner à une pédagogie active.

Les enseignants du département n'affichent pas d'hostilité envers les bacheliers technologiques dont ils regrettent toutefois la très grande hétérogénéité. Les bacheliers G3 peuvent donner le meilleur et le pire au niveau des résultats ; ils notent que, globalement, les bacheliers G souffrent d'un complexe d'infériorité et sont trop souvent préparés à l'échec car leur carrière scolaire s'est faite sur cette base.

Les poursuites d'études, ici aussi, sont très importantes et atteignent des chiffres records (sans doute supérieur à 60%). Le contact avec les étudiants montre clairement que les préoccupations sont du même ordre que dans le département GEA : la plupart de ceux qui entrent en TC considèrent cette formation comme un moyen d'assurer un acquis permettant d'aller au-delà.

50% des diplômés poursuivent dans des filières qui valorisent leur diplôme : Magistère de Marketing direct, de Ressources Humaines, MSG, Maîtrise de Marketing, Communication, Culture, etc... dans les universités voisines ; admission dans des Ecoles de Commerce (EDHEC, Sup. de Co., etc...) ; poursuite dans le Diplôme Européen de Management International (DEMI). Malgré les efforts faits par les enseignants, malgré le nombre d'offres d'emploi, il y a malheureusement encore trop d'étudiants qui, après avoir obtenu leur DUT, vont par contre se fourvoyer dans des filières qui ne valorisent en rien leur diplôme (reprise en 1ère année de faculté, plus rarement en 2e année...).

Sous la pression des étudiants et de l'environnement, pour éviter aussi cette déperdition, l'équipe du département envisage de créer un nouveau diplôme d'Université à bac + 3, avec alternance et ciblage professionnel affirmé dans le domaine de l'assurance.

Ici en tous cas, comme en GEA, il est incontestable que l'importance des poursuites d'études pose un problème et ne satisfait pas les enseignants. Il faut cependant apporter quelques remarques complémentaires qui nuancent le jugement :

- le département TC de Valenciennes accueille un nombre important d'étudiants en 1ère année qui ont fait un an d'études après le baccalauréat et avaient donc, dès l'origine, l'intention de faire des études longues. Ces déçus des "prépas" ou des "facs" sont, en 1990-1991, 36 sur 158 soit 23% (23 viennent des classes préparatoires à HEC et 13 de l'Université après un an d'études).

Il n'est pas inintéressant de noter que sur ces 13 "recalés" de l'Université, on recense 10 bacheliers C ou D... et que, sur les 36 étudiants, les bacheliers C ou D sont malgré tout 22 ! Voilà des étudiants qui, soumis à une plus grande intensité pédagogique pour les uns, à des études plus ouvertes pour les autres, ont, dès leur arrivée en TC, l'intention d'aller au delà... et qui apportent la preuve qu'ils y parviennent très bien.

- les poursuites d'études qui apparaissent vraiment comme un prolongement des acquis antérieurs, sont, comme en GEA, fortement appréciées (sauf les diplômes d'Université jugés par les étudiants moins intéressants que les filières plus nobles et plus classiques).

- le travail fait en relation avec les entreprises semble devoir ralentir ce flux de poursuite d'études : les étudiants ont fait part de leurs doutes sur l'utilité de poursuite d'études malgré tout hasardeuses alors que les offres d'emploi affluent et que l'entreprise est manifestement demandeuse de diplômés d'IUT. Sur ce point, des discordances sont perceptibles dans le discours des étudiants.

Il faut enfin noter par rapport aux études dans le département quelques critiques : impression de trop grande dispersion dans les matières, d'un manque de cohérence d'une mosaïque de 13 disciplines, accent insuffisant sur les langues qui devraient tenir une place essentielle.

Sans nier toute pertinence à ces critiques, on doit constater que le programme est conforme au programme pédagogique TC de la CPN. Le programme d'enseignement des langues comporte 3 h d'Anglais, 3 h d'Allemand (ou 2 d'Espagnol, Néerlandais, Italien ou Russe) alors que le programme pédagogique national ne prévoit que 4 heures par semaine (pour deux langues).

La conclusion est sensiblement la même que pour le département GEA. On se contentera de souligner le dynamisme et la créativité, qui constituent une caractéristique des départements TC en France, mais qui semblent particulièrement forts à Valenciennes malgré le vieillissement d'une équipe pédagogique dévouée, efficace, active, mais qui souhaite un afflux de sang nouveau.

La très forte poursuite d'études prive la région de Valenciennes de diplômés de niveau de qualité... mais le rendement élevé fournit des contingents d'étudiants motivés et bien formés aux filières longues qui semblent les apprécier. On peut penser que c'est plutôt d'une revitalisation du tissu universitaire que l'on peut attendre un changement en ce domaine.

3 - Le Diplôme européen de Management international (DEMI)

Le DEMI comporte, par rapport aux quatre autres diplômes d'université évoqués dans le cadre de la filière secondaire, une double particularité : le cursus s'y déroule intégralement à l'étranger, avec un stage dans une entreprise étrangère, d'autre part il ne s'étend que sur une année universitaire.

Il répond parfaitement à la triple vocation qui a été évoquée plus haut pour ces diplômes post-DUT :

- ce sont presque exclusivement des étudiants issus de l'IUT qui y sont inscrits ;

- la formation vise à la fois l'ouverture puisqu'elle permet à des DUT GEA, aussi bien que TC, de s'affronter avec des disciplines nouvelles et la spécialisation puisqu'elle est focalisée sur les affaires internationales ;
- les entreprises sont au rendez-vous avec le stage à l'étranger qui donne à ces diplômés un profil particulier fort intéressant pour les entreprises françaises, ce qui explique la forte demande.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler, en outre, l'originalité de la formule qui correspond parfaitement aux objectifs, poursuivis par le système ERASMUS, d'une poursuite d'études qui se fait à l'étranger, mais avec validation du diplôme obtenu par l'université d'origine.

On peut dire dans le cas présent qu'il s'agit d'un diplôme sous double sceau : Français/Anglais et Français/Allemand avec la participation de 3 universités : Valenciennes, Porthmouth, Bielfeld.

Apparemment, toutes les conditions sont réunies pour expliquer le succès de cette opération : certes les étudiants restent un peu sceptiques vis-à-vis d'un "diplôme d'université" ; on est toujours très attaché, en France, au "diplôme national". Mais il faut bien constater que la formation est valable et qu'elle offre des débouchés réels, supérieurs à ceux du simple DUT en rémunération de départ et en perspective de carrière.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS GENERALES

L'IUT de Valenciennes paraît présenter les points forts suivants :

- un système de formation dynamique, innovant, efficace, dans lequel les étudiants sont satisfaits, appréciant d'être soutenus par des équipes pédagogiques fortement impliquées et confiants dans la qualité du diplôme préparé, tant pour l'entrée en entreprise que pour la poursuite d'études ;
- une réussite remarquable dans la mise en place de formations à bac + 3 ;
- des moyens matériels de bonne qualité, performants et même, dans certains cas, exemplaires ;
- un réseau de relations avec l'environnement professionnel très dense, bien structuré, bien suivi, ce qui induit des échanges nombreux et fructueux.

On ne saurait omettre d'ajouter parmi ces points forts la qualité du laboratoire de recherches qui lui est rattaché. Le rayonnement dont jouit le laboratoire des Matériaux industriels montrerait s'il en était besoin que de bonnes recherches, fussent-elles directement orientées par des besoins industriels, sont reconnues comme telles par la communauté scientifique.

En revanche, on peut remarquer :

- que l'IUT devrait pouvoir participer plus largement à l'accueil de bacheliers technologiques, réfléchir sur le "rendement" qui paraît un peu faible -surtout en GMP- et s'interroger sur les poursuites d'études, notamment pour rechercher des mesures évitant une déperdition stérile ;

- qu'il y a une insuffisance notoire d'encadrement et que, malgré beaucoup de dynamisme, de plus en plus d'enseignants sont gagnés par le découragement ; c'est d'autant plus grave que la très forte implication que suppose le bon fonctionnement de l'IUT, non seulement n'est pas valorisée, mais est au contraire pénalisante dans la plupart des cas (recherche, reconnaissance des missions, ...) ;

- que l'imbrication ancienne entre l'IUT et l'Université joue aujourd'hui dans le sens d'une dépersonnalisation de l'IUT ; le caractère pluridisciplinaire, les synergies possibles entre départements, la cohérence objective des études (par leur intensité, leur finalité, leurs modalités), sont de moins en moins perçus, non seulement par les étudiants, mais par les enseignants eux-mêmes.

Cette balkanisation des départements porte en germe la banalisation des filières en 1er cycle technologique (que la poursuite d'études prépare en fait), l'affadissement général de la spécificité de l'IUT, donc de son rôle social et économique ainsi que de sa reconnaissance par l'environnement socio-professionnel.

Réactiver l'identité de l'IUT au sein de l'Université de Valenciennes est certainement une priorité.

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

L'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG)

L'IPAG, créé en 1985 par transformation du Centre de préparation à l'Administration générale lui-même créé en 1982, constitue l'une des sept composantes de l'UVHC. Cette composante est un institut régi par le décret spécifique du 22 mars 1985 pris en application de la loi du 26 janvier 1984 qui lui confère une structure particulière (conseil et financement multiple).

Cependant, la gestion de l'IPAG apparaît délicate en raison de ses missions et de ses usagers, de son organisation et de ses moyens, enfin de certains aléas dans ses perspectives de développement.

I - Missions et usagers

La mission première des IPAG est de préparer ceux qui s'y inscrivent aux concours administratifs des corps de catégorie A de la fonction publique d'Etat et également de la Fonction publique territoriale.

Ces concours sont très variés et donnent accès soit à un établissement de formation (en particulier les Instituts régionaux d'Administration) soit directement à des fonctions administratives. Ils exigent la possession d'une licence que les candidats doivent avoir lorsqu'ils s'inscrivent à l'IPAG, ou obtenir tout en suivant la scolarité.

Cela pose problème, l'IPAG de Valenciennes ne délivrant pas la licence d'administration publique. Les étudiants doivent donc suivre des cours pour l'obtention d'une licence de droit, notamment.

Cette situation aboutit à un triple public d'usagers à l'IPAG :

- des étudiants licenciés préparant des concours de catégorie A,
- des étudiants préparant une licence en même temps que des concours,
- des agents publics préparant les concours internes de catégorie A qui leur sont réservés -ce qui est une action de formation continue spécifique.

L'organisation et les moyens dont dispose l'IPAG rendent difficile la tâche qui lui est ainsi confiée.

II - Organisation et moyens

L'IPAG ne dispose actuellement d'aucun emploi d'enseignement permanent, le directeur (un assistant) étant en poste à l'Institut des Sciences juridiques, économiques et de gestion. Il dispose d'un secrétaire d'administration à mi-temps. Il ne dispose d'aucun emploi permanent d'enseignant, le directeur (un assistant) est en poste à l'ISJEG). L'Institut de

sciences juridiques, économiques et de gestion dont il partage les locaux lui fournit une aide matérielle nécessaire. L'enseignement est donc assuré exclusivement par cours complémentaires effectués par 20 intervenants : 6 enseignants de l'Université et 14 personnalités extérieures.

Il n'est, d'ailleurs, pas anormal qu'une formation de ce type ne dispose pas d'enseignants permanents. C'est le cas généralement des écoles de formation administrative.

Par contre, plus complexes apparaissent les moyens financiers dont dispose l'IPAG. Ils sont, en effet, d'origines variées et aussi variables.

En premier lieu, naturellement, les crédits venant du ministère de l'Education nationale et principalement destinés au paiement des cours complémentaires. Fléchés jusqu'en 1988-1989, ils ne sont plus identifiés désormais, bien que les calculs du ministère soient connus, et en 1990-1991 il se montent à 78 000 F (reconduction de la précédente année) auxquels l'université ajoute, en tant que de besoin, des crédits complémentaires alloués directement par la présidence (200 heures en 1990-1991) sur le total de 681,5 heures.

En second lieu, une subvention du ministère de la fonction publique (56 000 F en 1990-1991), destinée à compléter les moyens d'enseignement, d'information et de gestion de l'IPAG.

Enfin, les ressources annuelles provenant des conventions passées chaque année avec divers organismes : Centre national d'Etudes supérieures de Sécurité sociale, Ministère de la Défense (pour le Commissariat aux Armées), Caisses de sécurité sociale (pour la formation continue).

Ces ressources qui correspondent à des actions déterminées font l'objet de réexamen annuel et peuvent donc présenter un caractère aléatoire.

Il convient par ailleurs de considérer les actions de formation continue fortement développées par l'Institut en 1990 et en 1991. Cette activité se traduit par les données suivantes :

- en 1989-1990 : 34 stagiaires, 10 600 heures x stagiaires, 101 000 F de chiffre d'affaires,
- en 1990-1991 : 68 stagiaires, 23 300 heures x stagiaires, 134 000 F de chiffre d'affaires.

III - Les problèmes de développement

L'IPAG rencontre, principalement, trois types de problèmes pour son développement.

Tout d'abord, l'absence[1] d'habilitation à délivrer la licence d'administration publique (qui fait actuellement l'objet d'une réflexion nationale) a pour conséquence de diminuer le nombre d'étudiants, certains étant incités à s'inscrire à celle de l'Université de Lille II. Le chiffre actuel de 52 étudiants (dont 2/3 de juristes) inscrits à l'IPAG de Valenciennes risque de ne pas augmenter ou même de diminuer car le vivier de recrutement est limité, l'université n'ayant pas de filière d'histoire et d'administration économique et sociale, ni de troisième cycle de droit.

---

[1] Depuis l'expertise, l'IPAG a reçu l'habilitation à délivrer la licence d'administration publique, mais ceci ne résout pas les autres problèmes liés à la faiblesse et à la précarité de ses ressources.

Ensuite, la structure de la fonction publique d'Etat est régionale ou départementale. Il en résulte que les informations données, notamment aux fonctionnaires, sont centrées sur Lille, chef-lieu de la région et du département du Nord, et sur l'IPAG de l'Université de Lille II. La présence en 1990-1991 de 54 agents publics a exigé d'importants efforts d'information. Il est intéressant de signaler que la moitié d'entre eux appartient à trois administrations (Education nationale : 10 - Impôts : 10 et Santé publique : 8), les autres se répartissant entre de nombreux autres services publics qui n'accordent pas toujours aisément des autorisations pour s'inscrire à Valenciennes. Il faut ajouter aussi que le Centre national de la Fonction publique territoriale considère qu'il lui appartient de préparer aux divers emplois des collectivités territoriales -ce qui limite singulièrement, en ce domaine, l'activité des IPAG-.

Enfin, l'ensemble des moyens alloués par le Ministère de l'Education nationale, simple reconduction alors que le taux des heures complémentaires a augmenté, oblige à regrouper trop souvent, pour nombre d'enseignements, étudiants et agents publics. Ceci présente le double inconvénient de ne pas satisfaire ces deux catégories de public aussi bien pour la formation dispensée que pour les emplois du temps proposés.

A cela s'ajoutent pour l'IPAG, comme d'ailleurs, il est vrai, pour le reste de l'UVHC, les difficultés résultant de son installation dans des locaux exigus de l'Institut des Sciences juridiques, économiques et de gestion.

Il est malaisé d'établir des statistiques sur les résultats aux concours car si le chiffre des étudiants est passé, en un an, de 48 à 52 et celui des agents publics de 24 à 54, les chiffres précédents étaient beaucoup plus faibles. Il apparaît cependant que le nombre d'admis aux divers concours était de 20 à 30%.

RECOMMANDATIONS

Il appartient aux autorités de tutelle (Ministères de l'Education nationale et de la Fonction publique), dès lors qu'elles admettent l'existence de deux IPAG dans l'Académie de Lille, de leur donner des moyens comparables tant sur le plan financier que sur celui de l'organisation des formations.

Il appartiendra au directeur de l'IPAG d'organiser des enseignements différenciés selon les publics (étudiants ou fonctionnaires) et de démarcher les administrations publiques pour accueillir les agents publics désireux de préparer des concours administratifs.

Il appartiendra à la Présidence de l'université de veiller, notamment au moment des réaménagements de locaux, au bon fonctionnement matériel d'une composante originale qui enrichit l'université, et qui devra participer activement à la formation continue de ses personnels non enseignants.

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

L'Institut de formation et de recherches en pédagogie (IFOREP)

I - Missions de l'IFOREP

Créé en 1982 sous la forme d'un service de l'université, l'IFOREP avait pour missions :

- de sensibiliser les enseignants, les étudiants et l'ensemble des publics de l'université aux problèmes et aux responsabilités pédagogiques inhérents à toutes les activités d'enseignement, de formation ou d'éducation ; de jouer un rôle d'incitation, de réflexion, d'animation et de coordination des actions entreprises dans ce domaine par les UFR, services et départements de l'université ;
- de constituer un foyer de rencontre et d'échanges entre les enseignants de l'université, ceux des lycées, collèges, écoles primaires et école normale et les étudiants se destinant à l'enseignement ;
- d'assurer la formation pédagogique initiale et continue des enseignants, en collaboration avec les UER chargées de leur formation dans les disciplines ;
- de coordonner toutes les actions de formation de formateurs entreprises par l'université ;
- de favoriser les recherches en sciences de l'éducation, de participer aux expériences menées dans la région et de diffuser leurs résultats.

Lors de sa transformation, comme les autres composantes de l'UVHC, en institut, l'IFOREP a vu ses missions confirmées, en particulier :

- la formation pédagogique initiale des étudiants de l'université se destinant à l'enseignement ;
- la formation continue de tous les enseignants ;
- le développement des recherches en sciences de l'éducation, en didactique des disciplines, en pédagogie générale et en technologie de l'éducation.

Plusieurs diplômes ont été créés :

- le Diplôme d'Université de Formation de Base en Informatique Scientifique pour les enseignants (DUFBIS) ;
- le Diplôme d'Université de Formation, Animation, Responsabilité pour les formateurs d'entreprises, de publics en difficulté, etc. (DUFAR) ;
- le Diplôme d'Université des Sciences et Technologies de l'Education (DUSTE) ;

Le DUFAR fonctionne actuellement. Le DUFBIS n'a pas fonctionné en 1989-90 mais il a repris en 1990-91 ; le DUSTE n'a pas ouvert car un projet de licence transversale pour les futurs professeurs d'école, reprenant les enseignements qui composaient le programme de ce diplôme est en projet.

Par ailleurs, l'IFOREP joue un rôle actif dans les universités d'été de l'académie et dans certains stages du programme académique de formation continue des enseignants (PAF). Il gère aussi des stages en écoles pour les étudiants de DEUG et de licence qui se destinent à l'enseignement.

II - Recherche

En février 1988, le Conseil d'administration de l'université décide de créer le Laboratoire de Pédagogie Multimedia (LAPEM) pour mieux ancrer l'Institut dans la réalité de la recherche universitaire.

1 - Le projet

Le projet de l'institut et de son laboratoire est ambitieux et séduisant. Il est fondé sur la volonté de lutter contre l'échec scolaire, source de gaspillage d'énergies et de potentialités humaines comme de moyens matériels, et de mettre au service de cette lutte toutes les ressources de l'innovation pédagogique et des nouvelles techniques de communication et d'apprentissage.

Les idées fourmillent, les pistes de recherche et d'expérimentation sont multiples. Sans chercher à être exhaustif, on peut citer les thèmes suivants :

- la connaissance de l'apprenant, l'étude des rythmes cérébraux en corrélation avec les gestes mentaux de l'apprentissage ;
- l'imagerie mentale ;
- l'exploitation pédagogique de l'image ;
- l'élaboration et l'évaluation de didacticiels ;
- l'apprentissage précoce des langues ;
- l'élaboration du projet professionnel et personnel de l'élève ;
- la configuration d'une "station banalisée de l'apprenant" utilisant les outils multimedia.

Une recherche est menée depuis 1989 sur trois ans dans le cadre de la Cellule d'Innovation et de Recherches en pédagogie du Rectorat qui porte sur les conditions d'élaboration de nouvelles stratégies pédagogiques intégrant les nouvelles technologies éducatives et définissant une station banalisée de l'apprenant.

Dans des conditions précaires, avec très peu de moyens, c'est à partir de juillet 1988 que l'IFOREP et le LAPEM ont pu disposer de leurs locaux actuels, l'IFOREP s'est développé grâce à une petite équipe fortement motivée qui a su trouver des partenaires dans la région mais aussi dans le reste de la France et à l'étranger et mobiliser autour d'elle des enseignants non moins motivés.

2 - Les réalisations

Les principales réalisations, en dehors des formations déjà mentionnées, comprennent notamment :

- la réalisation de stages de formation continue sur de nombreux domaines de pédagogies innovantes ;
- l'animation d'une section accueil-soutien pour bacheliers F, G et professionnels, en difficulté à l'entrée des études supérieures ;
- des recherches menées en collaboration sur des didacticiels en DEUG-sciences et DEUG-LEA ainsi qu'en préparation à l'ESEU pour les mathématiques et la physique ;

- une recherche pédagogique sur le développement d'un vidéodisque interactif en physique permettant une utilisation du primaire jusqu'au premier cycle d'université avec des approches adaptées à chaque public ;
- la réalisation, en coopération avec l'Université de Mons, d'un vidéodisque pour la formation en entreprise dans le domaine des métaux non ferreux.

L'IFOREP collabore aussi avec les universités de Mons (Belgique) et d'Aveiro (Portugal) à la création d'un diplôme européen de technologie éducative, de niveau 3e cycle, qui doit utiliser le programme ERASMUS et débuter en 1991. La création d'un DESS de technologie éducative, demandée dans le cadre de la politique contractuelle, serait la traduction nationale du diplôme européen.

II - Bilan

1 - La fragilité de l'entreprise

Les conditions dans lesquelles fonctionnent l'Institut et le laboratoire leur permettent-elles d'atteindre leurs objectifs ? Les nombreux points de faiblesse observés conduisent malheureusement à en douter.

2 - Structures

Les statuts rédigés et votés par le Conseil d'Administration de l'université le 16 avril 1986 n'étaient pas applicables jusqu'à cette année car les conditions normales de fonctionnement (horaires d'enseignement notamment) ne pouvaient pas être remplies. A partir de 1991, il existe un Conseil d'Administration à l'IFOREP et un directeur élus.

Quant à l'activité même de l'Institut, il ne semble pas qu'elle s'intègre toujours harmonieusement à celles des autres composantes ; par exemple, une articulation serait sans doute souhaitable entre l'action de soutien des bacheliers F et G et l'ESEU qui est sous la responsabilité du CEPPES ; d'autre part, la relation entre l'IFOREP et le secteur de la communication n'apparaît pas clairement ; un effort de rapprochement devrait être accompli de part et d'autre.

Il n'existe pas actuellement en France, contrairement à ce que l'on observe dans des pays comme le Canada, la Belgique, le Portugal..., de filière "ingénierie de l'éducation". La section "sciences de l'éducation" du CNU ne semble pas jusqu'à présent recouvrir le domaine des nouvelles technologies éducatives sur lequel se situent l'IFOREP et le LAPEM.

Pour ce qui concerne le statut du laboratoire, aucune demande de recommandation n'a encore été présentée à la Direction de la recherche, le laboratoire estimant que ce serait prématuré, étant donné sa création récente et la période nécessaire à son installation.

3 - Enseignement - Recherche

Il n'y a pas de diplômes nationaux. Actuellement, seul un diplôme d'université est en état de fonctionnement. On note l'absence de thèses, de livres, d'articles dans des revues à comité de lecture.

Il faut noter toutefois que l'IFOREP joue un rôle actif dans les universités d'été de l'Académie, dans certains stages du programme académique de formation continue des enseignants (PAF) et qu'il gère des stages, en écoles pour les étudiants de DEUG et de licence qui se destinent à l'enseignement.

4 - Les moyens et les locaux

L'IFOREP a trois enseignants-chercheurs mis à disposition ; deux professeurs et un assistant. Les autres heures (1300) sont assurées par du personnel non statutaire (48 vacataires). Le LAPEM fait état de 14 personnes dont deux mises à disposition de l'IFOREP et deux chargés de cours de l'université de Mons, les autres enseignants-chercheurs étant affectés à d'autres instituts, y compris le directeur de l'IFOREP et du LAPEM, par ailleurs assistant à l'ISTV.

L'Institut et son laboratoire sont situés depuis juillet 1988 à Denain où ils disposent de locaux convenables mais où ils sont assez isolés, à une douzaine de kilomètres de l'université.

La politique suivie manque de clarté : l'IFOREP a beaucoup d'idées, a-t-il une vraie problématique de recherche ? Il est difficile de répondre sans hésitation par l'affirmative. Il donne un peu l'impression, sans doute en raison de son caractère transversal, de courir trop de lièvres à la fois.

IV - Perspectives

L'IFOREP -y compris son laboratoire- n'est pas une de ces institutions auxquelles on pourrait sans trop de difficulté attribuer une note ou encore donner quelques conseils sur la conduite de leurs travaux. A l'observer, on a plutôt le sentiment que, par sa consistance et sa place dans l'université, c'est une structure qui pose problème.

Cet institut a une belle ambition, une volonté soutenue par le dévouement d'une petite équipe, un réseau de collaboration en France et à l'étranger. Mais il est très petit, il a peu de moyens et on s'interroge sur sa place dans les enseignements de l'université tant la plupart de ses actions s'inscrivent dans les marges.

Certes les perspectives peuvent changer si l'IUFM en cours de démarrage décide de s'appuyer fortement sur cet institut, mais qu'en sera-t-il ? Sera-t-il appelé à fournir une force de recherche ? d'enseignement ? Deux formations ouvriront à la rentrée 1991 sous forme de diplôme d'université (Sciences et Technologie de l'Education, Technologies éducatives). Par ailleurs, l'IFOREP gère tous les modules préprofessionnels au métier de l'enseignement. En 1990-91, l'Institut a expérimenté une classe-passerelle pour des étudiants de 1ère année de 1er cycle. En 1991-92, il sera pilote d'une action élargie au bassin d'Emploi-Formation de Valenciennes pour l'accueil, l'orientation et le soutien aux étudiants post-bac en 1ère année

dans le cadre d'une mission rectorale avec un soutien du ministère. La voie de développement qui paraît la plus normale pour l'institut serait la prise en charge d'enseignements dans l'université et la condition indispensable est de disposer d'enseignants-chercheurs. En 1991, deux postes ont été attribués à l'IFOREP en Sciences de l'Education et en informatique pédagogique.

Le laboratoire présente le même caractère un peu chétif et marginal, tout en faisant preuve de dynamisme et en possédant certains atouts. Mais il est surtout jeune et il faut se garder d'accabler une équipe de recherche pour la seule raison qu'elle n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière. On doit pourtant s'interroger sur sa viabilité, compte tenu de la politique de recherche actuelle du ministère.

En définitive, la question de l'avenir de l'Institut et de son laboratoire se ramène à celle de leur intégration plus effective des universités. Pour le président, qui avait souhaité que l'IFOREP reste un service commun transversal, le Conseil de l'université a cru bien faire en l'érigeant en institut mais cette décision n'a pas eu tous les effets souhaités en raison de la période de pénurie où elle est intervenue. Selon lui, la transformation n'a pas été bien vécue. On peut penser à un rapprochement avec le CEPPES, la formation des formateurs ayant des liens naturels avec la formation continue, mais un tel rapprochement risque de se heurter à des difficultés. Par ailleurs, il semble naturel que l'IUFM s'appuie franchement sur lui ; dans cette hypothèse, c'est une orientation vers la formation initiale qu'il faudrait privilégier.

Un réel savoir-faire a progressivement été constitué à l'IFOREP puis au LAPEM. Cette accumulation d'expérience doit être préservée et mise à profit dans la formation continue et dans la formation initiale. Pour cela, il convient de redimensionner l'Institut et le LAPEM pour construire des articulations fructueuses avec l'université. Chacun a pris conscience du fait que la poursuite du statu quo ne saurait être viable très longtemps.

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

L'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de mécanique énergétique (ENSIMEV)

L'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Mécanique Energétique de Valenciennes (ENSIMEV) constitue une école interne à l'université au sens de l'article 33 de la loi du 26 janvier 1984. Son directeur est nommé et elle reçoit, comme elle en a la possibilité (mais non l'obligation), directement ses crédits et ses emplois du ministère de l'Education nationale. Cependant, la manière dont elle est volontairement "gouvernée" est une illustration des méthodes de gouvernement de l'université.

La formation qu'elle assure trouve son origine en 1975, sous la forme d'un diplôme universitaire, transformé ultérieurement en MST mécanique et énergétique. Elle a été reconnue en 1979 par la Commission des titres comme formation d'ingénieurs, sous la forme d'une ENSI.

L'école est installée depuis 1990 dans des locaux neufs à l'architecture "hitech", d'une superficie totale de 2 100 m2 correspondant à des promotions de 60 élèves ; une extension de 700 m2 est prévue pour porter les promotions à 90 élèves.

Le recrutement national par concours ENSI dégage la sociologie des promotions d'un contexte régional trop marqué. Cette situation est favorable à la création d'une bonne image de marque, qui est toutefois un peu handicapée par celle de la région, plutôt pauvre et peu attractive. Il reste que l'école est bien placée parmi les ENSI et qu'elle n'aura aucun problème à accroître le nombre d'ingénieurs qu'elle forme si on lui en donne les moyens ; elle reçoit plus de 1 200 offres d'emploi par an.

Les emplois occupés par les anciens élèves de l'ENSIMEV se répartissent :

- à 54% dans la production (35% dans le secteur mécanique, dont 39% en aéronautique,
- 28% en CFAO, 23% dans l'automobile, 10% divers),
- à 23% dans des activités de conseil et d'études,
- à 23% dans des activités de recherche et d'enseignement.

I - La place de l'ENSIMEV dans l'université

Bien que disposant d'une autonomie de gestion particulière, l'ENSIMEV s'intègre sans difficultés majeures dans la politique générale de centralisation et de solidarité de l'université. Les problèmes qu'elle rencontre sont, à son échelle, ceux de l'ensemble de l'université.

L'autonomie de gestion de l'ENSIMEV apparaît dans plusieurs domaines importants :

a) Comme nous l'avons signalé, elle dispose depuis le mois de juillet 1990 d'un bâtiment propre particulièrement opérationnel (quand bien même il ne serait pas exempt de toute critique) ; des équipements modernes et performants ont été acquis à cette occasion.

b) L'organisation de l'école est différente de celle des autres composantes de l'université, avec notamment une plus forte proportion de personnalités extérieures au sein du Conseil d'administration.

L'école, comme toutes les ENSI dont elle fait partie, a la maîtrise de son recrutement porté actuellement à 72 élèves 1ère année et de l'organisation de ses enseignements et activités de recherche. Elle a également mis en place un département de formation continue qui n'est pas intégré dans le service commun universitaire.

Les étudiants de l'ENSIMEV disposent d'une maison des élèves qui en loge un certain nombre, le recrutement étant national.

L'école enfin a un système de relations internationales qu'elle a mis en oeuvre avec d'autres établissements universitaires ou avec des entreprises étrangères, notamment européennes. L'école a en outre une connaissance précise du devenir professionnel de ses anciens élèves qui n'ont aucune difficulté à trouver un emploi.

Il est évident que l'on ne peut comparer l'organisation des écoles d'ingénieurs avec celle des composantes traditionnelles des universités qui ont à faire face à des problèmes quantitatifs et qualitatifs fondamentalement différents.

c) l'ENSIMEV bénéficie de la disposition législative prévoyant la possibilité pour le ministère de l'Education nationale d'affecter directement emplois et moyens à l'établissement. Il va de soi que le directeur y attache une grande importance.

En ce qui concerne les emplois, l'école dispose de 19 enseignants-chercheurs, ce qui correspond à un "taux de couverture" de l'ordre de 50% des besoins d'enseignement qui n'est pas satisfaisant, même s'il est moins mauvais que celui du reste de l'université (hors IUT) qui est de l'ordre de 48%. La nécessaire présence de personnalités extérieures parmi les enseignants permet d'éviter un trop grand nombre de cours complémentaires.

Le nombre d'emplois administratifs est de quatre. Compte tenu de la centralisation de l'université dans la gestion des infrastructures et du nombre d'activités, cela paraît actuellement convenable, si l'on met à part des problèmes de secrétariat.

Les moyens financiers comprennent les crédits relatifs aux surfaces (qui sont conservés par la présidence de l'université), ceux relatifs aux activités pédagogiques et aux cours complémentaires (fusionnés à partir de 1990) et ceux concernant les équipements (importants en raison de la mise à disposition de nouveaux locaux).

En outre, l'école se procure des ressources au titre de la taxe d'apprentissage, de prestations diverses de services et aussi de la formation continue.

Il n'est pas toujours aisé de bien isoler la structure financière de l'ENSIMEV dans la mesure où l'organisation générale et le fonctionnement de l'université l'intègrent comme les autres composantes (y compris l'IUT) en recettes et en dépenses dans maintes activités.

L'ENSIMEV n'en est pas moins partie intégrante de l'université

L'école accepte de s'intégrer dans le système de gestion centralisée de l'université.

Tout d'abord, les crédits de subvention relatifs aux surfaces sont attribués aux services généraux de l'université qui assument pour toutes les composantes les dépenses d'entretien, de maintenance, de gardiennage, de chauffage, d'électricité et de réparation.

De même, à l'exception signalée de la formation continue, les services communs (comme la bibliothèque) et les services généraux concernent l'ENSI. En particulier le service général d'informatique et celui d'inscription des étudiants sont compétents pour l'ENSIMEV comme pour tous les autres instituts.

De même, si des locaux de l'école sont disponibles, par exemple pendant les périodes où les étudiants sont en stage d'entreprise, ils peuvent être utilisés par d'autres étudiants.

Cette solidarité universitaire est réciproque. Le nouveau coût de fonctionnement des locaux construits, notamment en raison d'une climatisation justifiée par la présence d'ordinateurs, n'a pas encore été bien apprécié et aboutira à une aide à l'ENSIMEV par le reste de l'université. Le directeur de l'école assumait la fonction de vice-président de l'université chargé des bâtiments et de la sécurité jusqu'à une date très récente.

Enfin l'école devait participer à la réflexion engagée sur la création d'un diplôme d'ingénieur universitaire.

Cependant, divers problèmes existent : les uns concernent précisément certaines relations avec le reste de l'université, les autres le développement propre de l'école.

Les problèmes particuliers de l'ENSIMEV

1) Bien qu'installée dans de nouveaux locaux très fonctionnels, l'ENSIMEV, dont les effectifs théoriques de 60 élèves par promotion (soit 180 pour les trois années) ont été dépassés pour atteindre 72 à la dernière rentrée universitaire (1990), estime indispensable de disposer de locaux supplémentaires pour accueillir, dans le cadre du contrat quadriennal de l'université, des promotions de 90 élèves (+15 dès 1991).

On peut regretter que des locaux, livrés en juillet 1990, mais conçus bien avant, n'aient pas été réalisés dans la perspective, somme tout modeste, d'augmentation d'une vingtaine d'étudiants par année. Ces locaux ne sont d'ailleurs pas exempts de toute critique ; quelques problèmes de condensation et quelques manquements aux normes de sécurité ont été relevés. Cela dit, ils tranchent par leur luxe avec ceux qui sont le lot d'autres composantes de l'université ; mais il reste qu'aux 2 100 m2 actuellement existants, il paraîtrait nécessaire d'ajouter 600 ou 700 m2 supplémentaires.

L'ENSI défend naturellement cette extension qui doit être examinée dans le cadre de l'extension du reste de l'université.

2) Or, d'une part, l'université, déjà à l'étroit, devra faire face à une sensible augmentation du nombre des étudiants qui exige des locaux supplémentaires ; d'autre part, l'un des projets importants de l'université est d'obtenir la création d'un diplôme d'ingénieur pour l'institut des sciences et techniques.

Indépendamment de certaines priorités de locaux qui risquent de se poser, il semble que l'ENSIMEV n'ait pas été consultée par la présidence de l'université sur le contenu du futur diplôme d'ingénieur.

En sens inverse, il arrive que la direction de l'ENSI discute directement avec le ministère de ses attributions d'emplois puisqu'elle reçoit une dotation spécifique - compte tenu des augmentations d'effectifs -. En réalité, l'ENSI souhaite recevoir directement (et c'est le cas) tous ses moyens de fonctionnement et d'équipement et participer volontairement au fonctionnement de l'université comme toutes les autres composantes non dérogatoires. La présidence de l'université souhaite également cette participation mais aimerait qu'elle ne soit pas seulement le résultat d'une attitude volontariste de l'école et qu'en quelque sorte elle soit obligatoire, ce qui n'est pas possible compte tenu des dérogations consenties aux ENSI dans les universités.

Cela n'empêche pas, globalement, de bonnes relations entre l'ENSIMEV et le reste de l'université.

Il est certain, en particulier, que les demandes d'emplois la concernent autant que les autres composantes.

En conclusion, l'ENSIMEV apparaît bien dirigée et ayant des relations positives avec le reste de l'université. Il serait bon, pour que ces relations soient encore clarifiées et que la place de l'ENSIMEV dans l'université soit encore affirmée :

- que soient précisés au niveau du MEN, par un avenant en bonne et due forme au contrat quadriennal de l'université, les moyens en locaux, personnels et crédits qui seront prévus pour les augmentations des promotions de l'ENSIMEV (90 par an).

- que l'ENSIMEV soit appelée (ce que prévoit d'ailleurs le contrat quadriennal) à participer comme l'IUT à la mise en place d'une formation d'ingénieurs au sein de l'institut des sciences et des techniques.

II - Les études

Rappelons que les élèves sont essentiellement recrutés sur concours national des ENSI ; 5 places sont en outre réservées, pour l'admission en première année, à des titulaires de DUT, recrutés sur dossier. Des étudiants titulaires de la maîtrise peuvent également être admis directement en seconde année sur dossier (5 places).

La scolarité comporte trois années d'études. Les deux premières années sont communes à tous les élèves, seule la troisième année est constituée en filières ; cette structuration en filières remonte à 1985/86.

Les enseignements des deux premières années s'articulent autour de 3 grands axes :

Axe génie mécanique et productique

Les cours de 1ère année portent sur : Mécanique rationnelle (25 h) ; Conception des systèmes mécaniques (75 h) ; Résistance des matériaux et analyse des contraintes (25 h) ; Techniques de base en fabrication mécanique (25 h + 12 h 30 de travaux) ; Contrôle non destructif (50 h + 12 h 30 de travaux) ; Automatique (50 h + 25 h de travaux).

En 2ème année : Mécanique des structures (25 h + 25 h de travaux) ; Comportement dynamique des systèmes mécaniques (25 h + 25 h de travaux) ; Initiation à la méthode des éléments finis (12 h 30 + 15 h de travaux) ; Automatique (37 h 30 + 12 h 30 de travaux).

Axe mécanique des fluides et énergétique

En 1ère année les cours portent sur : Mécanique des fluides (50 h + 12 h 30 de travaux) ; Thermodynamique générale (37 h 30) ; Bureau d'études en hydraulique (75 h).

En 2ème année : Thermodynamique appliquée (37 h 30) ; Bureau d'études en thermique industrielle (75 h) ; Aérothermique (25 h) ; Mécanique des fluides (37 h 30 + 12 h 30 de travaux) ; Moteurs-turbomachines (60 h).

Axe génie électrique et informatique

En 1ère année les cours portent sur : Electrotechnique (62 h 30) ; Electronique (37 h 30 + 25 h de travaux) ; Informatique (50 h + 75 h de travaux).

En 2ème année : Electronique (37 h 30 + 12 h 30 de travaux) ; Informatique (25 h de travaux).

Des enseignements généraux complètent la formation : mathématiques, anglais, allemand facultatif pour les deux années, gestion en 2ème année.

En troisième année ces trois axes deviennent des filières distinctes, chacun des trois axes correspondant à un horaire de 210 h de cours et travaux. Il s'y ajoute des enseignements communs aux trois filières (droit, maintenance, gestion de la production, communication, anglais, représentant au total 195 h de cours et 30 h de travaux, plus facultativement 30 h d'allemand).

Ajoutons qu'aux enseignements de première année s'ajoutent des conférences et visites d'usines ; la seconde et la troisième année comportent un stage industriel obligatoire de 15 semaines. Enfin les élèves de 3ème année doivent effectuer un projet de 225 heures dans l'axe qu'ils ont choisi.

Il faut noter enfin que des possibilités de bi-cursus existent en 3ème année pour tenter d'intéresser les élèves à une formation par la recherche. Les DEA sont ceux de l'ISTV qui entrent dans la spécificité de l'école : DEA d'automatique, DEA d'électronique, DEA de génie mécanique.

On doit à ce sujet observer, et déplorer, un comportement des élèves, qui n'est que trop répandu, à l'égard des formations par la recherche. Si 50% des élèves suivent un DEA simultanément à leur dernière année (pourcentage considérable et dont on pourrait se réjouir) 20% seulement d'entre eux passent les examens et une proportion encore plus faible, 5%, s'engage dans une thèse. Cette proportion de sortie "haute" du système n'est pas une spécialité de Valenciennes et reproduit l'ordre de grandeur de la plupart des écoles d'ingénieurs en France. Les raisons invoquées sont toujours les mêmes : la modicité des rémunérations de l'activité recherche, depuis la thèse jusqu'à l'activité professionnelle, l'aspiration forte et justifiée du secteur socio-économique des entreprises. On pourrait imaginer qu'une école totalement immergée dans un contexte universitaire aurait les moyens naturels de transgresser la sacro-sainte habitude d'opposer ingénieur et universitaire. Il n'en est rien et peut-être l'effet inverse se développe-t-il : plongée en milieu universitaire classique, l'ENSIMEV, dans sa recherche légitime d'une identité, est conduite malheureusement à renforcer cette séparation, même si la moitié environ du corps enseignant est statutaire sur l'école, un peu moins de l'autre moitié étant également universitaire sur heures complémentaires.

La structure de l'école n'est pas critiquable et fonctionne bien. On souhaiterait que cette école exploite mieux sa situation privilégiée dans une université pour faire sortir plus d'élèves "par le haut".

Remarques générales sur l'enseignement

Il faut noter tout d'abord que l'intégration de l'école dans le contexte européen est très forte. Une grande majorité des élèves font un stage à l'étranger, et une formule de double diplôme a été mise en place avec l'Allemagne.

Les trois filières sont équilibrées dans leur projet pédagogique. Elles le sont moins dans la répartition des élèves. Ce résultat doit être analysé et corrigé, pour éviter les effets de mode et, aussi, réfléchir au choix des élèves, choix qui est signifiant et qui inclut projet, moyens et débouchés. La composante mécanique et énergétique est la plus solide. La composante productique est insuffisamment équipée, et, d'après un choix des responsables, ne s'appuie nullement sur l'AIP de Denain ; il semblerait qu'un problème relationnel soit à l'origine de cette césure. La composante génie électrique et informatique est conjoncturellement très déficitaire en élèves cette année. Peut-être le fait que la clientèle y soit faible (4 candidats seulement) est-il lié au projet qui avait été formé d'intituler cette filière "option mécatronique". En fait ce projet, qui prévoyait un enseignement complet et

fondamental d'électronique, a été abandonné et l'enseignement dispensé à ces quatre candidats est mieux cerné par l'appellation "traitement du signal et mesures". Il est prévu qu'une orientation plus impérative garantisse par la suite un meilleur équilibre entre les trois options. La direction de l'école pense à juste titre que cet axe "traitement du signal et mesures", où l'électronique et l'informatique sont traitées comme des "boîtes noires" servant d'outils aux mécaniciens, doit être non seulement conservé, mais conforté par la demande d'un professeur d'électronique dont le service sera prioritairement affecté à cette option. Il est certain que mécanique et électronique sont de plus en plus intimement mêlées dans de nombreuses réalisations industrielles, en aéronautique par exemple ; par ailleurs ce type d'enseignement doit être assuré pour permettre aux mécaniciens de dominer sans complexe les méthodes de mesure modernes dont ils ont besoin. Il conviendra en toute hypothèse de mieux sensibiliser les élèves à la place qu'est appelée à prendre l'informatique dans la formation des mécaniciens.

Pour en revenir à des remarques d'ensemble, il est clair que les équipements ne sont pas à la hauteur des projets. Il s'agit d'abord d'un problème de budget, mais aussi de techniciens pour assurer la mise en oeuvre et la maintenance, et d'ailleurs de budget de fonctionnement pour cette maintenance.

En dépit de ces difficultés, l'enseignement, bien réparti, semble assurer une formation équilibrée, peut-être un peu classique et qui mériterait d'être plus différenciée selon les options et plus ouverte sur les spécificités du futur. Le corps professoral souffre d'être complété par trop de non titulaires. Plus spécifique il pourrait introduire une orientation plus différenciée dans les diverses options ; il pourrait assurer une action effective de formation continue, des séminaires pourraient ouvrir vers le bas et vers le haut l'action d'enseignement. La qualité des enseignants-chercheurs permettrait de faire en sorte que la recherche soit plus présente dans l'enseignement ; les élèves pourraient mieux en retirer une image de la façon dont la technologie se construit par la recherche et sert ainsi les projets industriels. Il faudrait dégager, en liaison étroite avec l'enseignement des disciplines de base, des travaux pratiques plus formateurs, ce qui suppose un équipement des travaux pratiques meilleur, quitte à ce qu'il soit partagé avec d'autres instituts. L'enseignement de l'informatique de base est bon ; l'enseignement de la modélisation semble un peu moins bien compris dans la mesure où les élèves n'appréhendent pas de façon suffisamment précise le rôle essentiel que la modélisation est appelée à jouer dans le futur. Peut-être y suffirait-il d'un ou deux exemples fédérateurs : deux codes de calcul fluide et structure, un projet CAO fort, un robot de bonne qualité utilisé à un emploi difficile.

Il reste pour conclure que l'enseignement est de bonne qualité. Son standard est haut, compte tenu du nombre de postes non occupés par des titulaires et du manque de personnel technique qui permettrait d'avoir une politique de la qualité, de mettre l'accent dans l'enseignement sur les technologies de pointe, ce qui amènerait les élèves à percevoir ces dernières comme un aspect spécifique de l'école.

III - La recherche

L'ENSIMEV consacre à la recherche un effort important ; la possibilité qu'elle offre ainsi à ses élèves d'enrichir leur formation en "se frottant à la recherche" n'est malheureusement pas exploitée par les élèves au niveau que l'on pourrait souhaiter ; nous avons vu plus haut que 20% seulement des élèves-ingénieurs passaient un examen de DEA et que 5% seulement d'entre eux s'engageaient dans une thèse.

L'activité de recherche se situe dans quatre domaines : Acoustique et électronique, Conception des systèmes mécaniques et énergétiques, Mathématiques appliquées, Mécanique des fluides.

Le laboratoire d'Opto-acousto-électronique (LOAE)

Le laboratoire OAE est le plus ancien des laboratoires implantés à Valenciennes ; ses fondateurs sont à l'origine de l'école ; il date en fait de la création de l'IUT en 1968. Conforté par l'arrivée d'un chercheur provenant de la Société Thomson qui lui a apporté une manne de connaissances technologiques issue de son expérience industrielle, expérience qui allait marquer d'une empreinte durable le choix des thèmes retenus par le laboratoire, il constitue une excellente formation associée au CNRS. La spécificité des thèmes de recherche, la qualité des résultats font de ce laboratoire une équipe reconnue au niveau national et international.

Le laboratoire regroupe 7 professeurs, 15 maîtres de conférence, 2 attachés temporaires d'enseignement et de recherche et 1 assistant-ingénieur. Il y a 9 doctorants, dont 7 proviennent du DEA d'Electronique de l'ISTV, et enfin 20 stagiaires de DEA. Dans les chercheurs permanents ou doctorants, on ne trouve que deux femmes. L'âge moyen de l'équipe permanente de recherche est nettement inférieur à 40 ans.

L'équipe technique est constituée par trois ingénieurs d'études, deux techniciens et une secrétaire. Le nombre de chercheurs permanents parait constituer une bonne masse critique. Toutefois, le nombre de doctorants, apparemment raisonnable, inquiète les responsables par la diminution du flux d'entrée, peu de diplômés du DEA acceptant de poursuivre en thèse en raison de la modicité des bourses allouées. De ce fait aussi, la proportion de doctorants étrangers est en nette augmentation. Une autre doléance concerne l'insuffisance du personnel technique, doléance toutefois tempérée par l'annonce récente de l'allocation à l'ENSIMEV d'un poste d'ingénieur et d'un poste de technicien.

Les thèmes de recherche n'ont pas sensiblement varié depuis plus d'une décennie, ce qui ne constitue pas une critique car l'expérience accumulée dans ce laboratoire en bien des points n'a pas, ou peu, d'équivalent en France. En gros, deux thèmes ont toujours dominé l'activité du laboratoire :

- la génération et l'utilisation en caractérisation des matériaux ou en contrôle non destructifs d'ultrasons de haute fréquence,
- l'acousto-optique et ses diverses applications au traitement du signal et à la vidéoprojection par modulation acousto-optique.

L'enseignement des techniques d'imagerie en DEA est directement inspiré par les applications des deux thèmes précédents à la microscopie acoustique et à l'échographie CND d'une part, à la télévision couleur haute définition d'autre part, au travers de la réalisation d'un vidéoprojecteur à forte luminosité.

L'aller-retour entre recherche et application parait bien géré par cette équipe. Citons par exemple les recherches actuellement menées dans le domaine du traitement du signal acousto-optique. C'est un thème qui paraissait condamné par les progrès des techniques numériques ; il retrouve une dimension nouvelle, précisément à cause des progrès réalisés en électronique numérique qui autorisent la réalisation d'interfaçages dont la rapidité est à la hauteur des techniques analogiques acousto-optique concevables et donnent un regain d'intérêt considérable à de telles techniques hybrides de traitement du signal.

Les budgets régulièrement alloués par le MEN et le CNRS se montent à environ 100 KF à 250 KF respectivement, en sorte que la plus grande partie des dépenses reste assurée par des contrats dont le montant annuel oscille entre 600 KF et 1 MF. Il y a le souci, chez les responsables du laboratoire, d'équilibrer la part des contrats à thématique relativement fondamentale, et celle des contrats donnant lieu à des applications immédiates, encore que ces derniers, dans la mesure où ils sont presque tous en parfait accord avec la vocation de l'équipe,

ne puissent être considérés comme des contrats purement "alimentaires". Ces contrats proviennent des partenaires classiques DRET et MRT, mais aussi de partenaires industriels, comme la Société BIOSONIC qui assure le développement industriel du microscope acoustique, la Société SODENA intéressée par l'amélioration du traitement du signal pour un dispositif de télélocalisation pour satellite, la Société Européenne de Systèmes Optiques, filiale du Groupe BERTIN, laquelle bénéficie d'une aide ANVAR pour développer le vidéoprojecteur à modulation acousto-optique. Le laboratoire se retrouve enfin impliqué dans un contrat européen au travers de sa collaboration avec BIOSONIC pour la caractérisation par microscopie acoustique de certains composites métalliques.

L'équipe n'éprouve pas de trop grandes difficultés de financement du fait du caractère appliqué de sa recherche et de la qualité de cette dernière. Les chercheurs se plaignent toutefois d'avoir à pousser les "développement industriel" de leurs prototypes au-delà des limites normales pour fixer l'intérêt des industriels, et de ne pas être toujours considérés comme des partenaires à part entière dans les opérations de développement soutenues par l'Etat.

La doléance la plus répandue et aussi, il faut le dire, la plus justifiée, concerne l'exiguïté des locaux alloués à l'équipe, lesquels représentent 700 m2 en demi-sous-sol pour 40 personnes en ne comptant que l'équipe permanente et les doctorants. Le projet soutenu par l'ENSIMEV est l'intégration du Laboratoire OAE dans l'Institut d'Electronique et de Microélectronique du Nord, un grand projet soutenu par la Région, qui devrait regrouper, outre le laboratoire OAE, deux autres laboratoires CNRS, à savoir le Centre Hyperfréquence et Semi-conducteurs de Lille et le Laboratoire de l'ISEN. L'adoption de ce projet devrait permettre la réalisation d'une antenne à Valenciennes de 1 500 m2 permettant de reloger le laboratoire de manière plus correcte.

Le laboratoire OAE est un ensemble très vivant et dynamique. Dix thèses y ont été soutenues en 1989 et 1990 (dont deux par des étudiants étrangers) ; il faut y ajouter deux habilitations (un français et un étranger). La qualité des recherches entreprises depuis 20 ans, dans des domaines assez pointus mais d'applications très importantes en traitement du signal et en caractérisation des matériaux, en on fait un élément indispensable, et relativement unique en son genre, de la recherche menée en France. Le laboratoire joue aussi, par l'interaction très forte qu'il a avec le DEA d'Electronique de l'ISTV, un rôle de formation très important en accueillant en stage une grande partie des étudiants de cette formation. Si le projet d'Institut d'Electronique et de Microélectronique du Nord se développe et permet au laboratoire de se "détendre" dans une superficie de locaux plus convenables, il faut s'attendre à un nouveau développement rapide de l'équipe, ou en tous cas à une pression très forte pour assurer ce développement, et là, peut-être, la question se posera d'orienter convenablement et de manière homogène la thématique du laboratoire.

Le Laboratoire de conception des systèmes mécaniques et énergétiques (LCSME)

Depuis sa création en 1983, ce laboratoire a centré son activité sur le domaine de la théorie des machines et des mécanismes ainsi que sur celui de la conception des systèmes mécaniques.

Initialement installé dans une salle de 20 m2 de l'IUT, puis dans un local de 50 m2, il trouve place depuis janvier 1990 dans les locaux d'enseignement de l'ENSIMEV où il occupe 130 m2. Il est appelé, dans le cadre de la restructuration de la recherche et de la mise en place du Laboratoire d'Automatique et de Mécanique (LAM) à bénéficier d'une implantation de 580 m2 de surface brute au sein du LAM.

Les travaux de ce laboratoire s'articulent selon deux grands thèmes de recherche.

Le premier thème concerne la modélisation de mécanismes et de machines ; il occupe 2 professeurs, 1 maître de conférences, 1 assistant, 1 professeur agrégé et 7 doctorants. Les travaux portent sur :

- *l'étude cinématique des mécanismes* : les recherches de l'équipe ont montré que la méthode hypercomplexe permet d'obtenir des algorithmes de commande des robots très performants. Une étude est développée depuis 1988 sur des structures nouvelles pour la conception des robots rapides ; l'activité doit se poursuivre dans le cadre d'études fondamentales de cinématique de mécanisme spatiaux. Plusieurs constructeurs de robots ont manifesté leur intérêt pour ces travaux.

- *la représentation des courbes et surfaces à l'aide du formalisme hypercomplexe* : il s'agit ici de la formalisation d'études antérieures où était examinée l'influence respective des divers organes des machines volumétriques à palettes en vue de réduire les pertes organiques ; un modèle analytique avait été développée où l'accent était mis sur la paramétrisation géométrique des principaux organes de la machine. L'étude des divers facteurs responsables du frottement avait permis de proposer une solution permettant une amélioration du rendement organique de plus de 15%. Les études projetées visent à offrir une alternative aux méthodes existantes utilisées pour les descriptions de surfaces dans les logiciels de CFAO.

- *l'étude de la stabilité des véhicules* : elle concerne la stabilité des véhicules routiers, notamment articulés. Une modélisation du contact entre pneumatique et route et des conditions de glissement est développée en vue de l'établissement d'un logiciel décrivant le comportement global d'un véhicule à 4 roues motrices et directrices.

Le second thème concerne les transferts de fluides dans les systèmes énergétiques. Il occupe 1 professeur, 1 MC, et 4 doctorants. Les travaux portent sur :

- *les écoulements internes dans les machines volumétriques de compression* : complétant les études cinématique et mécaniques sur les machines à palettes, cet axe de recherche porte plus spécialement sur les fuites internes dans les pompes à vide primaire.

- *l'étude des jets gazeux et de leur action sur les films liquides* : les travaux portent notamment sur les conditions d'étalement ou d'éclatement des films liquides entraînés par des jets gazeux. Ils trouvent leur application dans le séchage par jet d'air ; la technique du "couteau d'air" est également envisagée pour l'élimination de dépôts sur les rails de chemin de fer. Dans le cadre de l'étalement des films liquides, une collaboration a été établie avec la Corée du Sud (Research Institute of Industrial Science and Technology) en vue de l'amélioration de la production en continu de tôles galvanisées. Une installation d'essai est opérationnelle dans le laboratoire.

En conclusion ce laboratoire, où 4 thèses ont été produites depuis 1986, a un bon équilibre entre recherche de base et applications ; il mériterait toutefois une extension à ces deux points de vue. Une meilleure collaboration avec les numériciens et mathématiciens, pour développer les problèmes fondamentaux, devrait équilibrer le bon contact avec les besoins industriels précis. De même, l'effort de compréhension des problèmes de fuites et autres écoulements pariétaux devrait être aidé par des collaborations croisées plus ouvertes avec l'extérieur (CEA, laboratoires parisiens), s'ajoutant à celles existantes avec le LAAS pour les systèmes robotiques en général. L'effort sur les capteurs doit être amplifié, car il s'agit d'un élément à développer et à bien enseigner.

Le laboratoire de Mathématiques appliquées et calcul scientifique (LMACS)

Créé en 1986 dans le cadre de l'ENSIMEV, ce laboratoire a le statut B1 (Laboratoire recommandé par la Direction de la Recherche). L'idée de son fondateur, professeur à l'ENSIMEV, était de bénéficier de moyens de calcul propres, ce qui semblait difficile au sein de l'ISTV. De ce fait, des crédits exceptionnels lors de la création (200 KF) ont permis d'acheter un MACII et une station SUN.

Le laboratoire regroupe 10 enseignants-chercheurs (1 professeur, 6 maîtres de conférences, 1 assistant associé, 1 professeur certifié, 1 attaché temporaire d'enseignement et

de recherche). Deux enseignent à l'ENSIMEV, 5 à l'ISTV, 3 à l'IUT. Ils se partagent environ 50 m2 dans des locaux de l'ISTV.

Le budget est de 30 KF par an, venant du MEN. Les problèmes matériels sont les mêmes que ceux de l'équipe de mathématiques pures de l'ISTV : peu de livres ou de revues, voyages et invitations difficiles, problèmes de secrétariat...

Six membres du laboratoire (sur 10) publient régulièrement. Là aussi il faudrait augmenter le nombre des publications dans des revues de très haut niveau. Le thème privilégié concerne les mathématiques de la CAO, CFAO, (description et calcul des courbes et surfaces rationnelles ainsi que des splines rationnelles). Une équipe inter-universités s'est créée de fait sur ce thème depuis plus d'un an avec des chercheurs de Lille I et de l'ENSAM de Lille II. Il est regrettable qu'un projet de laboratoire sans murs n'ait pas reçu l'accord des instances de l'université de Valenciennes (malgré la promesse d'un soutien financier de la DRED et l'aval des autres parties).

Le professeur responsable du thème fait preuve d'une grande activité (un livre paru, un autre en préparation). Il participe à la formation doctorale de Lille I, où il assure un cours de 3ème cycle ; il encadre 9 chercheurs (c'est beaucoup), dont l'unique boursier MRT de Lille en 1990/91. Il est clair que les conditions matérielles offertes par Lille sont bien meilleures que les conditions locales. Par ailleurs, il n'y a pas de contrats, ce qui est regrettable, compte tenu du thème. L'explication avancée, un peu courte, est le manque de temps et de moyens humains.

Les autres thèmes sont intéressants, mais un peu disparates ; systèmes experts, automatique, modélisation et calcul de problèmes d'ondes en océanographie, analyse convexe, éléments finis. Des contacts ou coopérations ont lieu avec Lille I, Orsay, Paris XIII, Neuchâtel. Les seuls contacts avec les laboratoires de l'université concernent l'automatique.

Il est clair qu'il manque un professeur (autour de l'analyse numérique et/ou des EDP appliquées) pour fédérer et animer cette deuxième composante de la recherche en mathématique à Valenciennes.

Le Laboratoire de mécanique des fluides (LMFL)

Ce laboratoire d'une vingtaine de chercheurs est doté de moyens matériels performants : souffleries subsoniques, canaux hydrauliques, anémomètres laser et à fil chaud, balance à éléments flottants, matériel informatique associé.

Ses axes de recherche concernent la convection et le transfert d'énergie en aérodynamique subsonique, la convection instationnaire, l'étude des jets et des sillages, des structures pariétales, la réduction du frottement.

Peut-être le nombre de sujets étudiés est-il un peu trop élevé. Les points forts du laboratoire sont relatifs à la métrologie du frottement pariétal et aux sondages en écoulements hydrauliques. Un effort de regroupement a été bien identifié, sur deux thèmes principaux : étude du frottement turbulent, aérodynamique instationnaire à l'entrée-sortie des tuyaux. Il reste à utiliser ces axes pour éviter la dispersion et à tirer parti des capacités, qui sont grandes, de mesures expérimentales de qualité.

Il serait bon que le laboratoire établisse une liste relativement large de sujets de travaux de fin d'étude ou de stage ENSIMEV, de DEA, voire de doctorats futurs et se fasse aider d'un conseil de personnalités scientifiques extérieures pour les choix de ses recherches futures de façon à mieux exprimer sa spécificité dans le cadre de l'ENSIMEV.

Un rapprochement devrait par ailleurs être recherché avec les chercheurs étudiant la stabilité des écoulements à grand nombre de Reynolds, et peut-être avec les numériciens si l'outil "ondelettes tridimensionnelles" se révélait capable de saisir de tels phénomènes de modes propres locaux d'écoulements tourbillonnaires. Sans cette ouverture, la recherche

actuelle, intéressante phénoménologiquement, risque de se dessécher ou d'aboutir à des corrélations mal fondées. Un effort théorique - certes difficile - devrait lui assurer de meilleures bases, donner confiance dans la possibilité d'application fiables ; il lui permettrait de développer, à partir de phénomènes mieux compris, des extensions dont l'utilité apparaît d'ores et déjà manifeste.

IV - Conclusion générale sur l'ENSIMEV

Sans reprendre en détail des appréciations déjà formulées, à savoir notamment :

- l'ENSIMEV est bien dirigée et a des relations positives avec le reste de l'établissement ; afin que sa place y soit bien affirmée, les moyens en locaux, personnels et crédits qui seront prévus pour les augmentations de ses promotions devront être précisés au niveau du MEN par un avenant en bonne et due forme au contrat quadriennal de l'université,

- l'enseignement y est de bonne qualité et de standard élevé,

- l'école doit s'attacher à exploiter sa situation privilégiée au sein d'une université et l'image qu'elle a acquise sur le plan de la recherche pour inciter davantage ses élèves à s'orienter vers une sortie "haute" en préparant une thèse,

- nous tentons ici une évaluation globale de l'ENSIMEV sous le double aspect des hommes qui la composent, des structures et de leur capacité à répondre aux besoins.

Les hommes et leur projet

La valeur du diplôme de l'ENSIMEV est entre les mains de ceux qui la font vivre : elle sera le produit de la volonté des élèves et des professeurs. Les nouveaux locaux étaient essentiels à l'existence même de l'école : ils affirmaient l'individualité de l'ensemble humain qui constitue sa substance.

Cette identité de l'école, qui ne s'oppose en rien aux bonnes relations qu'elle doit avoir avec les autres composantes d'une université dont elle est partie intégrante, semble cependant devoir être dégagée avec encore plus de force.

L'identité de l'ensemble humain qui compose l'ENSIMEV reste à affirmer davantage ; cela à d'autant plus d'importance que l'augmentation très forte prévue pour les promotions posera avec encore plus d'acuité ce problème : il doit être mieux pris en compte, même si l'on doit espérer que les hommes y pourvoiront par eux-mêmes. L'image de marque de l'ENSIMEV doit être l'objet des plus grands soins : deux axes apparaissent clairement devoir être porteurs de cette image de marque.

L'un est relatif à l'ENSIMEV comme école européenne en contact avec des universités de technologie "pointues". Les relations sont principalement orientées vers l'Allemagne, mais aussi vers l'Espagne et le monde germanophile des anciens pays de l'Est. Cette ouverture européenne doit continuer à être fermement prise en compte dans la stratégie des stages et échanges, dans toute la mesure où le permettront les moyens humains et financiers dont l'Ecole pourra disposer, moyens dont il faut souhaiter qu'ils soient accrus dans cette perspective.

L'autre est relatif à la spécificité de la formation en mécanique-énergétique. Il semble que l'usage des outils de modélisation informatique, mécanique et énergétique pourrait être le

trait le plus caractéristique de l'école. Encore faudrait-il le prendre en compte dans les budgets d'investissements en s'intéressant davantage aux mécanismes où cette modélisation intervient et en mettant en place des axes plus "pointus" d'enseignement couplés à la recherche correspondante. A noter un effort encore insuffisant en capteurs élémentaires, en étude de fluides chauds ou froids intégrés dans des systèmes. L'atelier robotique n'a pas le niveau qu'il faudrait en équipement, la notion d'étude des sous-systèmes n'est pas assez apparente. D'autres laboratoires pourraient être déménagés près de l'école pour rendre mieux visible le pôle technologique qui devrait être constitué bientôt avec le soutien de la région, de la ville.

La direction de l'école fait un effort méritoire pour réussir à fournir l'enseignement global demandé en faisant appel à des dépannages d'enseignants extérieurs, mais les élèves ne semblent pas percevoir une cohérence suffisante dans la mise en place d'axes porteurs. La concertation que la direction de l'Ecole entretient avec les anciens élèves et les responsables d'entreprise pour la définition de ces axes doit être un élément important du dialogue entre la direction et les élèves ; on peut noter en effet que ces derniers, alors qu'ils perçoivent très bien l'axe européen, perçoivent moins bien l'axe recherche qui sous-tend notamment les enseignements sur les sous-systèmes. Il serait également souhaitable au point de vue humain que la région et la Chambre de Commerce prennent mieux conscience de la chance que représente pour elles une ENSIMEV pépinière de cerveaux, soit enseignants, soit élèves grâce à la perception d'une spécificité par rapport à Lille. Responsables de laboratoires et enseignants doivent être conscients de la chance donnée par les investissements déjà effectués et de la responsabilité correspondante au milieu d'une région assez déshéritée industriellement. Les élèves et anciens élèves devraient pouvoir faire bloc avec eux sur un projet d'école plus ambitieux et mieux défini. La junior entreprise en prendrait du coup plus d'envergure.

Les structures et leur capacité à répondre aux besoins

L'encadrement assure actuellement l'expansion avec dynamisme et en veillant à une qualité moyenne élevée des enseignements et du support aux élèves. L'école a du mal cependant à émerger des problèmes proprement attachés à l'université, à son origine de satellite de Lille, à son environnement régional pauvre et peu propice a priori aux ambitions qui correspondraient à l'existence d'une école de haute technologie. Le financement donne lieu à une gestion précise mais ses sources restent inférieures aux ambitions que devrait avoir une ENSI. L'ENSIMEV est dans une université mal financée, qui n'a pratiquement pas d'étudiants "fantômes" (Lille I à un budget disponible en investissements très supérieur pour le même effectif). La répartition de crédits dans l'université ne peut pas prendre assez en compte la spécificité de l'enseignement complet donné par une ENSI ; le complément apporté par la Chambre de Commerce et d'Industrie n'est pas à la hauteur qui serait nécessaire pour pallier l'insuffisance du financement public. Le financement très ouvert de la construction ne réapparaît pas au niveau des investissements de l'enseignement, spécialement des travaux pratiques ; des investissements accrus permettraient à l'école de dégager sa spécificité auprès de ses enseignants et de ses élèves et d'améliorer encore une image de marque qui est d'ores et déjà excellente auprès des milieux industriels.

Conclusions et recommandations

Conclusions

Université de dimensions modestes, l'UVHC s'est dotée de structures originales qui lui permettent de mener une politique volontariste dont l'objectif essentiel est de contribuer au renouveau d'une région durement touchée par la crise économique.

La gestion centralisée de l'université s'avère être la meilleure solution pour un gouvernement efficace, l'autonomie des composantes ayant été par ailleurs respectée. Dans l'avenir, cette organisation doit être maintenue.

Concernant les moyens, l'insuffisance des emplois d'Etat pour l'enseignement entraîne de très importants crédits de cours complémentaires. Le déficit en personnels non-enseignants est également de très grande ampleur : un emploi d'Etat pour 45 étudiants, alors que pour une université polyvalente certaines études de l'Inspection Générale aboutiraient à un rapport de 1 pour 35. Ce manque de moyens est particulièrement sensible pour le Droit qui se trouve actuellement dans une situation critique. Les ressources complémentaires provenant de la Formation Continue et de la taxe d'apprentissage ne sauraient rétablir les équilibres -ce n'est d'ailleurs pas leur vocation-. Toutefois, leur importance dans le budget atteste la très bonne insertion de l'université dans son environnement.

L'université s'est donné pour règle d'accueillir tous les bacheliers et adultes dont il était impératif d'élever le niveau de formation. C'est à ce titre que les étudiants de l'ILLA et de l'ISJEG sont pour plus d'un tiers issus de familles d'ouvriers ou d'employés. Confrontée aux problèmes classiques des taux d'échecs en DEUG, elle s'attache à leur apporter des solutions originales, fondées bien plus sur la différenciation des enseignements et une orientation rigoureuse que sur des "remises à niveau" dont elle a constaté l'échec. Les résultats du DEUG en 1991, à l'ISTV, attestent un net progrès à cet égard tant par l'amélioration du taux de réussite en 1ère année que par la réduction très sensible du taux d'abandon. Dans le même sens, la mise en oeuvre du projet d'"expérimentation sur le soutien aux étudiants post-bac en difficulté au niveau de leur 1ère année dans le bassin d'emploi de Valenciennes" proposé par l'université pourra contribuer à réduire le taux d'échec qui affecte plus particulièrement les filières littéraire et juridique.

Son souci de soutenir le redressement économique de la région Nord l'a conduite à porter son effort principal sur des formations relevant du secteur secondaire. On relève encore quelques lacunes dans l'organisation des filières, dont elle est consciente et dont on a toute raison de penser qu'elle saura les combler.

L'un de ses points forts constitue assurément l'écoute qu'elle apporte aux besoins de l'industrie et notamment de l'industrie locale. Les diplômes d'université assurant une formation complémentaire à bac + 3 dans les domaines très précis où l'industrie est demandeur sont à cet égard assez exemplaires. Peut-être pourrait-on leur reprocher de ne pas s'inscrire dans une politique d'ensemble cohérente ; mais le rôle de l'Université, dont la fonction première, ne l'oublions pas, reste d'assurer des formations de haut niveau, n'est-il pas, s'agissant de ces formations courtes, de se mettre à l'écoute des besoins immédiats du monde économique sans trop chercher à imposer en la matière sa propre doctrine ?

Dans le secteur de l'audiovisuel, la formation dispensée par l'UVHC est extrêmement appréciée et lui assure une image de marque dont les traits devraient s'affirmer encore dans le cadre du futur Institut de la Communication.

En matière de recherche, l'UVHC a su mettre en place un ensemble de laboratoires dont certains ont atteint le niveau d'excellence au plan national, voire international. Certains de ses points forts pourraient être enviés par nos grandes universités. C'est le cas notamment de

tout ce qui concerne la coopération homme-machine, la conception et la gestion des systèmes de production, le génie mécanique. Le regroupement du potentiel de recherche correspondant dans ce qui constituera le Laboratoire d'Automatique et de Mécanique est appelé à constituer un des pôles de la recherche nationale dans un domaine d'importance majeure pour notre développement industriel.

C'est le cas aussi, dans des domaines plus "pointus", de deux secteurs de formation et de recherche qui remontent aux origines de l'université : le secteur des ultrasons, de leur production et de leurs utilisations diverses, qui contribue assurément au rayonnement de la recherche valenciennoise ; le secteur de l'élaboration et de l'utilisation des matériaux nouveaux où les travaux concernant les céramiques ont montré la fécondité d'une étroite imbrication avec l'industrie. Dès lors qu'il est clair qu'une recherche appliquée et innovatrice passe nécessairement par des études de base à caractère fondamental, une telle imbrication n'est en aucune façon un handicap pour des chercheurs universitaires, et une recherche de qualité n'a nul besoin d'être académique pour être pleinement reconnue par la communauté scientifique.

C'est encore le cas du Centre de Recherche sur l'Allemagne contemporaine qui constitue un pôle de recherche en lettres cohérent avec les objectifs de l'université, notamment avec son orientation technologique et professionnelle.

On n'en déplore que davantage que des difficultés de locaux, de moyens matériels et surtout une grande pénurie d'enseignants-chercheurs statutaires et de personnel technique viennent encore freiner la vocation de l'UVHC à constituer un pôle de rayonnement intellectuel pour toute la région.

Cette vocation est indéniable, dans toute la mesure où elle trouve sa source dans la solide infrastructure de recherche dont l'université a su se doter, dans des secteurs clés du développement industriel. Elle ne pourra s'épanouir comme elle le mériterait dans le contexte actuel de pénurie qui contraint l'université à imaginer des solutions variées pour pallier l'insuffisance du soutien de l'Etat.

Ce serait assurément faire un mauvais procès à l'UVHC que de prendre prétexte de cette insuffisance pour lui conseiller la prudence et la contraindre à tempérer son dynamisme en l'incitant à ne pas courir trop de lièvres à la fois.

L'université vient de proposer à l'agrément de la CTI trois filières nouvelles de formation d'ingénieurs, dont deux "parrainées" par l'Institut Supérieur Industriel de Valenciennes (ISIV), association regroupant l'université et l'UIMM.

Deux de ces filières sont des NFI (filières DECOMPS) l'une d'elles (option Mécanique) a reçu l'agrément de la CTI et ouvrira à la rentrée 91. Pour la seconde (option Gestion de Production) le dossier est en cours de discussion. La troisième concerne la création d'une Ecole universitaire d'ingénieurs par transformation de la MST de Productique et du DESS Productique, recrutant au niveau du DEUG et du DUT. Elle vient de recevoir l'agrément de la CTI.

Il est sage de recommander à l'UVHC d'éviter la dispersion, mais il convient en revanche de tout faire pour encourager son dynamisme dans le développement de ses points forts.

Recommandations générales

Une définition claire de ses objectifs et priorités permettra à l'UVHC d'afficher les secteurs où elle vise la plus grande efficacité. Il apparaît en effet que sa vocation pluridisciplinaire ne doit pas la conduire à tout faire.

Dans cette perspective, il convient d'inviter l'UVHC à établir des liens avec les universités voisines pour bénéficier des formations qu'elle ne peut conduire elle-même alors qu'elles sont nécessaires à ses laboratoires. Ainsi par exemple l'absence totale de sciences de la vie peut un jour entraver le développement des recherches sur la communication homme-machine.

Par ailleurs, l'UVHC atteint l'excellence dans plusieurs disciplines des sciences et de la technologie. Elle doit être encouragée à se concentrer sur sa vocation dans ces domaines. **Les recherches de base et appliquées déjà présentes pourraient, moyennant quelques renforcements fondamentaux, lui donner tous les atouts qui sont la marque d'une université technologique de qualité.**

Dans cet esprit un certain nombre de recommandations générales doivent être émises.

A l'attention de l'université et de ses instances

1. Définir des objectifs susceptibles d'être atteints à un niveau d'excellence. Sur ce point par exemple, il conviendra de faire des choix dans le domaine du Droit et dans une moindre mesure dans celui des Lettres ; les choix pourront être déterminés au vu de l'ensemble des implantations dans la région Nord. Plus que d'autres, l'UVHC doit s'interdire, partout, la médiocrité.

2. Assurer la cohésion de l'université en maintenant et en renforçant au besoin les liens entre les Instituts qui la composent.

La structure de l'université en instituts porte en germe des risques que les difficultés particulières liées au déficit général en moyens matériels et humains, ainsi que la dispersion des implantations, pourraient aggraver. Le maintien de l'organisation centralisée de l'université qui a prévalu jusqu'à présent est de nature à limiter ces risques.

3. Veiller aux coordinations et procéder aux restructurations nécessaires pour regrouper des activités aujourd'hui séparées pour des raisons historiques et dont il importe de favoriser la synergie.

Il en est notamment ainsi dans tout le domaine de la communication. Les raisons qui justifient les approches séparées s'estompent et l'intérêt de la fertilisation croisée l'emporte sans conteste. Réunir dans un Institut toutes les activités ayant trait à la communication sera fructueux. D'une manière générale, les cloisonnements actuels entre disciplines et instituts conduisent à un émiettement préjudiciable des efforts et des moyens. La mise en place d'un véritable service commun unitaire doit être envisagée pour la formation continue.

4. Renforcer les échanges internationaux et notamment européens en tissant des relations de travail avec des institutions comparables.

La participation active de l'UVHC aux programmes européens, Comett, Erasmus et BRITE notamment, atteste de sa volonté d'ouvrir le monde extérieur à ses étudiants et à ses enseignants. Cela permettra de lutter contre le risque de repliement qu'implique la volonté par ailleurs légitime de "vivre et étudier au pays".

Le savoir faire développé par le CRAC, l'excellence dans certains secteurs de recherche et "la taille humaine" de l'UVHC sont autant d'atouts pour développer les actions de partenariat avec des centres étrangers comparables.

5. Assurer de meilleures conditions de vie et de travail pour les étudiants.

Il s'agit notamment de dégager des lieux où les étudiants puissent travailler ou se rencontrer lorsqu'ils ne sont pas en cours. La difficulté qu'ils éprouvent à utiliser la bibliothèque universitaire résulte notamment du fait qu'elle est utilisée comme salle de rencontre. Des efforts devraient être également faits pour alléger dans toute la mesure du possible les difficultés de transport.

6. Maintenir un lien privilégié avec les acteurs socio-économiques, en veillant toutefois à ce que ces derniers soutiennent les recherches de base qui constituent le fondement essentiel de toute recherche finalisée.

Une telle action est de nature à assurer la "visibilité" de l'université et de son efficacité pour tout l'environnement ; l'intervention des enseignants en formation professionnelle continue est un important facteur d'insertion de l'UVHC dans le tissu économique local. Sur un autre plan, le développement de l'association VALUVAL peut très utilement contribuer au renforcement des liens de l'université avec son environnement.

7. Produire une information de qualité sur la scolarité des étudiants et leurs modalités d'insertion professionnelle par la mise en place d'un dispositif de suivi des étudiants et d'un observatoire des entrées dans la vie active.

A l'attention des collectivités locales et des partenaires socio-économiques

8. Aider l'université à renforcer sa position dans le milieu économique environnant.

Née de la volonté des partenaires de son environnement, l'UVHC doit continuer à pouvoir compter sur la poursuite de leurs efforts. Sur ce dernier point, l'aide de la ville de Valenciennes est primordiale. Elle doit continuer pour l'amélioration générale des conditions de fonctionnement de l'université.

9. Créer les conditions propres à justifier une implantation durable des enseignants à Valenciennes.

La présence d'un corps professoral stabilisé est pour une université une des conditions de la réussite. Or, à ce jour, les enseignants sont trop peu nombreux à se fixer à Valenciennes et dans sa région. Il convient de tout faire pour limiter un excès de "mobilité" qui pourrait dans certains secteurs compromettre une implantation durable de la recherche. Les collectivités locales ont assurément un rôle à jouer à cet égard.

A l'attention des pouvoirs publics

10. Doter l'université des moyens nécessaires à son développement en personnel et en locaux.

Le déficit en personnel enseignant statutaire conduit en effet à une surcharge nuisible à la qualité du travail et compromet le développement de la recherche. Le déficit en personnel administratif, technique et de service alourdit la charge de travail des enseignants et dégrade les conditions d'étude et de vie des étudiants. La pénurie de locaux impose une dispersion des implantations qui est cause de pertes de temps ; la multilocalisation engendre des surcoûts et favorise l'isolement des composantes.

11. Porter l'attention qu'ils méritent aux efforts faits par l'UVHC pour adapter ses formations au caractère spécifique de son environnement ; en faire un lieu d'expérimentation de pratiques pédagogiques nouvelles.

Les caractéristiques culturelles et sociales des étudiants de Valenciennes, les difficultés économiques de leur région les différencient en effet assez sensiblement de leurs homologues placés dans l'environnement de régions plus favorisées. Ces étudiants préfigurent à cet égard certaines dimensions de l'avenir, dans la perspective d'un enseignement supérieur de masse régionalisé. L'expérimentation doit notamment viser à mettre en place une stratégie et des pratiques pédagogiques susceptibles de pallier l'écart entre les requis de l'enseignement universitaire et les caractéristiques culturelles et sociales de la population étudiante ; elle concerne plus largement toutes les universités présentant une situation comparable, qui doivent être assurées d'une continuité de la politique du ministère notamment dans le domaine des habilitations.

12. Moduler l'aide publique pour tenir compte des caractéristiques particulières de l'UVHC qui compte une proportion de boursiers très supérieure à la moyenne nationale.

De façon mécanique la qualité de boursier exonère son bénéficiaire de certaines contributions au financement de l'université. C'est une source de financement en moins pour l'université qui se trouve ainsi pénalisée. Il serait très souhaitable que l'Etat prît en considération cette situation particulière.

POSTFACE : Réponse du Président

UVHC
Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

REPONSE DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS

MONSIEUR LE PROFESSEUR CLAUDE TOURNIER.

Quelle que puisse être la pertinence du regard d'un président soucieux de situer équitablement son université dans le concert national, il n'est jamais assuré de disposer de l'objectivité souhaitée. Opportunément, on le lui rappelle. Le manque de comparaison indiscutable de même que les signes d'agacement progressif des interlocuteurs à qui j'ai pu faire part de l'indigence des moyens mis à disposition de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis me faisaient douter. N'étais-je pas victime d'une certaine paranoïa ? d'un sentiment de persécution ? n'étions-nous que des assistés comme on le prétend parfois dans les zones durement touchées par les crises économiques ? Le Comité National d'Evaluation a expertisé l'Université, il a pu la comparer à d'autres. Son rapport conforte notre analyse: l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis manque cruellement de moyens.**"Même si la pénurie peut obliger les gestionnaires d'une organisation à faire preuve d'imagination et de rigueur, il n'est pas possible d'accepter pareille distorsion dans le service public universitaire"** (rapport p.22).

La première recommandation à l'attention des pouvoirs publics est de "doter l'Université des moyens nécessaires à son développement en personnel et en locaux".

Je crois que l'essentiel est dit.

Beaucoup de problèmes trouveraient leur solution sans ce manque constaté de moyens.

Le diagnostic principal étant fait, il est nécessaire de le situer dans une perspective de développement.

En effet, le taux d'accroissement annuel moyen des effectifs étudiants est supérieur à 14,5% et se maintient depuis trois ans. Malgré les mesures "inégalitaires" prises ces dernières années en faveur des personnels enseignants et non enseignants, les taux d'encadrement baissent. Il faut donc prendre de réelles mesures de rattrapage et maîtriser l'évolution des programmations en temps utiles :tout retard aggrave la situation.

Le comité a bien noté à cet égard l'insuffisance du plan Université 2 000 et la nécessité de prendre en compte les propositions de la municipalité de Valenciennes pour aboutir aux 40 000 m2 de locaux supplémentaires nécessaires à la rentrée 1994.

LE MONT HOUY - B.P. 311 - F 59304 VALENCIENNES CEDEX
Téléphone (33) 27.14.12.34 - Télécopie (33) 27.14.11.00 - Télex UNIVHC 810 270 F

Il n'est pas question ici de faire un inventaire chiffré des besoins ; le rapport l'a fait en se référant souvent aux moyennes nationales. Les respecter ferait de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis une université moyenne. Nous ne pouvons nous en contenter. Le Comité a bien voulu reconnaître notre spécificité, nos domaines d'excellence, notre vocation à être une Université technologique de qualité : autant de caractéristiques qui demandent, dans certains domaines, des moyens supérieurs à la moyenne.

Le Comité, dans son expertise, a su tenir compte de notre environnement et particulièrement de la situation socio-économique régionale et géographique qui a orienté nos objectifs. Nous approuvons globalement ses conclusions d'autant plus qu'elles nous confortent dans notre démarche.

Nous avons toujours évité la dispersion, c'est pourquoi par exemple nous avons renoncé jusqu'à présent à développer les sciences de la vie. Mais les points forts que nous voulons développer doivent s'appuyer sur une base large et solide :

à côté de filières professionnalisées courtes, les premiers cycles sont des formations générales assurant une poursuite d'études sans problèmes.

Les filières de 2èmes et 3èmes cycles en nombre suffisant pour permettre un réel choix doivent être complètes et atteindre l'excellence. Pour cela il est nécessaire de disposer d'enseignements fondamentaux adéquats, à développer éventuellement avec des Universités voisines françaises ou étrangères.

Nous sommes conscients des difficultés de l'Institut des Sciences Juridiques Economiques et de Gestion qui se trouve précisément à cette étape de définition des objectifs et donc des filières à mettre en place. La deuxième phase du contrat d'établissement doit concrétiser les orientations choisies et stabiliser définitivement l'institut.

Dans le domaine de la recherche, des choix ont été radicalement faits pour constituer des pôles d'excellence à perception internationale.

La constitution du laboratoire d'Automatique et de Mécanique et de l'antenne de l'Institut Electronique et Microélectronique du Nord sont deux opérations lourdes du contrat de plan Etat-Région. Le Centre d'Etudes et de Recherches en Sciences des Arts et de la Communication et le Transfert de Technologies font l'objet de contrats d'Objectifs avec la Région. Quelques domaines pointus ou appliqués sont promis à un développement important. Ils seront alors particulièrement soutenus.

Nous apprécions pleinement la bonne perception du Comité concernant la solide infrastructure de recherche imbriquant étroitement recherche fondamentale et recherche appliquée mais si "une recherche de qualité n'a nul besoin d'être académique pour être pleinement reconnue par la communauté scientifique" nous ne sommes malheureusement pas si sûrs, dans certaines disciplines, que l'académisme soit sans influence sur la carrière des enseignants-chercheurs.

Nous sommes sensibles à la recommandation faite à l'Université de maintenir sa cohésion. Elles sera assurée par une gestion unitaire rigoureuse mais aussi par le regroupement d'activités dispersées, source de concurrence stérile et de divisions internes nuisibles à notre mission et à notre image.

Le comité a bien noté la nécessité de renforcer le service universitaire d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle. Ce service a une importance particulière compte tenu des spécificités déjà notées, des usagers accueillis et du tissu économique et social local. Faute de disposer d'un nombre suffisant de personnels qualifiés, nous ne pouvons assurer comme nous le souhaiterions l'information, l'aide à l'insertion professionnelle, le suivi des étudiants et des entrées dans la vie active.

Je ne rentrerai pas dans le détail du rapport très riche en remarques et recommandations mais qui comporte inévitablement des inexactitudes :

Certaines parties ont des importances relatives qui ne sont dues, me semble-t-il, qu'à un plus grand intérêt porté par l'expert à un secteur particulier.

De plus l'évolution très rapide de l'Université rend caduques certaines observations du rapport d'évaluation. Des recommandations ont été anticipées où sont déjà suivies d'effet. Il en est ainsi par exemple de la mise en place du département de Mathématiques ou des habilitations à délivrer le titre d'ingénieur qui ont été obtenues depuis lors.

J'ai particulièrement développé ici les recommandations générales à l'attention de l'Université car elles sont de notre responsabilité. Mais celles à l'attention des pouvoirs publics sont fondamentales car elles concernent nos moyens et donc la mise en oeuvre de nos missions.

Déficit en enseignants, déficit en personnel AITOSS, déficit en locaux font de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis l'Université française la plus mal dotée.

Ce déficit est d'autant plus insupportable que, outre les charges habituelles inhérentes aux missions classiques de l'Université, notre mission d'aide à la reconversion d'une région durement touchée par la crise économique demande des moyens supplémentaires. Il génère un sentiment d'injustice car je ne pense pas que nous ayons démérité : le comité nous encourage dans notre mode de gestion de l'Université, il reconnaît la qualité de nos formations et leur adaptation aux besoins. Les activités de recherche de haut niveau atteignent parfois l'excellence au plan international ; aussi les experts conviennent-ils dans leurs conclusions pour l'Université "de tout faire pour encourager son dynamisme dans le développement de ses points forts".

Dans l'ensemble, nous approuvons les conclusions du Comité qui, dans son expertise, a bien intégré l'historique de l'Université, ses objectifs, clairement définis dans le contrat d'établissement et l'environnement socio-économique local.

Nous voulons remercier tous ses membres et les experts pour le travail accompli avec la plus grande objectivité et une particulière attention.

Les recommandations qui ont été faites nous seront très précieuses car elles confortent nos analyses et nous sommes convaincus que si elles sont suivies d'effet, nous renforcerons notre caractère d'**"Université technologique de qualité"** dans le cadre européen.

La diffusion de l'expertise intervient au moment de la révision à mi-parcours du contrat d'établissement. Elle sera une excellente base de discussion.

Le rapport va être transmis à Monsieur le Président de la République et publié, précisément au moment où le Ministère de l'Education Nationale affecte aux établissements leurs moyens. J'espère qu'il sera notre meilleur avocat pour une amélioration significative.

Valenciennes, le 25 Octobre 1991

Claude TOURNIER
Président de l'Université
de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

COMITE NATIONAL D'EVALUATION
1989-1991

Monsieur François LUCHAIRE, président

Monsieur Gabriel RICHET, vice-président

Monsieur Jean YOCCOZ, vice-président

Madame Denise ALBE-FESSARD

Monsieur Claude BLONDEL

Monsieur Hubert BOUCHET

Monsieur Jean BRUNET

Monsieur Raymond CASTAING

Monsieur Jean CERF

Monsieur Philippe CONTAMINE

Monsieur Georges DAVEZAC

Monsieur Roger ERRERA

Monsieur Jean FLAHAUT

Monsieur Bertrand SAINT-SERNIN

Madame Josiane SERRE

Monsieur Jean SIRINELLI

Monsieur Jean-Paul ZAHN

Consultants permanents

Monsieur Jean COGNE

Monsieur Benoît JEANNEAU

Monsieur Jean VINCENS

Conseiller du Président

Monsieur Jean-Claude DISCHAMPS

Secrétaire général

Monsieur André STAROPOLI

131 rue du Bac 75007 PARIS
Téléphone (1) 49 55 05 51 – Télécopie (1) 49 55 06 26

COMITE NATIONAL D'EVALUATION
1991-1993

M. François LUCHAIRE, président

Mme Denise ALBE-FESSARD

M. Jean ANDRIEU

M. Hubert BOUCHET

M. Jean BRUNET

M. RaImond CASTAING

M. Jean DIDIER

M. Jean FLAHAUT

M. Jean LAGASSE

M. Jean-Marie MAYEUR

M. Bernard MENASSEYRE

M. René MORNEX

M. Marcel PINET

M. Bertrand SAINT-SERNIN

M. Jean SIRINELLI

M. Jean-Marie VINCENS

M. Jean YOCCOZ

Consultant permanent

M. Benoît JEANNEAU

Conseiller du Président

M. Jean-Claude DISHAMPS

Secrétaire général

M. André STAROPOLI

131 rue du Bac 75007 PARIS
Téléphone (1) 49 55 05 51 – Télécopie (1) 49 55 06 26

Directeur de la publication : François Luchaire
Edition - Diffusion : Françoise Massit-Folléa